

Environnement Canada

2004-2005

Rapport ministériel sur le rendement

Stéphane Dion
Ministre de l'Environnement

Table des matières

Section	Contenu	Page
Section 1	Aperçu et sommaire du rendement du Ministère	
	Message du Ministre	1
	Déclaration de la direction	3
	Aperçu du Ministère	4
	Rendement global du Ministère	8
Section 2	Analyse du rendement par résultat stratégique	21
	Prévention de la pollution – Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources nationales et mondiales de pollution (Le secteur d’activité de l’environnement sain)	22
	Biodiversité – Conserver la biodiversité dans les écosystèmes sains (Le secteur d’activité de la nature)	60
	Adaptation à l’environnement – Aider les Canadiens à s’adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé, leur sûreté et leur sécurité, à optimiser l’activité économique et à améliorer la qualité de l’environnement (Le secteur d’activité des prévisions météorologiques et environnementales)	98
	Gestion, administration et politiques – Assurer la gestion stratégique et efficace du Ministère de façon à produire des résultats environnementaux (Le secteur d’activité de la gestion, de l’administration et des politiques)	121
Section 3	Tableaux financiers et renseignements supplémentaires	138
	Aperçu du rendement financier	139
	Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (équivalents temps plein compris)	140
	Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d’activité	141
	Tableau 3 : Postes votés et législatifs	142
	Tableau 4 : Coût net pour le Ministère	143
	Tableau 5 : Passif éventuel	143
	Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles	144
	Tableau 7 : Besoins en ressources par secteur	146
	Tableau 8 : Frais d’utilisation	147
	Tableau 9 : Principales initiatives règlementaires	149
	Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses de projets	151
	Tableau 11 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	152
	Tableau 12 : Fondations (subventions conditionnelles)	160
	Tableau 13 : Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux l’évaluations	168
	Tableau 14 : Initiatives d’amélioration des services (IAS)	173
	Tableau 15 : Initiatives horizontales	175
	Tableau 16 : Politiques sur les voyages	175
Section 4	Autres sujets d’intérêt	176
	Stratégie de développement durable	177
	Publications choisies de 2004-2005	179
	Ressources électroniques et sites Web choisis	179

SECTION I

APERÇU

Section 1 : Aperçu et sommaire du rendement du Ministère

1.1 Message du Ministre



Je suis heureux de présenter le Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005 d'Environnement Canada. Le rapport décrit les progrès que nous avons réalisés relativement aux priorités énumérées dans le Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005 d'Environnement Canada.

Depuis qu'il a équilibré le budget en 1997-1998, le gouvernement fédéral a investi plus de dix milliards de dollars pour améliorer la qualité des terres, de l'air et de l'eau au Canada. Au cours de l'exercice 2004-2005, le gouvernement du Canada a confirmé une fois de plus son engagement à promouvoir les plus hautes normes environnementales pour les Canadiens. Le Projet Vert annoncé dans le budget fédéral de 2005 représente un investissement de 5,2 milliards de dollars dans diverses mesures visant à soutenir la viabilité de l'environnement, soit :

- aborder la question du changement climatique en faisant la promotion des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) et en encourageant le développement de technologies environnementales;
- renforcer les mesures fiscales existantes pour encourager les entreprises canadiennes à investir dans la production d'énergies renouvelables de façon plus efficace;
- investir dans l'infrastructure publique dans le but de promouvoir une utilisation plus efficace de l'énergie, ainsi que la remise en état des friches industrielles;
- protéger l'environnement naturel du Canada, y compris les Grands Lacs, le fleuve St-Laurent, les océans et les parcs nationaux.

Le Projet vert constitue cette vision d'ensemble de l'environnement qui lie la compétitivité et la prospérité économique du Canada à un avenir durable. Ce projet comprendra une série d'initiatives, de programmes et d'autres projets qui aborderont toutes les facettes du défi par rapport à l'environnement et à la viabilité auquel le Ministère fait face. Les mesures concrètes que le Ministère entreprend dans le cadre du Projet vert seront guidées par une nouvelle approche fondamentale pour l'environnement axée sur un nouveau programme stratégique.

Grâce au Projet vert, le gouvernement a confirmé son objectif de transformer l'économie pour en faire un modèle de viabilité. Il sera nécessaire par conséquent, de travailler en collaboration avec les partenaires du Ministère pour inclure le développement durable de manière systématique dans le processus décisionnel.

Cette transformation implique également l'adoption d'une approche plus stratégique afin d'aborder la question du changement climatique. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur au début de l'année 2005. Peu après, le gouvernement a procédé au lancement de la première phase du Projet vert en publiant *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*. Le Plan a été conçu afin d'intégrer les considérations relatives au changement climatique dans les décisions quotidiennes qu'ont à prendre les Canadiens, de permettre au Canada de respecter les engagements qu'il a pris dans le Protocole de Kyoto et d'améliorer la compétitivité du pays. Le Plan, qui demeure néanmoins un des divers éléments du Projet vert, constitue également une étape importante dans l'intégration des considérations environnementales au processus décisionnel.

Environnement Canada met en oeuvre une nouvelle approche stratégique pour améliorer la performance du Canada au plan environnemental sans pour autant négliger ses objectifs économiques généraux. L'objectif de cette approche est d'atteindre le plus haut niveau de qualité environnementale en vue d'accroître le mieux-être des Canadiens et de préserver l'environnement naturel du Canada tout en favorisant le développement de la compétitivité à long terme du pays.

Le Ministère a réalisé des progrès importants, mais beaucoup reste encore à faire. Environnement Canada poursuivra ses activités pour améliorer la qualité des services et des renseignements offerts aux Canadiens.

L'honorable Stéphane Dion, C.P., député
Ministre de l'Environnement

1.2 Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2004-2005 d'Environnement Canada.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- Il est fondé sur la structure de secteur d'activités approuvée du Ministère;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les pouvoirs alloués;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans les Budgets des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Samy Watson
Sous-ministre de l'Environnement

1.3 Aperçu du Ministère

Raison d'être : Mandat, vision et mission

Mandat

Le mandat d'Environnement Canada existe depuis 1971, mais la portée et la nature des enjeux auxquels le Ministère est confronté ont évolué considérablement. Les pouvoirs, fonctions et obligations du ministre de l'Environnement comprennent entre autres :

- la conservation et l'amélioration du milieu naturel, notamment la qualité de l'eau, de l'air et des sols;
- les ressources renouvelables, dont les oiseaux migrateurs et le reste de la flore et de la faune non indigènes;
- les ressources en eau;
- la météorologie;
- l'application des règles ou des règlements de la Commission mixte internationale sur les eaux frontalières;
- la coordination des politiques et programmes du gouvernement canadien pour la conservation et la valorisation de l'environnement naturel.

([Loi sur le ministère de l'Environnement](#))

- Les lois et règlements qui forment le fondement juridique du mandat d'Environnement Canada et qui lui permettent d'exécuter ses programmes peuvent être consultés à l'adresse suivante :
<http://www.ec.gc.ca/EnviroRegs/FRE/Default.cfm>

Mission

La mission d'Environnement Canada consiste à faire du développement durable une réalité au Canada. À cette fin, l'approche du Ministère vise à :

- assurer un leadership national et international sur les questions liées à la viabilité de l'environnement;
- aborder les enjeux environnementaux d'importance nationale au nom de tous les Canadiens et faire respecter et renforcer les lois et règlements sur l'environnement;
- offrir aux Canadiens les services nécessaires leur permettant de s'adapter à leur environnement en ayant recours à des méthodes qui protègent leur santé et leur sécurité, et optimisent l'efficacité économique;
- Créer des capacités à l'intérieur de la société permettant la prise de décisions vers un environnement durable, ainsi qu'une coopération avec d'autres qui ont des objectifs similaires.

Cadre de planification et de production de rapports d'Environnement Canada

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2004-2005 d'Environnement Canada est structuré en fonction des résultats stratégiques et des secteurs d'activité présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2004-2005 du Ministère, ainsi qu'en fonction du Budget principal des dépenses de 2004-2005 du gouvernement du Canada. Le prochain RMR d'Environnement Canada sera structuré selon l'architecture d'activité de programme du Ministère.

Environnement Canada s'acquitte de son mandat grâce aux efforts de ses quatre secteurs d'activité axés sur les résultats :

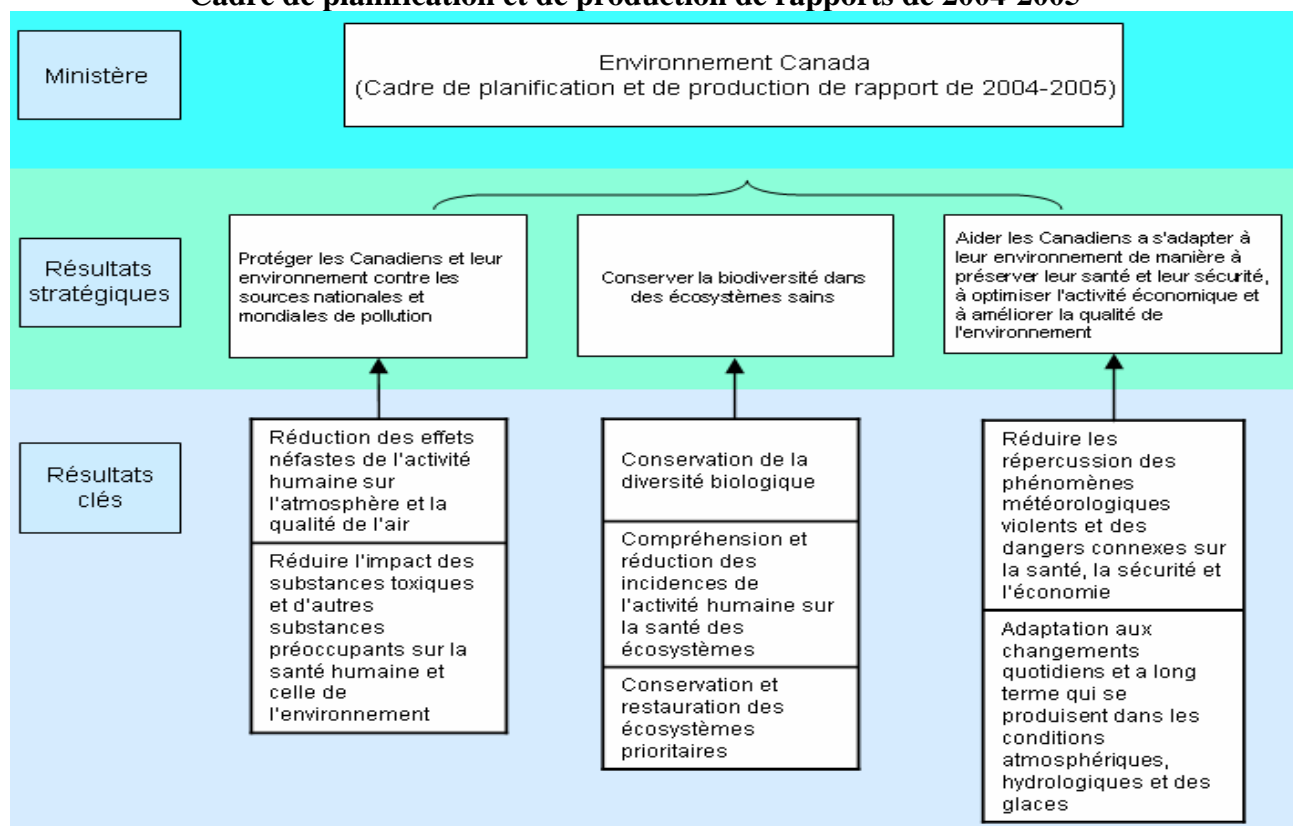
- Environnement sain
- Nature
- Prévisions météorologiques et environnementales
- Gestion, administration et politiques

Tous les secteurs d'activité sont structurés de manière à atteindre un résultat stratégique à long terme. Chaque résultat attendu comprend deux ou trois objectifs à long terme plus précis qui, à leur tour, sont divisés en une série de cibles distinctes et réalisables. Ces secteurs d'activité et leurs objectifs à long terme connexes, appelés « résultats clés », fournissent le cadre de gestion et de responsabilisation internes et de communication de l'information à l'extérieur du Ministère. Les résultats clés établissent également une orientation stratégique stable, axée sur les résultats, et servant à guider l'organisation des pressions auxquelles est soumis le Ministère, ainsi que des priorités à court terme pour y faire face.

Les secteurs d'activité ne sont pas isolés les uns des autres. Ils possèdent des domaines d'intérêt communs tels que la qualité de l'air, l'eau, le changement climatique et ses effets sur l'environnement, et ils conjuguent leurs efforts pour produire des résultats. Il est alors possible de réaliser des programmes et de suivre des orientations coordonnées et cohérentes dans un contexte axé sur les besoins des clients, tout en respectant les différences régionales.

Environnement Canada exécute ses programmes en misant sur ses compétences stratégiques et ses connaissances scientifiques et techniques, combinées à une solide compréhension des facteurs sociaux, culturels et économiques régionaux qui façonnent les attitudes, les perceptions et les comportements. Le Ministère contribue à la réalisation de la vision nationale sur l'environnement et travaille en partenariat avec les provinces, les territoires, les collectivités locales et d'autres groupes dans tout le pays. Il offre également des données scientifiques probantes, des mesures et des occasions de partager les expériences et les leçons apprises et contribue en outre à accroître la capacité de tous les intervenants d'apporter des changements pour améliorer leur qualité de vie. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web national d'Environnement Canada à l'adresse suivante : <http://www.ec.gc.ca/fenvhome.html>.

Cadre de planification et de production de rapports de 2004-2005



Budget des dépenses principales de 2004-2005

(en millions de dollars)	Fonctionnement	Capital	Paiements de transfert	Sous-total	Moins : revenus à valoir sur le crédit	Total	Budget principal des dépenses 2003-2004
Environnement sain	236,0	13,4	23,7	273,1	(9,2)	263,9	228,2
Nature	178,6	2,6	29,2	210,4	(6,9)	203,5	182,5
Prévisions météorologiques et environnementales	250,6	25,0	2,6	278,1	(64,1)	214,0	190,6
Gestion, l'administration et politiques	121,2	1,2	2,1	124,6	(0,8)	123,8	119,4
Total	786,5	42,2	57,6	886,2	(81,0)	805,2	720,7

* Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Total des ressources financières

Total des ressources financières de 2004-2005		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
958,7	980,0	926,7

Total des ressources humaines

Total des équivalents temps plein de 2004-2005		
Ressources humaines prévues	Ressources humaines réelles	Différence
5,871	6,086	215

Sommaire du rendement relativement aux résultats stratégiques, aux priorités et aux engagements du Ministère

Résultats stratégiques	Priorités / engagements de 2004-2005	Situation	Résultats attendus	État actuel	Dépenses prévues*	Dépenses réelles*
Environnement sain (section 2.1)	Réduire les répercussions de la pollution sur la santé et l'environnement (air pur et substances toxiques)	Continu	Mise en œuvre du Programme de l'air pur du gouvernement fédéral; Mise en œuvre de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 (LCPE de 1999)</i> .	Sur la bonne voie Sur la bonne voie	416,5 M\$	357,8 M\$
	Aller de l'avant dans le domaine du changement climatique	Continu	Élaboration et mise en œuvre d'un plan national sur le changement climatique	Sur la bonne voie		
Nature (section 2.2)	Conserver l'environnement naturel du Canada	Continu	Conservation, protection et utilisation viable des espèces sauvages et de l'environnement naturel	Sur la bonne voie	215,1 M\$	210,0 M\$
Prévisions météorologiques et environnementales (section 2.3)	Réduire les risques causés par les phénomènes météorologiques, les changements environnementaux et d'autres dangers	Continu	Transformation du Service météorologique du Canada; Accroissement des capacités de prévision, de la précision des prévisions et des prévisions à plus long terme.	Sur la bonne voie	282,4 M\$	265,7 M\$
Gestion, administration et politiques (section 2.4)	Mettre en œuvre des approches innovatrices en ce qui concerne les politiques et les programmes	Continu	Élaboration et mise en œuvre d'un cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement.	Sur la bonne voie	125,7 M\$	167,6 M\$
	Assurer l'efficacité de la gestion et de l'administration ministérielles	Continu	Transformation d'Environnement Canada.	Sur la bonne voie		

* Les renseignements relatifs aux dépenses prévues et aux dépenses réelles sont donnés en fonction des résultats stratégiques.

Explication des différences entre les dépenses prévues et réelles selon le secteur d'activité :

Environnement sain : La différence de 58,7 M\$ est attribuable à des mesures restrictives qui ont été appliquées en vue de respecter le cap salarial à l'intérieur des services publics, à une réallocation interne en vue d'appuyer les fonction habilitantes, ainsi qu'à un réajustement de 15,7 M\$ des dépenses prévues dans le domaine du changement climatique.

Nature : La différence de 5,1 M\$ est principalement attribuable au réajustement approuvé de 2,5 M\$ pour le cadre stratégique pour l'agriculture. Les mesures restrictives qui ont été appliquées en vue de respecter le cap salarial à l'intérieur des services publics constituent un autre facteur principal.

Prévisions météorologiques et environnementales : La différence de 16,7 M\$ est principalement attribuable à des mesures restrictives qui ont été appliquées en vue de respecter le cap salarial à l'intérieur des services publics, à une réallocation interne en vue d'appuyer les fonction habilitantes, ainsi qu'à une perception de recettes plus basse que prévue.

Gestion, administration et politiques : La différence de 41,9 M\$ est dû à une réallocation interne et à des ajustements à la structure organisationnelle en vue d'appuyer les services habilitants tels que les ressources humaines, les finances, gestion de l'information et technologie de l'information et communications. Les frais remboursables par le Conseil du Trésor tels que la maternité, les prestations de départ et les retraites sont inclus sous ce résultat stratégique et compte pour 11,8 M\$ de cette croissance. Les dépenses totales sous ce résultat stratégique ont diminuées de 10 M\$ depuis l'exercice financier 2003-2004.

1.4 Rendement global du Ministère

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Des changements se sont produits dans le contexte opérationnel d'Environnement Canada depuis le dépôt du RPP de 2004-2005 du Ministère. Ces changements sont décrits dans le RPP de 2005-2006 du Ministère et sont réexaminés dans le présent rapport.

Le gouvernement veut faire du Canada un chef de file mondial en matière de durabilité de l'environnement et cette volonté se manifeste dans un programme ambitieux qui reconnaît notamment que :

- la durabilité de l'environnement joue un rôle de plus en plus crucial dans l'amélioration de notre qualité de vie;
- les liens entre l'environnement et la compétitivité de l'économie guident les changements au sein de l'économie globale;
- les pays qui réussiront à établir des liens solides entre l'environnement et l'économie en retireront un avantage économique important;
- le Canada doit s'affirmer comme chef de file de la nouvelle révolution industrielle, celle de la durabilité de l'économie, comme il l'a fait pour toutes les révolutions industrielles antérieures.

Le lien évident qui existe entre les considérations environnementales et la compétitivité économique oriente la transformation du fonctionnement de l'économie globale. Nous percevons de plus en plus les signes de ce qui ne peut être qu'une nouvelle révolution industrielle, où l'environnement est un élément moteur de créativité, d'innovation et de compétitivité à l'échelle planétaire. Les pays qui n'intègrent pas simultanément les facteurs environnementaux et économiques ne pourront améliorer, ou même maintenir, la qualité de vie de leur population.

Dans le nouveau modèle de compétitivité, la croissance économique soutenue à long terme inclut l'adaptation et passe par une approche intégrée et à long terme en matière de durabilité. La réussite de cette croissance économique dépend de la mobilisation de la population, de l'industrie et des gouvernements. En fait, comme les consommateurs sont de plus en plus conscients des incidences de la dégradation de l'environnement sur leur santé et leur mieux-être, ils sont plus nombreux à exiger que les entreprises mettent en oeuvre des pratiques durables.

Cette transformation peut se faire ressentir à travers la société. Par exemple, les citoyens demandent plus de mesures visant la protection de l'environnement, les consommateurs exercent des pressions sur les entreprises pour que ces dernières répondent à leur choix environnemental et les investisseurs demandent aux entreprises de fournir les renseignements nécessaires à l'évaluation des risques environnementaux. Les grandes entreprises se plient à ces demandes du marché et en retirent des avantages en bout de ligne. Les gouvernements répondent également à cette transformation. En effet, les pays industrialisés comprennent que la viabilité et les enjeux environnementaux sont désormais de première importance dans la prise de décision économique.

Mettre au point un nouveau programme national en matière d'environnement

Le Projet vert constitue la vision environnementale détaillée du gouvernement du Canada répondant à cette transformation globale. Le projet reconnaît que les approches du Canada en matière de viabilité environnementale peuvent être améliorées grâce à une meilleure intégration, une meilleure conformité, une collaboration plus productive avec les intervenants clés et des politiques environnementales qui intègrent les principes économiques de base, ainsi que les principes d'affaire. Le Projet vert permet d'assurer que la stratégie économique et les politiques environnementales du Canada sont orientées de la même manière. Il permet également de réaliser l'engagement du gouvernement présenté dans le discours du Trône d'octobre 2004 consistant à « veiller, en collaboration avec ses partenaires, à intégrer systématiquement le développement durable dans les processus décisionnels. »

Environnement Canada est responsable de l'élaboration d'un Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE) qui orientera la mise en œuvre du Projet vert à la grandeur du gouvernement. La vision du CCDE consiste à maximiser le plus haut niveau de qualité environnementale pour améliorer la santé et le mieux-être des Canadiens, préserver l'environnement naturel du Canada et accroître la compétitivité du pays à long terme.

Environnement Canada s'engage à collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie, les peuples autochtones et des intervenants clés pour réaliser cette vision. Le CCDE vise à établir des objectifs nationaux à long terme en matière d'environnement et de santé, et à adopter une approche intégrée pour relever tous les défis liés au développement durable, notamment : le changement climatique, la salubrité de l'air et de l'eau, l'utilisation des terres et de l'habitat, et la biodiversité.

Le CCDE établit trois objectifs stratégiques prioritaires que doit atteindre l'ensemble du Canada :

- ***Améliorer la sécurité et le mieux-être des Canadiens*** : protéger les Canadiens contre les dangers qui peuvent se présenter par l'entremise de l'environnement ou contre les phénomènes météorologiques violents et contribuer ainsi aux objectifs par rapport à l'amélioration de la santé, à la diminution des coûts des soins de santé et à l'accroissement de la sûreté et de la sécurité de la population.
- ***Préserver notre environnement naturel*** : protéger, conserver et restaurer les écosystèmes du Canada pour garantir la plus grande qualité environnementale possible et l'accès au capital naturel du Canada pour les générations à venir.
- ***Accroître notre compétitivité à long terme*** : favoriser les approches viables en matière de développement économique pour accroître la productivité, l'efficacité et l'utilisation durables de l'énergie.

Adopter de nouvelles approches pour atteindre les objectifs stratégiques d'Environnement Canada

Le Ministère s'affaire actuellement à établir cinq éléments opérationnels clés afin de déterminer comment les gouvernements, l'industrie, les villes et la population établissent et atteignent les objectifs stratégiques du CCDE. Ces **cinq piliers** sont reliés et interdépendants.

1. Un nouveau modèle de **processus décisionnel** pour les gouvernements, l'industrie et les principaux intervenants, qui tient compte de leur responsabilité partagée d'atteindre des objectifs environnementaux ambitieux, où les gouvernements établissent des attentes claires,

basées sur la science, et collaborent avec l'industrie et ses autres partenaires de façon à tenir compte des réalités du monde des affaires.

2. Une **information** de meilleure qualité grâce à l'amélioration des méthodes de collecte, d'analyse et de mise en commun de l'information qui est destinée aux décideurs en vue d'une prise de décisions éclairée et d'une attribution claire des responsabilités.
3. Des **régimes de promotion du rendement et de mise en application**, y compris le recours aux incitatifs commerciaux et aux mesures réglementaires, ainsi qu'à des règlements qui sont prévisibles, justes, opérant selon un modèle de guichet unique, afin d'encourager l'industrie à mieux performer sur le plan environnemental et de promouvoir sa compétitivité.
4. Une **approche nationale intégrée en matière de science et technologie**, axée sur les priorités principales, qui est reliée aux besoins du marché, appliquée dans le contexte d'un partenariat entre les milieux universitaires, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les gouvernements. Celle-ci est essentielle à l'amélioration de notre compréhension et à la mise en œuvre de solutions en ce qui concerne les changements qui se produisent dans notre environnement naturel.
5. Une **stratégie efficace en matière d'éducation et de mobilisation** permettant aux Canadiens de détenir les renseignements nécessaires pour faire des choix éclairés et pour être en mesure de prendre des décisions viables constitue un élément clé pour atteindre la viabilité au Canada.

Transformer le cadre de gestion d'Environnement Canada

Il est crucial de transformer notre façon de faire pour permettre à Environnement Canada de coordonner le programme environnemental du gouvernement, soit le Projet vert, et réaliser les objectifs de ce dernier grâce au CCDE. Le Ministère doit commencer à intégrer en « un seul organisme » les politiques, les programmes et les structures de gestion pour pouvoir travailler de façon uniforme avec d'autres ministères fédéraux, d'autres gouvernements et le secteur privé.

Il est essentiel de mettre en œuvre l'approche « d'un seul organisme » au sein d'Environnement Canada en vue d'optimiser les ressources pour les Canadiens. À cette fin, le Ministère devra atteindre l'excellence dans tous ses secteurs d'activité, en procédant notamment à :

- la délimitation précise des attentes en matière de responsabilisation et de reddition de comptes;
- la mise sur pied de mécanismes décisionnels efficaces, où les décisions sont fondées sur la connaissance de l'ensemble des facteurs dont il faut tenir compte;
- l'implantation de processus détaillés de planification et d'établissement des priorités, où l'utilisation des ressources est transparente et liée à des résultats vérifiables;
- la prestation conforme, efficace et efficiente de programmes et de services aux clients;
- l'établissement de structures de gouvernance qui font la promotion d'une organisation souple axée sur l'équipe et qui anticipent et répondent aux priorités changeantes du gouvernement, ainsi qu'aux besoins du client.

Un système de gouvernance ministériel efficace est essentiel à la transformation globale d'Environnement Canada. Ce nouveau système est fondé sur l'établissement des structures et des processus nécessaires à la collaboration dans le contexte des enjeux stratégiques horizontaux et aux prises de décisions éclairées. Une organisation axée sur l'équipe, structurée selon les priorités du CCDE et dirigée par des conseils composés de sous-ministres adjoints et de directeurs généraux régionaux, renforce le travail de collaboration et l'approche « d'un seul organisme » nécessaires pour atteindre les objectifs du CCDE.

Cadre de planification

Même si le présent RMR est structuré selon les secteurs d'activité et les résultats mentionnés dans le RPP de 2004-2005, le Ministère réorganise actuellement ses ressources et ses activités selon une nouvelle architecture d'activité de programme (AAP). Cette dernière, qui se reflétera dans le RPP de 2006-2007 d'Environnement Canada, permet au Ministère de mieux comprendre de quelle façon ses activités interagissent entre elles et leurs contributions à l'atteinte des objectifs stratégiques majeurs d'Environnement Canada. L'architecture offre également un nouvel outil d'une importance considérable aux cadres de direction pour la réorientation des efforts ministériels en fonction des priorités principales lorsque cela s'avère nécessaire. Le Ministère cherchera également à établir des liens entre l'AAP et d'autres activités axées sur l'environnement dans tout le gouvernement fédéral, afin de mieux gérer la totalité des efforts déployés par l'ensemble des ministères pour faire face aux enjeux environnementaux.

Budget de 2005

Grâce au budget de 2005, le Projet vert poursuit ses progrès dans le cadre de mesures existantes, totalisant un investissement de 5,2 milliards de dollars, sur cinq ans, pour soutenir la viabilité de l'environnement, soit :

Aborder le changement climatique en faisant la promotion de la réduction des émissions de GES et en encourageant le développement de technologies environnementales, notamment :

- 1 milliard de dollars, sur une période de cinq ans, alloué au Fonds pour le climat qui sera utilisé pour encourager les projets et les mesures économiques qui réduisent les émissions de GES;
- 250 millions de dollars serviront à créer un Fonds de partenariat pour les projets qui se réalisent plus facilement grâce à la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires;
- 225 millions de dollars, étalés sur une période de cinq ans, permettront de quadrupler le nombre de maisons rénovées dans le cadre du Programme de subventions pour la rénovation éconergétique des maisons;
- 200 millions de dollars, sur une période de cinq ans, contribueront à l'élaboration d'une stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie durable;
- 200 millions de dollars, répartis sur une période de cinq ans, afin de stimuler davantage l'utilisation de l'énergie éolienne grâce au programme d'Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉÉ) et 97 millions de dollars, sur une période de cinq ans, serviront à la création d'un nouveau programme d'Encouragement à la production d'énergie renouvelable en vue d'inciter à l'utilisation d'autres technologies d'énergies renouvelables telles que les petites centrales hydroélectriques, la biomasse et les gaz d'enfouissement.

Renforcer les mesures fiscales existantes pour encourager les entreprises canadiennes à investir de façon plus efficace dans la production d'énergies renouvelables, notamment :

- Accroître le taux de déduction pour amortissement (DPA) de 30 à 50 pour cent pour les formes d'énergies écologiques et élargir les mesures d'encouragement pour y inclure les systèmes de production énergétique et de gaz biologiques de quartier.

Investir dans l'infrastructure publique afin de promouvoir une utilisation plus efficace de l'énergie, ainsi que la remise en état des friches industrielles, notamment :

- 300 millions de dollars seront alloués pour les Fonds municipaux verts, dont 150 millions de dollars seront utilisés pour venir en aide aux communautés et permettre le nettoyage et le développement des friches industrielles;
- l'équivalent de 5 milliards de dollars, sur une période de cinq ans, provenant des recettes rapportées par les taxes fédérales sur l'essence pour des projets d'infrastructures municipales tels que le transport en commun, les ressources en eau et les systèmes communautaires de production énergétique;
- le renouvellement des programmes d'infrastructures, tels que le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, qui investissent plus de la moitié de leur financement dans les infrastructures durables.

Protéger l'environnement naturel du Canada, y compris les Grands Lacs, les océans et les parcs nationaux, notamment :

- 269 millions de dollars, sur une période de cinq ans, pour rétablir l'intégrité écologique et améliorer l'infrastructure publique dans les parcs nationaux du Canada;
- 125 millions de dollars, sur une période de cinq ans, serviront à améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes des Grands Lacs et à minimiser les risques posés par les espèces exotiques envahissantes telles que la lamproie;
- 28 millions de dollars, sur une période de deux ans, contribueront à l'élaboration d'un plan d'action pour la compétitivité et la durabilité des océans et 15 millions de dollars annuellement dans le but de décourager la surpêche étrangère dans le nord-ouest de l'Atlantique;
- 90 millions de dollars additionnels, répartis sur une période de cinq ans, permettront de diriger les évaluations du risque sur la santé et les recherches et dont l'objectif est de réduire l'exposition des Canadiens à des substances toxiques.

PROGRÈS ET FAITS SAILLANTS RELATIFS AU RENDEMENT

Les travaux d'Environnement Canada se sont traduits par des réalisations importantes au cours de l'exercice 2004-2005. L'orientation environnementale du budget fédéral de 2005, de même que la publication *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto* sont des étapes importantes pour l'intégration des considérations environnementales dans le processus décisionnel du gouvernement.

Le RPP de 2004-2005 d'Environnement Canada identifie cinq priorités ministérielles principales, soit :

- Réduire les incidences de la pollution sur la santé et l'environnement;
- Aller de l'avant dans le domaine du changement climatique;

- Conserver l'environnement naturel du Canada;
- Réduire les risques causés par les phénomènes météorologiques, les changements environnementaux et d'autres dangers;
- Mettre en œuvre des politiques, une gestion et une administration ministérielles efficaces.

La section suivante présente un résumé du rendement ministériel dans ces domaines. Pour en savoir davantage sur les résultats réalisés par Environnement Canada au cours de 2004-2005, veuillez consulter la section 2.

PRIORITÉ 1 – RÉDUIRE LES RÉPERCUSSIONS DE LA POLLUTION SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Air pur

Environnement Canada ne cesse de concentrer ses efforts sur la mise en œuvre du Programme fédéral de l'air pur qui est d'une durée de dix ans. En plus de l'affectation de 120 millions de dollars en 2001, Environnement Canada s'est vu octroyé 40 millions de dollars, sur une période de deux ans, dans le budget de 2003, ainsi que 15 millions de dollars dans le budget de 2004. Les ressources obtenues en 2004 sont destinées à la réalisation de l'engagement, cité dans le discours du Trône, qui consiste à mobiliser les États-Unis en ce qui concerne les enjeux transfrontaliers. Au cours de la période visée par le présent rapport :

- Les progrès en ce qui a trait à l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-É.-U. sur la qualité de l'air ont été examinés et les deux pays semblent être en mesure de respecter leurs engagements;
- Le Canada a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de son cadre réglementaire visant des véhicules, des moteurs et des carburants plus propres;
- Les prévisions sur la qualité de l'air sont désormais accessibles dans toutes les provinces, respectant ainsi l'engagement de 2001 du gouvernement qui consistait à mettre en place un programme national de prévisions de la qualité de l'air et du smog avant la fin de 2004;
- L'Inventaire national de rejet des polluants (INRP) inclut dorénavant des renseignements sur les caractéristiques des polluants atmosphériques, un plus grand nombre de rapports sur le mercure et des renseignements sur les industries pétrolières et gazières en amont, menant par le fait même à un accroissement considérable des renseignements disponibles sur les émissions de polluants atmosphériques. Le nombre d'installations qui produisent des rapports pour l'INRP est passé de 2 100 en 1999 à plus de 8 000 en 2004.

Substances toxiques et autres polluants

Dans le budget de 2003, Environnement Canada a reçu 75 millions de dollars, sur une période de deux ans, permettant de préserver la capacité du Ministère à évaluer et à gérer les substances toxiques, en collaboration avec Santé Canada. Cet investissement permet à Environnement Canada de respecter ses obligations en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 (LCPE de 1999)*. Dans le budget de 2004, le gouvernement a investi 4 milliards de dollars sur une période de 10 ans, dans le but d'accélérer le processus de remise en état des sites contaminés. Au cours de la période visée par le présent rapport :

- Environnement Canada a pris des décisions concernant le classement préliminaire d'environ 21 000 des 23 000 substances prévues pour juillet 2005. Le Ministère et Santé Canada ont également évalué les déclarations concernant 768 nouvelles substances;
- Le Ministère a coordonné la gestion du Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux (PASCF), en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, en examinant les propositions et en approuvant le financement de mesures rapides visant 55 sites fédéraux hautement prioritaires et pour l'évaluation de 242 autres sites. Grâce à la mise à contribution des ressources allouées sur une période de dix ans dans le budget de 2004, tous les sites fédéraux seront évalués, des mesures correctives ou de gestion des risques seront prises et les passifs financiers connexes seront efficacement.
- De nouvelles initiatives réglementaires ont été mises de l'avant, y compris le projet de loi C-15, *Loi modifiant la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, qui a reçu la sanction royale le 18 mai 2005 et le *Règlement sur l'exportation et l'importation des matériaux dangereux* qui est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2005.
- On a procédé à une évaluation de la *LCPE de 1999* et les conclusions de cette évaluation révèlent notamment que :
 - Environnement Canada s'acquitte de ses obligations en vertu de la *LCPE de 1999*.
 - Les réalisations d'Environnement Canada sont appréciables dans la plupart des secteurs des programmes.
 - Le plein potentiel de la *LCPE de 1999* n'a pas encore été atteint.
- En 2004, la quantité de rapports ministériels sur la durabilité produits par les compagnies canadiennes et internationales a augmenté de 75 pour cent depuis 2001, dépassant ainsi l'objectif d'une augmentation de 50 pour cent fixé par le Ministère.
- Amélioration de l'accès public aux renseignements ayant trait aux substances toxiques, par l'entremise du registre environnemental de la *LCPE*. Le nombre d'utilisateurs mensuels du registre est passé de 30 000 en mars 2004 à 90 000 en avril 2005. Plus de 250 documents publics concernant la *LCPE* ont été ajoutés à la base de données au cours de la même période.

Pour en savoir davantage sur les résultats obtenus par Environnement Canada relativement à la réduction des répercussions de la pollution sur la santé humaine et celle de l'environnement au cours de l'exercice 2004-2005, veuillez consulter la section 2.1.

PRIORITÉ 2 – ALLER DE L'AVANT DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aborder la question du changement climatique est un élément important pour la compétitivité du Canada et pour la santé et la sécurité des Canadiens. La réalisation d'objectifs à court et à long terme de réduction durable des émissions en vue d'aborder avec succès le changement climatique et d'entreprendre les efforts en ce sens, accélérera le virage vers la viabilité. Au cours de la période visée par le présent rapport :

- Le discours du Trône d'octobre 2004 a réitéré les engagements du Canada envers le Protocole de Kyoto de manière à produire des résultats durables et à long terme tout en conservant une économie forte et croissante;

- On a annoncé dans le budget fédéral de 2005 a annoncé l'investissement d'environ 2 milliards de dollars dans des mesures visant à aborder le problème du changement climatique, y compris 1 milliard de dollars sur une période de cinq ans pour le Fonds pour le climat et 250 millions de dollars pour la création d'un Fonds de partenariat pour les initiatives fédérales-provinciales-territoriales;
- Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en février 2005. Le Premier ministre a annoncé que le Canada sera l'hôte de la 11^e Conférence des Parties (CdP-11) à la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique qui se tiendra du 28 novembre au 9 décembre 2005;
- La première phase du Projet vert a été lancée le 13 avril 2005 avec la publication *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*. Le Plan présente des mesures permettant au Canada de respecter ses engagements envers le Protocole de Kyoto, tout en intégrant les considérations par rapport au changement climatique dans la prise de décisions quotidiennes des Canadiens et en améliorant la compétitivité du Canada au sein d'une économie fondée sur le développement durable;
- Environnement Canada et Ressources naturelles Canada ont procédé conjointement en 2004 au lancement du Défi d'une tonne pour encourager les Canadiens à réduire leurs émissions de GES d'une tonne ou d'environ 20 pour cent en adoptant des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans leurs maisons, en réduisant la quantité de déchets qui sont envoyés dans les sites d'enfouissement, en utilisant les ressources en eau plus efficacement, en limitant l'utilisation de leur automobile et en encourageant à d'autres moyens de transport.

Pour en savoir davantage sur les résultats réalisés par Environnement Canada en ce qui concerne aller de l'avant dans le domaine du changement climatique au cours de 2004-2005, veuillez consulter la section 2.1.

PRIORITÉ 3 – CONSERVER L'ENVIRONNEMENT NATUREL DU CANADA

Environnement Canada continue de définir et de promouvoir un programme sur le patrimoine naturel en encourageant la conservation, la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles. Au cours de la période visée par le présent rapport :

- Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Faune, des Pêches, de l'Exploitation forestière et de l'Aquaculture se sont entendus en vue de collaborer à l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre axé sur les résultats pour la Stratégie canadienne de la biodiversité;
- Les ministres ont approuvé une Stratégie canadienne pour les espèces exotiques envahissantes. Le budget de 2005 a alloué aux ministères et organismes fédéraux une somme de 85 millions de dollars, répartie sur une période de cinq ans, permettant ainsi d'entreprendre la mise en œuvre de la stratégie;
- Le gouvernement du Canada a annoncé son engagement à aller de l'avant en ce qui concerne un Plan d'action pour les océans dans le discours du Trône d'octobre 2004. Cet engagement a été renforcé grâce à l'affectation de 28 millions de dollars, sur une période de deux ans, dans le budget fédéral de 2005 pour la mise en œuvre de la première phase du Plan;

- La *Loi sur les espèces en péril (LEP)* est entrée entièrement en vigueur le 1^{er} juin 2004. Sur les 91 espèces soumises par la COSEPAC en janvier 2004, 73 ont été ajoutées à la liste des espèces en péril de la *LEP*. Le premier rapport annuel au Parlement sur l'administration de la *LEP* a été déposé et couvre la période couverte entre juin 2003 et décembre 2004;
- Le projet de loi C-15, *Loi modifiant la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* visant à accroître la capacité du gouvernement à aborder le problème de la pollution marine a reçu la sanction royale le 18 mai 2005;
- Dans le cadre du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril, on a investi 10 millions de dollars dans 165 projets reliés aux habitats terrestres et aquatiques;
- Lancement de RésEau, un portail Web pour le partage, la découverte, l'accès et l'utilisation de renseignements sur les ressources en eau provenant des organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, du secteur bénévole, de l'industrie, du milieu universitaire et d'autres partenaires;
- Le Programme national sur les indicateurs de la qualité de l'eau en est à sa première année d'opération;
- De nouvelles lignes directrices sur la qualité environnementale ont été approuvées par le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME);
- Production de connaissances et de techniques améliorées afin de remettre en état les sites contaminés, d'améliorer les approches municipales de gestion des eaux usées et d'élaborer des pratiques viables relativement aux eaux d'orage urbaines;
- Environnement Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a joué un rôle important dans la production du document intitulé *De la source au robinet : Guide d'application de l'approche à barrières multiples pour une eau potable saine*, publié en juin 2004 par le CCME.
(http://www.ccme.ca/assets/pdf/mba_guidance_doc_f.pdf)

Pour en savoir davantage sur les résultats réalisés par Environnement Canada sur la conservation de l'environnement naturel du Canada au cours de l'exercice 2004-2005, veuillez consulter la section 2.2.

PRIORITÉ 4 – RÉDUIRE LES RISQUES CAUSÉS PAR LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES, LES CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET D'AUTRES DANGERS

Environnement Canada travaille en partenariat avec d'autres organismes pour tenter d'améliorer la capacité des Canadiens à anticiper, atténuer, résister, s'adapter et à se remettre des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes en améliorant la rapidité, la précision, l'utilité et la satisfaction à l'aide des avertissements. Au cours de la période visée par le présent rapport :

- Cinq nouveaux centres de prévision des tempêtes ont été créés, ainsi qu'un bureau satellite à Winnipeg;
- Les opérations associées à l'aviation ont été regroupées dans les deux centres météorologiques du Canada pour le secteur de l'aviation, soit celui de l'Est et de l'Ouest (Montréal et Edmonton);

- Un outil de production a été mis en place dans tous les centres de prévision des tempêtes à la grandeur du pays. Cet outil permet aux prévisionnistes de se concentrer davantage sur la détermination, la prévision et à l'émission d'avertissements approfondis par rapport aux phénomènes météorologiques violents;
- Trois bureaux nationaux des services (BNS) ont été créés au cours de l'année 2004-2005, soit à Gander (Terre-Neuve, services maritimes), Rimouski (Québec, services médiatiques) et Kelowna (Colombie-Britannique, services de météo routière et pour les secteurs vulnérables à la température);
- La mise en œuvre du réseau de radars Doppler est terminée. Ce réseau constitué de 31 radars couvre 95 pour cent de la population du Canada. Cette technologie augmente la capacité des prévisionnistes à détecter les phénomènes météorologiques violents imminents, plus particulièrement en matière d'orages électriques, de tornades et de crue subite au cours de la saison estivale, et à en prévenir les Canadiens;
- Le Ministère a mis en oeuvre un système de mesure du rendement pour permettre le suivi des prévisions et des délais connexes aux avertissements;
- Accroissement de la fiabilité, de la rapidité d'accès et de la précision des renseignements affichés sur le site Web météorologique d'Environnement Canada, grâce à l'amélioration de l'infrastructure et de la maintenance du site. Les visites/sessions ont augmenté de 35 pour cent de 2003-2004 à 2004-2005, soit de 114 millions de visites/sessions à plus de 155 millions;
- Environnement Canada a contribué à la mise au point et à la mise en opération d'un système d'information routière en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, les provinces et le secteur privé;
- On a fourni sur le Web des analyses interactives des données historiques, des températures extrêmes et des précipitations pour les périodes et les régions au Canada identifiées par les utilisateurs. Environ 1,7 million de pages Web ont été visitées mensuellement au cours de 2004-2005, une augmentation de 210 pour cent comparativement à 2003-2004.

Pour en savoir davantage sur les résultats réalisés par Environnement Canada sur la réduction des risques causés par les phénomènes météorologiques, les changements environnementaux et d'autres dangers au cours de l'exercice 2004-2005, veuillez consulter la section 2.3.

PRIORITÉ 5 – POLITIQUES EFFICACES ET GESTION ET ADMINISTRATION MINISTÉRIELLES

Environnement Canada modifie également sa manière de fonctionner et de gérer pour permettre une meilleure coordination du programme environnemental à la grandeur du gouvernement et atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixé. Le Ministère a concentré ses efforts afin d'effectuer des changements par l'entremise d'un programme de gestion visant avant tout à « mettre en place les structures et les processus de gestion nécessaires pour atteindre les résultats et exercer un contrôle et une responsabilité. »

Environnement Canada établit une nouvelle architecture de planification qui offre une base plus solide en matière de responsabilisation, de mesure du rendement, de processus décisionnel et d'activités. Les bénéfices de cette approche de planification comprennent particulièrement : un accroissement de la transparence, une amélioration de l'harmonisation stratégique, une clarté des rôles et des responsabilités ainsi qu'un cadre pour la gestion des ressources.

Au cours de la période visée par le présent rapport :

- Un nouveau cadre stratégique pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement a été approuvé par le comité spécial du Cabinet sur la durabilité et l'environnement;
- Environnement Canada a lancé un processus de transformation, créé dans le but de permettre au Ministère de mieux remplir son mandat qui est d'assurer la plus grande qualité environnementale pour les Canadiens;
- Un nouveau système de gouvernance a été élaboré. Il offre les structures et les processus nécessaires à la collaboration en matière d'enjeux stratégiques horizontaux et à des prises de décisions éclairées;
- Une nouvelle architecture d'activité de programme a été définie pour présenter plus clairement de quelle manière les activités ministérielles interagissent entre elles et quelle est leur contribution aux objectifs stratégiques, ainsi que d'offrir un outil pour la réorientation des efforts ministériels vers les priorités importantes lorsque nécessaire.
- Des systèmes et des processus de gestion ont été mis en œuvre afin d'assurer la conformité avec les politiques, les règlements et les lois, et afin d'offrir des services complets et équitables, des renseignements opportuns et des avertissements rapides par rapport aux ressources, aux résultats et aux contrôles.
- Un nouveau cadre, intitulé *Une stratégie pour les gens*, a été créé et formera le fondement d'une approche intégrée et systématique pour accroître les efforts collectifs et les talents des employés.

Pour en savoir davantage sur les résultats réalisés par Environnement Canada sur la mise en œuvre de politiques efficaces, de fonctions administratives et de gestion au cours de l'exercice 2004-2005, veuillez consulter la section 2.4.

CONCLUSION

Ce rapport présente des renseignements qui correspondent et vont au-delà du rapport *Le rendement du Canada*, qui est déposé au Parlement par le président du Conseil du Trésor. De plus, pour aborder les indicateurs dans des domaines particuliers relatifs à la qualité de l'air, et qui le sont également dans le RPP de 2004-2005 d'Environnement Canada, *Le rendement du Canada* de 2005 a également rassemblé les thèmes concernant l'économie et l'environnement au sein d'un même chapitre, reflétant ainsi l'importance donnée aux liens qui unissent l'économie canadienne et l'environnement naturel. Cela consiste en un changement significatif qui renforce les répercussions des modifications sur le contexte opérationnel global mentionné précédemment.

TENDANCES ENVIRONNEMENTALES

La science et la surveillance environnementales, constituent une pierre angulaire en matière de détection et de suivi des changements écosystémiques et atmosphériques. Le rapport complémentaire *Indicateurs environnementaux : la série nationale d'indicateurs environnementaux du Canada 2003* présente une courte série de 13 enjeux appuyés par 50 indicateurs importants et qui visent à offrir une vue d'ensemble plus large des tendances environnementales au Canada dans les secteurs d'envergure pour les Canadiens. Un sommaire des tendances des indicateurs contenus dans ce rapport est publié dans le rapport annuel du président du Conseil du Trésor au parlement, soit *Le rendement du Canada*. Le tableau suivant se fonde sur les renseignements contenus dans le rapport et démontre que les tendances relatives à un certain nombre d'enjeux environnementaux connexes aux priorités d'Environnement Canada sont mixtes ou continues, et nécessitent des prises de mesure dans tous les secteurs de la société canadienne.

Le tableau des indicateurs ci-après présente un mélange des états environnementaux et des mesures concernant les pressions environnementales. En général, l'état de l'environnement est une mesure de l'état de l'air, de l'eau, de la terre et des formes de vie. Selon la plupart des évaluations, l'environnement canadien se porte très bien, comparé au reste du monde. Les pressions sur l'environnement correspondent à la mesure des effets des activités humaines qui peuvent nuire à l'environnement ou aux humains à travers leur environnement. Par exemple, les émissions et certains types d'utilisation du sol sont des pressions sur l'environnement. De ce point de vue, le Canada est rarement parmi les plus performants.

En résumé, on constate que l'état de notre environnement est bon mais que nous lui infligeons des contraintes considérables. Le fait est que le Canada, comparé aux autres nations, comprend une population restreinte vivant sur un territoire vaste et bien doté (en termes de ressources naturelles telles que l'eau douce). Cependant, au Canada, les pressions sur l'environnement, par habitant, sont parmi les plus importantes, en particulier en matière d'émissions de GES, de consommation énergétique et d'utilisation résidentielle des ressources en eau.

Tendances des indicateurs environnementaux au Canada*

Les indicateurs	Tendance	Points saillants
Qualité de l'air	–	Concentrations moyennes annuelles dans l'atmosphère urbain, à la grandeur du Canada, de dioxyde de soufre (SO ₂), d'oxydes d'azote (NO _x), de composés organiques volatiles (COV) et de matières particulaires fines (MP _{2,5}) ont toutes diminué depuis le milieu et la fin des années 1980. Les concentrations de matières particulaires (MP _{2,5}) ont augmenté depuis l'an 2000. L'ozone troposphérique, qui avait augmenté depuis le milieu des années 1990, est resté relativement stable entre 2001 et 2003.
Biodiversité	↓	En mai 2005, la situation de 147 espèces en péril a été réévaluée. Parmi celles-ci, la situation de 42 espèces s'est aggravée (28,6 pour cent) tandis que 25 espèces (17 pour cent) ont été reclassées dans une catégorie à moindre risque.
Changements climatiques	↓	Les émissions de GES ont augmenté de 3 pour cent entre 2002 et 2003 et de 24 pour cent depuis 1990. De plus, l'utilisation des énergies secondaires a augmenté de 4 pour cent entre 2002 et 2003, et de 22 pour cent depuis 1990.

Substances toxiques dans l'environnement	–	Lors de l'adoption de la <i>LCPE</i> en 1988, cette liste ne comportait que neuf substances. On en comptait 52 en 2002, et 70 lors de sa dernière mise à jour le 9 mars 2005. Nous disposons de données appariées fiables portant sur 15 substances toxiques et couvrant la période 1995-2000. Dans le cas des rejets sur place de ces 15 substances, on a noté une diminution pour 7, très peu de variations pour 3 et une augmentation pour 5 d'entre elles. Les émissions de mercure dans l'atmosphère ont diminué de 77 pour cent de 1990 à 2000. Les concentrations de polluants organiques persistants (POP) dans la faune varient considérablement d'un animal à l'autre et d'un endroit à l'autre au pays. Les niveaux de contaminants dans les œufs des Cormorans à aigrettes constituent des indicateurs de substances toxiques dans l'environnement. On a observé que la concentration de contaminants dans les oeufs des Cormorans à aigrettes a diminué depuis le début des années 1970, la plus grande partie des améliorations ayant été réalisée avant 1990.
La consommation d'eau	–	En 2001, la quantité moyenne d'eau consommée par personne pour usage résidentiel était de 335 litres par jour – une augmentation de 8 litres comparativement au niveau le plus bas en 1996. Ceci constitue une amélioration depuis le dernier recensement en 1999, mais demeure encore loin du niveau le plus bas atteint en 1996 (327 litres par jour).

Légende

↑ Tendance à la hausse

– Aucune tendance définie observée en ce moment (à cause du manque de données sur les tendances ou des nombreuses mesures démontrant des tendances opposées)

↓ Tendance à la baisse

* les indicateurs et les renseignements sur l'état de l'environnement ont été extraits de la base d'information sur l'état de l'environnement d'Environnement Canada. (<http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/default.cfm>)

SECTION II

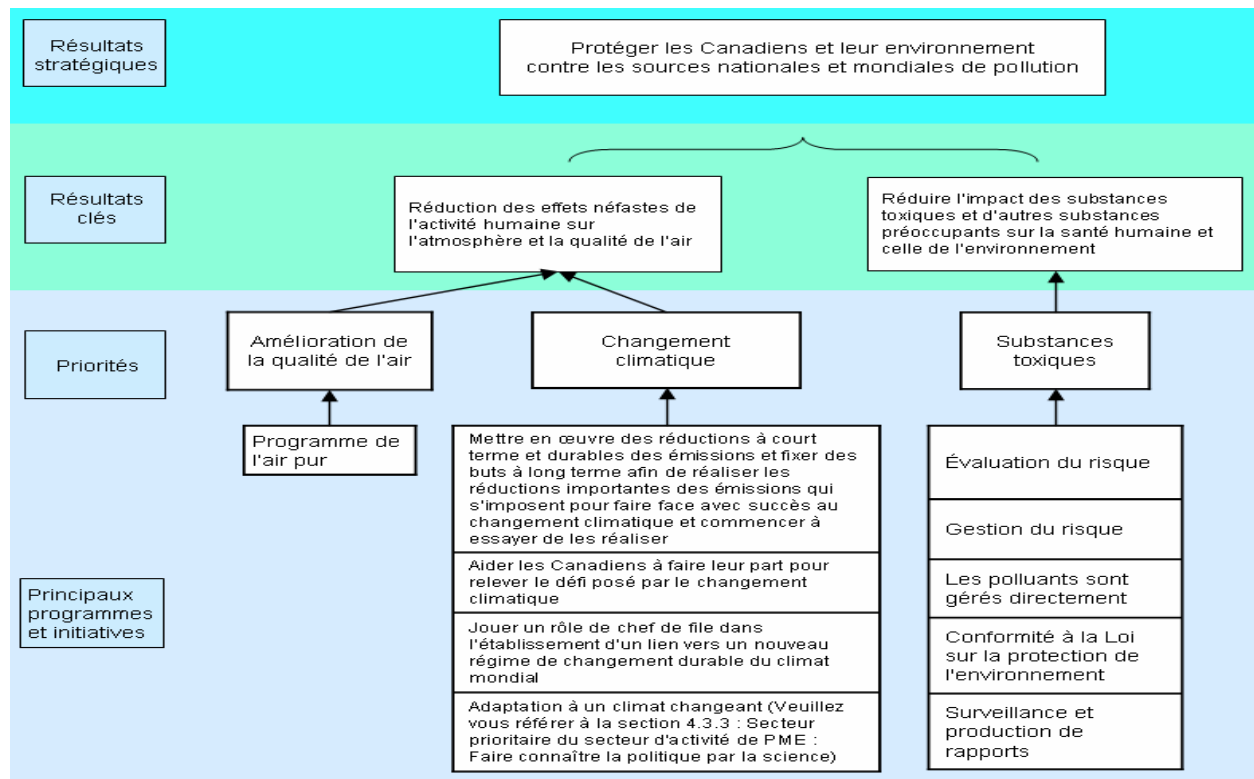
ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Section 2 : Analyse du rendement par résultat stratégique

2.1 Résultat stratégique : Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales

L'environnement est sous la menace constante d'un grand nombre de facteurs de stress, y compris l'activité industrielle, l'utilisation non viable des terres et l'accroissement de la population. Ces activités entraînent l'augmentation de la pollution de l'air et de l'eau, le changement climatique, ainsi que la disparition de l'habitat. Protéger les Canadiens et l'environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales demeure une priorité du gouvernement du Canada.

La qualité environnementale est essentielle à la qualité de vie et à la compétitivité économique à long terme. Elle est essentielle à la santé, au sentiment de mieux-être et à la qualité de vie de la collectivité. Il existe des liens solides entre la pollution de l'air et les problèmes de santé – plus particulièrement chez les personnes âgées, les enfants et chez les gens souffrant de maladies cardiaques et respiratoires. Plusieurs études ont démontré que, à des niveaux observés au Canada, la pollution de l'air peut entraîner un taux plus élevé d'absentéisme, un plus grand nombre de visites dans les urgences, une augmentation des admissions dans les hôpitaux et des décès prématurés.



L'objectif du secteur d'activité de l'environnement sain est de protéger les Canadiens contre les sources de pollution nationales et mondiales en jouant un rôle dans la remise en état du patrimoine naturel ayant souffert de contamination, ainsi que dans la prévention de la pollution. Les résultats clés à atteindre comprennent notamment :

- la réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air;
- la compréhension, la prévention ou la réduction des menaces posées par les substances toxiques et autres substances préoccupantes sur la santé humaine et environnementale.

Environnement Canada adopte une approche stratégique intégrée en matière de réduction des émissions en mettant en évidence les liens existants entre l'air pur et le changement climatique et en adoptant une approche multi-polluants. Plus particulièrement, le Ministère a entrepris les activités suivantes, en travaillant en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, notamment pour :

- déterminer les menaces exercées par les polluants, leur provenance et les moyens de les contrôler par l'application de principes scientifiques solides;
- élaborer des normes, des lignes directrices et des codes de pratique pour assurer le niveau approprié de protection de la qualité environnementale;
- déterminer et mettre en œuvre les meilleures stratégies pour prévenir ou réduire la pollution;
- administrer et appliquer les lois relatives à la prévention et au contrôle de la pollution au sein des domaines de compétences fédéraux;
- surveiller les taux de contaminants présents dans l'air, l'eau et les sols;
- représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration des ententes et accords internationaux visant la réduction de la pollution;
- formuler des conseils et fournir des outils afin de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et l'utilisation de technologies écologiques.

Depuis dix ans, on observe des améliorations considérables dans l'environnement du Canada : les concentrations de composés toxiques au sein de certaines espèces sauvages ont diminué et l'on remarque une réduction de la concentration des composés acides dans un grand nombre de lacs. Même si elle préoccupe toujours, la qualité de l'air s'est améliorée dans certaines régions urbaines et les terres agricoles sont maintenant mieux protégées contre l'érosion.

Grâce à la population canadienne, la qualité de l'environnement s'est améliorée depuis les années 70, mais il reste encore d'importants défis à relever. Des polluants provenant de nombreuses sources, et se présentant sous diverses formes, affectent toujours la population canadienne au quotidien. Les effets des pressions qui s'exercent sur l'environnement se font ressentir par la pollution dans l'air que les Canadiens respirent et les substances toxiques présentes dans les aliments et l'eau qu'ils consomment.

Le tableau suivant établit les liens existants entre les résultats à long terme du Ministère et ses activités, ainsi que les résultats intermédiaires et à court terme. La présentation de l'information sur le rendement se fait selon les trois préoccupations prioritaires, soit : le changement climatique, la qualité de l'air et les substances toxiques.

Secteur d'activité de l'environnement sain							
Résultat stratégique							
Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources nationales et mondiales de pollution							
Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales		Dépenses réelles	Équivalents temps plein		
273,1	416,5	389,1		357,8	1634		
Résultats clés							
Réduction des impacts de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.				Réduire l'impact des substances toxiques et d'autres substances préoccupantes sur la santé humaine et celle de l'environnement.			
Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
114,9	242,7	161,9	201,2	158,2	173,8	227,2	156,6
Domaines prioritaires							
Amélioration de la qualité de l'air		Changement climatique		Substances toxiques			
Résultats intermédiaires							
<p><i>Qualité de l'air</i></p> <p>Amélioration continue des cibles.</p> <p>Réduction de la circulation transfrontalière de la pollution atmosphérique.</p> <p>Réduction des émissions des véhicules, des moteurs et des carburants.</p> <p>Réduction des émissions industrielles et d'autres secteurs.</p> <p>Les Canadiens prennent des mesures pour réduire la pollution atmosphérique.</p> <p>Les Canadiens savent interpréter l'information sur la qualité de l'air et sont conscients des répercussions et des mesures qu'ils peuvent prendre.</p> <p>Poursuite du progrès national, binational et multilatéral dans le domaine des pluies acides, des PAD et de l'ozone stratosphérique.</p> <p><i>Changement climatique</i></p> <p>Coordination et leadership dans les enjeux liés au changement climatique.</p> <p>Les Canadiens participent activement au Défi d'une tonne et aux mesures de réduction des émissions.</p> <p>Les Canadiens tiennent compte de la conservation et de l'efficacité de l'énergie dans leurs décisions relatives à ce qu'ils consomment et utilisent, ainsi qu'à leur style de vie.</p> <p>Progrès continus dans la mise en œuvre internationale des dispositions clés du Protocole de Kyoto.</p> <p>En collaboration avec des partenaires clés, développer un nouveau cadre international durable du changement climatique international qui inclut tous les pays industrialisés et certains pays en développement.</p> <p>Conclure des accords bilatéraux avec certains pays en développement.</p> <p>Connaissance des répercussions du changement climatique sur les processus de planification et de développement économique.</p> <p>Scénarios et options pour guider la prise de décisions sur l'adaptation dans les domaines vulnérables à un climat changeant.</p> <p>Stratégies d'adaptation au climat changeant, particulièrement dans le Nord et dans les municipalités, ainsi que stratégies de gestion de l'eau.</p>				<p><i>Substances toxiques</i></p> <p>Compréhension des risques posés par les substances toxiques et identification des substances qu'il faut mieux gérer.</p> <p>Mesures de gestion des risques pour contrer les sources les plus préoccupantes des substances ajoutées à l'Annexe 1.</p> <p>Élimination quasi totale des substances persistantes, bioaccumulatives, toxiques et anthropiques.</p> <p>Respect des obligations nationales et internationales en ce qui a trait aux mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses et aux biphenyles polychlorés (BPC).</p> <p>Prévention des répercussions indésirables des activités terrestres rattachées aux ressources naturelles sur les environnements côtiers et marins.</p> <p>Prévention de la contamination des sols et des eaux souterraines causée par les produits pétroliers et les installations de stockage des produits pétroliers.</p> <p>Amélioration de la gestion directe des polluants qui constituent un risque pour l'environnement et la santé humaine.</p> <p>Amélioration du respect des lois sur la protection de l'environnement.</p> <p>Collecte d'information par l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), le Registre de la LCPE, l'étude de suivi des effets de l'industrie sur l'environnement et autrement, et disponibilité des données pour les Canadiens.</p>			
Initiatives ou programmes principaux							
<p><i>Qualité de l'air</i></p> <p>Programme de l'air pur</p> <p>Pluies acides, PAD et ozone stratosphérique.</p> <p><i>Changement climatique</i></p> <p>Mettre en œuvre des réductions à court terme des émissions de GES et fixer des buts à long terme; élaborer un plan sur les changements climatiques pour le Canada.</p> <p>Aider les Canadiens à faire leur part pour relever le défi posé par le changement climatique; mettre en œuvre le Défi d'une tonne.</p> <p>Jouer un rôle de chef de file dans l'établissement d'un lien vers un nouveau régime de changement durable du climat mondial.</p> <p>Aider les Canadiens à s'adapter au changement climatique.</p>				<p>Appliquer la LCPE.</p> <p>Entreprendre des évaluations du risque.</p> <p>Mettre en œuvre des programmes de gestion du risque.</p> <p>Les polluants sont gérés directement.</p> <p>Mettre en œuvre des programmes de conformité afin d'assurer le respect des lois sur la protection de l'environnement.</p> <p>Surveillance et production de rapports relativement aux niveaux de substances toxiques présentes dans l'environnement.</p>			

* Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

2.1.1 Résultat stratégique : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air



Qualité de l'air

Quels sont les enjeux?

La qualité de l'air est un enjeu régional et local affecté par l'activité humaine, les conditions météorologiques et la topographie. Elle a un impact sur l'habitat faunique, le rendement agricole, les forêts et la santé des Canadiens. Une meilleure qualité de l'air améliorerait la santé chez les jeunes et les personnes âgées, réduirait l'incidence des maladies respiratoires, le nombre de crises d'asthme chez les enfants, le nombre d'admissions dans les hôpitaux, ainsi que celui des décès prématurés.

Beaucoup de polluants, soit seuls ou combinés avec d'autres, détériorent la qualité de l'air. Lorsqu'ils sont combinés, ces polluants forment le smog (une préoccupation majeure au Canada) qui est constitué principalement d'ozone troposphérique et de particules microscopiques en suspension dans l'air. L'ozone troposphérique et plus de la moitié de la concentration des matières particulaires sont produits par la réaction d'autres polluants atmosphériques appelés gaz précurseurs, qui comprennent les oxydes d'azote (NO_x), les composés organiques volatils (COV) et le dioxyde de soufre (SO₂). Ces gaz sont formés principalement par l'activité humaine, comme l'utilisation de

combustibles fossiles

pour les véhicules

motorisés, les

fonderies, les

habitations,

l'agriculture, les

centrales thermiques et

autres industries, sans

oublier l'évaporation

de solvants et les

sous-produits des

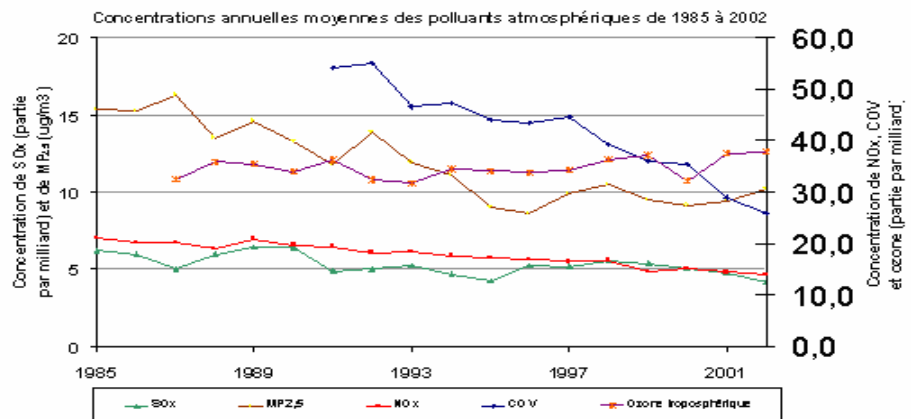
procédés industriels.

Les composés

organiques volatils
peuvent toutefois

provenir également de sources naturelles, telles que la végétation. La pollution à l'échelle locale et le transport routier sur de longues distances font de la région située entre Windsor et Québec celle ayant la pire qualité de l'air au pays, mais beaucoup d'autres régions font face à des problèmes de smog.

Même si les émissions de certains polluants atmosphériques ont diminué dans beaucoup de régions du pays, autant rurales qu'urbaines, de nombreux Canadiens doivent encore, surtout en



été, vivre des périodes où la qualité de l'air est inacceptable. Depuis le milieu des années 80, les concentrations, dans l'air urbain, de SO₂, de NO_x, de composés organiques volatiles et de matières particulaires fines (MP_{2,5}) ont diminué, alors que depuis le milieu des années 90, aucun changement notable dans les concentrations de MP_{2,5} n'a été observé. Les tendances stables ou à la baisse font contraste avec celles des niveaux saisonniers moyens de l'ozone troposphérique, celui-ci ayant augmenté au cours de la même période. (Voir le tableau précédent)

Que faisons-nous à ce sujet?

Les efforts du Canada visant à améliorer la qualité de l'air ont été redoublés en l'an 2000 lorsque le gouvernement du Canada a lancé un programme complet de 10 ans, soit le Programme de l'air pur. Ce programme propose une gamme de mesures nationales et internationales se concentrant notamment sur :

- les standards pancanadiens sur les matières particulaires et l'ozone;
- les flux transfrontaliers de pollution atmosphérique;
- les émissions des véhicules, des moteurs et des carburants;
- les émissions des industries principales et des autres secteurs;
- la surveillance et la prévision de la qualité de l'air et la production de rapports sur celle-ci;
- la mobilisation du public.

Environnement Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires par l'entremise du CCME pour atteindre les cibles communément approuvées et fixées par les standards pancanadiens (SPC) en matière de qualité de l'air. Le Ministère soutient également la mise en œuvre de programmes d'amélioration continue, de prévention de la pollution et de protection des régions non polluées dans les secteurs où les concentrations ambiantes de substances particulières sont inférieures aux niveaux fixés par les SPC.

À l'échelle internationale, le Canada s'est engagé à réduire les sources transfrontalières de pollution atmosphérique grâce à des ententes internationales telles que l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP). L'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air de 1991 a été déterminant afin d'attribuer les rôles et les responsabilités relevant de chacun des deux pays par rapport aux enjeux en matière de pluies acides et d'ozone troposphérique. La réponse des deux pays en matière de pluies acides dans les années 80 et au début des années 90 a entraîné une réduction considérable du dioxyde de soufre (SO₂ – émissions responsables des pluies acides). L'Accord, de même que l'Annexe sur l'ozone établie par la suite (en 2000), ont continué à former le cadre de la coopération continue pour les enjeux relatifs à l'air. Environnement Canada se concentre maintenant à la mise en œuvre des engagements en ce qui concerne l'Annexe sur l'ozone d'autres projets sur la qualité de l'air transfrontalier. Le Canada a également des ententes avec la Chine qui appuient les efforts dans le but de réduire le transport des polluants atmosphériques sur de longues distances.

Un des mandats premiers de la science sur la qualité de l'air est d'établir et d'offrir des connaissances, des avis et des données qui sont précis, complets et scientifiques concernant la qualité de l'air. Le programme scientifique sur la qualité de l'air offre un leadership national ainsi que la base scientifique nécessaires à l'élaboration de politiques relatives à la qualité de

l'air et des renseignements opportuns tels que des prévisions sur la qualité de l'air pour les Canadiens. La recherche sur la qualité de l'air vise à améliorer la compréhension de la chimie changeante de l'atmosphère en déployant des efforts pour combler les lacunes des connaissances scientifiques dans ce domaine. La science implique une recherche et un développement axés sur les constituants atmosphériques et leurs caractéristiques.

Environnement Canada a mis sur pied un réseau important de surveillance de la qualité de l'air en collaboration avec les provinces et les territoires. Les éléments clés de l'infrastructure de surveillance se retrouve dans le Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA) comprenant environ 300 sites et au Réseau de surveillance de l'air et des précipitations (RSAP) qui comprend 24 sites. En 2000, le Ministère a attribué 29 millions de dollars sur une période de quatre ans pour mettre à jour les réseaux du RNSPA et du RSAP en y ajoutant 20 autres sites et en modernisant l'équipement de surveillance. L'objectif visé par le Ministère consiste à s'assurer que le Canada détienne la capacité de surveillance nécessaire pour répondre aux exigences relatives aux standards pancanadiens, respecter les accords concernant l'Annexe sur l'ozone, appuyer le Programme national de prévision de la qualité de l'air (PNPQA) et rassembler des données qui orienteront les prochaines mesures visant à réduire les émissions. Finalement, des efforts considérables et continus sont déployés dans le but d'améliorer l'accès aux données du RNSPA pour les Canadiens.

Le Ministère a élaboré l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) offrant ainsi aux Canadiens un accès aux renseignements sur les émissions des principaux polluants atmosphériques provenant d'installations choisies à la grandeur du Canada.

Faisons-nous des progrès?

Le Programme de l'air pur s'est amélioré en matière de qualité de l'air grâce au Programme sur les véhicules, les moteurs et les carburants. D'autres améliorations sont prévues par le biais de la mise en oeuvre, entre autres, des SPC en matière de polluants atmosphériques importants, en collaboration avec les provinces et les territoires.

Le Canada a atteint des résultats considérables dans certains domaines, en ce qui concerne les enjeux relatifs à la qualité de l'air, tels que la gestion des enjeux par rapport à l'air transfrontalier et la gestion des enjeux ayant trait à l'air et qui sont connexes aux cadres réglementaires en matière de transports. Le Ministère continue d'apporter son appui aux provinces et aux territoires pour leur permettre de respecter les obligations nationales et internationales, y compris les SPC sur les matières particulaires (MP), l'ozone et le mercure, puisqu'ils sont responsables, en bout de ligne, du rendement au sein de plusieurs secteurs. Les progrès réalisés en ce qui concerne l'Annexe sur l'ozone de l'Accord sur la qualité de l'air entre le Canada et les États-Unis ont été réexaminés en 2004 et les deux pays sont en voie de respecter leurs engagements.

Le programme fédéral d'une durée de 10 ans concernant les véhicules, les moteurs et les combustibles plus propres (2001) expose un ensemble de mesures liées à la réduction des émissions des véhicules (routiers et hors route), des moteurs et des carburants. Ce programme permettra d'harmoniser de façon significative les besoins du Canada avec les normes rigoureuses de l'Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement. Environnement Canada a réalisé des progrès considérables en ce qui a trait à l'application de son programme

réglementaire. À l'aide d'un cadre réglementaire déjà en place, le rôle du Ministère pourra inclure des activités reliées à la promotion de la conformité, la surveillance et la production de rapports.

Les réalisations dans le domaine de la surveillance peuvent être mesurées en partie par la participation active des signataires du protocole d'entente (PE) concernant le RNSPA (le PE a été signé par toutes les provinces et tous les territoires au cours de l'exercice 2004-2005). Les contributions fédérales, provinciales et territoriales ont été annoncées au cours de la réunion annuelle des gestionnaires du RNSPA à Toronto durant laquelle l'ébauche d'un plan collectif a été élaborée. Les gestionnaires du RNSPA travailleront ensemble afin d'aborder les enjeux techniques et administratifs qui ressortent de l'examen annuel détaillé du réseau du RNSPA.

L'INRP permet de produire des rapports sur les émissions de plus de 300 polluants atmosphériques provenant d'installations industrielles et commerciales et de les mettre à la disposition des Canadiens. Des modifications ont été récemment apportées à l'INRP, dont l'ajout des substances suivantes : SO₂, NO_x, COV, MP et CO. Ces améliorations, ainsi que l'élimination de l'exemption accordée aux installations pétrolières et gazières en amont et la réduction des seuils relatifs aux déclarations de mercure, de plomb et de plusieurs autres substances toxiques ont augmenté considérablement le volume des renseignements disponibles sur les émissions de polluants atmosphériques. Ces changements devraient porter le nombre d'installations qui produisent des rapports à l'INRP de quelque 2 100 en 1999 à environ 8 000 en 2004. Environnement Canada a également dressé un inventaire exhaustif de toutes les sources, actuelles et futures, d'émissions de polluants atmosphériques (industrie, transport, chauffage, etc.) et l'a rendu public.

Le Ministère continue d'appuyer les mesures internationales en matière de contrôle des émissions de polluants atmosphériques dangereux (PAD). La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) est entrée en vigueur le 17 mai 2004. Le Canada a été le premier pays à signer cet accord. Le Ministère a également dirigé la participation du Canada au Programme mondial sur le mercure des Programmes des Nations Unies pour l'environnement et aux discussions visant l'évaluation de l'efficacité et de l'adéquation des Protocoles sur les POP et les métaux lourds de la CEE. Le Ministère a également contribué à l'élaboration de méthodes d'évaluation des POP potentiels dans le but d'établir des mesures de contrôle éventuel de ces derniers.

Les points saillants de 2004-2005 par rapport au Programme de l'air pur sont décrits dans les tableaux suivants.

Initiative/Programme principal : Programme de l'air pur – standards pancanadiens sur les matières particulaires (MP) et l'ozone.
Résultats attendus : Travailler en partenariat avec les ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement pour atteindre et améliorer les objectifs des standards pancanadiens sur les matières particulaires (MP) et l'ozone.
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<i>Continuer à diriger les discussions du CCME sur les SPC</i> - Réexamen complété des sciences de la santé et de l'environnement en ce qui concerne les standards pancanadiens sur l'ozone et les MP _{2.5} . La conclusion en est que les renseignements ne sont pas suffisants pour garantir une fraction assez grande des normes relatives aux MP _{2.5-10} en ce moment, mais on recommande

d'effectuer un autre examen en 2010.

- Achèvement du Guide pour la détermination de l'atteinte des normes pancanadiennes (GDANP).
- Achèvement du document d'orientation national sur l'amélioration continue (AC) et la protection des régions non polluées (PRNP).
- Élaboration du protocole d'observation.
- Achèvement du troisième sommaire annuel national sur l'ozone et les MP (2003).
- Diriger l'élaboration d'un code de pratique pour le secteur de la construction et de la démolition, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de sensibilisation pour ce secteur.

Continuer d'améliorer l'assise scientifique sur la qualité de l'air

Faits saillants scientifiques dans les laboratoires, sur le terrain et au sein des recherches de modélisation et des évaluations scientifiques

Laboratoires :

- Le laboratoire d'analyse des substances organiques (dans l'édifice du Laboratoire Andrew Thompson, un laboratoire de recherche important) a apporté des analyses scientifiques majeures dans un effort visant à déterminer l'apport de polluants dans les régions des Grands Lacs. Les données analytiques ont été utilisées dans le rapport de 2004 sur l'apport de polluants atmosphériques pour permettre une meilleure compréhension des tendances associées aux polluants pénétrant dans les Grands Lacs.

Terrain :

- Une campagne d'envergure sur le terrain a été lancée à titre de partie intégrante de l'ICARTT (*International Consortium for Atmospheric Research on Transport and Transformation*) dans le but de comprendre le transport et la transformation de la pollution de l'air et de ses répercussions sur les propriétés des nuages. L'étude s'étendait dans l'Atlantique du Nord à partir des É.-U. jusqu'en Europe de l'Ouest.
- En plus des produits chimiques particuliers, des mesures des produits chimiques en aérosol et de l'étendue de leur distribution, des gaz à l'état de trace, de la dynamique et de la microphysique des nuages ont été complétées. Pour la première fois, il a été possible de mesurer la chimie des gouttelettes de nuages en temps réel en utilisant des instruments mixtes.

Modélisation :

- Des améliorations additionnelles ont été apportées à l'AURAMS, un nouveau système unifié de modélisation de la qualité de l'air à l'échelle régionale. La nouvelle version de l'AURAMS fonctionne cinq fois plus rapidement, comprend plusieurs nouveaux processus de représentation et a été utilisée au cours de l'été 2004 afin de produire des prévisions en temps réel de la qualité de l'air pour une étude sur le terrain couverte par le Service météorologique du Canada (SMC).

Évaluations :

- Une évaluation Canada-États-Unis portant sur le transport frontalier des particules a été effectuée. Le rapport a été entrepris par le Sous-comité Canada-États-Unis de collaboration scientifique, et a été publié en décembre 2004, en soutien de l'accord sur la qualité de l'air qui résume l'état actuel des connaissances concernant le transport transfrontalier des particules et de leurs précurseurs entre le Canada et les États-Unis dans une évaluation scientifique.
- Scénarios de modélisation sur la qualité de l'air, des observations et des analyses de données ont offert les assises scientifiques à la production du rapport mixte d'évaluation scientifique sur les MP Canada-É.-U. qui a été publié en décembre 2004. Les renseignements scientifiques du rapport comprennent le classement des concentrations de MP et leur dépôt dans la région frontalière. Les constatations ont révélé qu'il existe une relation importante entre les émissions de MP, les précurseurs de MP et l'accroissement des niveaux de MP au Canada et aux É.-U. Les renseignements présentés dans le rapport serviront à appuyer l'élaboration de prochaines stratégies mixtes dans le cadre d'un annexe sur les MP de l'Accord Canada-É.-U. sur la qualité de l'air.

Pluies acides :

- L'appui scientifique à l'Évaluation scientifique de 2004 des dépôts acides au Canada représente une contribution importante. Les éléments scientifiques se sont concentrés sur trois enjeux principaux, soit : (1) établir les niveaux des dépôts humides, secs et totaux dans l'Est du Canada; (2) déterminer si des changements sont survenus dans les dépôts humides au cours des années 90 en tant que résultat des réductions des émissions Nord-américaines de SO₂; (3) estimer le pourcentage de contribution de divers secteurs d'émissions Nord-

américains de SO₂ et de NO_x relativement aux dépôts humides et secs dans les sites récepteurs dans l'Est du Canada. De plus, plusieurs simulations de modèles de pluies acides ont été utilisées pour déterminer si des mesures de contrôle additionnelles pourraient résoudre le problème des pluies acides dans l'Est du Canada.

Initiative/Programme principal : Programme de l'air pur – Réduction des flux frontaliers de polluants atmosphériques

Résultats attendus : Réduction des flux frontaliers de polluants atmosphériques

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Mettre en œuvre les engagements pris dans l'Annexe sur l'ozone; publication du rapport d'étape 2004 sur l'Accord Canada-États-Unis décrivant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord

- En juin 2004, le Canada et les États-Unis ont réexaminé les progrès concernant la mise en œuvre des engagements relatifs à l'Annexe sur l'ozone et, avec les intervenants, ont discuté de la réduction attendue des émissions et ils ont déterminé les niveaux de qualité de l'air de l'ozone qui serviront de point de référence pour les prochaines évaluations des progrès vers l'atteinte des standards sur la qualité de l'air de l'ozone au sein des deux pays.
- En novembre 2004, on a publié les rapports d'étapes conjoints sur l'Accord Canada-É.-U. sur la qualité de l'air. Le rapport d'étape de 2004 constitue le septième rapport d'étape biennal produit dans le cadre de l'Accord et le premier rapport à décrire les progrès sur la mise en œuvre des mesures de réductions des émissions envers lesquelles se sont engagés le Canada et les États-Unis dans l'Annexe sur l'ozone.

Collaborer avec les États-Unis pour formuler des recommandations à l'intention des gouvernements dans le but de déterminer si d'autres négociations sont recommandées

- Le 17 août 2004, le Ministre Dion et l'administrateur Leavitt de l'Agence américaine de protection de l'environnement (AAPE), ont adopté une recommandation en vue d'étudier la possibilité d'une négociation pour l'ajout d'une annexe à l'Accord sur la qualité de l'air de 1991 permettant d'aborder les problèmes des MP et les enjeux préoccupants connexes à la pollution atmosphérique, tels que les pluies acides, les brumasses régionales et la visibilité dans les régions frontalières du Canada et des É.-U. Les deux pays entreprendront des discussions pour déterminer si ils sont prêts à négocier l'ajout d'une annexe à l'Accord lors de la réunion annuelle du Comité bilatéral sur la qualité de l'air à la fin de 2005.

Initiative/Programme principal : Programme de l'air pur – Réduction des émissions provenant des véhicules, des moteurs et des carburants

Résultats attendus : Réduction des émissions provenant des véhicules, des moteurs et des carburants.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Initiative sur les véhicules en service

Programme de réaménagement du transport en commun par autobus

- L'administration centrale d'Environnement Canada offre une contribution de 520 k\$ pour installer des convertisseurs d'oxydation au diesel (COD), un instrument de réaménagement, sur 239 autobus urbains dans 15 villes du Canada. Ce projet pilote a été réalisé en collaboration avec l'Association canadienne de transport urbain. Les COD sont des instruments que l'on installe sur les véhicules lourds en utilisation afin de réduire leurs émissions contribuant au smog. Les COD peuvent réduire les émissions de MP de 20 pour cent, de CO de 40 pour cent et de HC de 50 pour cent. Les COD sont des technologies fiables, économiques et ils sont largement utilisés dans les programmes de réaménagement du Canada et des É.-U.
- La région de l'Ontario a financé un projet pilote visant à installer des COD sur 34 autobus des villes de Sarnia et de Windsor.

Programme de mise à la ferraille de véhicules

- En 2004-2005, Environnement Canada a financé huit programmes de mise à la ferraille de véhicules dans six provinces. La promotion des moyens de transport plus propres, tels que le transport en commun, l'utilisation des vélos ou l'achat de nouvelles voitures à faibles émissions, se fait par l'entremise de ces programmes. Cela s'effectue en offrant aux propriétaires désirant changer leurs véhicules, des mesures incitatives, soit une mesure volontaire entreprise par les individus. La sensibilisation du public est très importante en ce qui a trait aux

répercussions sur la santé et l'environnement.

- Le remplacement d'un vieux véhicule par un nouveau qui émet moins d'émissions a des effets bénéfiques sur la qualité de l'air, soit des réductions de HC, MP, CO, NO_x et CO₂.
- Environnement Canada a développé un outil d'analyse permettant de calculer les avantages résultants du retrait de ces véhicules grâce à ces programmes. Le programme national d'analyse concernant le retrait des vieux véhicules en est un qui évalue le total des réductions d'émissions atteint par l'arrêt rapide de l'utilisation des vieux véhicules et de leur remplacement par des nouveaux ou par d'autres moyens de transport. Il calcule les répercussions de chacun des remplacements et rassemble les résultats pour obtenir les bénéfices totaux en matière de réduction d'émissions pour toute la flotte de véhicules qui ont été retirés.

Roulons Vert (cliniques d'analyse d'émissions provenant des véhicules)

- Environnement Canada offre le programme Roulons Vert pour informer les conducteurs sur les effets dommageables des émissions produites par les véhicules sur la santé humaine et celle de l'environnement. Le programme vise également à encourager les conducteurs à changer leurs habitudes quant à leurs choix et leurs pratiques personnelles en matière de transport. Au cours de 2004-2005, 47 cliniques ont eu lieu à travers le pays et environ 7000 voitures ont été testées.

Réduction des émissions du secteur ferroviaire

- Des négociations sont en cours pour renouveler le PE de 1995 avec l'Association des chemins de fer du Canada et harmoniser les normes associées aux émissions des locomotives au Canada avec la U.S. EPA. Le PE initial, qui établit le taux plafond des émissions de NO_x provenant des locomotives à 115 kilotonnes, expire à la fin de 2005.
- Environnement Canada et la U.S. EPA travaillent ensemble à réduire les émissions provenant des grands bâtiments. L'objectif visé par cette collaboration est de rédiger une demande pour déclarer la côte Nord-américaine comme étant une zone au sein de laquelle les combustibles de soutes marines à faible teneur en soufre puissent être utilisés. Dans le cas où une analyse révélerait que la demande rencontre les caractéristiques nécessaires, elle serait alors soumise pour fin d'approbation à l'Organisation maritime internationale.

Vérification de conformité et enquêtes

- Avec l'entrée en vigueur d'un bon nombre de lois visant à limiter les émissions produites par les véhicules, les moteurs et les combustibles, le besoin d'administrer ces lois s'est accru. Les demandes individuelles de compagnies pour importer ou produire des véhicules ou des moteurs, de même que les demandes d'exemption à ces lois, requièrent des évaluations légales et techniques. Les lois qui s'appliquent aux petits moteurs et à l'équipement non routier ont fait augmenter le nombre de sociétés réglementées, occasionnant une augmentation des évaluations.
- Des tests d'émissions ont été effectués sur des véhicules, des moteurs et de l'équipement afin de confirmer que les produits routiers légers choisis satisfont aux exigences réglementaires de la LCPE de 1999. Au cours de 2004-2005, 66 véhicules légers ont été testés, ainsi que 8 moteurs utilitaires.

Mesures visant à promouvoir la mise en service rapide de carburants plus propres

- Environnement Canada et les Amis de la Terre ont élaboré conjointement un guide pour aider les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que d'autres organisations, à prendre le leadership en s'approvisionnant en carburant à faible teneur en soufre, le cas échéant. Le Guide d'approvisionnement en carburant à faible teneur en soufre a été publié lors du Sommet annuel de Toronto sur le smog et contient des directives, des études de cas et d'autres renseignements visant à promouvoir l'introduction rapide de carburants propres.

Initiative/Programme principal : Programme de l'air pur – Réduction des émissions des secteurs industriels et autres

Résultats attendus : Réduction des émissions de l'industrie et des autres secteurs

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Réduire les émissions des secteurs industriels et autres

- Des consultations sur les protocoles de Surveillance continue des émissions (SCE) pour le secteur de l'électricité ont eu lieu. Les commentaires sont en révision.
- Travaux continus à l'élaboration de normes de rendement non réglementaires menant à la réduction des

émissions de MP et d'ammoniaque provenant du secteur agricole.

- Environnement Canada élabore, par l'entremise d'un processus de consultation avec divers intervenants, un code de pratiques environnementales pour le secteur du fer et de l'acier incluant les normes et les pratiques recommandées par rapport aux émissions dans le but de protéger la santé humaine et celle de l'environnement. Des consultations ont été entreprises en 2004 et le code de pratiques sera complété en 2006-2007.
- Le 25 septembre 2004, Environnement Canada publiait une ébauche de code de pratiques environnementales pour le secteur de la fonte du métal qui comprend des recommandations et des objectifs associés à la réduction des émissions.
- Des analyses concernant les facteurs d'émission de COV pour 50 pour cent des espèces de bois canadiennes ont été complétées en 2005. Il est prévu d'en compléter encore 35 pour cent d'ici 2006. Le Ministère participe, en collaboration avec l'industrie des produits forestiers, à l'achèvement d'un inventaire sur les facteurs d'émissions de MP provenant des espèces de bois d'ici 2006.

Réduire les émissions des appareils de chauffage résidentiels au bois

- Environnement Canada a contribué à l'exercice de la revue de la *LCPE* (1999) en ce qui concerne l'inclusion d'un amendement permettant l'adoption d'un règlement fédéral sur la vente et la fabrication des appareils de chauffage résidentiel au bois. Toutefois, cet exercice n'est toujours pas complété. L'échéance pour le développement du projet de règlement sur la vente et la fabrication d'appareils de chauffage résidentiel au bois dépend toujours du calendrier de la Revue de la *LCPE* (1999).
- Un bilan des actions réalisées dans le cadre des normes pancanadiennes sur les particules fines et l'ozone a été déposé et accepté par le JAICC (CCME). Ces actions sont considérées comme étant complétées.
- Un rapport incluant les recommandations sur les éléments-clés d'un modèle de règlement sur la vente des appareils de chauffage résidentiel au bois fut complété et soumis au CCME en décembre 2004.
- Un modèle de règlement municipal et un document d'accompagnement ont également été élaborés à l'intention des municipalités et soumis au comité de coordination des mesures conjointes du CCME en décembre 2004.
- Les éléments d'une campagne de sensibilisation du public sur le chauffage résidentiel au bois furent identifiés et présentés en août 2004. Le rapport du groupe intergouvernemental concernant le programme de sensibilisation fut remis au comité de coordination des mesures conjointes du CCME en octobre 2004.
- À la suite du dépôt en avril 2004 de l'étude de faisabilité d'un programme de sensibilisation et de remplacement des appareils de chauffage résidentiel au bois, le groupe de travail intergouvernemental a fait ses recommandations au comité de coordination des mesures conjointes du CCME en septembre 2004. Le rapport au CCME sur le programme d'échange de poêles conventionnels pour des appareils de technologie plus avancée de chauffage résidentiel fut déposé en octobre 2004.

Produire et mettre en oeuvre un programme fédéral visant à réduire les émissions de COV provenant de produits de consommation et de produits commerciaux

- Le gouvernement du Canada a publié une déclaration d'intention dans la *Gazette du Canada*, Partie 1, à l'hiver 2004 qui décrivait une série de mesures fédérales visant à réduire les émissions de COV provenant de l'utilisation des produits de consommation et des produits commerciaux. Ces mesures seront mises en oeuvre entre 2004 et 2010 et comprendront un éventail de mesures afin de réaliser des réductions de COV provenant de ce secteur. Les réductions des émissions de COV provenant des produits de consommation et des produits commerciaux représentent un aspect important vers l'atteinte des NPC sur l'ozone et les MP au Canada et il en résultera une amélioration de la qualité de l'air.

Initiative/Programme principal : Programme de l'air pur – Surveillance et prévisions de la qualité de l'air

Résultats attendus :

Capacité des Canadiens à interpréter l'information sur la qualité de l'air et à être conscient des mesures qu'ils peuvent prendre.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Information nationale sur la qualité de l'air ambiant

- Le PE fédéral-provincial-territorial du RNSPA a été signé par toutes les provinces et tous les territoires. Au cours de la réunion annuelle des gestionnaires du RNSPA à Toronto, les contributions fédérales, provinciales et territoriales au RNSPA ont été présentées et l'ébauche d'un plan de travail collectif a été élaborée. Les

<p>gestionnaires du RNSPA travailleront en collaboration et aborderont les questions techniques et administratives qui sont ressorties de la revue annuelle détaillée du RNSPA.</p> <p>- Des données ont été rassemblées sur les sites choisis du RSAP pour un large éventail de polluants additionnels, y compris les substances toxiques de la LCPE, dont : sulfate particulaire, ammonium, nitrate, dioxyde de soufre gazeux et acide nitrique. Plus de 25 000 échantillons de tous les types ont été analysés au cours de 2004-2005 afin de soutenir les initiatives de recherche environnementales canadiennes.</p>
<p><i>Les Canadiens ont accès à de l'information sur les émissions de polluants atmosphériques</i></p> <p>- L'inventaire complet des émissions des principaux contaminants atmosphériques (NO_x, COV, MP₁₀, MP_{2,5}, MPT, SO_x, CO) pour l'an 2000 (y compris les tableaux sommaires nationaux, provinciaux et territoriaux) a été publié. Les données sont également disponibles pour les grands centres urbains, les communautés et par code postal. (http://www.ec.gc.ca/pdb/cac/cac_ESummaries_f.cfm)</p> <p>- Les données sur l'INRP de 2003 ont été publiées au printemps 2005 et sont disponibles sur le Web. Ces données comprennent des renseignements sur des émissions particulières de COV provenant, pour la première fois, du secteur des industries pétrolières et gazières en amont, y compris les contaminants atmosphériques (NO_x, COV, MP₁₀, MP_{2,5}, MPT, SO_x, CO). (http://www.ec.gc.ca/pdb/querysite/location_query_f.cfm)</p>
<p><i>Faire progresser la science et la modélisation reliées aux matières particulaires pour les inclure dans le programme national de prévision de la qualité de l'air</i> ^{SDD 1.1.3}</p> <p>- Le RSAP et le RNSPA continuent d'apporter leur soutien aux mesures sur la qualité de l'air en fournissant les renseignements de base nécessaires aux prévisions environnementales et aux prévisions sur la qualité de l'air d'Environnement Canada.</p> <p>- Le modèle sur la qualité de l'air du CHRONOS (Système canadien hémisphérique et régional de l'ozone et des NO_x) a été lancé une fois par jour au dessus de l'Amérique du Nord en tant qu'instrument expérimental et a été utilisé pour appuyer les services de prévisions sur la qualité de l'air pour les Canadiens. Les extrants du modèle au cours de l'exercice financier étaient l'ozone, les MP_{2,5} et les MP₁₀. Des améliorations ont été apportées au modèle du traitement des renseignements sur les émissions au cours de l'exercice financier et le modèle a été utilisé lors d'une étude internationale sur le terrain et au cours d'une comparaison de modèles.</p> <p>- En 2004, Environnement Canada a également mis en œuvre un modèle neuromimétique dans la production de prévisions sur la qualité de l'air en Colombie-Britannique en ce qui a trait aux MP₁₀ et à l'ozone.</p>
<p><i>Définir un risque sanitaire pancanadien fondé sur l'indice de qualité de l'air que l'on diffusera lors d'une émission nationale quotidienne sur la prévision de la qualité de l'air, en partenariat avec les milieux médicaux, les ONG et les provinces/territoires</i> ^{SDD 1.3.1}</p> <p>- Environnement Canada et Santé Canada continuent de diriger le processus d'élaboration multilatéral de l'Index sur la qualité de l'Air (IQA). La formulation de l'Index a été établie en vue de son examen par les domaines de compétences au cours de 2005. Des ateliers sur la santé et des sondages d'opinion ont mené à des recommandations et à l'acceptation de messages sur la protection de la santé humaine et celle de l'environnement à inclure à l'Index.</p>

<p>Initiative/Programme principal : Programme de l'air pur – Participation de la population</p>
<p>Résultats attendus : Participation des Canadiens à la réduction de la pollution atmosphérique.</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Les Canadiens prennent des mesures pour réduire la pollution atmosphérique</i></p> <p>- Appuyer les campagnes de sensibilisation et les activités régionales et communautaires en vue d'aider à rejoindre plus de gens, à s'orienter davantage sur les enjeux nationaux et à avoir un effet sur les actions posées par la population. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La journée de l'air pur • Des plans d'action sur le smog • Le sommet sur le smog • Le Défi transport • La campagne de sensibilisation sur le transport durable de l'Association canadienne du transport urbain <p>- Le portail communautaire de l'INRP a été lancé en avril 2004 comme faisant partie intégrante des efforts</p>

continus pour améliorer les produits d'information de l'INRP et des outils en ligne. Il vise à aider le public à comprendre, à accéder et à interpréter les renseignements inclus dans l'INRP et à utiliser ces informations pour prendre d'importantes décisions relativement à la santé, l'environnement, l'économie, le gouvernement et la qualité de vie.

- Des efforts considérables sont déployés dans le but d'améliorer l'accès aux données du RNSPA, notamment :
 - L'application de représentation cartographique des stations du RNSPA a été mise à jour afin d'inclure tous les polluants observés par le RNSPA, de même que les 20 nouvelles stations;
 - L'outil de téléchargement vers le serveur du RNSPA a été complété, permettant ainsi aux agences du RNSPA d'y ajouter facilement leurs données sur la qualité de l'air;
 - Les services Web du RNSPA ont été améliorés et peuvent désormais offrir des données et les regrouper ensemble au besoin;
 - Le site Web du sommaire des données du RNSPA a été créé pour permettre au public de sélectionner, voir et imprimer le rapport annuel du RNSPA dans un format Web convivial.
- L'accès aux documents au sujet de la *LCPE de 1999* a été amélioré par le renforcement du codage du site Web du registre environnemental de la *LCPE*. Plus de 250 documents publics sur la *LCPE* ont également été ajoutés à la base de données. Ces efforts ont contribué à l'accroissement significatif des visites sur le site Web du Registre : le nombre de visites mensuelles est passé de 30 000 en mars 2004 à 90 000 en avril 2005. (Les visites mensuelles étaient au nombre de 10 000 lors du lancement du site en l'an 2000.) Cet accès accru aide à améliorer la compréhension du public par rapport à la Loi et fait la promotion de la participation du public aux consultations sur la *LCPE de 1999*.

Programme national de prévision de la qualité de l'air

- Avec l'ajout de prévisions pour les villes de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, le programme national de prévision de la qualité de l'air s'étend désormais aux dix provinces et rejoint plus de 75 pour cent des Canadiens.
- Les MP ont été intégrées aux prévisions de la qualité de l'air en Ontario et en C.-B. durant toute l'année 2004.

Initiative/Programme principal : Programme de l'air pur – Autres travaux en cours dans le domaine de l'air – Pluies acides, PAD et ozone stratosphérique

Résultats attendus :

Poursuite du progrès national dans le domaine des pluies acides, des PAD et de l'ozone stratosphérique.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Mettre en oeuvre la stratégie pancanadienne des précipitations acides après 2000 et assurer la surveillance de l'écosystème

- Les scientifiques d'Environnement Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les milieux universitaires, ont complété l'Évaluation scientifique 2004 des dépôts acides au Canada, une synthèse de l'état actuel de la science en ce qui concerne les dépôts acides au Canada. Le Ministère a également entrepris la mobilisation d'autres ministères fédéraux en tant que partenaires lors de la prochaine production d'évaluations scientifiques sur les dépôts acides provenant des pluies et dans l'élaboration de solutions.
- En tant que partie intégrante du Groupe de travail sur les pluies acides du CCME, Environnement Canada a dirigé un examen de cinq ans sur la mise en oeuvre de la stratégie. L'examen a démontré le rôle clé que jouent les activités scientifiques et de surveillance d'Environnement Canada dans la localisation et la déclaration des dépôts acides au Canada.
- Des données provenant du RSAP ont permis de faire des estimations quantitatives sur les dépôts humides, secs et totaux des types de soufre et de nitrogène sur certains sites de prise de mesure à la grandeur du Canada.

Polluants atmosphériques dangereux : appuyer des régimes internationaux de restriction des rejets de polluants organiques persistants et de métaux lourds; mettre en oeuvre des standards pancanadiens pour les émissions de mercure et de ses produits

- En mai 2001, le Canada a signé et ratifié la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) – la Convention mondiale sur les POP. Cette Convention vise à réduire et éliminer les sources internationales majeures de ces substances toxiques qui constituent une préoccupation majeure pour tous les Canadiens. La Convention a été signée par 105 pays. Le Canada partagera l'ébauche de son Plan de mise en

œuvre à l'échelle nationale avec la communauté internationale lors de la première réunion de la Conférence des Parties (CdP-1) en mai 2005. Le Plan sera complété d'ici mai 2006 et les grandes lignes comprennent les intentions du Canada à se conformer à cette entente ayant force obligatoire. Le Plan comprendra également un plan d'action national visant la réduction des POP produits de manière non intentionnelle, tels que les dioxines et les furanes.

- Environnement Canada a également fait progresser des interventions internationales dans le but de contrôler les émissions de mercure, de cadmium et de plomb. Le Protocole sur les métaux lourds de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance est entré en vigueur en 2003. Environnement Canada dirige la participation du Canada à cette tribune, y compris les préparatifs d'une révision du protocole. En 2003-2004, le Ministère a continué de diriger la participation du Canada au Programme mondial sur le mercure du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- Le Ministère a également piloté le dossier des SPC sur les émissions de mercure et produits connexes. Il collabore toujours avec les provinces et les territoires à la mise en œuvre de la Stratégie pancanadienne sur les pluies acides après 2000.
- L'étude pilote sur l'échantillonnage atmosphérique passif (GAPS) a été amorcée en décembre 2004 pour surveiller les produits chimiques dans l'environnement, en utilisant des instruments d'échantillonnage ne nécessitant pas d'électricité. Cette étude pilote d'un an a impliqué plus de 50 sites de surveillance du réseau sur tous les continents planétaires et elle est dirigée par Environnement Canada. Les résultats de l'étude GAPS aideront le Canada à respecter ses obligations envers les accords internationaux sur les POP, tels que le Protocole de Stockholm dans le cadre du PNUE (programme des Nations Unies sur l'environnement) et le Protocole sur les POP de la CEE-NU (la commission économique européenne des Nations Unies).

Ozone stratosphérique : Mettre en oeuvre un programme sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) au Canada; aider les pays en développement à respecter leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal

- Le Ministère a participé à trois réunions du Comité exécutif sur les fonds multilatéraux au cours de 2004-2005. Plus de 200 projets ont été étudiés et approuvés afin de retirer progressivement les substances appauvrissant l'ozone dans les pays en voie de développement. Tel que recensé par le Secrétariat des fonds multilatéraux en 2004, 34 828 tonnes de substances appauvrissant l'ozone ont été retirées grâce aux projets des fonds multilatéraux.
- Dans le cadre du Programme canadien de coopération bilatérale du Protocole de Montréal, 12 projets bilatéraux ont été mis en œuvre au cours de 2004-2005. Deux nouveaux projets bilatéraux ont été élaborés. Tous les projets sont mis en œuvre avec succès. Les activités relatives au projet ont changé le comportement des participants en ce qui a trait à l'utilisation des substances appauvrissant l'ozone, menant souvent ainsi à des réductions de la consommation des substances appauvrissant l'ozone dans les pays en voie de développement.

Aller de l'avant

L'air pur demeure une priorité absolue pour le gouvernement du Canada. Dans le budget des dépenses de 2005, le gouvernement du Canada a annoncé une affectation additionnelle de 50 millions de dollars pour le programme au cours des deux prochaines années.

De plus, les nouveaux investissements associés au changement climatique dans le budget de 2005 contribueront également à l'atteinte des objectifs visés par le Canada en matière d'air pur. Le Ministère poursuivra l'intégration du programme de l'air pur et du changement climatique. Il continuera également à démontrer et appuyer les avantages corrélatifs des politiques et des mesures en matière d'environnement, de santé humaine et d'économie. Cette intégration sera soutenue autant que possible grâce à l'éducation du public, aux activités de sensibilisation, à la coordination des politiques, au développement technologique, à la coordination du travail concernant la production de rapports sur les émissions et aux stratégies sectorielles.

Des efforts continus seront nécessaires pour aborder le problème de la pollution qui pourrait résulter de la croissance économique, y compris les émissions atmosphériques. Il devient plus

difficile de relever ce défi en tenant compte du développement de nouvelles technologies et du commerce international. Une priorité importante consiste à travailler encore plus étroitement avec les États-Unis en ce qui concerne la réduction des émissions transfrontalières. Le Ministère continuera de miser sur des financements se rapportant à l'Annexe sur l'ozone dans le but d'assurer les avantages corrélatifs aux autres activités et aux sous-résultats, tels que le changement climatique.

Le Ministère poursuivra sa lancée en fonction du Programme fédéral concernant les véhicules, les moteurs et les combustibles plus propres. Des règlements routiers étant déjà en place, le Ministère se concentrera à l'achèvement des règlements concernant les moteurs et les véhicules hors route et à la mise en oeuvre des fonctions de conformité, de surveillance et de production de rapports reliés à l'application des règlements routiers.

Des possibilités importantes se dessinent en ce qui a trait à la réglementation intelligente, aux relations fédérales-provinciales et aux autres partenariats. Plus précisément, le Ministère explorera plus en profondeur les possibilités par rapport à l'élaboration éventuelle d'une annexe sur les MP à ajouter à l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air. Un des partenariats clés qui appuie les engagements ayant trait au Programme sur l'air pur et à la réduction des émissions transfrontalières consiste en la Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier Canada-États-Unis rendue publique le 23 juin 2003. Dans le cadre de cette Stratégie, le Ministère poursuivra l'identification des activités de collaboration et l'élaboration de stratégies régionales. Cela lui permettra de prendre des mesures coopératives sur la pollution atmosphérique dans le bassin des Grands Lacs, dans le bassin de Géorgie (Sud de la Colombie-Britannique) et le bassin atmosphérique de Puget Sound, ainsi que d'explorer davantage les échanges de droits d'émission. La Stratégie appuie également les engagements du Ministère à faire progresser les programmes de prévisions de la qualité de l'air et de l'index sur la qualité de l'air permettant de couvrir un plus grand nombre de communautés et de polluants. Environnement Canada collaborera également avec la communauté médicale, les provinces et les ONG à l'élaboration d'un index sur la qualité de l'air axé sur les risques associés à la santé et qui pourra être utilisé à la grandeur du Canada. La collaboration existante concernant l'application des standards pancanadiens sur les MP et l'ozone se poursuivra. De plus, un rapport de cinq ans sur les progrès de la mise en oeuvre des standards y sera ajouté en 2005-2006 et un examen des SPC concernant les dioxines et furanes sera entrepris au cours de l'exercice 2006-2007.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Principaux contaminants atmosphériques	http://www.ec.gc.ca/pdb/cac/cac_home_f.cfm
Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_f.cfm



Changement climatique

Quels sont les enjeux?

Depuis le commencement de la révolution industrielle, la concentration de GES – plus particulièrement du dioxyde de carbone, du méthane et de l'oxyde nitreux – dans l'atmosphère

terrestre a augmenté considérablement. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une organisation internationale comprenant 2000 des plus éminents scientifiques au monde, en est arrivé à la conclusion que la plus grande partie de cette augmentation est causée par les activités humaines et principalement l'augmentation constante de la consommation mondiale des combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz et le charbon qui, une fois brûlés, libèrent tous du dioxyde de carbone.

Même si le dioxyde de carbone et les autres GES sont présents de manière naturelle dans l'atmosphère – et agissent comme une couverture isolante pour la planète sans laquelle il nous serait impossible de survivre – l'augmentation de la concentration de ces gaz accentue cet « effet de serre » naturel. Il en résulte un réchauffement de la planète et un changement climatique à l'échelle mondiale. Les registres sur la température à l'échelle du globe et d'autres données confirment d'ailleurs ces prévisions. Le 20^e siècle a de loin été le plus chaud des derniers mille ans, les années 80 et 90 ont été de loin les décennies les plus chaudes depuis le milieu du 19^e siècle et cette tendance au réchauffement global s'est poursuivie tout au cours de 2004.

Le GIEC prévoit que le réchauffement observé au cours du 20^e siècle se poursuivra et se fera plus rapidement dans les décennies à venir. De plus, le GIEC prévoit que la température moyenne globale augmentera de 1,4 à 5,8 degrés Celsius d'ici l'an 2100. De telles augmentations de la température, ainsi que les changements climatiques qui en découlent, provoqueront des changements significatifs autant au sein des systèmes environnementaux que des systèmes socio-économiques de la planète. En général, plus le changement climatique est grand et rapide, plus ses effets sont néfastes.

Les Canadiens perçoivent déjà les répercussions qui correspondent aux prévisions de la science climatique, notamment : des changements dans la couverture de glace à l'ouest de l'océan Arctique, la fonte du pergélisol dans le Nord, des changements au sein des populations de poissons et de leurs habitudes migratoires, une augmentation dans la fréquence et la gravité des feux de forêts et des infestations d'insectes, des conditions de sécheresse plus longues et la fonte des glaciers dans l'Ouest, ainsi que des changements dans les périodes de floraison des arbres et d'englacement des lacs.

D'autres augmentations sont à prévoir puisque les GES, y compris ceux qui ont déjà été libérés, demeurent dans l'atmosphère pour une longue période de temps. Ainsi, pendant qu'il nous faut réduire nos émissions de GES pour ralentir le changement climatique, les Canadiens doivent s'adapter aux changements qui se produisent déjà dans le climat, ainsi qu'à ceux qui se produiront dans le futur. L'adaptation peut s'effectuer différemment, comme par exemple, en protégeant les édifices du Nord contre la fonte du pergélisol, en plantant des cultures plus résistantes à la sécheresse et gérant mieux les ressources peu abondantes en eau.

Le changement climatique constitue sans aucun doute le plus grand défi à relever en matière de viabilité. En effet, plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) du Canada est touché d'une manière ou d'une autre par le climat et la température. Par conséquent, le changement climatique représente une menace pour la santé des Canadiens, leur qualité de vie et leur sécurité économique.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le changement climatique est une priorité pour le gouvernement. Avec la publication du Plan d'action sur le changement climatique : *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques - Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*, Environnement Canada, en collaboration avec d'autres ministères, joue un rôle de leader en ce qui a trait aux efforts du gouvernement canadien en matière de changement climatique. Dans le cadre de ses activités, Environnement Canada collabore avec d'autres ministères dans le but de promouvoir l'intégration des considérations sur le changement climatique dans les programmes connexes. Le Ministère vise également à assurer l'élaboration, l'analyse et l'application coordonnées des politiques.

Environnement Canada a élaboré quatre initiatives ou programmes principaux qui appuient la priorité du changement climatique, soit :

- fixer des objectifs de réduction des émissions à court terme et établir des objectifs à long terme;
- aider les Canadiens à faire leur part pour relever le défi du changement climatique;
- diriger la transition vers un nouveau régime global et viable en matière de changement climatique;
- aborder les enjeux concernant l'adaptation à un climat qui varie.

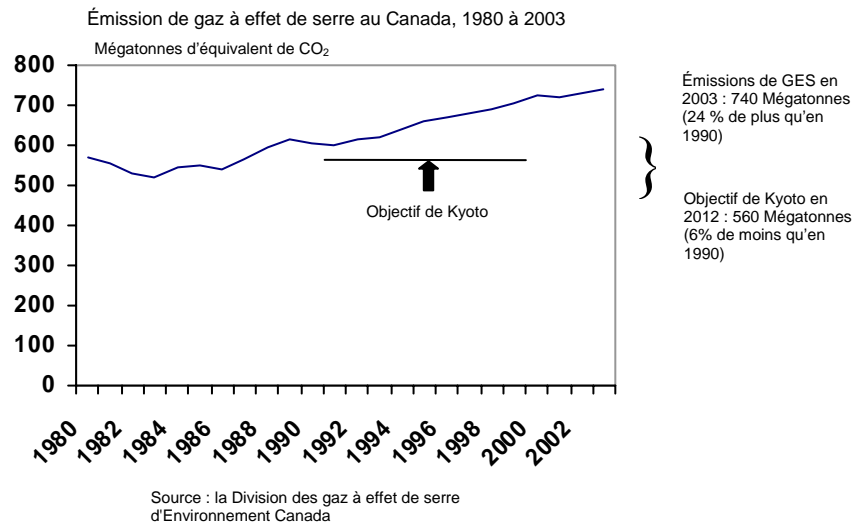
Au cours de l'exercice 2004-2005, le Ministère s'est concentré sur l'élaboration d'un nouveau plan d'action national sur le changement climatique qui se fonde sur les étapes positives résultant des efforts précédents déployés dans le cadre du Plan d'action 2000 et du Plan du Canada sur les changements climatiques de 2002. Le nouveau Plan exprime une approche axée sur le marché incluant des outils nouveaux et plus puissants qui établissent les assises des prochaines réductions d'émissions, notamment :

- le nouveau Fonds pour le climat, une institution axée sur le marché permettant l'achat des crédits d'émissions au nom du gouvernement du Canada;
- un Fonds de partenariats ayant pour but de mobiliser les partenaires provinciaux et territoriaux (remplace l'enveloppe des nouvelles possibilités);
- un engagement à travailler en partenariat avec les plus grands émetteurs, c'est-à-dire les quelques 700 compagnies des secteurs du pétrole, du gaz, de l'électricité thermique, des mines et des manufactures qui produisent à elles seules près de la moitié des émissions de GES du Canada, afin d'établir des cibles et d'élaborer des stratégies de réduction des émissions;
- de nouveaux investissements dans les sources d'énergies renouvelables;
- des mesures fiscales novatrices.

En tant que consommateurs, les Canadiens sont responsables pour plus du quart des émissions de GES du Canada. Au cours de 2004, Environnement Canada et Ressources naturelles Canada (RNCan) ont lancé le Défi d'une tonne, un programme invitant les Canadiens à réduire leurs émissions de GES d'une tonne ou de presque 20 pour cent. Les Canadiens peuvent relever le défi en adoptant des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison, en réduisant les déchets qui sont envoyés dans les sites d'enfouissement, en utilisant plus efficacement les

ressources en eau, en changeant leurs habitudes de conduite automobile et en utilisant d'autres moyens de transport. Afin d'encourager les Canadiens à atteindre cet objectif, une initiative à long terme d'éducation et de sensibilisation du public a été lancée. Cette initiative vise à renseigner les Canadiens sur la manière dont les choix de consommation de chacun jouent un rôle dans la production des émissions causant le changement climatique. Les partenariats avec les provinces, le secteur privé, les communautés, les ONG, les jeunes et les éducateurs complètent l'initiative nationale axée sur le marché visant à promouvoir une plus grande sensibilisation envers le Défi et d'encourager les Canadiens à le relever.

Le Protocole de Kyoto constitue une première étape importante pour aborder le changement climatique. Cependant, un nouvel accord est nécessaire à plus long terme. Cet accord devra être signé par tous les pays industrialisés et par certains pays en voie de développement. Les engagements et les échéanciers de l'accord devront être fondés sur les changements en matière de transformation qui sont nécessaires si l'on veut parvenir à contrer avec succès le changement climatique à long terme. Le Canada s'est engagé à participer activement dans la solution globale à long terme.



Le climat mondial varie suite aux émissions passées et actuelles de GES à l'échelle planétaire, et les Canadiens en ressentent les effets. Même si des réductions rapides et viables des émissions étaient réalisées, les répercussions du changement climatique continueront de se faire sentir sur plusieurs décennies et des mesures d'adaptation devront être prises pour maintenir la compétitivité du Canada et assurer la santé, la sûreté et la sécurité des Canadiens. Environnement Canada est une source importante de science sur le changement climatique, de modèles, d'outils et de méthodes qui sont nécessaires à la production d'information essentielle au processus décisionnel et à l'élaboration de politiques en matière de changement climatique.

Faisons-nous des progrès?

Au Canada, l'industrie énergétique et les secteurs des transports constituent les deux plus grandes sources d'émissions provenant des combustibles fossiles, comptant respectivement pour plus d'un quart du total des émissions de GES au Canada en 2003.

La réduction des émissions de GES ralentira le changement climatique et réduira les risques relatifs aux répercussions qu'il entraîne. De façon générale, plus les Canadiens utilisent de l'énergie, plus y il a d'émissions de GES produites et plus les répercussions sont d'envergure sur le changement climatique global. Il existe toutefois trois manières de réduire les émissions de GES, soit : améliorer l'efficacité énergétique, la transition vers une énergie à faible taux ou sans

carbone et l'utilisation de la séquestration du carbone (qui prévient le carbone d'être libéré dans l'atmosphère ou, s'il a déjà été libéré, de tout simplement le retirer).

Une mesure de succès à court terme réfère aux progrès associés aux engagements du Canada envers le Protocole de Kyoto dans le but de réduire les émissions de GES de 6 pour cent comparativement au taux de 1990 d'ici 2008-2012 (soit de 596 Mt à 560 Mt).

Depuis 1990, les émissions canadiennes de GES ont augmenté de 24 pour cent. De 2002 à 2003, l'augmentation des émissions a été de 3 pour cent, causée principalement par un hiver plus froid que la moyenne, ainsi qu'une augmentation de la production d'électricité, du transport par véhicules et de l'activité minière. En 2003, les Canadiens ont contribué approximativement à l'équivalent en GES de 740 mégatonnes de CO₂ émises dans l'atmosphère, ce qui équivaut à environ 2 pour cent des émissions totales de GES à l'échelle planétaire. L'intensité générale des émissions canadiennes de GES – la quantité de GES émis par unité de l'activité économique – était de 1,2 pour cent plus élevée en 2003 qu'elle ne l'était en 2002. Cependant, l'intensité des émissions au Canada a diminué en moyenne de 1 pour cent par année depuis 1990. Le changement positif récent dans l'intensité des émissions de GES d'année en année est un résultat découlant de l'amélioration de l'efficacité dans certains secteurs économiques.

Les stratégies du Ministère en matière de politiques et de programmes visant à réduire les émissions de GES sont orientées actuellement sur la mise en œuvre du nouveau Plan d'action sur le changement climatique en collaboration avec les provinces, les territoires et les intervenants.

Le Ministère a fait des progrès vers l'atteinte de ses cibles, mais plusieurs mesures qui ont été implantées n'ont pas eu suffisamment de temps pour produire des résultats significatifs. L'investissement du Ministère dans l'éducation et la sensibilisation du public a eu des incidences majeures à ce jour – plus de 90 pour cent des Canadiens connaissent l'enjeu et presque 80 pour cent reconnaissent qu'ils peuvent personnellement agir pour contrer le problème et commencent d'ailleurs à prendre des mesures dans le but de réduire leurs émissions (Centre de recherche Décima, 2003). Cependant, l'investissement d'Environnement Canada dans d'autres secteurs (tel que celui des technologies nouvelles et plus propres) nécessitera quelques années avant d'obtenir du succès.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Canada doit renforcer sa capacité à élaborer et mettre en œuvre des solutions communautaires, régionales et nationales en matière d'adaptation. Par exemple, la ville d'Ottawa, en collaboration avec Environnement Canada, a récemment appliqué un règlement municipal demandant l'élaboration de mesures d'adaptation pour l'entretien des routes en ce qui a trait aux changements qui surviennent dans les conditions climatiques hivernales. Au même moment, la ville de Toronto a adopté des systèmes d'avertissement et de réponses à la chaleur pour protéger les populations vulnérables contre l'accroissement des risques de mortalité provenant des vagues de chaleur, des autres phénomènes météorologiques et de la faible qualité de l'air. Le nouveau Réseau des scénarios de changement climatique (<http://www.ccsn.ca>) devrait permettre l'amélioration des scénarios climatiques régionaux et nationaux qui sont faits sur mesure pour les décideurs.

Des mesures à court et à long terme sont mises en œuvre en vue d'aborder les répercussions d'un Arctique qui se réchauffe sur les infrastructures du Nord et sur le mode de vie des Autochtones. Elles visent également à mettre en application des solutions concernant la gestion des ressources en eau pour être en mesure de gérer les risques croissants d'inondations, d'assurer que la planification municipale en matière de réduction des urgences et des catastrophes naturelles aborde les conditions du changement climatique et, finalement, de mettre au point la science et la technologie nécessaires en matière d'adaptation permettant de gérer les espèces envahissantes et les écosystèmes à risque.

Les réalisations importantes de 2004-2005 au sein de chacun des domaines de programmes principaux sont décrites ci-après.

<p>Initiative/Programme principal : Mettre en oeuvre des réductions à court terme et durables des émissions et fixer des buts à long terme afin de réaliser les réductions des émissions nécessaires pour contrer le changement climatique et débiter les travaux en ce sens</p>
<p>Résultats attendus : Production et utilisation durables de l'électricité Transport durable Industrie propre et efficiente Villes durables</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Coordination et leadership dans les enjeux reliés aux changements climatiques.</i> <i>Appuyer le développement de systèmes de surveillance, de reddition de comptes et de production de rapports sur les GES, en collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autres, afin de répondre aux besoins nationaux et internationaux en matière de production de rapports, et ce, de manière cohérente</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un nouveau plan national sur le changement climatique intitulé <i>Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques - Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto</i>. Le plan établit les assises permettant la réalisation de l'engagement que le Ministère a pris envers le Protocole de Kyoto qui consiste en des cibles précises de réduction des émissions provenant de programmes et d'initiatives variés. Pour connaître les détails relatifs au Plan, veuillez consulter l'adresse suivante : http://www.climatechange.gc.ca/francais/. - Réalisation de progrès interministériel sur l'élaboration de la politique relative au système de compensations, faisant du système un élément important du Plan du Canada concernant le changement climatique de 2005. Les règlements proposés pour le système de compensation ont été publiés aux fins de consultation en août 2005. - Continuation de la mise en œuvre conjointe de l'Enveloppe des possibilités (EP) visant le partage des coûts relatifs aux priorités de réduction des émissions avec les provinces et les territoires. Après deux phases de financement, l'EP appuie 29 projets/programmes de réduction des GES fédéraux-provinciaux-territoriaux, pour un montant total d'environ 60 millions de dollars. Il est prévu que ces initiatives d'EP permettront de réaliser des réductions d'environ deux mégatonnes de GES par année tout au long de la période d'engagement envers le Protocole de Kyoto. Tel que souligné dans le Budget de 2005, les EP sont substitués par le Fonds de partenariats. - Mise en œuvre de la phase 1 de la production de rapports réglementaire sur les GES par les installations avec le lancement du système à guichet unique de production de rapports sur les GES visant à rassembler des données sur les émissions de GES provenant des grands émetteurs finaux (GEF) au cours de 2004. Les objectifs premiers de ce système visent à offrir des détails additionnels à l'Inventaire national de GES, à appuyer l'évaluation de la conformité aux lois portant sur les GES, à fournir au public des données concernant les installations et à appuyer les besoins en renseignements des provinces et territoires. Cette production de rapports au niveau des installations et l'Inventaire national des GES (produit annuellement dans le cadre du Système national) sont des éléments importants en appui à la surveillance, la production de rapports et la reddition de comptes de manière détaillée en ce qui a trait aux GES à l'échelle nationale et internationale. - Rapport annuel sur l'inventaire des GES en tant que partie intégrante des engagements liés au CCNUCC et du

Protocole de Kyoto.

- Mise en œuvre de projets d'innovation technique démontrant le potentiel pour les nouvelles technologies à aider le Canada à réaliser ses engagements concernant le changement climatique. Par exemple, dans le cadre du projet pour les plates-formes des carburants de remplacement, les activités comprennent notamment :
 - Finalisation du projet BioMer (plate-forme des carburants de remplacement). Les rapport et compte rendu finaux sont disponibles pour consultation dans les deux langues officielles sur le site Web du projet au : <http://www.biomer.ca/fr/index.html>.
 - Un projet sur les « véhicules propres » sur le canal Lachine a pris forme en collaboration avec Parcs Canada (plate-forme des carburants de remplacement). Des véhicules électriques et hybrides ont été achetés à Montréal.
 - Deux projets de Montréal– véhicules électriques en libre-service et autobus hybrides – pourront être lancés lorsque la participation provinciale sera confirmée. Ces projets fonctionnent dans le cadre du Programme de démonstration en transport urbain de Transport Canada.
- Réductions des émissions de CO₂ grâce à des projets novateurs en matière de changement climatique, estimées à l'équivalent de plus de 2 000 tonnes pour l'exercice 2004-2005. L'utilisation de cette technologie à l'échelle commerciale pourrait résulter en une réduction de l'équivalent de plusieurs tonnes de CO₂.

Initiative/Programme principal : Aider les Canadiens à faire leur part pour relever le défi posé par les changements climatiques

Résultats attendus :

Les Canadiens participent activement au Défi d'une tonne et aux mesures de réduction des émissions.

Les Canadiens tiennent compte de la conservation et de l'efficacité de l'énergie dans leurs décisions par rapport à ce qu'ils consomment et utilisent, ainsi qu'à leur style de vie

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Campagne nationale de marketing dans le but de donner de la visibilité à la question, d'intéresser les Canadiens et de les engager à relever un défi qui consiste à réduire leurs émissions personnelles, et d'appuyer et de relier un vaste éventail d'initiatives locales et régionales ^{SDD 3.1.4}

Établir des partenariats avec des jeunes, des collectivités, le secteur privé et les provinces afin d'encourager, de permettre et de reconnaître les réductions des émissions de GES et de promouvoir l'acceptation par les consommateurs des programmes d'efficacité énergétique

- Le gouvernement du Canada a lancé une campagne sociale de marketing nationale dans le but de mobiliser les Canadiens à relever le Défi d'une tonne. La campagne est à volets multiples et implique autant la promotion que les partenariats avec les communautés, les jeunes, les éducateurs et le secteur privé. Les Canadiens ont bien répondu à l'appel. En effet, 2,4 millions de visites ont été enregistrées sur le site Web, la ligne téléphonique 1-800-O-Canada a reçu 24 000 appels et plus de 900 000 guides du Défi ont été distribués.
- L'apport du secteur privé dans l'expansion de l'étendue de la campagne de sensibilisation du Défi d'une tonne a été démontré par des mesures incitatives et un appui concernant les comportements et les achats des consommateurs. Notamment :
 - La Hbc a élaboré des promotions liées au Défi d'une tonne dans les sections sur l'entretien ménager des magasins La Baie et Zellers à la grandeur du Canada.
 - Home Dépôt a lié les renseignements relatifs au Défi d'une tonne à deux campagnes internes : Coupez court à la pollution et le Programme Au Courant.
 - La Banque Scotia a lancé une campagne de sensibilisation du personnel parmi ses 32 000 employés.
 - Des installations telles que *SaskEnergy* et Hydro-Manitoba mentionnent le Défi d'une tonne à leurs consommateurs dans leurs promotions télévisées, radiophoniques et postales.
 - *Discount Car and Truck Rental* établit un lien avec les renseignements concernant le Défi d'une tonne pour l'utilisation de véhicules hybrides.
 - Quarante et un défis communautaires financés, qui ont été lancés au cours de 2004-2005, sont présentement en cours à la grandeur du pays, impliquant des partenariats au sein de plus de 200 organisations et municipalités.
 - Un forum d'experts dans le domaine de l'éducation offre des conseils sur l'élaboration de matériel

d'enseignement en ligne par rapport au changement climatique et d'autres appuis visent à encourager les éducateurs à intégrer l'enseignement sur les enjeux concernant le changement climatique dans leur salle de cours.

- Le réseau environnemental des jeunes a créé Co2Zilla.ca, un site Web sur le Défi d'une tonne pour les jeunes. Le réseau a également offert des *mini-subsventions* à 20 groupes de jeunes à travers le pays.

Initiative/Programme principal : Jouer un rôle de chef de file dans l'établissement d'un lien vers un nouveau régime de changement durable du climat mondial

Résultats attendus :

Progrès continu dans la mise en oeuvre internationale des dispositions clés du Protocole de Kyoto.

En collaboration avec des partenaires clés, élaborer un nouveau cadre durable du changement climatique international qui inclut tous les pays industrialisés et des pays en développement clés.

Accords bilatéraux réalisés avec des pays en développement clés

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

La recherche, l'analyse, les consultations et les conseils stratégiques sur les moyens d'augmenter la flexibilité et l'inclusion dans l'élaboration d'une entente internationale à long terme

- En février 2005 le Canada a fait l'annonce qu'il serait l'hôte des prochaines négociations sur le changement climatique, CdP-11 et CdP/MdP-1, au cours desquelles toutes les décisions relatives à la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto seront adoptées. De plus, c'est au cours de cette réunion que la communauté internationale entreprendra des discussions au sujet du rôle d'un prochain régime sur le changement climatique après 2012.
- La recherche qui a été entreprise sera complétée par de plus amples consultations à l'échelle internationale sur la forme que pourrait adopter le prochain régime sur le changement climatique, et durant lequel le Canada jouera un rôle crucial. Le Canada continue de mobiliser des partenaires clés sur une base bilatérale et multilatérale dans un effort visant à renforcer les synergies entre les pays, à créer des possibilités pour les compagnies canadiennes et à forger une base commune pour les discussions concernant la forme que pourrait adopter le prochain régime sur le changement climatique.

Renforcer la coopération internationale avec des partenaires clés

Gestion des relations internationales du Canada sur les changements climatiques

- Achèvement de la collaboration Canada-Chine sur un projet portant sur le changement climatique. Une initiative sur une période de trois ans (mai 2002 à juin 2005) visant à renforcer la capacité de la Chine à mieux aborder les causes et les répercussions du changement climatique. Les éléments du projet comprennent notamment : sensibilisation, communications nationales, adaptation et répercussions et un mécanisme de développement propre. De plus, des partenariats solides ont été établis et le dialogue par rapport à l'environnement s'est amélioré entre les gouvernements chinois et canadien.
- La mise en oeuvre du projet cubain LB-12 sur les hydrocarbures se poursuit, démontrant ainsi les technologies canadiennes en matière de réductions des GES à Cuba, par la création et la mise en place d'installations pour la production de réfrigérateurs verts.
- Participation au comité directeur de l'initiative sur l'air pur dans les villes d'Amérique latine, y compris la participation aux discussions multilatérales dans le but de faire progresser les possibilités axées sur la technologie visant à maximiser les réductions des émissions et les technologies relatives à l'air pur. Des plans d'action sur mesure pour les villes ont été élaborés ou améliorés et des ateliers ont eu lieu dans les villes de Lima-Callao, Mexico, Rio de Janeiro, Buenos Aires, Santiago de Chile et São Paulo. Ces plans continueront à être mis de l'avant.
- Discussions continues, qui ont débuté en mars 2005 et qui se poursuivront tout au long de la présidence du Canada à la CdP des Nations Unies (fin prévue pour 2006), en ce qui a trait aux méthodes visant à mobiliser les grands pays en développement et les pays développés n'étant pas parties prenantes du Protocole.
- Signatures d'engagements de coopération bilatérale sur le changement climatique avec la Corée du Sud et l'Afrique du Sud.
- Tenue régulière de réunions avec la Chine et les É.-U. en vue de la signature d'accords bilatéraux de partenariats en matière de changement climatique.
- Le Canada continue de mobiliser des partenaires importants sur une base multilatérale et bilatérale dans un

effort visant à améliorer les synergies entre les pays, à créer des possibilités pour les compagnies canadiennes et à établir les assises communes pour entamer les discussions vis-à-vis la forme que pourrait prendre le prochain régime sur le changement climatique.

Intégrer à la politique étrangère du Canada des stratégies sur les changements climatiques internationaux

- Ajouter des données à l'Énoncé de politique internationale du Canada (*Fierté et influence : notre rôle dans le monde*) qui a été déposé devant le Parlement en avril 2005.

Initiative/Programme principal : Adaptation à un climat changeant

(Veuillez vous référer à la section 4.3.3 : secteur prioritaire du secteur d'activité de PME : Faire connaître la politique par la science)

Résultats attendus :

Connaissance des répercussions du changement climatique sur les processus de planification et de développement économique

Scénarios et options pour guider la prise de décisions sur l'adaptation dans les domaines vulnérables à un climat changeant

Stratégies d'adaptation au climat changeant, particulièrement dans le Nord et dans les municipalités, et stratégies de gestion de l'eau

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Collaborer avec RNCan et d'autres ministères, les provinces, les territoires, les municipalités, les milieux universitaires et le secteur privé pour élaborer des stratégies afin d'aider les Canadiens à s'adapter aux changements climatiques

- Achèvement d'une étude multi-partenariat sur les répercussions synergétiques de la chaleur, du froid, d'autres conditions météorologiques et de la qualité de l'air sur les risques de mortalité dans les conditions actuelles et futures du changement climatique en vue de l'élaboration de systèmes d'avertissements et de réponses.
- Lancement d'une étude sur les besoins d'adaptation par rapport aux conditions routières et au changement climatique.
- Lancement du Réseau canadien des scénarios de changement climatique (RCSCC)
- Appui canadien et international à la Convention sur la diversité biologique concernant les pratiques et les politiques, encourageant ainsi les synergies entre la conservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.
- Achèvement fructueux de la phase 1 du projet de coopération Canada-Chine sur le changement climatique.
- Élaboration de renseignements sur les dangers atmosphériques, y compris les tendances climatiques, pour les municipalités de l'Ontario et du Québec visant à satisfaire aux besoins réglementaires à l'amélioration de la planification de la gestion des catastrophes naturelles.
- Continuation du développement scientifique et technologique concernant l'énergie éolienne et les technologies vertes pour la construction dans le but d'appuyer l'atténuation et l'adaptation.
- Les premières pages Web sur les dangers atmosphériques ont été affichées pour les provinces de l'Ontario et du Québec en vue d'appuyer les besoins réglementaires provinciaux de la planification de la gestion des catastrophes municipales.

Aller de l'avant

Le gouvernement a octroyé un financement important (3,7 G\$) entre 1998 et 2004 pour entreprendre le processus de transformation nécessaire à aborder l'enjeu du changement climatique. Ce financement profite à six domaines d'activités différents, y compris : atténuation 1,7 G\$; technologie et innovation 700 M\$; science 145 M\$, impact et adaptation 445 M\$; leadership international 200 M\$; éducation et sensibilisation du public 100 M\$; élaboration des politiques 100 M\$. Le budget de 2005 a octroyé 1,75 G\$ additionnel et a réitéré l'engagement du Gouvernement en matière de changement climatique totalise 6,2 milliards de dollars.

Cependant, les dépenses réelles à ce jour sont considérablement moindres que le total affecté. Le Ministère a eu besoin de temps pour établir l'infrastructure du programme et déterminer le public cible, ce qui affecte les profils d'allocation à l'intérieur des activités du programme. De plus, de nombreux délais sont observés en ce qui concerne les programmes entre les dépenses prévues et les dépenses réelles (p. ex., le programme Encouragement à la production d'énergie éolienne offre un soutien financier au cours des dix premières années de fonctionnement d'une nouvelle centrale éolienne; les contributions en capital pour les usines de production d'éthanol ne débuteront que lorsque la construction de ces usines sera terminée).

Afin d'assurer que le Ministère est sur la bonne voie pour respecter ses engagements et pour obtenir les résultats attendus de manière rentable, le Conseil du Trésor dirige un effort à la grandeur du gouvernement en vue d'élaborer un cadre de gestion pour le changement climatique. Ce cadre appuie les engagements du Ministère décrits dans le nouveau Plan dans le but de produire des rapports annuels d'ici 2008 et il fournira les outils nécessaires pour déterminer l'efficacité des investissements du Ministère. Le cadre aidera Environnement Canada à :

- avoir une meilleure compréhension des dépenses, des engagements et des résultats du gouvernement;
- développer un outil Web, accessible à la grandeur du gouvernement, qui offrira des renseignements financiers et non financiers à jour sur la gestion du changement climatique;
- élaborer des stratégies de gestion du risque au niveau des programmes et des stratégies.

En reconnaissant que le changement climatique est un enjeu mondial et que le pays partage une frontière commune avec les États-Unis, le Canada est devenu récemment le 16^e membre du Partenariat *Methane to Markets* (« Méthane aux marchés »), une initiative internationale qui fait la promotion du rétablissement et de l'utilisation du méthane, de la prévention des émissions de GES et qui offre des sources valables d'énergies vertes pour les communautés, les entreprises et l'industrie. En participant à cette initiative internationale stimulante, le Canada aura la possibilité de faire la promotion et de mettre en valeur l'expertise canadienne dans le domaine des technologies de réduction des émissions par le méthane et plus particulièrement dans les secteurs de l'industrie pétrolière et gazière. Ce partenariat permettra également au Canada de démontrer son engagement en matière de transfert de technologie et de mise en place de technologies visant à réduire les émissions mondiales de GES. On a demandé à Environnement Canada de diriger cette initiative en vue d'offrir des conseils stratégiques et un leadership en matière d'avancement de la technologie.

En novembre 2005, le Canada sera l'hôte de la conférence des Parties au Protocole de Kyoto qui aura lieu à Montréal, conjointement avec la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette conférence sera connue sous le nom de Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-11) – Montréal 2005. Le Canada aura une chance unique de démontrer son leadership en matière de changement climatique à l'échelle planétaire en étant l'hôte de la première session de négociation des Nations Unies sur le climat depuis l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. Selon les clauses de la CCNUCC, c'est lors de cette conférence que les discussions préliminaires concernant la forme que pourrait prendre un futur accord global sur le

changement climatique après 2012 se tiendront et le Canada y jouera un rôle majeur tout au long de cet important dialogue.

Environnement Canada mènera des évaluations formelles pour certains programmes d'envergure sur le changement climatique dans le but de mieux informer l'élaboration future de politiques et de programmes. Les évaluations prévues comprennent celles des programmes du Défi d'une tonne, de l'Enveloppe des possibilités et du Projet pilote d'élimination et de réduction des émissions et d'apprentissage (PPEREA).

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

<i>Arctic Climate Impact Assessment</i>	http://www.acia.uaf.edu/ (en anglais seulement)
Site des changements climatiques du gouvernement du Canada	http://www.climatechange.gc.ca/francais
Gaz à effet de serre – Site de collecte	http://www.ghgreporting.gc.ca/GHGInfo/Pages/page2.aspx?lang=F
Information sur les sources et les puits de gaz à effet de serre	http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_home_f.cfm
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	http://www.ipcc.ch/ (en anglais seulement)
Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : un Plan pour honorer notre engagement de Kyoto.	http://www.climatechange.gc.ca/engagements_kyoto/default.asp
Le Défi d'une tonne	http://www.climatechange.gc.ca/onetonne/francais/index.asp
Projet pilote d'élimination et de réduction des émissions et d'apprentissage (PPEREA)	http://www.ec.gc.ca/PERRL/home_f.html
Technologies du développement durable Canada	http://www.sdte.ca/fr/index.htm
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php

2.1.2 Résultat stratégique : Réduire les impacts posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes



Substances toxiques

Quels sont les enjeux?

Contre les risques que posent les substances toxiques sur la santé humaine et celle de l'environnement constitue un processus complexe. Les substances toxiques et les autres substances préoccupantes peuvent provenir de sources industrielles, agricoles, nationales et internationales. Une fois rejetées dans l'environnement, elles peuvent être transportées au loin par l'air et l'eau, ou s'accumuler dans des milieux spécifiques de l'environnement (air, eau, sols ou sédiments). Ces substances peuvent être dangereuses en soi (p. ex., le mercure et les neurotoxines) ou ont la possibilité de se combiner à d'autres substances et contaminer l'air, l'eau et les sols. Environnement Canada cherche avant tout à réduire la production de substances

toxiques par l'activité humaine, mais d'autres substances, comme les métaux lourds, se retrouvent naturellement dans l'environnement.

Quelques substances toxiques sont persistantes dans l'environnement et s'accumulent dans les organismes vivants à long terme. Les taux et les répercussions de ces substances peuvent augmenter tout au long de la chaîne alimentaire selon l'accumulation des substances contenues dans la nourriture que les créatures consomment au cours d'un processus connu sous le nom de bioamplification. Les Autochtones, les Inuits et d'autres groupes qui en consomment régulièrement sont particulièrement vulnérables. Les substances toxiques peuvent avoir des répercussions sur tous les Canadiens, mais les plus vulnérables demeurent les jeunes enfants et les personnes âgées.

Au sens de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 (LCPE de 1999)*, est toxique toute substance qui pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en quantité ou concentration assez élevée pour :

- (a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique;
- (b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie;
- (c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines.

Que faisons-nous à ce sujet?

La *LCPE de 1999* établit l'autorité législative d'Environnement Canada et Santé Canada pour la prévention et la gestion des risques posés par les substances toxiques. La loi reconnaît que la gestion et le contrôle des substances toxiques et des déchets dangereux contribuent à réduire les menaces qu'ils posent pour la biodiversité écologique et les écosystèmes du Canada, de même que sur la santé des Canadiens. Environnement Canada est le principal responsable de l'application de la *LCPE de 1999* et administre, en collaboration avec Santé Canada, la recherche, le classement, l'évaluation et la gestion des substances toxiques.

La *LCPE* offre également le cadre pour la mise en application de la Politique de gestion des substances toxiques qui établit deux objectifs principaux au sein d'une approche préventive et de précautions, soit :

- l'élimination quasi totale dans l'environnement des substances toxiques qu'engendre surtout l'activité humaine et qui se caractérisent par leur persistance et leur bioaccumulation (substances de la voie I);
- la gestion des autres substances toxiques et substances préoccupantes durant tout leur cycle de vie afin d'en prévenir ou d'en atténuer le rejet dans l'environnement (substances de la voie II).

L'évaluation du risque constitue la première étape pour protéger les Canadiens contre les substances toxiques et les contaminants de l'environnement. La *LCPE de 1999* a mandaté Environnement Canada de classer par catégorie d'ici septembre 2006, les quelque 23 000 substances qui peuvent être utilisées à des fins commerciales au Canada et déterminer si elles sont persistantes, bioaccumulatives, si elles ont une toxicité intrinsèque ou si elles représentent

un risque important dans l'éventualité où des personnes y seraient exposées. Le Canada est le premier pays au monde à entreprendre une approche également systématique et complète afin d'évaluation des substances chimiques qui se trouvent actuellement sur le marché. La *LCPE* demande également que toutes les nouvelles substances au Canada soient évaluées avant leur production ou leur importation et, le cas échéant, que des mesures de gestion du risque soient posées pour préserver la santé humaine et celle de l'environnement.

Les substances qui répondent aux critères de classement, y compris celles auxquelles l'être humain risque le plus d'être exposé (identifiées par Santé Canada), seront soumises à des évaluations du risque plus poussées dans le but de déterminer si elles sont toxiques en vertu de la *LCPE de 1999*. La mise en application des évaluations détaillées aux termes de la *LCPE de 1999* offre une méthode d'évaluation plus efficiente des substances existantes. Un guide pour les évaluations préalables est présentement élaboré, de même qu'un projet pilote, en vue d'acquérir de l'expérience dans la collecte de données et dans les processus d'évaluation.

Dans le cadre de la *LCPE de 1999*, il existe trois résultats possibles aux évaluations détaillées, soit :

- aucune autre mesure requise;
- substance ajoutée à l'annexe 1 de la *LCPE de 1999* (Liste des substances toxiques);
- substance ajoutée à la Liste des substances d'intérêt prioritaire pour être soumise à des évaluations plus poussées.

L'élaboration de stratégies de *gestion du risque* est essentielle à la gestion des substances toxiques. Chacune des stratégies établit un objectif et détermine les instruments ou les outils de gestion à utiliser pour aborder les risques posés par l'utilisation ou le rejet de la ou des substances et établit les assises qui serviront lors des consultations avec les intervenants. Les mesures probables peuvent cibler une substance particulière ou des multi-polluants, ou encore adopter une approche sectorielle qui prendra en considération les rejets de plusieurs substances. Ces mesures comprennent notamment les règlements, les plans de prévention de la pollution, les plans pour les urgences environnementales, les codes de pratiques, les lignes directrices ou les objectifs environnementaux, les instruments économiques, les initiatives volontaires (p. ex., les ententes de rendement environnemental) ou des actions en vertu des lois parlementaires telle que la *Loi sur les pêches*. Le choix des mesures adoptées est conforme avec le mode de pensée actuel de la « réglementation intelligente » et donc dicté par un nombre de considérations, y compris la capacité d'atteindre l'objectif de

Au cours de 2004-2005, un consultant indépendant a procédé à une évaluation des progrès du Ministère en ce qui concerne l'atteinte des résultats dans le cadre de la *LCPE de 1999*. Les conclusions de cette évaluation démontrent que :

- Le Ministère respecte ses obligations en vertu de la *LCPE de 1999*. Il a su établir la base organisationnelle et les processus connexes, et s'assurer d'avoir les ressources nécessaires pour rencontrer ses obligations.
- Le Ministère a réalisé des progrès considérables dans la majorité de ses secteurs d'activité. Par exemple, il est sur la bonne voie en vue de respecter son engagement à classer toutes les substances de la LIS avant l'échéance établie, il a également respecté tous les échéanciers exigés par la loi relativement à l'élaboration de mesures et d'outils en matière de gestion du risque et il a renforcé la collaboration industrielle et multilatérale connexes aux enjeux associés à la protection de l'environnement.

gestion du risque, les répercussions possibles sur les industries visées, les coûts pour le gouvernement, la compatibilité avec les mesures déjà en place et les avantages corrélatifs pour la santé humaine et environnementale. En plus des considérations environnementales, les considérations socio-économiques sont complètement intégrées dans les outils de gestion et dans la prise de décision.

Le Ministère s'est engagé à fournir des connaissances et avis d'experts dans le processus d'évaluations environnementales pour déterminer, comprendre et prévenir ou atténuer les répercussions des projets proposés sur le milieu naturel (air, eau, sols, végétation et faune) également bien que sur l'environnement socio-économique des gens touchés par les projets. Le renouvellement de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)* permet une plus grande participation du public, de même que la réalisation des évaluations de manière plus ponctuelle et prévisible. Plusieurs modifications apportées à la *LCEE* ont renforcé l'inclusion des perspectives des peuples autochtones dans les évaluations, y compris la reconnaissance officielle des connaissances traditionnelles des peuples autochtones.

L'INRP au sein duquel l'on retrouve plus de 300 contaminants, constitue le moyen principal d'Environnement Canada pour déclarer des substances toxiques. Grâce à l'INRP, des renseignements sur le rejet, l'entreposage et le recyclage des substances toxiques et autres substances préoccupants provenant des installations industrielles sont déclarées et mises à la disposition des Canadiens. Le nombre d'installations industrielles déclarant les émissions de polluants est passé de 2 100 en 1999 à plus de 8 000 en 2004.

Les activités du Ministère s'expliquent plus facilement à l'aide d'un cycle à trois étapes : l'identification et l'évaluation du risque, la gestion des risques de façon directe ou par l'entremise de l'élaboration de stratégies de gestion du risque et s'assurer que ces stratégies soient conformes avec les processus de surveillance et de production de rapports. Le Ministère cherche également à exercer une influence sur l'élaboration de technologies écologiques afin d'assurer la disponibilité de solutions écologiques sur le marché. Les cinq initiatives ou programmes principaux qui appuient la gestion des risques posés par les substances toxiques sur la santé humaine et celle de l'environnement sont :

- l'évaluation du risque par rapport aux substances existantes et nouvelles;
- la gestion du risque;
- la gestion directe des polluants;
- la conformité avec les lois relatives à la protection environnementale;
- la surveillance et la production de rapports.

Faisons-nous des progrès?

Environnement Canada et Santé Canada poursuivent leur collaboration dans le but d'atteindre l'objectif établi en vertu de la *LCPE de 1999* qui est de classer par catégorie les quelque 23 000 substances existantes de la Liste intérieure des substances (LIS) d'ici le 14 septembre 2006. Ce classement s'effectue en fonction de leur nature toxique, persistante, bioaccumulative ou à risque d'exposition élevé. En juillet 2005, les décisions préliminaires relatives au classement ont été prises pour environ 21 000 des 23 000 substances comprises sur la LIS. Le Ministère a invité l'industrie et d'autres intervenants intéressés à participer au processus de classement en

fournissant volontairement de l'information pour aider à améliorer et préciser les décisions préliminaires de classement écologique, lesquels se fondaient sur des données expérimentales et modélisées (dans les cas où les données expérimentales n'étaient pas disponibles). Les informations reçues seront prises en considération avant que toutes décisions finales soient prises.

Depuis juillet 2003, les données nécessaires à l'achèvement du classement sont publiées sur Internet et depuis le printemps 2004, des mises à jour sur les décisions sont effectuées tous les trois mois. Environ 3 500 substances répondent actuellement aux critères écologiques du classement. Les substances qui rencontrent ces critères, y compris celles auxquelles l'être humain risque le plus d'être exposé (identifiées par Santé Canada) et celles qui sont persistantes et/ou bioaccumulatives et qui sont de toxicité intrinsèque pour les humains, seront soumises à des évaluations du risque plus poussées.

Environnement Canada et Santé Canada, dans le cadre du Programme sur les substances nouvelles (PSN), préviennent les nouvelles sources de pollution en procédant à l'évaluation d'environ 800 nouvelles substances proposées à des fins de production ou d'importation au Canada à chaque année et entreprennent les mesures nécessaires en vertu de la *LCPE de 1999* dans le but de gérer les risques associés aux substances soupçonnées d'être toxiques. En vertu de ces règlements, il est obligatoire de déclarer toutes nouvelles substances, produits chimiques, polymères ou substances animées provenant de la biotechnologie avant d'en faire la production ou l'importation. Le gouvernement reçoit environ 800 déclarations par année. Toutes les substances sont évaluées par Environnement Canada et Santé Canada pour en déterminer le risque pour la santé humaine ou environnementale et des mesures de contrôle appropriées sont mise en place pour gérer de tels risques.

Sur la scène internationale, le Ministère poursuit le travail concernant la coordination et l'harmonisation des approches axées sur la science en matière d'évaluation et de gestion des substances chimiques.

Les réalisations importantes de 2004-2005 pour chaque domaine de programmes principaux sont décrites ci-après.

Initiative ou programme principal : Évaluation du risque
<p>Résultats attendus :</p> <p>Compréhension des risques posés par les substances toxiques et identification des substances qu'il faut mieux gérer.</p> <p>Priorité à accorder à l'élaboration de stratégies de recherche et d'étude scientifique portant sur les nouvelles menaces, notamment les substances qui perturbent le système endocrinien, les polluants organiques persistants, les organismes génétiquement modifiés et les produits pharmaceutiques.</p> <p>Programme des substances nouvelles – Utilisation non autorisée de nouvelles substances ou nouvelle utilisation de substances existantes évitées.</p>
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Substances existantes</p> <p>- En juillet 2005, Environnement Canada avait rassemblé et étudié les renseignements contenus sur plusieurs bases de données provenant de partout à travers le monde, en ce qui a trait aux substances de la LIS qui nécessitent d'être classées. Environnement Canada a pris des décisions préliminaires par rapport au classement</p>

pour approximativement 21 000 substances.

- Un projet pilote concernant la phase des évaluations détaillées suite au classement sera bientôt complété par Environnement Canada et Santé Canada. Les objectifs visés par le projet pilote consistent notamment à :

1. assurer qu'un nombre suffisant, mais gérable, de substances chimiques soient classées et évaluées de manière détaillée pour en tirer une expérience et que des recommandations puissent être faites pour ainsi modifier le processus ou les techniques, si nécessaire;
2. identifier les caractéristiques des substances qui pourraient être préoccupantes dans l'environnement du Canada.

- Le projet a identifié 123 substances de la LIS conformes aux caractéristiques de classement. Chaque substance dans la phase pilote du projet sera évaluée pour déterminer si elle pose un risque pour l'humain ou l'environnement. Les substances évaluées au cours de la phase pilote du projet englobent un large éventail de classements chimiques.

- Les approches et les processus utilisés dans les évaluations détaillées sont présentement élaborés et seront précisés au cours de la phase pilote du projet. Des considérations sont données à d'autres ministères du gouvernement, aux intervenants et autres groupes intéressés, et des possibilités sont offertes à des fins de commentaires quant aux évaluations détaillées.

- Au cours de 2004-2005, Environnement Canada a continué d'être actif en publiant des articles dans la *Gazette du Canada*.

- Liste de substances d'intérêt prioritaire (LSIP1) - Suivi

- Sept suivis de substances contenues dans la LSIP1 ont publié des Rapports d'évaluation finaux (5 chlorobenzènes, 3,5- diméthylaniline, bis (2- chloroéthylène) éther)
- Des rapports d'évaluations sur les paraffines chlorées ont été publiés à des fins de commentaires du public.
- Deux substances ont été proposées afin d'être ajoutées à l'Annexe I de la *LCPE* (le tétra et le pentachlorobenzène).

- LSIP2

- Deux substances de la LSIP2 ont été ajoutées à l'Annexe I de la *LCPE* (la liste des substances toxiques), soit 2-méthoxyéthanol, 2- butoxyéthanol.

- Évaluations détaillées

- Deux ébauches d'évaluations détaillées ont été publiées et rendues accessibles pour les commentaires du public. (éther diphenylique polybromé, perfluorooctylsulfonate, leurs sels et leurs précurseurs)

Respecter ses responsabilités relativement au classement des aires d'engraissement dans le cadre du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM)

- En collaboration avec Pêches et Océans Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Environnement Canada respecte ses responsabilités en ce qui a trait à la classification des zones coquillières dans le cadre du PCCSM et poursuit les travaux visant à aborder les nouveaux enjeux marins et l'amélioration du programme. Au cours de 2004-2005, Environnement Canada a fait des recommandations sur la qualité de l'air pour 7 nouvelles aires d'engraissement et a réévalué 293 autres aires. Environ 11 900 kilomètres carrés de zone intertidale et 15 074 kilomètres carrés de zone infralittorale ont été classifiés une fois approuvés. La différence de 15 000 kilomètres carrés déclarée l'année dernière a été causée par la nouvelle délimitation des frontières des zones intertidales et l'inexistence de rapports pour les zones infralittorales.

Nouvelles substances

- Au cours de 2004-2005, Environnement Canada et Santé Canada ont évalué 768 déclarations de nouvelles substances dans les délais prescrits.

- Environnement Canada a financé des séries de projets de recherche axés sur la biotechnologie en vue d'appuyer l'évaluation du risque des nouveaux micro-organismes dans le cadre du programme sur les substances nouvelles. L'étude sur « la répercussion écotoxicologique des diverses stratégies de bioremise en état des eaux souterraines, y compris l'ajout de microbes, à l'appui du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles* (RRSN) dans le cadre de la *LCPE de 1999* » faisait partie de ces projets. En 2004-2005, les résultats de cette initiative particulière ont été présentés lors de deux conférences internationales et un article a été publié dans un journal scientifique. Afin d'orienter les prochaines prises de décisions et d'établir des priorités dans de telles initiatives de recherche qui seront entreprises d'ici les six à dix prochaines années dans le

cadre du programme concernant les substances nouvelles et pour faciliter la continuité des partenariats avec les laboratoires régionaux et d'autres ministères fédéraux de réglementation des biotechnologies, Environnement Canada élabore actuellement une stratégie de recherche en matière de biotechnologie. Une communication claire entourant la stratégie du programme favorisera une meilleure compréhension du rôle que joue la recherche dans le Programme canadien sur les substances nouvelles. Un atelier s'est tenu en mai 2004 dans le but de rassembler les points de vue relativement aux besoins de connaissances, à l'établissement des priorités et à l'élaboration de recommandations qui seront intégrées dans la stratégie de recherche.

- Environnement Canada et Santé Canada ont également entrepris l'examen de la division par rapport aux organismes vivant dans le *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles*. La première phase de ce processus d'examen (c.-à-d., l'élaboration d'un plan de consultation) a été complétée en décembre 2004. Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/substances/nsb/HTML/cplan1204_f.htm.
- Dans le cadre d'un accord avec le public, Environnement Canada, Santé Canada et Pêches et Océans Canada ont conclu un PE en mai 2004. Ce dernier définit clairement de quelle manière les ministères travailleront en collaboration à l'évaluation des risques posés par les organismes aquatiques à caractéristiques nouvelles (tel que le poisson transgénique) sur la santé humaine et celle de l'environnement, en vertu de la *LCPE de 1999*. Jusqu'à maintenant, la réglementation est élaborée sous l'autorité légale de Pêches et Océans Canada.
- Des modifications ont été apportées au *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles*. Elles ont été publiées dans la *Gazette du Canada*, Partie I, en octobre 2004 et elles font partie de l'initiative entourant la réglementation intelligente.
- La mise en œuvre de 76 recommandations provenant de diverses consultations avec des intervenants s'est poursuivie en 2004-2005.
- À la recherche d'un terrain d'entente : Stratégie internationale pour le Programme des substances nouvelles du Canada (substances chimiques et polymères) a été mise en œuvre en 2004 dans le but d'établir l'orientation et la transparence des activités relatives au programme international des substances nouvelles en ce qui a trait aux substances chimiques et aux polymères.
- Environnement Canada continu d'appuyer les activités de Santé Canada sur l'évaluation environnementale des substances en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*, y compris l'élaboration des nouvelles lois sur l'évaluation environnementale.

Remarque : De plus amples renseignements sur les initiatives réglementaires sont disponibles au [tableau 9](#) à la fin du présent document.

Initiative/Programme principal : Gestion du risque
<p>Résultats attendus :</p> <p>Mesures de gestion des risques pour contrer les sources les plus préoccupantes des substances ajoutées à l'Annexe 1 de la <i>LCPE de 1999</i>.</p> <p>Élimination quasi-totale des substances persistantes, bioaccumulatives, toxiques et anthropiques (résultant de l'activité humaine).</p> <p>Respect des obligations nationales et internationales en ce qui a trait aux mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses, ainsi qu'aux biphényles polychlorés (BPC).</p> <p>Prévention des répercussions indésirables des activités terrestres attachées aux ressources naturelles sur les environnements côtiers et marins.</p> <p>Prévention de la contamination des sols et des eaux souterraines causée par les produits pétroliers et les installations de stockage de ces derniers.</p>
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Substances existantes</p> <p>- Environ 3 500 substances sont actuellement conformes aux critères de classement et celles qui sont trouvées persistantes et/ou bioaccumulatives et de toxicité inhérente pour l'humain seront soumises à des évaluations plus poussées.</p>

Plans de prévention de la pollution

- Les effluents des usines de textile qui utilisent des traitements au mouillé (décembre 2004)
- Le nonyl phénol et ses polyéthoxyéther d'alcools secondaires dans les produits (décembre 2004)
- Chloramines inorganiques et les effluents d'eaux usées chargées de chlore (décembre 2004). Cette loi assure que le rejet des effluents d'eaux usées ne pose pas de risque inacceptable pour la santé humaine, celle de l'écosystème et pour les ressources de la pêche. Des lignes directrices de la *LCPE* qui abordent le problème de l'ammoniaque dissout dans l'eau et que l'on retrouve dans les effluents d'eaux usées ont été publiées au même moment. Celles-ci comprennent des normes relatives à la toxicité aiguë et chronique provoquées par l'ammoniaque.
- Ces avis concernent plus de 400 installations qui peuvent être assujettis aux besoins en matière de planification de la pollution et ces installations devront être en mesure de préparer et de mettre en œuvre des plans de prévention de la pollution dans le but de réduire l'utilisation et le rejet des substances toxiques identifiées. Pendant que ces avis de prévention de la pollution seront mis en application – et les plans élaborés et mis en œuvre à l'intérieur des installations – le Ministère poursuivra ses évaluations quant au succès des outils et des résultats réalisés.
- Le Ministère a également publié deux avis de proposition dans la Gazette du Canada concernant les fondeuses de métal de base et les installations pour le traitement du bois. Tous les avis sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.ec.gc.ca/NOPP/P2P/FR/P2notices.cfm>
- Des activités parallèles de promotion de la conformité sont en cours. Les taux de conformité seront évidents lors de la première demande de production de rapports en juillet 2007 en ce qui concerne les besoins relatifs à la planification de la prévention de la pollution pour les Chloramines inorganiques et les effluents d'eaux usées chargées de chlore.
- EnviroClub^{OM} – Trois nouveaux clubs réunissant 39 usines ont vu le jour en 2004-2005, soit en Beauce, à Montréal et en Montérégie. Un Enviroclub regroupe une quinzaine d'entreprises d'une même région, où dans chacune des entreprises, un projet de prévention de la pollution est réalisé. Les projets réalisés permettent aux entreprises participantes de réaliser des économies de millions de dollars par an. Les gains environnementaux comprennent les réductions annuelles suivantes :
 - o 242 000 litres de produits pétroliers et de propane,
 - o 730 000 mètres cubes de gaz naturel,
 - o 470 000 mètres cubes d'eau,
 - o 127 tonnes de produits chimiques,
 - o 1 900 tonnes de gaz à effet de serre (en équivalent CO₂),
 - o 76 tonnes de déchets dangereux,
 - o 290 tonnes d'autres déchets.

Lignes directrices et codes de pratiques

- Environnement Canada a publié l'avis final concernant le code de pratique pour la gestion environnementale des sels de voirie en avril 2004.
- Environnement Canada élabore, dans le cadre d'un processus de consultation avec plusieurs intervenants, un code de pratiques environnementales pour les secteurs du fer et du cuivre qui comprendra des recommandations par rapport aux standards d'émission et aux pratiques visant à protéger la santé humaine et celle de l'environnement. Les consultations ont débuté en 2004 et le code de pratique sera complété en 2006-2007.
- Environnement Canada a également publié une ébauche du code de pratique environnementale pour le secteur de la fonte du métal qui comprend des recommandations et des objectifs reliés à la réduction des émissions.

Gestion novatrice du risque et approches volontaires

- Élaboration et promotion continues de la mise en œuvre de mesures de gestion novatrices du risque, notamment : responsabilité élargie des producteurs et gestion du cycle de vie.
- Environnement Canada a travaillé en collaboration avec les ministres provinciaux de l'Environnement au sein du CCME pour publier un ensemble de principes associés aux produits d'intendance électronique et une liste de produits électroniques et électriques recommandés qui devrait être pris en considération aux fins d'intégration dans les programmes de responsabilité élargie des producteurs. Ces initiatives appuient de manière explicite l'élaboration d'un programme national harmonisé. Le groupe de travail en charge de la préparation de ces documents était dirigé par Environnement Canada.

- Le Ministère poursuit sa collaboration avec les provinces pour la création et la mise en œuvre de programmes de responsabilité élargie des producteurs de produits électroniques. L'Alberta a adopté le premier programme de la sorte en février 2005 et l'Ontario, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse en sont présentement à la mise en œuvre des programmes ou à l'élaboration de réglementations.
- Environnement Canada a appuyé avec succès la mise en œuvre et le financement du Partenariat pour une électronique propre (PEP) sous les auspices de la Commission nord-américaine de coopération environnementale (CNACE). Le PEP a été créé, entre autre, pour faire la promotion de l'harmonisation des standards sur la réduction de l'utilisation des substances toxiques dans les produits électroniques à la grandeur de l'Amérique du Nord et la conformité aux normes réglementaires en Europe et partout ailleurs.
- Environnement Canada et RNCan ont formé un comité interministériel sur la gestion du cycle de vie (GCV) dans le but de mettre au point des outils et des instruments pour faciliter l'utilisation de la GCV dans tous les ministères fédéraux et pour aider l'industrie.
- Plusieurs Ententes sur le rendement environnemental (ERE) volontaires sont à différentes étapes de développement et d'achèvement avec des secteurs industriels choisis. Une ERE signée avec *Dow Chemical* en 2001 en ce qui concerne le contrôle de 1-2 dichloroéthane provenant de deux installations canadiennes (Fort Saskatchewan en Alberta et North Vancouver en Colombie-Britannique) est en avance sur les échéances prévues en vue d'atteindre leurs objectifs de réduction en 2005. *Dow* a déclaré une réduction de 40 pour cent pour son installation de Fort Saskatchewan et de 55 pour cent pour son installation de North Vancouver (en se fondant sur l'année de base de 2001). La souplesse du processus relatif à l'ERE permet de faire des changements dans la forme et de faire place à une amélioration continuel. Une ERE a été signée avec la *Specialty Graphic Imaging Association (SGIA)* en 2004 visant la réduction des COV provenant des installations membres. Au cours de la première année de l'entente, cinq compagnies ont signé l'accord et ont réalisé des réductions d'émissions de COV jusqu'à 44 pour cent comparativement aux émissions de l'année de référence. La SGIA continue de faire le recrutement de nouvelles compagnies à intégrer à l'entente.
- Des progrès importants ont été réalisés par les compagnies membres de l'Association canadienne des producteurs de produits chimiques (ACPPC) concernant la réduction du rejet des substances toxiques et préoccupantes depuis le PE initial (1994) entre l'ACPPC, Environnement Canada, Santé Canada, Industrie Canada et les provinces de l'Alberta et de l'Ontario. Les substances toxiques, telles que le benzène et le 1,3 butadiène, ont été réduites de plus de 65 pour cent (soit de 2 500 à 800 tonnes par année) entre 1994 et 2003 dans le cadre de la *LCPE*. Une Annexe visant à aborder les émissions de COV a mené à une réduction de 25 pour cent du rejet des COV entre 1997 et 2002 (soit de 15 800 à 11 800 tonnes par année). Le PE actuel prend fin en décembre 2005. Les étapes sont en cours en vue d'élaborer un nouveau PE entre les entités signataires actuelles, avec la possibilité que d'autres provinces y participent.
- Dans le cadre de l'initiative sur la réglementation intelligente, un groupe d'experts provenant des gouvernements fédéral et provinciaux, de l'industrie et des communautés autochtones se sont rassemblés pour le forum sur la qualité de l'air provenant des usines de pâtes et papiers, qui s'est tenu pour la première fois en février 2005. Le forum sur la qualité de l'air a lancé une initiative importante pour élaborer un programme sur une période de 10 ans visant à réduire les émissions atmosphériques provenant des usines de pâtes et papiers. Environnement Canada a lancé un autre projet concernant la réglementation intelligente au cours de l'automne 2004 visant à étudier diverses façons d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du programme de surveillance des répercussions environnementales en vertu du règlement sur les effluents des usines de pâtes et papiers.

Accords et standards à l'échelle nationale et internationale

- En travaillant conjointement avec des intervenants importants par l'entremise du CCME, le Ministère est sur la bonne voie en vue d'élaborer une stratégie à la grandeur du Canada pour la gestion des effluents municipaux d'eaux usées. La stratégie comprendra un cadre réglementaire harmonisé, la coordination de la science et de la recherche et un modèle de gestion des risques reliés à l'environnement.
- Stratégie de gestion des ressources en eau des Premières nations (SGREP) : participation, en collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada et Santé Canada, à l'élaboration et à la publication d'un cadre interministériel pour l'examen des projets en ce qui concerne l'infrastructure et d'autre documents ayant trait au cadre visant à aborder les questions en matière de systèmes pour le traitement des eaux usées à haut et moyens risques. L'élaboration de la stratégie canadienne pour la gestion des eaux usées des effluents municipaux (voir précédemment) vise à aider à la réalisation de la partie concernant les standards nationaux de la SGREP.

Sites contaminés

- Le Ministère, en collaboration avec le SCT, coordonne la gestion du Plan d'action sur les sites fédéraux

contaminés, examinant les propositions et approuvant le financement pour les mesures rapides sur 55 sites fédéraux de haute priorité et pour l'évaluation de 242 sites. Grâce à l'affectation des ressources du Budget de 2004 sur une période de 15 ans, tous les sites fédéraux seront évalués et subiront des mesures correctives ou des activités de gestion du risque. De plus, les passifs financiers qui leurs sont reliés seront éliminés de manière efficace.

Déchets dangereux

- La proposition du *Règlement régissant l'exportation et l'importation des déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses* a été publiée dans la Gazette du Canada Partie II le premier juin 2005. Ce règlement entrera en vigueur le premier novembre 2005.

Créer des partenariats en vue d'appuyer le leadership durable

- Grâce à un réseau étendu de gouvernements, d'institutions financières, d'industries et de contacts en milieux universitaires, les CCAEEF ont appuyé leurs clients des PME dans l'établissement de partenariats et dans l'accès à du financement provenant du public et du secteur privé. De plus, elles leurs ont offert des investisseurs et des bailleurs de fonds, ainsi que du financement disponible par l'entremise d'initiatives stratégiques publiques nationales et internationales, telles que TEAM, PARI, TDDC, FCM, PNUE, ACIDI. Un des aspects importants de l'appui des CCAEEF aux PME est l'établissement de liens entre les concepteurs de technologies avec les utilisateurs potentiels de leur innovation technologique. Au cours de 2004-2005, les CCAEEF ont aidé à assurer le financement et à organiser 23 projets de démonstration technologique (une augmentation de 53 pour cent comparativement à 2003-2004) pour un total de 23,6 millions de dollars, dont 13,7 millions provient des investissements du public et 9,9 millions des investissements du secteur privé.

Faire la promotion de la prévention de la pollution et de la protection des habitats dans les environnements côtiers et marins

- Poursuite du travail avec des partenaires fédéraux-provinciaux-territoriaux dans le but de mettre en œuvre le Programme d'action national pour la protection du milieu marin contre la pollution causée par les activités terrestres (PAN) par l'entremise d'activités telles que : réévaluation du classement des priorités du PAN pour l'enfouissement et les nutriments, la gestion des projets concernant les effluents des usines de transformation du poisson et suivi des sources microbiennes, l'élaboration d'un site Web pour les jeunes nommé « zone jeunesse du PAN» et la collaboration avec des partenaires pour la production de matériel éducatif nécessaire à la Journée des océans.

- Participation à l'élaboration du Plan stratégique des espaces marins de l'Arctique du Conseil de l'Arctique. Le Plan offre une approche coordonnée et intégrée pour relever les défis présents dans les environnements marins et côtiers de l'Arctique. Le Plan a été approuvé par les ministres de l'Arctique en novembre 2004.

- Le Ministère continue également d'aborder le problème de la pollution marine causée par le déchargement ou le rejet en mer. Grâce à l'évaluation, le contrôle des permis et la surveillance continue des sites d'immersion, les risques pour la santé humaine et environnementale causés par le rejet incontrôlé des déchets ou d'autres substances dans l'océan ont diminué. Environnement Canada poursuit son travail en vue de respecter ses obligations internationales et celles envers la *LCPE de 1999* consistant à protéger les environnements côtiers et marins contre les activités marines et les sources de pollution. Plus particulièrement, Environnement Canada a entrepris des activités et des négociations pour prévenir les rejets dans l'océan de substances dangereuses par l'entremise d'un processus d'émission de permis et d'un système de surveillance des sites d'immersion. Ces activités ont été déclarées au Parlement et à l'Organisation maritime internationale. Dix ans de tendances suite à l'immersion des matériaux dragués démontre que l'immersion de matériaux acceptables demeure plutôt constante, varie selon les besoins des ports et les conditions des tempêtes. Environnement Canada poursuit son travail à l'élaboration d'un système visant à améliorer l'accès électronique aux décisions sur l'émission de permis pour l'immersion en mer. Environnement Canada poursuit l'évaluation de ses règlements et politiques en tenant compte de l'immersion en mer.

Prévenir la pollution provenant de systèmes de réservoirs de stockage de produits pétroliers et de produits connexes sur les terres fédérales et autochtones

- Consultations continues avec les intervenants, y compris l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres ministères du gouvernement (AINC). La proposition du *Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domaniaux et les terres autochtones* comprend des besoins associés au retrait des systèmes d'écoulement, ainsi qu'aux exigences en matière de production de rapports sur les déversements et les plan d'urgence.

Initiative/Programme principal : Les polluants sont gérés directement
Résultats attendus : Amélioration de la gestion directe des polluants qui constituent un risque pour l'environnement et la santé humaine
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p><i>S'attaquer à la pollution marine provenant des navires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adoption du projet de loi C-15 – Une loi visant à modifier la <i>Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (1994)</i>. L'objectif visé par le projet de loi consiste à conserver les populations d'oiseaux migrateurs marins et à protéger l'environnement dans les zones économiques exclusives du Canada contre les déversements illégaux des eaux de cale provenant des bateaux. La loi est claire pour les agents d'exécution de la loi, de même que pour les propriétaires exploitant des navires dans les eaux de juridiction canadienne. Toutes les amendes reçues en vertu de la loi seront envoyées au Fonds pour dommages à l'environnement. Le Fonds offre un appui financier aux groupes non gouvernementaux pour l'élaboration de projets visant à rétablir les dommages produits par la pollution accidentelle. Le projet de loi a reçu la sanction royale en mai 2005.
<p><i>Effectuer des évaluations environnementales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et offrir des séances de formation sur les modifications précises apportées à la <i>LCEE</i> aux gestionnaires d'Environnement Canada à travers le pays. De plus, afin d'améliorer son système de gestion d'évaluations environnementales stratégiques (EES), Environnement Canada a tenu six séances de formation, 30 séances d'information et 13 EES. - Le Ministère a mis à profit son expertise scientifique et technique à plus de 1 800 évaluations environnementales à l'échelle nationale et agissait à titre d'autorité responsable dans plus de 330 projets.
<p><i>Répondre aux urgences environnementales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Ministère a entrepris des activités de promotion de la conformité aux Règlements sur les urgences environnementales. Il en a résulté que plus de 1 700 installations ont déclaré avoir mis en œuvre des plans pour les urgences environnementales selon la loi et les lignes directrices connexes. - Évaluation de 94 substances parmi lesquelles 39 ont été proposées pour être ajoutées à l'article 200 du Règlement sur les urgences environnementales. - Fournir des conseils techniques et scientifiques aux premiers répondants dans environ 1 500 incidents par rapport aux urgences environnementales.
<p><i>Contribuer à la sécurité nationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux initiatives en vue d'appuyer les politiques de sécurité nationale, y compris l'élaboration d'une Stratégie en matière chimique, biologique, radiologique et nucléaire, de même qu'un système national de réponse d'urgence. - Participation à des exercices de gestion des urgences aux échelles internationale, nationale et régionale, y compris TOPOFF 3.
<p><i>Remise en état des sites contaminés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Ministère, en collaboration avec le SCT, coordonne la gestion du Plan d'action sur les sites fédéraux contaminés, examinant les propositions et approuvant le financement pour les mesures rapides sur 55 sites fédéraux de haute priorité et pour l'évaluation de 242 sites. Grâce à l'affectation des ressources du Budget de 2004 sur une période de 15 ans, tous les sites fédéraux seront évalués et subiront des mesures correctives ou des activités de gestion du risque. De plus, les passifs financiers qui leurs sont reliés seront éliminés de manière efficace. - Une proposition concernant les étangs bitumineux du port de Sydney a été élaborée et comprend un PE avec la Nouvelle-Écosse. Le processus d'élaboration de politiques a mis en relief les facteurs assurant le succès dans les mesures qui pourraient être prises pour aborder le problème des sites contaminés de responsabilité partagée et qui pourraient être intégrées dans un prochain PE.
<p><i>Élaborer, démontrer et adopter des technologies environnementales canadiennes innovatrices (SDD 3.2.2)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les CCAEEF ont aidé plus de 320 PME (une augmentation de 91 pour cent depuis l'année 2003-2004) grâce à la mise au point, à la démonstration et à la mise en marché de technologies environnementales novatrices. Les CCAEEF ont contribué à l'obtention du financement et à l'organisation de 23 projets de démonstration

technologique (une augmentation de 53 pour cent comparativement à 2003-2004) pour un total de 23,6 millions de dollars, dont 13,7 millions proviennent des investissements du public et 9,9 millions des investissements du secteur privé. Ces investissements offrent des possibilités d'augmenter rapidement la cadence du lancement et de l'implantation de nouvelles technologies environnementales et de leurs services sur le marché.

Catalyser la mise en place de nouvelles innovations technologiques pour réduire les polluants et les émissions qui ont des répercussions sur l'air, l'eau et les changements climatiques par l'entremise du Réseau d'innovation e technologie environnementale, le centre de technologie du Réseau des Sciences environnementales en 2004-2006 ^{SDD 3.2.4}

- Six ateliers du RITE, conçus sur mesure en fonction des régions, se sont déroulés à travers le Canada (Montréal, Toronto, Moncton, Vancouver, Calgary et Edmonton), en collaboration avec les organismes de développement régional, les associations et les provinces. Les présentations et la situation des réseaux ont offert la possibilité à plus de 460 participants d'en apprendre davantage sur les ressources de financement disponibles par l'entremise des programmes fédéraux et sur l'établissement de partenariats. La participation aux ateliers au cours de 2004-2005 a été de 31 pour cent supérieure à celle de 2003-2004. Les participants ont réalisé l'utilité du partage de connaissances en ce qui touche la sécurité du financement en matière de recherche sur les technologies, la mise au point, la démonstration et la mise en marché et ils ont profité de l'événement pour établir des réseaux et des partenariats.

Initiative/Programme principal : Respect des lois sur la protection de l'environnement

Résultats attendus : Amélioration du respect des lois sur la protection de l'environnement (continu)

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Mettre en oeuvre de nouveaux outils d'application de la loi; mettre en oeuvre des critères d'établissement de priorités en promotion de l'application de la loi; plan national d'inspection

- Efforts continus dans l'élaboration de la base de données de planification et d'analyse pour l'application de la loi en vue d'améliorer les activités de planification et de production de rapports d'Environnement Canada. Données standardisées et rapprochées concernant les communautés réglementées et mise au point de logiciels pour le stockage, la manipulation et l'affichage de ces données.
- Poursuite de quatre projets visant à mesurer le rendement de la promotion de la conformité et des activités d'application de la loi, dont un sur les lois régissant le tétrachloroéthylène.
- Élaboration et mise en œuvre de caractéristiques d'établissement des priorités pour la promotion de la conformité et réaliser des activités de promotion de la conformité pour tous les nouveaux outils de gestion du risque.
- Élaboration d'un Plan national d'inspection (PNI) qui identifie les lois prioritaires (en se fondant sur des facteurs tels que le risque sur la santé humaine et environnementale, les taux de conformité, les lois nouvelles et modifiées, le caractère des dispositions réglementaires, la complexité opérationnelle et la capacité connexe et les obligations et ententes à l'échelle nationale et internationale). Le Plan identifie les règlements suivants dans le cadre de la *LCPE de 1999* et de la *Loi sur les pêches* en tant que priorités nationales, soit :
 - Règlement sur l'essence;
 - Règlement concernant les renseignements sur les carburants, No. 1;
 - Règlement sur les carburants sulfurés et diesel;
 - Règlement sur le soufre dans l'essence;
 - Règlement sur le benzène dans l'essence;
 - Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux;
 - Règlement sur le tétrachloroéthylène (utilisation dans le nettoyage à sec et les besoins relatifs à la production de rapports);
 - Règlement sur les effluents des mines de métaux;
 - *Loi sur les pêches* – interdiction générale (art. 36(3))
- Le Ministère a entrepris 5 274 inspections et 43 enquêtes dans le cadre de la *LCPE de 1999* et de la *Loi sur les pêches*, il en a résulté 13 poursuites, 23 accusations, une invitation à comparaître, 4 mesures alternatives de protection environnementale et 100 ordonnances exécutoires en ce qui concerne la protection environnementale. De plus, 1 162 avertissements ont été donnés.

Initiative/Programme principal : Surveillance et production de rapports
Résultats attendus : Collecte d'information par l'INRP, le Registre de la LCPE, l'étude de suivi des effets de l'industrie sur l'environnement et autrement, et disponibilité des données pour les Canadiens
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Améliorer la capacité d'extraire et d'intégrer les données provenant de toutes les bases de données (INRP, RNSPA, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données sur les substances toxiques (dioxines, HAP) provenant de la base de données de l'INRP ont été ajoutées au site Web public du RNSPA. Au cours de l'année 2004-2005, l'outil Web d'insertion des données du RNSPA a été complété, ce qui permet aux agences du RNSPA de pouvoir facilement ajouter leurs données sur la qualité de l'air à la base de données du RNSPA par l'entremise d'Internet. La création du site Web du RNSPA permet au public de sélectionner, voir et imprimer le rapport annuel du RNSPA dans un format Web convivial. - L'accès pour le public à des renseignements liés aux substances toxiques par l'entremise du Registre environnemental de la LCPE a été amélioré par la modernisation des capacités de recherche et de codage du registre en ligne. Le nombre d'utilisateurs du registre est passé de 30 000 par mois en mars 2004 à 90 000 par mois en avril 2005. Plus de 250 documents publics relatifs à la LCPE ont été ajoutés à la base de données au cours de la même période. Depuis le lancement du registre en 2000, le nombre moyen des utilisateurs est passé de moins de 10 000 par mois à plus de 90 000 par mois en 2005.
<p>Fournir de l'information au sujet des répercussions des effluents réglementés sur les environnements récepteurs aquatiques du Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système de production de rapports électroniques pour les industries des pâtes et papiers a été lancé en décembre 2003. Les installations de l'Ontario utilisent présentement ce système. D'autres régions lanceront le système en 2006.
<p>Accélérer l'innovation durable et l'amélioration de la performance environnementale dans le secteur des entreprises par l'initiative ministérielle sur l'innovation environnementale dans les entreprises ^{SDD 3.2.1}</p> <ul style="list-style-type: none"> - La quantité de rapports ministériels sur la durabilité et qui sont produits par les entreprises canadiennes ou internationales en ce qui concerne les opérations canadiennes a augmenté de 75 pour cent de 2001 à 2004, surpassant l'objectif de 50 pour cent d'Environnement Canada. Le Ministère, en collaboration avec d'autres ministères, continue d'appuyer la production de rapports ministériels sur la durabilité au Canada grâce à sa <i>Trousse d'information sur la production de rapports sur le développement durable</i> en ligne. Le Ministère appuie également la tenue d'ateliers de formation et l'établissement continu de barèmes sur les tendances de la production de rapports au Canada. - Environnement Canada a poursuivi ses activités en collaboration avec des experts de l'industrie, les institutions bancaires, le milieu universitaire, ainsi que les secteurs publics et à but non lucratif pour examiner, élaborer, appuyer et communiquer le lien existant entre le rendement environnemental et les valeurs financières. Le Ministère tente également d'accroître la visibilité de ce lien aux yeux du public provenant des entreprises et du secteur financier. En travaillant en collaboration avec les intervenants nommés précédemment, Environnement Canada a dirigé et entrepris la diffusion de recherches sur la valeur marchande possible de la durabilité. La situation actuelle concernant l'intégration des renseignements relatifs à la durabilité dans les analyses financières d'envergure, ainsi que dans les méthodes utilisées pour communiquer de tels renseignements dans un format et de manière à être utile au secteur financier.

Aller de l'avant

La conclusion de l'évaluation de la LCPE de 1999 précise que la loi n'a pas encore atteint son plein potentiel en tant que moyen principal de protection de la santé humaine et environnementale. Le Ministère continuera à renforcer le rôle de la LCPE de 1999 en favorisant une plus grande collaboration intergouvernementale (p. ex., grâce au Comité consultatif national), en déterminant les obstacles à la mise en oeuvre (p. ex., l'utilisation de moyens économiques) et en cherchant les possibilités pour améliorer la coordination fédérale en ce qui a trait aux nouvelles substances.

Environnement Canada collabore toujours avec d'autres ministères en vue de renforcer les capacités du gouvernement à répondre efficacement aux enjeux liés à la sécurité, en renforçant l'interopérabilité des systèmes d'information, en participant aux exercices régionaux et nationaux de gestion des urgences et en travaillant à appuyer les politiques relatives à la sécurité nationale. Maintenir les capacités d'Environnement Canada dans le but de respecter ses responsabilités par rapport aux urgences environnementales demeurera également une priorité. Ces responsabilités comprennent notamment l'évaluation des produits chimiques utilisés au Canada. Cette évaluation permet de déterminer si ces produits posent un risque important pour la santé humaine ou pour la qualité de l'environnement lorsqu'ils sont rejetés de manière imprévue, incontrôlée ou accidentelle, produisant ainsi une urgence environnementale. Le Ministère continuera d'appliquer la nouvelle *Loi concernant les urgences environnementales* (E2), qui demande aux installations commerciales et industrielles qui produisent ou utilisent des substances déclarées dangereuses (174 sur la liste actuelle) au-delà de la quantité minimale permise, d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'urgence environnementale. Au cours de 2005-2006, les efforts seront orientés vers l'atteinte d'un plus haut niveau d'application de la loi en faisant la promotion de l'application et en prenant des mesures d'application. De plus, des consultations publiques sur l'ajout de nouvelles substances à l'annexe 1 du Règlement sur les urgences environnementales seront entreprises dans le but de modifier le Règlement au cours du printemps 2006.

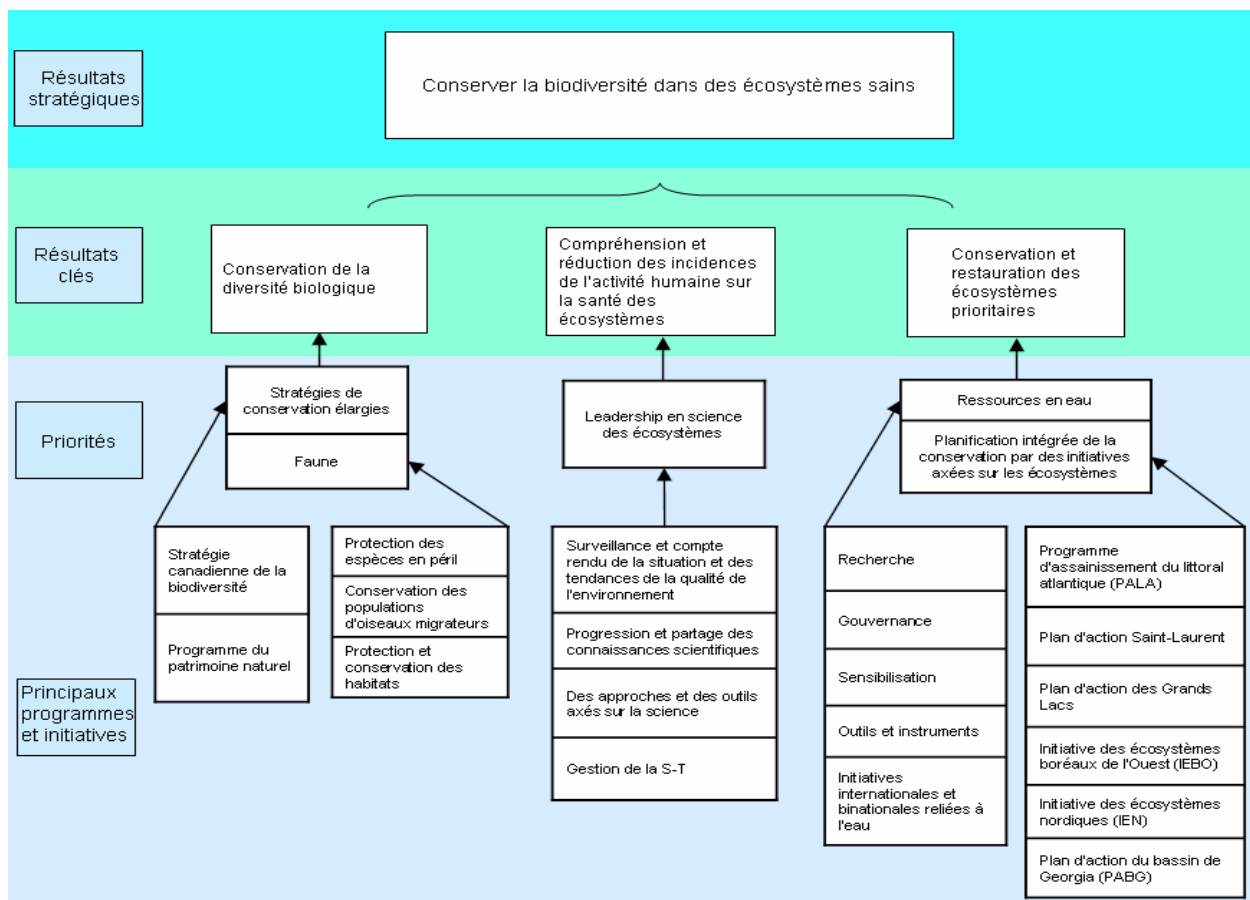
Environnement Canada s'est engagé à assurer la conformité aux lois sur la protection de l'environnement. La meilleure façon d'y arriver est d'éduquer et d'informer les collectivités réglementées au sujet des lois et des règlements sur la prévention de la pollution et en mettant en œuvre des activités de promotion et d'application de la conformité. Dans les années à venir, le Ministère poursuivra l'élaboration de la fonction d'assurance de la conformité pour mieux orienter les activités associées à l'application. Une étape importante consistera à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de la base de données sur la Planification des analyses et de la conformité (PAC). Cette dernière permet de procéder à des évaluations stratégiques des risques relatifs à la non conformité au niveau des installations, du secteur industriel et des instruments de réglementation. Environnement Canada sera en mesure de produire un rapport sur les taux de conformité selon les secteurs industriels, les régions et les règlements. Le point essentiel de la promotion de la conformité consiste à poursuivre l'élaboration des caractéristiques pour déterminer de façon plus efficace les priorités liées à la promotion de la conformité et d'établir un cadre afin d'assurer que la promotion de la conformité est efficiente et constante à l'échelle nationale.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

<i>Ontario Centre for Environmental Technology Advancement (OCETA)</i>	http://www.oceta.on.ca (en anglais seulement)
Enviro-Accès	http://www.enviroaccess.ca
<i>CETAC-West</i>	http://www.cetacwest.com (en anglais seulement)
Programme d'évaluation environnementale	http://www.ec.gc.ca/ea-ee/home/home_f.asp
Programme des urgences environnementales	http://www.ec.gc.ca/ee-ue/home/home_f.asp
Programme de l'application de la loi environnementale	http://www.ec.gc.ca/ele-ale/home/home_f.asp

2.2 Biodiversité – Conservation de la biodiversité dans les écosystèmes sains

La nature nous offre des biens et des services d’approvisionnement importants (p. ex., aliments, eau et médicaments) et de régulation (p. ex., séquestration du carbone), ainsi que des services de loisir. En plus d’être essentielle à la santé et au mieux-être des Canadiens, la nature contribue également au bien-être économique du Canada et à la capacité du pays à être compétitif au niveau économique mondial grâce, par exemple à l’agriculture, à l’exploitation forestière et aux ressources naturelles (pétrole et gaz). La nature maintient et fournit ces biens et services gratuitement, mais ils ont toutefois une valeur sociale et économique immense (inestimable dans certains cas) puisqu’il existe peu de substituts possibles. Le capital naturel du Canada représente également la source de possibilités futures pour l’économie – la nouvelle " bioéconomie ", par exemple, compte sur notre capital naturel d’espèces et de diversités génétiques pour créer des connaissances et des technologies nouvelles pouvant avoir une importance sociale et économique.



L’objectif du secteur d’activité de la nature d’Environnement Canada consiste à conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains. Le résultat stratégique visé par le secteur d’activité de la nature est appuyé par trois résultats clés, soit : comprendre et réduire les répercussions humaines sur la santé des écosystèmes, conserver la diversité biologique et conserver et remettre en état les écosystèmes prioritaires.

Le Canada est reconnu à travers le monde pour sa richesse en capital naturel (une eau salubre et propre et une abondance en espèces fauniques et végétales et ses terres sauvages). Nonobstant cette abondance en biens naturels, les interventions humaines, telles que l'accroissement de l'urbanisation et une intensification de l'agriculture, diminuent la capacité de la nature à nous offrir ses biens et services essentiels.

De nombreux facteurs de stress de sources diverses exercent une menace constante sur les écosystèmes. Des perturbations dans les fonctions de l'écosystème peuvent avoir des répercussions sur le mieux-être des humains de manières diverses et complexes (p. ex., diminuer les capacités de production d'aliments, accroissement de l'étendue des maladies et la fréquence et la sévérité des catastrophes naturelles). Une eau propre et salubre est essentielle aux humains, aux espèces sauvages, à la végétation et afin d'assurer la production durable et la diversité. L'accroissement de la population, l'industrialisation et l'utilisation durable des terres contribuent à la surconsommation du capital naturel, à l'accroissement de la pollution de l'eau et de l'air, ainsi qu'à la perte, la diminution et la fragmentation de l'habitat. Les répercussions continuent d'être importantes sur les populations d'espèces animales et végétales, y compris une diminution au sein de certaines espèces et une surabondance (voir un excès) dans d'autres. De ce fait, il est essentiel de bien comprendre les répercussions et les pressions humaines sur les écosystèmes et d'être en mesure de transférer ces connaissances aux Canadiens et aux décideurs pour prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à la viabilité et à l'utilisation des terres.

Les efforts d'Environnement Canada au sujet de la conservation de la biodiversité et de la santé des écosystèmes, l'élaboration se matérialisent par des stratégies de conservation partagée et des stratégies d'utilisation durable, tant à l'échelle mondiale que canadienne. Ces stratégies assureront la viabilité des espèces sauvages et des écosystèmes dans lesquels ils vivent, une contribution à la compréhension scientifique des écosystèmes et à l'établissement de partenariats en vue d'améliorer l'état de santé d'écosystèmes importants sur la scène nationale.

Environnement Canada s'acquitte des responsabilités fédérales ayant trait à la gestion des oiseaux migrateurs, aux espèces en péril, aux ressources en eau douce et en terres humides. Le Ministère élabore également des politiques et des pratiques ministérielles en matière de science et technologie (S-T) et contribue à l'élaboration de la politique fédérale dans ce domaine.

L'objectif est de conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains; plus particulièrement, le secteur d'activité de la nature, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les ministères fédéraux et d'autres partenaires, donc, Environnement Canada :

- développe les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes;
- travaille à la conservation des oiseaux migrateurs, dirige les efforts visant la protection des espèces en péril, en mettant particulièrement l'accent sur les espèces qui relèvent du gouvernement fédéral, et assure la direction de la conservation, de la protection et du rétablissement des habitats importants pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril au Canada;

- met en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournit des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail;
- défend les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité et contribue à la mise en œuvre des ententes internationales en matière de biodiversité à l'échelle nationale;
- assure le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.¹

Le tableau suivant démontre comment trois résultats clés appuient le résultat stratégique du secteur d'activité de la Nature dans le contexte du Cadre de gestion d'Environnement Canada.

Conformément à la structure établie dans le RPP d'Environnement Canada, les priorités du Ministère sont regroupées sous les résultats clés auxquels elles se réfèrent. Le tableau et les commentaires sur le rendement qui suivent illustrent cette structure logique.

Pour en savoir davantage sur la nature, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

Pour en savoir davantage sur les espèces en péril du Canada, veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.cws-scf.ec.gc.ca/theme.cfm?lang=f&category=12>

Pour en savoir davantage au sujet de la biodiversité au Canada, veuillez consulter : <http://www.cbin.ec.gc.ca/index.cfm?lang=f>

¹ Provenant de la description du secteur d'activité de la nature dans le Budget principal des dépenses.

Secteur d'activité de la nature												
Résultat stratégique : Conserver la biodiversité des écosystèmes sains												
Budget principal des dépenses			Dépenses prévues		Autorisations totales			Dépenses réelles		Équivalents temps plein		
210,4			215,1		220,6			210,0		1374		
Résultats clés												
Conservation de la diversité biologique				Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.				Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires				
Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
95,2	99,2	103,5	100,6	48,2	48,1	48,9	56,0	67,0	67,8	68,1	53,3	
Domaines prioritaires												
Stratégies de conservation élargies		Faune			Leadership en science des écosystèmes			Eau		Planification intégrée de la conservation par des initiatives axées sur les écosystèmes		
Résultats intermédiaires												
Faciliter la réalisation d'un programme élargi de conservation. Les espèces en péril sont protégées Les populations d'oiseaux migrateurs sont conservées Les habitats importants pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril sont conservés, restaurés et remis en état				Les Canadiens reçoivent en temps opportun des renseignements et des conseils sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes. Amélioration de la compréhension des effets de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes Contribuer aux conseils et aux solutions scientifiques dans le but de réduire les impacts de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes. Les politiques de S-T d'Environnement Canada sont élaborées conformément à la Stratégie fédérale de science et technologie.				Prestation de l'expertise et exercice du leadership fédéraux, par l'intermédiaire de partenariats, pour conserver et protéger les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques du Canada. Outils innovateurs fournis pour la prise de décisions éclairées sur l'écosystème et l'environnement Initiatives axées sur l'écosystème				
Initiatives ou programmes principaux												
Stratégie canadienne de la biodiversité (SCB) remplissant les obligations internationales importantes du Canada dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies (CDBNU) et du cadre stratégique sur l'Accès et le partage des avantages (APA) et projets pilotes Programme du patrimoine naturel Protection des espèces en péril Mise en oeuvre de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN) Conservation des populations d'oiseaux migrateurs Protection et conservation des habitats				Surveillance et compte rendu de la situation et des tendances de la qualité de l'environnement Avancer et partager la connaissance scientifique des effets de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes Des approches et des outils axés sur la science Gestion de la S-T				Initiatives axées sur l'écosystème Programme d'assainissement du littoral atlantique (PALA) Plan d'action Saint-Laurent Plan d'action des Grands Lacs Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest (IEBO) Initiative des écosystèmes nordiques (IEN) Plan d'action du bassin de Georgia (PABG) Eau Recherche Gouvernance Sensibilisation Outils et instruments innovateurs Initiatives internationales et binationales reliées à l'eau				

* Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

2.2.1 Résultat stratégique : Diversité biologique



Stratégies de conservation plus larges

Quels sont les enjeux?

Le capital naturel du Canada est essentiel à la santé humaine et constitue un élément important pour la stabilité économique et le mieux-être social du pays. Il est impératif d'établir des partenariats avec tous les secteurs dans le but de promouvoir et faire progresser l'intégration de la gestion et de la planification de la conservation (plus particulièrement dans les secteurs impliqués dans le développement des ressources naturelles et dans les décisions au sujet de l'utilisation des terres).

D'autres partenariats doivent être établis pour exercer une influence sur un plus vaste éventail de terres publiques et privées en impliquant les réseaux d'intervenants dans les stratégies de conservation de l'habitat.

Que faisons-nous à ce sujet?

STRATÉGIE CANADIENNE DE LA BIODIVERSITÉ

Au Canada, la collaboration en ce qui concerne la nature et la biodiversité est guidée par la SCB, conçue pour appuyer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont ratifié en 1996.

(<http://www.cbin.ec.gc.ca/issues/strategy.cfm?lang=f>)

Au fil des ans, la SCB a engendré l'Accord national concernant la protection des espèces en péril, la *Loi sur les espèces en péril*, le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril et le Programme des dons écologiques.

Depuis septembre 2001, les ministres des Pêches et de l'Aquaculture, des Forêts et de la Faune travaillent en collaboration dans le but de faire progresser le travail par rapport aux quatre priorités transversales de la Stratégie canadienne de la biodiversité, soit : l'intendance, la science et l'information, la surveillance et la production de rapports sur l'état de la biodiversité et ses tendances et les espèces exotiques envahissantes.

Les investissements ciblés du nouveau financement serviront à augmenter les inspections relatives aux espèces exotiques envahissantes aux frontières canadiennes, à accroître l'appui aux activités scientifiques, à renforcer les efforts nationaux en matière de surveillance et à accroître la sensibilisation du public et la compréhension des pratiques nuisibles provoquant l'introduction des espèces exotiques envahissantes au Canada.

PROGRAMME SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU CANADA

Le Programme sur le patrimoine naturel du Canada appuie la mise en œuvre continue de la SCB et contribue à la progression des stratégies de développement durable en faisant la promotion d'un programme plus homogène des éléments naturels compris dans le programme environnemental. Au sein du gouvernement du Canada, plus de 20 ministères ont des mandats

précis en matière de conservation de la nature et tous les ministères et organismes du gouvernement ont des responsabilités en matière de développement durable.

Grâce au Programme sur le patrimoine naturel, le gouvernement fédéral procède à la mise en œuvre d'une approche plus intégrée en matière de protection, de conservation et d'utilisation viable des ressources naturelles du Canada. Le Programme sur le patrimoine naturel se concentre sur les ressources vivantes sauvages, l'intendance des terres publiques et privées du Canada, les aires protégées et la science.

En tenant compte de l'intendance des terres et des eaux, le gouvernement du Canada a annoncé dans le discours du Trône d'octobre 2004 son engagement à aller de l'avant dans un Plan d'action concernant les océans (PAO). En se fondant sur les principes de la Stratégie sur les océans du Canada annoncée en 2002, le PAO maximise l'utilisation et le développement des technologies relatives aux océans du Canada, met en place un réseau d'aires marines protégées, met en œuvre des plans de gestion intégrée et améliore l'application des lois régissant les pêches et les océans, y compris les stocks de poissons chevauchants. Cet engagement a été renforcé dans le budget fédéral de 2005 grâce à l'affectation de 28 millions de dollars sur une période de deux ans pour la première phase du PAO qui se concentrera sur l'amélioration de la gestion des océans et sur la préservation de la santé des océans du Canada.

En travaillant en collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans, ainsi qu'avec d'autres ministères et agences, à la mise en œuvre du PAO, Environnement Canada s'appuiera sur des activités déjà en cours, y compris l'élaboration d'une stratégie sur les aires marines fédérales protégées. Dans ce contexte, Environnement Canada maintiendra (tel qu'annoncé en janvier 2005) une présence humaine tout au cours de l'année sur l'île de Sable en vue de faire fonctionner la station météorologique qui s'y trouve et de protéger sa valeur unique en matière d'écologie et de science.

Faisons-nous des progrès?

Environnement Canada continue de jouer un rôle de premier plan en tant que catalyseur, facilitateur et coordonnateur des politiques dans la direction des efforts nationaux qui sont déployés en vue de déterminer la réponse du Canada à la Convention sur la diversité biologique et de faire progresser la mise en œuvre nationale de la Stratégie canadienne de la biodiversité. En effet, depuis 2001 le Ministère a dirigé et coordonné l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national sur la biodiversité qui porte une attention particulière sur quatre priorités transversales, soit : l'intendance, la gestion de la science et de l'information, la surveillance et la production de rapports sur l'état de la biodiversité et le traitement des menaces posées par les espèces exotiques envahissantes. Le Ministère a réalisé des progrès significatifs dans les domaines de l'intendance et des espèces exotiques envahissantes, mais l'amélioration de la science, de l'information, de la surveillance et de la production de rapports en matière de biodiversité demeure une priorité et un pilier crucial dans l'élaboration de résultats communs avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux d'Environnement Canada.

À l'automne 2002, les ministres fédéral, provincial et territorial des Ressources naturelles ont ratifié le *Programme de l'intendance du Canada (PIC)*. À l'automne 2003, les ministres ont reçu un rapport d'étape sur les priorités de mise en œuvre du programme. L'initiative sur les politiques du PIC appuie l'*Accord national pour la protection des espèces en péril* et complète plusieurs programmes nationaux d'intendance fructueux, tels que le Programme d'intendance de

l'habitat pour les espèces en péril, le Programme des dons écologiques et le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Les résultats obtenus depuis 2003 comprennent la création d'une *coalition de fiducie foncière nationale*, d'un *réseau communautaire canadien d'intendance* et d'un *portail Web sur l'intendance du Canada*. Ces initiatives en matière d'intendance ont mené à la protection et à la remise en état de milliers d'hectares de terres protégées pour les espèces sauvages.

En 2003, les ministres ont approuvé en principe une ébauche de l'indice canadien de la biodiversité. Depuis, un guide du praticien a été élaboré et les essais du système probatoire sont toujours en cours dans plusieurs domaines. De nouveaux outils Web ont été créés pour offrir un accès à guichet unique sur les renseignements concernant l'état et les tendances de la biodiversité au Canada. De nouveaux partenariats, tels que le programme de surveillance de la biodiversité en Alberta, sont établis en vue de satisfaire aux besoins concernant une meilleure information sur l'état de la biodiversité au Canada.

À l'automne 2004, les ministres ont approuvé une *Stratégie canadienne pour les espèces exotiques envahissantes*. La Stratégie offre un cadre complet et intégré dans le but de minimiser le risque que pose les espèces exotiques envahissantes pour l'environnement, l'économie et la société. Elle a reçu l'appui du budget fédéral de 2005 et les agences et ministères fédéraux ont subséquemment reçu 85 millions de dollars sur une période de cinq ans pour cibler les investissements selon les priorités fédérales importantes dans le but de procéder au lancement de la Stratégie.

Un investissement additionnel de 2 millions de dollars par année sur les cinq prochaines années pour le programme de contrôle de la lamproie marine permettra au Canada de respecter ses obligations internationales à contrôler cet envahisseur aquatique coûteux. De plus, le gouvernement du Canada accroîtra la capacité des programmes de protection des végétaux en vue d'aborder le problème des phytoravageurs et des espèces végétales envahissantes, de renforcer les mesures de détection, d'évaluation et de réponses aux espèces aquatiques envahissantes et de mettre au point des activités de promotion du rendement.

En septembre 2004, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Faune, des Forêts et des Pêches et aquaculture se sont entendus pour poursuivre les efforts continus de mise en œuvre des quatre priorités initiales transversales à la mise en œuvre de la SCB en collaborant à l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre axé sur les résultats pour la SCB.

Les points saillants de 2004-2005 par rapport au Programme de l'air pur sont décrits dans les tableaux suivants.

Initiative/Programme principal : Stratégie canadienne de la biodiversité
Résultats attendus : Établissement d'un programme pour la science de la biodiversité au Canada qui comportera un volet gestion de l'information sur la biologie. Amélioration de la capacité de surveillance et de production de rapports sur l'état et les tendances de la biodiversité Évaluation de la menace des espèces exotiques envahissantes (EEE) Participation des Canadiens par l'intendance de la biodiversité Établissement de recommandations concernant de nouvelles priorités intergouvernementales

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Science et information sur la biodiversité

- Accord concernant un mécanisme de coordination de l'information fédérale-provinciale-territoriale (FPT) en tant que partenariat entre le partenariat sur l'information fédérale sur la biodiversité, *NatureServe Canada* et le Groupe de travail FPT sur la biodiversité qui supervise la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB).
- Approbation de l'ébauche d'un programme scientifique sur la biodiversité qui servira de base pour l'établissement des priorités et se fondera sur un ensemble de principes respectant la gestion des renseignements sur la biodiversité au Canada.
- Création du partenariat fédéral d'information sur la biodiversité (six ministères fédéraux) en vue d'assurer une approche fédérale plus coordonnée.

Surveillance et production de rapports

- Achèvement des résultats initiaux démontrant les essais du concept pour l'Index canadien de la biodiversité.
- Mise au point de nouveaux outils Web et création de nouveaux partenariats donnant accès à un guichet unique aux renseignements sur l'état et les tendances de la biodiversité au Canada.

Espèces exotiques envahissantes

- Adoption d'une *Stratégie canadienne concernant les espèces exotiques envahissantes*.
- Engagement dans le budget de 2005 pour étudier les espèces exotiques envahissantes. Subséquemment, les ministères et agences ont reçu une affectation de 85 millions de dollars sur une période de cinq ans pour cibler les investissements parmi les priorités fédérales importantes de mise en œuvre de la Stratégie.

Intendance de la biodiversité

- Renforcer les réalisations des trois programmes nationaux d'envergure en matière d'intendance, soit : le Programme des dons écologiques, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et le Programme d'intendance de l'habitat, au sein desquels Environnement Canada représente la tête dirigeante ou un partenaire actif.
- Faire progresser la création d'une nouvelle coalition nationale de fiduciaire foncière, d'un réseau canadien d'intendance communautaire et d'un portail Web sur l'intendance au Canada.
- Un niveau important de programmation d'intendance par un vaste éventail de « communautés d'intérêt » non gouvernementales progresse et mobilise les Canadiens tel que prévu dans le *Programme d'intendance du Canada*, et par le fait même les efforts se poursuivent envers la progression de l'intendance aux échelles nationale, régionale et locale.

Priorités nouvelles et émergentes entre niveaux de compétence

- Accord concernant l'élaboration, en collaboration avec les juridictions fédérales et d'autres ministères du gouvernement, d'une cadre de mise en œuvre axé sur les résultats visant la production de rapports éventuelle concernant la CDB, ainsi que pour obtenir l'approbation des ministères fédéral, provinciaux et territoriaux dans le but de compléter le cadre pour l'automne 2006.
- Approbation des ministères fédéral, provinciaux et territoriaux pour créer un Groupe de travail FPT sur l'Accès et le partage des avantages (APA) par rapport aux ressources génétiques et pour produire l'ébauche d'un article national sur l'étendue des politiques liées à l'APA et sur la stratégie d'engagement des intervenants.

Initiative/Programme principal : Programme du patrimoine naturel

Résultats attendus :

Conservation des ressources vivantes sauvages (voir aussi les résultats attendus sous les initiative ou programme principal nommés « protection des espèces en péril » et « maintenir les populations d'oiseaux migrateurs »)
Élargissement et progrès de l'intendance privée et publique des terres et des eaux du Canada
Établissement, élargissement et restauration des aires protégées du Canada
Renforcement de la base d'information scientifique

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Ressources vivantes sauvages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veuillez vous référer à la section sur les espèces sauvages
<p>Terres et eaux du Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement dans le budget de 2005 visant à améliorer la gestion des océans et de préserver la santé des océans du Canada. - Affectation de 28 millions de dollars dans le Budget de 2005 pour la phase 1 du PAM pour améliorer la gestion des océans et préserver la santé des océans du Canada. - Dans le cadre de l'Initiative sur les normes agroenvironnementales nationales (INAN), il existe quatre équipes thématiques. Chacune est responsable de l'élaboration de normes agroenvironnementales nationales, c'est-à-dire des mesures quantitatives et qualitatives du rendement environnemental attendu, pour la qualité de l'air, la biodiversité, les pesticides, de même que pour la qualité de l'eau et sa conservation. Au cours de 2004-2005, les activités comprenaient l'étendue, la planification de recherche, la recherche et l'élaboration d'inventaires, ainsi que la collaboration avec d'autres domaines thématiques au sein des programmes du Cadre stratégique pour l'agriculture. De plus, des options probables ont été identifiées et évaluées relativement à la mise en œuvre de normes nationales opportunes dans le domaine de l'agriculture. Cette activité se poursuit jusqu'en 2007-2008.
<p>Aires protégées du Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvel accord pour assurer la présence humaine tout au cours de l'année sur l'Île de Sable en vue de faire fonctionner ses stations météorologiques et de protéger sa valeur unique en matière de science et d'écologie.
<p>Information scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veuillez vous référer à la section sur la science et les renseignements sur la biodiversité

Aller de l'avant

L'élaboration du cadre de mise en œuvre axé sur les résultats pour la SCB permettra une mise en œuvre plus précise et l'évaluation des progrès, le tout en appliquant la SCB et en progressant vers les objectifs de 2001 visant à réduire de manière significative le taux de perte de la biodiversité (approuvé par les Parties à la CDB en 2004). Le cadre de mise en œuvre comprendra des résultats mesurables, des échéances, des indicateurs et des mécanismes de surveillance et de production de rapports. L'approbation du Ministère sera requise en octobre 2005 afin de compléter le plan d'ici l'automne 2006.

Le Ministère travaillera également au développement d'un système coordonné pour intégrer les idées et les suggestions provenant de ses partenaires, y compris les réponses concernant les récents rapports tels que le rapport de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) intitulé : *Concrétiser le capital naturel du Canada : un point de vue sur la conservation de la nature au 21^e siècle*, le rapport d'Habitat faunique Canada : *La situation des habitats fauniques au Canada* et le rapport du Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada) : *La nature dans tous ses états*.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Stratégie canadienne sur la biodiversité	http://www.cbin.ec.gc.ca/issues/strategy.cfm?lang=f
Service canadien de la faune	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/index_f.cfm
Plan stratégique 2000 du Service canadien de la faune	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/strateg/cont_f.cfm
CITES	http://www.cites.ec.gc.ca/fra/sct0/index_f.cfm
Programme des dons écologiques	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/ecogifts/intro_f.cfm

Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/hsp-pih/
Table ronde nationale sur l'économie et l'environnement (TRNEE)	http://www.nrtee-trnee.ca/fre/index_f.htm
La nature dans tous ses états (WWF-Canada)	http://wwf.ca/AboutWWF/WhatWeDo/TheNatureAudit/?lang=FR
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	http://www.biodiv.org/default.shtml
Concrétiser le capital naturel du Canada : un point de vue sur la conservation de la nature au 21e siècle	http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Nature/Boreal-Forest/Documents_F.htm
<i>Loi sur les espèces en péril</i>	http://lois.justice.gc.ca/fr/S-15.3/index.html
La situation des habitats fauniques au Canada (Habitat faunique Canada)	http://www.whc.org/accueil.htm



Espèces sauvages

Quels sont les enjeux?

Malgré l'abondance des ressources et la valorisation de la nature par les Canadiens, le capital naturel de notre pays est menacé. Les pressions qu'exerce l'activité humaine causent une déperdition appréciable d'un grand nombre d'espèces animales et végétales. Au Canada, 455 espèces sont actuellement considérées en voie d'extinction ou de disparition, menacées ou préoccupantes par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

La conservation de la biodiversité n'implique pas seulement de conserver les populations d'espèces sauvages qui sont en santé, mais également de protéger et de rétablir les espèces en péril. Un des éléments importants pour la conservation de la biodiversité, selon Environnement Canada, consiste à protéger les oiseaux migrateurs étant donné le mandat clair du gouvernement fédéral dans leur conservation et protection contenu dans la Convention Canada-É.-U. concernant les oiseaux migrateurs et dans la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs de 1994* (entrée en vigueur pour la première fois en 1917, révisions récentes en 1994 et en 2005).

Que faisons-nous à ce sujet?

Environnement Canada s'acquitte des responsabilités du gouvernement fédéral en matière de gestion de la faune – plus particulièrement des oiseaux migrateurs et des espèces en péril – ainsi que de ses habitats. Les responsabilités d'Environnement Canada en matière de gestion de la faune sont dictées par la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs (LCOM)*, la *Loi sur les espèces sauvages au Canada (LESC)*, la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (WAPPRIITA)*, la *Loi sur les espèces en péril (LEP)* ainsi que par des éléments provenant d'autres réglementations fédérales sur l'environnement et d'un bon éventail de conventions, accords et politiques connexes à l'échelle internationale tels que la Convention de Ramsar, la

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur la diversité biologique et la Stratégie canadienne sur la biodiversité.

Le Plan stratégique 2000 du Service canadien de la faune (SCF) établit l'orientation et l'étendue des efforts du Ministère en matière de conservation et de gestion faunique jusqu'en 2010. Le Plan vise avant tout la préservation de la diversité biologique, en insistant sur la protection des espèces en péril, le maintien des populations d'oiseaux migrateurs et la protection et la conservation des habitats.

OISEAUX MIGRATEURS

L'élément principal du mandat du SCF concerne le programme sur les oiseaux migrateurs. En se fondant sur l'objectif du maintien des niveaux de santé des populations d'oiseaux migrateurs d'ici 2020, le Programme concernant les oiseaux migrateurs met l'emphase sur trois éléments principaux, soit : produire de l'information axée sur la science, sur l'état et les tendances des populations d'oiseaux migrateurs, entreprendre des mesures de conservation contribuant à la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats et élaborer, réviser et appliquer des politiques et des lois concernant les oiseaux migrateurs (et règlements connexes).

Au printemps 2005, le gouvernement du Canada adoptait le projet de loi C-15, qui modifiait la *LCOM* et la *LCPE* en vue d'améliorer la capacité du gouvernement à contrer la pollution marine. En adoptant le Projet de loi, le gouvernement a démontré son engagement en matière de conservation des oiseaux et des écosystèmes du Canada, ainsi qu'à trouver des manières de concilier les considérations environnementales et les intérêts économiques. Le Projet de loi a également apporté un changement majeur à la *LCOM* qui permettra d'adopter une approche moderne en matière de conservation des oiseaux.

Les ministres de l'Environnement du Canada et du Mexique, de même que le secrétaire à l'intérieur des É.-U., se sont engagés à collaborer à la conservation des oiseaux migrateurs en ratifiant la déclaration d'intention sur l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord au printemps 2005. En vertu de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), les trois pays ont reconnu l'importance de la conservation des oiseaux migrateurs, ainsi que le besoin d'une collaboration internationale pour atteindre le succès. La mise en œuvre des buts et des objectifs de la déclaration d'intention concernant l'ICOAN est engagée aux échelles régionale, nationale et internationale. Dans bien des cas, ces efforts entraînent des partenariats fructueux, tels que ceux établis pour mener à bien le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et d'autres plans concernant les oiseaux. D'autres efforts sont en cours pour mettre en œuvre l'approche élaborée dans le cadre de l'ICOAN avec d'autres partenaires clés à l'échelle internationale (tels que l'Amérique du Sud, l'Arctique et l'Asie).

ESPÈCES EN PÉRIL

En avril 2000, le Ministre annonçait une Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril, d'une durée d'application de cinq ans. La Stratégie se divise en trois parties, soit : l'Accord pour la protection des espèces en péril, la *LEP* du gouvernement fédéral et des initiatives complémentaires en matière d'intendance.

L'Accord pour la protection des espèces en péril engage les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à adopter des règlements, programmes et politiques, ainsi qu'à travailler de pair pour protéger les espèces en péril au Canada.

La *LEP* établit un processus d'évaluation des espèces vraiment indépendant, un processus d'établissement de listes et d'interdictions de tuer ou de blesser les espèces considérées disparues, en péril ou menacées, ainsi que de détruire l'endroit où ils vivent et leur habitat essentiel. La *Loi* prévoit également l'élaboration de stratégies de recouvrement des espèces, des plans d'actions et des mesures de protection des habitats essentiels. La *LEP* recevait la sanction royale en décembre 2002. La majorité des articles de la *Loi* sont entrés en vigueur en juin 2003 et les autres le 1^{er} juin 2004.

En 2003, le gouvernement fédéral a engagé 33 millions de dollars sur une période de deux ans pour l'application de la *LCPE* par les ministères responsables, soit : Environnement Canada, Pêches et Océans Canada et l'Agence Parcs Canada. Ce montant est venu s'ajouter aux 180 millions de dollars déjà engagés en l'an 2000 dans la stratégie nationale concernant les espèces en péril.

Au cours de l'exercice 2004-2005, Environnement Canada s'est concentré sur l'élaboration des politiques importantes et des instruments nécessaires à l'application de la *LEP*. Une ébauche des termes de référence a été produite en vue de la création du Conseil autochtone national sur les espèces en péril (CANEP) et la liste des membres du conseil a été établie. Les termes de référence ont également été complétés pour le sous-comité sur le savoir traditionnel autochtone du COSEPAC. Un comité consultatif d'intervenants pour les espèces en péril (CCIEP) a été créé. Une ébauche des politiques nationales et des lignes directrices pour les opérations et les consultations ont été entreprises dans des domaines tels que l'identification des habitats essentiels, la description des résidences, l'émission de permis, des analyses socio-économiques et les enjeux connexes au rétablissement.

Le Conseil canadien de conservation des espèces en péril est composé des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Faune. Le Conseil est responsable d'offrir un leadership national et les lignes directrices, évitant que d'autres espèces ne deviennent en péril.

HABITATS

Environnement Canada est responsable de 143 réserves nationales de faune (RNF) et refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) lesquelles apportent une contribution de 12 millions d'hectares pour appuyer la conservation de la diversité biologique, y compris les espèces en péril.

Le Programme d'intendance de l'habitat aide à maintenir ou à remettre en état les habitats essentiels pour les espèces en péril à la grandeur du Canada en encourageant la mise en œuvre de projets de conservation par des groupes communautaires, les propriétaires terriens, les peuples autochtones et les gouvernements locaux. Le Programme a été lancé en l'an 2000 avec un engagement de 45 millions de dollars sur une période de cinq ans. En 2003, cet engagement a été renouvelé jusqu'en 2008. À ce jour, le Programme a investi un montant approximatif de 44 millions de dollars dans 716 projets différents tout en recueillant 94 millions de dollars additionnels provenant des participants au projet, soit sous forme de contributions monétaires ou en nature. Le nombre total d'habitats protégés pour les espèces en péril s'étend maintenant sur

plus de 250 000 hectares et plus de 110 000 hectares d'habitat ont été améliorés depuis l'an 2000.

Financement du programme d'intendance de l'habitat

Année	Financement du gouvernement du Canada (en millions de dollars)	Nombre de projets
1 ^{ère} année (2000-2001)	5,0	37
2 ^e année (2001-2002)	9,6	148
3 ^e année (2002-2003)	10,0	155
4 ^e année (2003-2004)	9,5	164
5 ^e année (2004-2005)	10,0	179
6 ^e année (2005-2006)	9,2	153
Total des 6 années	53,3	836

Le Programme des dons écologiques offre des déductions d'impôt aux donateurs de terres écosensibles et des servitudes de conservation. Depuis 1995, plus de 462 dons écologiques ont été faits aux gouvernements et organisations environnementales sans but lucratif à travers le pays. Les dons équivalent à plus de 41 000 hectares et valent plus de 124 millions de dollars. Près de 18 pour cent des dons jusqu'à maintenant comprennent des habitats pour les espèces en péril et 25 pour cent abritent des populations d'oiseaux migrateurs. De plus, des habitats marécageux se retrouvent sur 40 pour cent des terres protégées grâce aux dons écologiques.

Faisons-nous des progrès?

Même si le Ministère a établi les cadres pour les lois et les programmes concernant les espèces en péril (p. ex., stratégies de remise en état et plans d'action) la réalisation des résultats sur le terrain demeure un défi à relever à long terme.

Dans le cadre de la *LEP*, le COSEPAC, qui recense et surveille les espèces canadiennes en péril depuis qu'il a vu le jour en 1978, est maintenant considéré comme une entité légale, s'assurant ainsi que les évaluations des espèces se poursuivront dans le cadre d'un processus scientifique indépendant et rigoureux. Le COSEPAC, qui procède à l'évaluation de l'état des espèces menacées d'extinction ou de disparition immédiate depuis sa création en 1978, joue désormais le rôle d'organisme de consultation, en vertu de la *LEP*, en vue d'assurer que l'évaluation des espèces se poursuivra dans le cadre d'un processus rigoureux et scientifiquement indépendant. Le COSEPAC évalue des espèces qui sont, par la suite, ajoutées à une liste dans le cadre de la *LEP*. À ce jour, le COSEPAC a évalué 455 espèces en péril, dont 22 en disparition immédiate, 172 espèces en voie de disparition, 120 espèces menacées et 121 espèces de préoccupation particulière. À ce jour, un total de 306 espèces ont été répertoriées dans l'Annexe 1 de la *LEP*.

Dans le cadre de la *LEP*, le répertoire des espèces menacées d'extinction immédiate, en voie d'extinction ou menacées engendrera la préparation de stratégies de rétablissement. Des 238 stratégies de rétablissement, se situant à des étapes différentes dans leur élaboration à ce jour, Environnement Canada est responsable de l'élaboration de 171 d'entre elles. D'ici 2006, on attend l'achèvement de 99 stratégies de rétablissement pour toutes les espèces en voie de disparition. Deux d'entre elles en sont à l'étape d'approbation et 43 de plus sont actuellement élaborées.

Les points saillants de 2004-2005 par rapport au Programme de l'air pur sont décrits dans les tableaux suivants.

Initiative/Programme principal : Protection des espèces en péril
<p>Résultats attendus :</p> <p>Mise en oeuvre de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril et de la <i>LEP</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et classement des espèces en vertu de la <i>LEP</i>; • Mise en place de stratégies de rétablissement des espèces reconnues comme disparues, en voie de disparition ou menacées; • Participation des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que des organisations autochtones • Consultation des intervenants qui contribue à l'atteinte des résultats attendus; • Établissement de la capacité d'application de la <i>LEP</i>; • Respect des organisations internationales sur les espèces en péril
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Élaboration et gestion de programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - En date du 31 mars 2005, l'accord bilatéral avec la Colombie-Britannique en était à l'étape de la signature, tandis que d'autres accords bilatéraux, tels que ceux avec le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard se trouvaient à une étape plus avancée. - Création d'un comité consultatif d'intervenants afin d'offrir des avis au sujet de l'administration de la loi. La liste des membres pour l'exercice 2004-2005 comprend 10 participants provenant de l'industrie, 9 des ONGE et 2 scientifiques. - Élaboration plus considérable du registre public de la <i>LEP</i> et utilisation de ce dernier en tant qu'instrument pour faire progresser les consultations publiques en ce qui concerne les politiques, les lignes directrices et le processus de listage des espèces.
<p>Évaluation, réponse et inscription à la liste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le COSEPAC s'est réuni en mai et novembre 2004 et a évalué l'état de 58 espèces, sous-espèces et populations. - Le COSEPAC a déposé une liste de 59 espèces, sous-espèces et populations à présenter au ministre fédéral (suite aux réunions d'évaluations du COSEPAC de novembre 2003 et mai 2004) avec son premier rapport annuel depuis l'entrée en vigueur de la <i>LEP</i> (juillet 2004). - 73 espèces ont par la suite été ajoutées à la liste des espèces sauvages en péril de la <i>LEP</i> suite aux 91 évaluations présentées par le COSEPAC en janvier 2004.
<p>Rétablissement et conservation des habitats essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune stratégie de rétablissement n'a nécessité d'approbation ni de publication sur le registre public au cours de 2004-2005. La production de 99 stratégies de rétablissement pour les espèces en voie d'extinction est en cours afin de respecter le délai de 2006 et pour lesquelles Environnement Canada est responsable (en collaboration avec les provinces et les territoires). Parmi ces dernières, deux se situaient à l'étape d'approbation et 43 de plus étaient en processus d'élaboration à la fin de mars 2005.
<p>Conservation des habitats essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique sur les habitats essentiels et la politique résidentielle ont été complétées au cours de 2004 suite à une collaboration et des consultations avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, l'industrie, les ONGE et le public. Ces politiques offrent désormais l'orientation nécessaire à la protection des résidences et à l'élaboration de stratégies de rétablissement. - Une ébauche des lignes directrices techniques pour l'identification des habitats essentiels a été produite.
<p>Application de la loi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des séances de formation sur la <i>LEP</i> pour les agents de faune se sont déroulées à la grandeur du Canada. - Les agents de faune ont pris des mesures dans six cas d'accident et entrepris une enquête en vertu de la nouvelle loi.

<p>Participation des Autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ébauche des termes de référence du Sous-comité sur le savoir traditionnel autochtone du COSEPAC a été produite, tout comme la liste de ses membres. - Les termes de référence susmentionnés ont été approuvés en septembre 2004.
<p>Mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) par la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (WAPPRIITA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Canada a été un participant actif qui s'est démarqué lors de la 13^e Conférence des Parties à la CITES (CdP-13) qui s'est tenue en octobre 2004 et qui a évalué 50 propositions pour la modification de la liste des espèces de la CITES (Annexes de la CITES) et 62 propositions au sujet de l'interprétation et de l'administration de la CITES. - Les décisions prises lors de la CdP-13 sont entrées en vigueur au Canada grâce à la modification à l'Annexe 1 du règlement en vertu de la WAPPRIITA. - Un nouvel ajout à la série de Guides d'identification de la CITES a été élaboré. Le nouveau Guide d'identification de la CITES – Amphibiens sera compété au cours de l'exercice 2005-2006. - Les agents de la faune ont pris des mesures dans 550 cas d'urgence, ont entrepris 1 520 inspections et 1 273 enquêtes étaient en cours en 2004-2005.

<p>Initiative/Programme principal : Conservation des populations d'oiseaux migrateurs</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Acquisition de connaissances sur la situation des populations d'oiseaux migrateurs et mesures de conservation prises.</p> <p>Promotion de l'observation et application de la LCOM.</p> <p>Sensibilisation accrue des intervenants et du public et appui des initiatives pour la conservation des oiseaux migrateurs.</p> <p>Établissement de processus et de structures coopératives de gestion visant à tenir compte des droits des Autochtones et des droits prévus aux traités dans les règlements des revendications territoriales et à y répondre.</p> <p>Élaboration et mise en œuvre d'initiatives de partenariat pour la conservation des oiseaux migrateurs.</p> <p>Compréhension et atténuation de l'impact des substances toxiques et des maladies sur les oiseaux migrateurs.</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p>Plan du Programme concernant les oiseaux migrateurs du SCF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Plan du Programme concernant les oiseaux migrateurs du SCF est maintenant terminé même s'il reste à modifier une « ébauche de travail » pour qu'elle reflète les priorités et les changements émergents, de même que les nouvelles approches. - Le 18 mai 2005, un projet de loi visant à modifier la LCOM et la LCPE afin d'accroître la capacité du Ministère à aborder les enjeux relatifs à la pollution marine (projet de loi C-15) a reçu la sanction royale.
<p>L'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN) porte sur quatre sous-éléments qui visent quatre groupes d'oiseaux : sauvagine, oiseaux aquatiques, oiseaux terrestres et oiseaux de rivage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont finalisé et signé la mise à jour de 2004 du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) et ont entrepris son application, en plus d'avoir procédé à l'examen et à l'approbation de projets régionaux, nationaux et internationaux soumis par les consortiums au Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada). - Les ministres de l'Environnement du Canada et du Mexique ainsi que le secrétaire de l'Intérieur des États-Unis ont signé la Déclaration d'intention pour la conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord et de leur habitat au début de 2005, confirmant ainsi leur soutien à l'ICOAN.
<p>Application de la loi sur les oiseaux migrateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la mise en œuvre du projet Espace pour les habitats. Ce projet visera à développer les technologies d'observation de la Terre de façon à ce qu'elles permettent la surveillance et la protection de l'intégrité écologique des aires protégées visées ainsi que la surveillance des prises accidentelles d'oiseaux

<p>migrateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents de la faune ont pris des mesures dans 277 cas d'urgence, ont entrepris 135 inspections et 382 enquêtes étaient en cours en 2004-2005.
<p>Communication sur les oiseaux migrants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des consultations avec les intervenants et participation à ces dernières pour atteindre les résultats attendus.
<p>Partenariat sur les oiseaux migrants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement Canada a approuvé le concept de l'Initiative des espèces migratoires de l'hémisphère ouest (IEMHO) et, par le biais du Service canadien de la faune, continue de travailler avec des partenaires des États-Unis (<i>US Fish and Wildlife Service - Division of International Conservation</i>) et des organismes d'autres pays (<i>BirdLife International - Quito, Équateur</i>) pour produire une initiative concrète à partir du concept de l'IEMHO. - ICOAN-Canada continue de travailler avec d'autres conseils nationaux de l'ICOAN pour créer au Mexique des partenariats similaires aux consortiums qui exécutent le travail de conservation pour l'IOCAN aux États-Unis et au Canada, dans les aires contenant des habitats importants aux yeux des trois pays.
<p>Gestion coopérative avec les Autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la finalisation de l'Accord de principe des Inuits du Labrador, ainsi que la négociation des accords pour les Innu du Labrador, à la Baie James du Nord du Québec et à Makivik. - Contribution dans l'élaboration de politiques et de stratégies entourant les droits de récolte des Métis, y compris la politique d'application intérimaire approuvée par le Cabinet. - Négociation d'un nouvel accord de financement en ce qui a trait aux fonds de recherche, en collaboration avec l'Institut de la fourrure du Canada. Membre et participant au Comité canadien de gestion des animaux à fourrure et au Comité sur la recherche et le développement des pièges en collaboration avec l'Institut de la fourrure du Canada.
<p>Initiative/Programme principal : Protection et conservation des habitats</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Conservation des espèces en péril et de leur habitat grâce au Programme d'Intendance de l'habitat. Établissement et conservation des réserves nationales fauniques et aquatiques, des refuges d'oiseaux migrants et des sites RAMSAR. Conservation grâce aux dons de terres rendus possibles par le Programme des dons écologiques. Participation continue des organisations et des communautés autochtones. Poursuite de la consultation et de la participation des intervenants pour l'atteinte des résultats.</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p>Aires protégées</p> <ul style="list-style-type: none"> - On a terminé la mise sur pied du volet maritime d'une stratégie fédérale sur les aires protégées, et les ministres de l'Environnement et des Pêches et Océans en ont fait l'annonce au début de 2005.
<p>Programme des dons écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au cours de l'exercice 2004-2005, Environnement Canada a continué de mettre en œuvre le Programme des dons écologiques.^{SDD 2.1.5} Depuis 1995, plus de 462 dons écologiques ont été faits à des organisations environnementales à but non lucratif et aux gouvernements à la grandeur du Canada. Les dons écologiques totalisent plus de 41 000 hectares et valent plus de 124 millions de dollars. - Les nouveautés du programme ont consisté en la mise en œuvre d'incitatifs fiscaux améliorés, l'élaboration de matériel promotionnel et d'un site Web ainsi que l'établissement de procédures pour simplifier le traitement des cadeaux de valeur modeste.
<p>Programme d'intendance de l'habitat (PIH)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au cours de 2004-2005, le PIH pour les espèces en péril a investi 10 millions de dollars dans 165 projets reliés aux habitats terrestres et aquatiques.

Aller de l'avant

Environnement Canada a abordé avec succès une nouvelle étape de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes pour s'acquitter des responsabilités ayant un impact beaucoup plus considérable que celle que lui confère la nouvelle *LEP*. Il convient de signaler surtout que le Ministère est en train de créer ou d'acquérir une nouvelle expertise pour évaluer les menaces s'appliquant à un éventail d'espèces et d'habitats beaucoup plus vaste qu'auparavant et pour réagir à ces menaces. La *LEP* a également instauré des exigences claires en matière de coopération et de consultation (avec un plus vaste éventail d'intervenants).

Les milieux de la conservation accordent énormément d'importance à cette question étant donné l'intérêt que le programme des espèces en péril suscite. Les préoccupations en ce qui concerne la perte des habitats, la nécessité d'augmenter la superficie des terres protégées au Canada, les maladies de la faune et les espèces exotiques envahissantes prennent toutefois de l'importance dans le programme de conservation. Le déclin de la qualité et de la quantité des habitats au Canada est de plus en plus évident et d'où le besoin de voir le réseau des aires protégées du Canada s'étendre. De meilleurs outils sont nécessaires (p. ex., des systèmes de surveillance et d'échange de données) dans tout le programme de conservation pour évaluer comment les espèces sauvages réagissent aux modifications de leur habitat et à d'autres facteurs de stress, et d'utiliser davantage les indications et les programmes (p. ex., des politiques fiscales et des servitudes de conservation) pour être en mesure d'agir sur la planification et le processus décisionnel concernant l'utilisation des terres.

Le Ministère, en collaboration avec Pêches et Océans Canada et Parcs Canada, dirige une évaluation préliminaire des programmes de la *LEP* pour que ceux-ci continuent d'offrir un appui efficace à l'application de la loi

Les obligations et les défis du Ministère en matière de conservation ont continué de prendre de l'ampleur. Par exemple, la pression s'intensifie pour qu'Environnement Canada élargisse l'utilisation des réserves nationales fauniques comme moyen clé d'augmenter le nombre d'aires protégées fédérales au Canada. C'est pourquoi nos partenariats sont plus importants que jamais. Les partenaires non gouvernementaux sont désormais considérés à titre d'intervenants à part entière de la conservation des espèces sauvages, apportant à la table des connaissances techniques, des ressources et d'autres façons de faire. Le Ministère continuera de favoriser les partenariats avec les organisations de conservation des espèces sauvages, les universités, les associations de l'industrie et les propriétaires terriens d'un bout à l'autre du pays.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)	http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm
Rapport annuel du COSEPAC sur la situation des espèces en péril	http://www.registreLEP.gc.ca/gen_info/default_f.cfm
Rapport annuel de Rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPE)	http://www.speciesatrisk.gc.ca/publications/default_f.cfm
Espèces en péril	http://www.speciesatrisk.gc.ca/default_f.cfm
Registre public de la <i>LEP</i>	http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm
WAPPRIITA	http://www.cites.ec.gc.ca/fra/sct4/index_f.cfm

2.2.2 Résultat stratégique : Santé des écosystèmes



Leadership en science des écosystèmes

Quels sont les enjeux?

La possibilité d'assurer un environnement sain et en santé aux Canadiens dépend de notre capacité à comprendre les effets des facteurs de stress causés par l'activité humaine sur nos écosystèmes et à partager ce savoir avec les Canadiens, les décideurs et la collectivité mondiale.

Que faisons-nous à ce sujet?

Environnement Canada travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires (individuellement ou par l'entremise du CCME), les réseaux scientifiques qui s'intéressent à l'environnement et le public, tout particulièrement les ONG, les milieux universitaires, les municipalités et le public pour partager de l'information, déterminer les priorités en ce qui a trait à la surveillance et à la recherche sur les répercussions des activités humaines sur la santé de écosystèmes et fournir aux décideurs de l'information et des conseils scientifiques intégrés et opportuns.

Les points centraux pour Environnement Canada en matière de santé des écosystèmes doivent :

- Déterminer « *ce qui change* » au sein des écosystèmes – assurer que les Canadiens reçoivent de l'information et des conseils en temps opportun sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes;
- Évaluer « *pourquoi les choses changent/se produisent* » - faire progresser la compréhension scientifique des répercussions des activités humaines sur la santé des écosystèmes;
- Déterminer « *ce qui est possible de faire à ce sujet* » - fournir des conseils et des solutions axés sur la science qui contribuent à la réduction des répercussions humaines sur la santé des écosystèmes;
- « *Assurer l'excellence dans la gestion des sciences et technologies (S-T)* » - assurer que la gestion stratégique des S-T d'Environnement Canada s'harmonise avec les politiques fédérales en S-T.

Faisons-nous des progrès?

Les Canadiens sont toujours préoccupés par les incidences des pratiques d'utilisation des terres et par les effets des agents de stress sur l'écosystème, tels que les substances toxiques et autres substances préoccupantes, le changement climatique et les changements dans la biodiversité sur la santé des écosystèmes aquatiques. Les travaux entrepris dans ce domaine offrent de nouvelles connaissances scientifiques, des approches et des techniques liées aux enjeux préoccupants prioritaires (p. ex., publication de *Évaluation des Changements Climatiques dans l'Arctique* et de *l'Évaluation scientifique 2004 des dépôts acides au Canada* qui présentent l'état des connaissances sur les enjeux relatifs à la santé des écosystèmes aquatiques et de la compréhension de ces derniers) pour les gestionnaires des ressources et les décideurs. La mise au

point du Programme national sur les indicateurs de la qualité de l'eau permettra la production du premier rapport national canadien sur la qualité de l'eau prévu pour l'automne 2005. Tout ce travail est possible grâce à une collaboration étroite du Ministère avec d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et les réseaux scientifiques.

Les points saillants de 2004-2005 par rapport au Programme de l'air pur sont décrits dans les tableaux suivants.

<p>Initiative/Programme principal : Surveillance et production de rapports sur l'état et les tendances de la qualité de l'environnement</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Renforcer les liens entre les réseaux au Canada et améliorer le partage d'information sur les changements dans les écosystèmes.</p> <p>Approche intégrée en matière de production, d'acquisition et de diffusion d'information et de connaissances.</p> <p>Renseignements sur la santé des écosystèmes plus accessibles et augmentation de la sensibilisation du public concernant les changements dans les écosystèmes.</p> <p>Les décideurs et les Canadiens ont l'information scientifique nécessaire sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes afin de prendre des décisions éclairées sur la conservation et la protection de l'environnement.</p>
<p align="center">Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Élaboration et mise en œuvre d'un système visant à améliorer l'accessibilité et la gestion des bases de données fédérales et provinciales sur l'environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Achèvement de l'analyse comparative nationale d'ENVIRODAT qui a confirmé la comparabilité nationale des paramètres prioritaires et qui a validé leur utilisation dans le prochain rapport national sur la qualité de l'eau de 2005. - Lancement du portail Web de RésEau pour le partage, la découverte, l'accès et l'utilisation des renseignements axés sur l'eau provenant d'organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, des groupes de volontaires, de l'industrie, du milieu universitaire et d'autres partenaires.
<p><i>Évaluer et améliorer la capacité nationale de production de rapports environnementaux afin de répondre aux exigences</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la première année du Programme national sur les indicateurs de la qualité de l'eau, y compris : réalisation d'un atelier de planification pour le CCME (FPT) venant confirmer l'appui national à l'initiative; élaboration d'un modèle de gouvernance fédéral et national pour faire un survol du programme. Le premier rapport national du Canada sur la qualité de l'eau est attendu en novembre 2005.
<p><i>Produire des renseignements précis et améliorés sur la qualité de l'eau en ce qui a trait aux enjeux prioritaires de portée nationale tels que les pesticides, les nouveaux produits chimiques dans les sources d'eau et la surveillance de la biodiversité aquatique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du rapport intérimaire d'Environnement Canada sur les données concernant la surveillance sur le terrain de la qualité de l'eau et des pesticides dans le cadre du Fonds pour la science des pesticides. - Nouvelles recherches sur les connaissances associées aux processus de traitement des stations de traitement des eaux usées; compréhension des facteurs qui affectent la viabilité et la gestion des stocks de saumons atlantiques et pacifiques au Canada et à l'échelle internationale; détection et surveillance de la survie et de la persistance de l'ADN transgénique dans l'environnement aquatique et études au sujet des usines de pâtes et papiers afin de déterminer les possibilités de futurs règlements et leur élimination au sein des effluents. - La coordination des recherches et programmes continue de progresser par rapport à l'élaboration et la mise en œuvre d'un réseau de surveillance de la biodiversité aquatique au Canada.

Initiative/Programme principal : Progression et partage des connaissances scientifiques

Résultats attendus :

Meilleure compréhension des facteurs de stress et des outils d'aide à la prise de décisions qui sont plus adéquats, grâce aux partenariats, afin d'évaluer, de prévoir et de connaître la santé des bassins hydrographiques et des écosystèmes nationaux, binationaux et internationaux.

Les stratégies, les décideurs et les Canadiens possèdent l'information et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions sur la protection et la conservation de l'environnement, modifier les politiques et leurs habitudes.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Faire progresser la compréhension scientifique des répercussions des méthodes d'utilisation des terres sur la santé des écosystèmes aquatiques : agriculture et exploitation forestière, p. ex.

- Nouvelles recherches sur les sources de pollution bactérienne trouvées sur les plages et dans le sable de plage; un programme afin d'élaborer des normes de rendement en matière de nutriments, de sédiments et de débits minimaux et le lancement d'un programme d'évaluation en science et recherche pour déterminer les répercussions potentielles du pipeline Mackenzie sur l'hydrologie, la qualité de l'eau, l'écologie des écosystèmes du fleuve, des lacs et des étangs du corridor du bassin Mackenzie. Cette information sera utilisée dans le processus d'évaluation des répercussions environnementales pour l'élaboration proposée.

Améliorer la connaissance des effets des substances toxiques et d'autres substances préoccupantes, du changement climatique et des changements de la biodiversité sur les écosystèmes aquatiques

- Nouvelles connaissances afin de prévoir les effets possibles des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur l'environnement. Connaissances sur les répercussions des activités humaines sur les environnements aquatiques et plus particulièrement sur le système immunitaire des poissons/Lamellibranches et de leur résistance à la maladie. Élaboration de tests sur la reproductivité et le développement des poissons dans le but de détecter les substances modificateurs des caractères sexuels.
- Nouvelles connaissances sur les répercussions du changement climatique envers les effluents urbains et leurs eaux réceptrices, de même que sur l'hydrologie et l'écologie des écosystèmes aquatiques vulnérables à l'échelle régionale, pour déterminer les répercussions du changement climatique sur les facteurs météorologiques qui affectent les goûts et les odeurs.
- Travaux en cours pour établir des séries de recherches et de surveillance instrumentées sur les bassins qui seront utilisées dans le but de produire des connaissances visant à améliorer la capacité du Ministère à évaluer les répercussions du changement climatique, des substances toxiques et autres substances préoccupantes, de même que les changements associés à la biodiversité dans les écosystèmes aquatiques.

Réaliser et publier des évaluations scientifiques au sujet des problèmes environnementaux d'envergure

- Trois publications ont été complétées sur le goût et l'odeur des sources d'eau potable. Un rapport global de l'évaluation a été publié. L'Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique (ACIA), un rapport global et sur les enjeux importants a été publié en novembre 2004 et les documents techniques connexes le seront en 2005. L'Évaluation scientifique 2004 des dépôts acides au Canada a également été publiée. Une évaluation scientifique sur les sédiments contaminés est en cours.

Initiative/Programme principal : Des approches et des outils axés sur la science

Résultats attendus :

Application accrue et améliorée des lignes directrices au Canada et dans les bassins hydrographiques et les écosystèmes partagés.

Amélioration des outils et des méthodes de gestion intégrée des ressources et d'assainissement des écosystèmes.

Amélioration de la participation et de l'appui pour trouver des moyens de conserver, de protéger et d'assainir les écosystèmes.

Respect des exigences des lois, des règlements, des évaluations environnementales et des accords nationaux et internationaux.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Moderniser et améliorer les lignes directrices canadiennes sur la qualité de l'environnement et d'autres outils scientifiques afin de maintenir, de protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement et ses principales utilisations bénéfiques

- Les nouvelles Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement approuvées par le CCME comprennent un cadre d'orientation pour la gestion du phosphore dans les systèmes d'eau douce, ainsi que des lignes directrices pour la qualité du sol par rapport au benzène, au toluène, à l'éthylbenzène et au xylène. D'autres recommandations sont toutefois en cours d'élaboration. Des protocoles révisés concernant l'élaboration de lignes directrices canadiennes en matière de qualité du sol sont présentement réévalués et seront approuvés au cours de 2005-2006. Le réexamen des protocoles relativement à l'élaboration de lignes directrices sur la qualité des sédiments, quant à lui, débutera au cours de 2005-2006. Le réexamen et la révision des protocoles sur l'élaboration de lignes directrices canadiennes de la qualité de l'eau sont en cours et seront complétés au cours de 2005-2006. Une stratégie d'Environnement Canada pour la mise en œuvre des lignes directrices canadiennes pour la qualité environnementale a été élaborée et un schéma sur l'établissement des priorités pour l'élaboration des lignes directrices a été préparé et présenté au CCME.

Améliorer notre capacité de fournir des conseils et des outils d'aide à la prise de décisions sur la gestion intégrée des ressources en eau

- Plusieurs initiatives en cours à la grandeur du pays, EcoAtlas par exemple, ont été mises en œuvre dans les provinces des prairies. Entre autre, les discussions préliminaires sur les besoins de renseignements et les approches sur la gouvernance ont été entreprises avec la C.-B. et le Conseil sur les eaux du bassin de l'Okanagan. Une ébauche d'un cadre Canada-Ontario ayant trait processus décisionnel sur les sédiments a été élaborée pour la gestion des risques associés avec les sédiments contaminés. Ce cadre est reconnu mondialement comme étant le premier de ce genre à être officialisé à travers le monde. Une synthèse environnementale concernant la disponibilité de l'eau pour le fleuve St-Laurent est présentement élaborée.

- Mise au point de connaissances et de techniques afin de remédier au problème des sites contaminés, d'améliorer les approches relatives aux eaux usées municipales et de créer des pratiques de gestion durables relativement aux tempêtes d'eau.

Contribuer à la mise au point de pratiques exemplaires de gestion en agriculture

- Afin d'appuyer le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) dirigé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Initiative nationale de durabilité environnementale dans le domaine de l'agriculture comprend quatre grands thèmes : air, biodiversité, pesticides et ressources en eau. Les activités de l'année 2004-2005 comprennent notamment : étendue, planification de recherche, recherche et création de l'inventaire, ainsi que la coordination avec d'autres secteurs thématiques et programmes du CSA. Chacun des thèmes ont été utilisés lors de l'exercice 2004-2005 pour déterminer et évaluer les paramètres prioritaires lors de la prochaine élaboration de normes de rendement agroenvironnementales. Ces normes seront des mesures quantitatives ou qualitatives du rendement environnemental attendu.

Initiative/Programme principal : Gestion de la Science et de la Technologie S-T

Résultats attendus :

Les activités S-T d'Environnement Canada sont de grande qualité.

Les activités S-T d'Environnement Canada appuient avec efficacité et efficience la mission du Ministère et contribuent à l'atteinte des résultats fédéraux.

Les activités de S-T d'Environnement Canada sont intégrées à la capacité fédérale, canadienne et internationale en S-T de l'environnement.

Les activités de S-T d'Environnement Canada répondent efficacement aux besoins de la population canadienne dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Gérer de façon stratégique les activités de S-T du Ministère et élaborer une politique de S-T pour celui-ci

- Le Ministère a mandaté le comité consultatif externe du Sous-ministre pour procéder à l'examen de la gestion

des S-T à Environnement Canada.

- Le site Web interne du secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques (GAP) sur la gestion des S-T a été lancé afin de fournir des mises à jour régulières aux gestionnaires des S-T et sur les enjeux relatifs à la gestion des S-T.

Établir et promouvoir des réseaux et des partenariats en science et technologie environnementales

- Le Ministère a débuté l'élaboration d'une stratégie nationale pour les S-T au sujet de l'environnement. Elle vise à mobiliser les utilisateurs, les participants et les facilitateurs des S-T pour l'environnement dans l'établissement des priorités pertinentes avec les politiques. Un atelier a eu lieu en vue d'explorer les défis et les possibilités en matière d'établissement de partenariats pour Environnement Canada dans le domaine des S-T. Une base de données accessibles des réseaux environnementaux du Canada a été créée et publiée sur un site Internet ouvert au public, de même que *Partenariats intelligents : Innovations dans les relations entre Environnement Canada et les universités dans le domaine de la recherche* a été publié dans le but de faire la promotion des partenariats novateurs déjà en place. (http://www.cesn-rcse.ec.gc.ca/fre/docs/sp01_index.html)

Améliorer l'intégration des activités fédérales de S-T axées sur des enjeux d'importance nationale

- Le Conseil des sous-ministres adjoints du gouvernement fédéral pour l'intégration des S-T a réalisé des progrès dans l'intégration concernant neuf enjeux, y compris les ressources en eau et les espèces exotiques envahissantes. Il fournit une vue d'ensemble pour l'organisation du Forum fédéral sur les S-T, *Passer de la collaboration à l'intégration*.
- Une « communauté de pratique » en ligne sur les Effets des nouveaux organismes vivants sur les écosystèmes (ENOVE) a été créée et mise en place dans le but de faciliter la communication entre les scientifiques et les clients qui sont impliqués dans les enjeux connexes aux ENOVE. Une stratégie de recherche sur les ENOVE a été élaborée.
- Seize autres pays industrialisés ont rejoint le Réseau sur la qualité de l'eau du Programme sur l'eau du Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS/EAU) du PNUE. Une initiative pour les jeunes a été lancée – voir <http://www.gemswater.org/index-f.html>. Un résumé sur la nouvelle course modulaire est disponible à l'adresse suivante : <http://www.gemswater.org/index-f.html>.
- Ébauche et examen du Programme fédéral de recherche sur l'eau douce par des partenaires et des intervenants, y compris les ministères fédéraux, provinces, territoires et autres groupes d'intérêt et association importants. Identification de six domaines prioritaires pour la recherche fédérale.

Aller de l'avant

Dans le domaine de la santé de l'écosystème, le Ministère portera une attention particulière à la réalisation du rapport national sur les indicateurs de la qualité de l'eau, la création et la mise en œuvre d'un réseau canadien de surveillance de la biodiversité aquatique, la production de rapports sur les résultats des recherches dans des domaines clés tels que les pesticides, les répercussions du changement climatique, ainsi que l'élaboration de normes de rendement agroenvironnementales. Les efforts qui seront déployés permettront de poursuivre le renforcement des partenariats existants et d'en établir de nouveaux dans le but d'offrir les renseignements scientifiques essentiels au soutien des programmes du Ministère et à l'atteinte des résultats.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement	http://www.ec.gc.ca/CEQG-RCQE/Francais/default.cfm
Institut national de recherche sur les eaux	http://www.nwri.ca/nwri-f.html
Gestion des sciences et de la technologie	http://www.ec.gc.ca/scitech/
Menaces pour la disponibilité de l'eau douce au Canada	http://www.nwri.ca/threats2full/intro-f.html

2.2.3 Résultat stratégique : Écosystèmes prioritaires



Initiatives axées sur les ressources en eau

Quels sont les enjeux?

Les ressources en eau sont essentielles au maintien de la vie dans les écosystèmes du Canada, elles sont non seulement essentielles pour la santé et le mieux-être des humains, mais également pour la croissance durable et la biodiversité. L'eau propre, salubre et sans danger pour les humains et les écosystèmes constitue toujours une vision commune pour les gouvernements à l'échelle nationale et internationale.

Au Canada, les questions reliées à la qualité, à la quantité et à l'utilisation de l'eau sont complexes et plurigouvernementales. Le gouvernement fédéral joue un rôle scientifique essentiel qui implique l'identification des menaces à la qualité et à la disponibilité de l'eau. La science consiste en une aide essentielle pour tous les paliers du gouvernement dans l'établissement des priorités et pour prendre des mesures afin d'assurer une eau propre et salubre pour tous les Canadiens.

Des pressions s'exercent sur la qualité et les réserves d'eau de certaines régions au Canada. Des incidents tels que la contamination de l'eau potable minent la confiance du public en ce qui a trait aux systèmes de gestion des eaux. Les événements reliés à des inondations ou à des sécheresses augmentent dans d'autres régions (dans les Prairies, par exemple) les préoccupations soulevées par la stabilité économique. Au Canada, la consommation d'eau par habitant est élevée et a, en fin de compte, des répercussions sur la durabilité des infrastructures.

Que faisons-nous à ce sujet?

Les gouvernements, l'industrie et chaque Canadien se partagent la responsabilité de la gestion de l'eau douce. Ce sont les provinces et les territoires qui ont la compétence principale sur la plupart des aspects de la gestion et de la protection de l'eau, et la plupart des gouvernements délèguent certains de ces pouvoirs aux municipalités. La compétence fédérale englobe la conservation et la protection des océans et de leurs ressources, les pêches, la navigation, le transport des marchandises, ainsi que les relations et les accords internationaux (eaux frontalières Canada-É.-U.). Le gouvernement fédéral est également responsable des eaux situées sur les terres fédérales, notamment dans les territoires, les parcs et les collectivités des Premières Nations. Même si la Constitution ne le prévoit pas expressément, le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans le domaine de la science de l'eau et de la surveillance afin d'appuyer la gestion de l'eau par tous les niveaux de compétence. Le Canada joue également un rôle clé dans l'élaboration de recommandations scientifiques pour la qualité de l'eau. Il faut appliquer ces recommandations dans la grande maison fédérale (p. ex., à Parcs nationaux), ainsi que dans les autres niveaux de compétence et d'autres secteurs.

Environnement Canada collabore avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires (individuellement ou par l'entremise du CCME), les réseaux scientifiques qui s'intéressent à l'environnement et le public (notamment les ONG, les milieux universitaires et les

municipalités). Cette collaboration vise à partager de l'information, déterminer les priorités quant à la surveillance et à la recherche, fournir aux décideurs de l'information et des conseils scientifiques intégrés et opportuns, faire la promotion de l'utilisation durable des ressources en eau au Canada, ainsi que d'établir des pratiques de gestion visant l'utilisation efficace de l'eau au Canada.

Faisons-nous des progrès?

Au cours du dernier exercice, grâce à des efforts conjoints avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral a réalisé des progrès additionnels dans le domaine de l'eau. Cette collaboration a permis la réalisation de progrès en ce qui a trait à la protection des ressources en eau de la source au robinet; des stratégies visant une utilisation plus viable des ressources en eau et la gestion des effluents d'eaux usées sont présentement élaborées en ce sens. La mise au point et la mise à jour des lignes directrices sur la qualité de l'eau ont également permis d'améliorer la salubrité de l'eau potable et la qualité des eaux de surface. Le gouvernement fédéral a également conçu des évaluations scientifiques sur les menaces et les enjeux relatifs aux ressources en eau et mettra plus d'emphase sur cette mesure dans le futur. Des résultats encourageants ont été atteints dans le cadre de six initiatives axées sur l'écosystème à travers le pays et toutes ces initiatives abordent les enjeux relatifs à la qualité de l'eau, y compris le nettoyage, la remise en état et la pollution.

Les points saillants de 2004-2005 par rapport au Programme de l'air pur sont décrits dans les tableaux suivants.

<p>Initiative/Programme principal : Recherche (Gestion intégrée des bassins hydrographiques – Mise en œuvre avec des partenaires nationaux, des politiques en ce qui a trait aux ressources en eau, des coordinations de programmes et des instruments qui appuient les stratégies et les priorités)</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Approches fondées sur la collaboration avec les intervenants et l'utilisation de modèles et d'outils d'analyse intégrée de la qualité, de la quantité et de l'utilisation de l'eau pour aborder les enjeux liés à la gestion durable de l'eau.</p> <p>Application, à des rivières et des bassins hydrographiques en particulier, de stratégies de gestion durable de l'eau.</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Protection des eaux de source</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un document intitulé <i>De la source au robinet : Guide d'application de l'approche à barrières multiples pour une eau potable saine</i> publié en juin 2004 par le CCME (http://www.ccme.ca/assets/pdf/mba_guidance_doc_f.pdf) - Environnement Canada, en partenariat avec Santé Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada, cherche à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des ressources en eau des Premières Nations. La contribution d'Environnement Canada vise à s'attarder aux besoins relatifs à la protection des sources d'eau dans les communautés des Premières Nations.
<p><i>Utiliser des outils et des modèles efficaces pour s'attaquer aux problèmes liés à la gestion durable de l'eau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux sont en cours pour ce qui est de l'élaboration du Modèle numérique d'englacement des rivières (RIVICE) en partenariat avec d'autres ministères du gouvernement et des ONG. - Une étude de modélisation des répercussions du changement climatique sur les ressources en eau du bassin de la rivière Saskatchewan Sud en est à sa deuxième année. L'étude est un effort de collaboration avec l'Université de Saskatchewan. Le modèle d'analyse sur l'utilisation de l'eau d'Environnement Canada est utilisé en tant qu'outil principal pour l'intégration de l'alimentation en eau et des considérations concernant la demande dans

le bilan hydrologique du bassin, pour répondre aux répercussions liées au changement climatique.
<http://www.parc.ca/ssrb/index.html> (en anglais seulement)

Appuyer l'élaboration d'une politique fédérale sur l'eau

- Production de rapports sur la GIRE en collaboration avec les provinces et les territoires qui seront complétés pour l'été 2005; une stratégie d'engagement global à été élaborée pour les interventions axées sur l'eau à la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD-13) et à d'autres événements d'envergure internationale.
- Le comité interministériel des SMA sur l'eau a établi les 6 priorités les plus importantes concernant cette ressource. Les ministères fédéraux orientent désormais leurs actions en fonction de ces priorités (p. ex., directives aux fournisseurs d'eau potable, élaboration de la stratégie sur les ressources en eau d'Agriculture et Agroalimentaire Canada).

Initiative/Programme principal : Gouvernance (Gestion intégrée des bassins hydrographiques – Mise en œuvre avec des partenaires nationaux)

Résultats attendus :

Mise en œuvre du plan d'action sur l'eau du CCME.
Promotion d'une approche intégrée de la gestion de l'eau au Canada fondée sur les bassins hydrographiques.
Mise en œuvre de la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations dans les collectivités des Premières Nations par une approche axée sur le partenariat (Environnement Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada).

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Plan d'action fédéral/provincial/ territorial sur l'eau du CCME

- Environnement Canada a participé activement aux travaux du CCME sur les enjeux connexes aux ressources en eau, y compris l'élaboration de lignes directrices sur la qualité environnementale, de l'Indice de la qualité de l'eau, des approches multilatérales sur la protection de l'eau potable, la gestion de la demande et de l'utilisation de l'eau et la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques.
- Cinq études de cas canadiennes sur la protection des sources d'eau ont été élaborées avec les provinces et les municipalités avant d'être affichées sur le site Web suivant :
http://www.ec.gc.ca/water/fr/manage/qual/f_multi.htm

Faire progresser la GIRE au Canada

- Une approche visant à rassembler de l'information et à produire des rapports sur la mise en œuvre canadienne de la GIRE a été approuvée. Les provinces et les territoires ont adopté cette approche pour produire des rapports sur les mesures canadiennes entreprises dans le cadre des engagements au Sommet mondial sur le développement durable et des ODM des Nations Unies comprenant des plans pour l'efficacité des ressources en eau et la GIRE.
- Environnement Canada offre un appui technique et un appui sur les politiques, dont l'intégration des approches de GIRE dans le bassin des Grands Lacs-St-Laurent-Golf du St-Laurent de l'initiative axée sur l'écosystème du St-Laurent.
- Six nouvelles études de cas soulignant les pratiques exemplaires en matière de protection des sources d'eau au Canada ont été publiées sur le site Web sur l'eau douce.
(http://www.ec.gc.ca/water/fr/manage/qual/f_multi.htm).
- Environnement Canada, en collaboration avec *Pollution Probe*, la ville d'Ottawa et la ville de Gatineau, contribue à l'élaboration d'un système d'information en fonction des bassins hydrographiques, dans le but de permettre à un large éventail d'utilisateurs de prendre des décisions plus éclairées en ce qui concerne la gestion et la protection des bassins hydrographiques de la région d'Ottawa-Gatineau.

Appuyer la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations (SGEPN)

- Un PE a été signé avec Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) pour la mise en œuvre de la SGEPN. Le PE confirme les contributions et le financement d'Environnement Canada jusqu'en 2008. Environnement Canada poursuit également la coordination des secteurs de la protection des sources d'eau et de l'utilisation durable de l'eau en ce qui concerne les contributions du Ministère à la SGEPN.

Initiative/Programme principal : Sensibilisation (Stratégies d'utilisation durable des ressources en eau – élaboration et promotion)
Résultats attendus : La compréhension et les connaissances quant à l'utilisation des ressources en eau sont élaborées et diffusées aux Canadiens de manière ciblée et intégrée.
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Créer des connaissances sur l'utilisation de l'eau et fournir aux décideurs et aux Canadiens des analyses et de l'information en temps opportun sur les enjeux qui ont trait à l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement Canada a administré l'enquête sur l'utilisation et la tarification municipales de l'eau depuis le début des années 80, fournissant ainsi des renseignements sur les eaux usées et l'utilisation de l'eau, son traitement et les prix associés à cette ressource. Environ 70 000 personnes visitent annuellement la Biosphère d'Environnement Canada à Montréal (http://biosphere.ec.gc.ca/). Les séries de publication du site Web sur l'eau douce et le site Web en lui-même, offrent une information facile à comprendre et pertinente avec les enjeux émergents et les politiques connexes à l'eau. La publication <i>Utilisation des eaux municipales 2001</i> et le rapport de 2001 sur les prix associés à l'eau en préparation. (http://www.ec.gc.ca/water/fr/manage/use/f_data.htm) - Une enquête sur l'utilisation et la tarification industrielles de l'eau sera entreprise en 2005-2006 et en 2006-2007.
<p>Faire mieux connaître la qualité, la quantité et l'utilisation de l'eau et créer des documents de sensibilisation à ce sujet</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le saviez-vous ? Faits intéressants sur les eaux douces au Canada et dans le monde</i> a été publié sur le site Web sur l'eau douce. (http://www.ec.gc.ca/water/fr/info/facts/f_contnt.htm) - Un portail a été ajouté au site Web sur l'eau douce afin de faciliter l'accès aux cartes sur l'eau douce dans l'Atlas du Canada. (http://www.ec.gc.ca/water/fr/map/f_maps.htm) - Le site Web sur l'eau douce reçoit environ 100 000 visites par mois.
Initiative/Programme principal : Stratégies d'utilisation durable des ressources en eau – élaboration et promotion
Résultats attendus : Amélioration de l'indice de la qualité de l'eau suivant les recommandations du rapport de la Table ronde nationale sur l'économie et l'environnement (TRNEE) (Environnement et Indicateurs du développement durable) et production de rapports périodiques nationaux et régionaux. Promotion de l'utilisation de divers outils et instruments pour la gestion de l'eau.
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Outils et instruments de gestion de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement Canada, en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Infrastructure Canada, a tenu un atelier sur l'utilisation urbaine durable des ressources en eau au Canada afin de rassembler des données provenant des intervenants intéressés par les politiques et les pratiques liées à la viabilité des ressources en eau au Canada. Un ensemble de recommandations ont été élaborées en vue des prochaines discussions de tous les intervenants, y compris le CCME, le Comité FPT sur la santé et l'environnement (CSE) et l'Association canadienne des eaux potables et usées. - Environnement Canada, dans le but d'appuyer le CSA dirigé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, élabore des normes agroenvironnementales.
<p>Indice de la qualité de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Indice de la qualité de l'eau du CCME est un instrument de communication axé sur la science qui est utilisé à l'échelle nationale et régionale pour publier des renseignements scientifiques et complexes sur la qualité de l'eau de manière la plus simple et claire possible pour les gestionnaires des ressources en eau, pour les élaborateurs de politiques sur l'eau et pour le public. Sous l'autorité du CCME, Environnement Canada travaille avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux en vue d'améliorer l'Indice de la qualité de l'eau et de faire progresser la production de rapports régulière en ce qui a trait à l'Index au niveau national et régional

comme étant l'un des trois indicateurs canadiens de la durabilité environnementale - se fondant sur la TRNEE par rapport à l'Indice de qualité environnementale (IQE). Des données scientifiques ont été ajoutées à l'indicateur sur la qualité de l'eau mis à jour. Un index sur la qualité des sédiments fondé sur l'Index de la qualité de l'eau sera disponible à des fins de révision au cours de cet exercice financier. L'analyse de la vulnérabilité est complétée et les résultats ont été ajoutés dans un calculateur d'index révisé.

Initiative/Programme principal : Initiatives internationales et binationales reliées à l'eau (Eaux transfrontalières Canada-États-Unis- Conservation, protection et intérêts canadiens connexes- Protection et promotion globales)

Résultats attendus :

Élaboration de la Stratégie canadienne des eaux mondiales.
Consensus sur les eaux transfrontalières Canada-É.-U.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Renforcer la contribution d'Environnement Canada aux enjeux mondiaux de l'eau

- Une proposition d'Environnement Canada pour les engagements internationaux a été élaborée, ce qui permettra une approche conforme qui venait appuyer les implications du Ministère et la communication lors d'événements reliés à l'environnement. Les plans pour la participation d'Environnement Canada à la CDD-13 comprennent une stratégie en vue de la réalisation des rapports du Canada concernant les engagements relatifs au SMDD et à l'OMD (c.-à-d., mise en oeuvre de l'INRE et des plans d'efficacité). Le rapport du Canada qui est en cours de rédaction par le biais du CCME servira de base à la production des autres rapports. Environnement Canada s'implique dans plusieurs organisations et événements mondiaux (p. ex., CCE, UNECE, PNUE, bilatérales, etc.). Environnement Canada a élaboré la publication quant à la position du gouvernement du Canada sur l'eau, les intentions préparées et réalisées, les options politiques favorisées et les mesures de suivi déterminées pour l'exercice 2005-2006.

Dégager un consensus sur les enjeux canado-américains liés à l'eau transfrontalière.

- En coopération avec Affaires étrangères Canada, Environnement Canada a procédé à des analyses et a préparé les documents sur l'ébauche de l'Annexe à la Charte des Grands Lacs en mettant en oeuvre les accords en tant que partie intégrante à l'élaboration des commentaires du gouvernement du Canada au *Council of Great Lakes Governors*. Les commentaires finaux ont été reçus en novembre 2004.
- Environnement Canada appuie le Groupe de travail international de la baie Missisquoi qui relève de la CMI en ce qui a trait à la possibilité d'une implication transfrontalière du Pont Alburg-Swanton.
- Environnement Canada appuie également, en consultation avec les régions des prairies et du Yukon, la mise en application de la licence pour l'IRIA du Lac Long. Environnement Canada et son personnel régional, en coopération avec Affaires étrangères Canada, ont contribué à l'élaboration de la soumission du gouvernement du Canada à la Commission mixte internationale (CMI) en relation avec l'ordre de partage des rivières St. Mary et Milk de 1921. (continu)
- Environnement Canada a participé à des groupes sur les enjeux internationaux au sujet de l'eau transfrontalière pour évaluer et répondre aux initiatives sur l'eau du Dakota du Nord (Devil's Lake, Garrison, le projet d'approvisionnement en eau de Red River Valley). (continu)

Aller de l'avant

Même si la disponibilité des ressources en eau ne représente pas un problème majeur au Canada, l'accroissement constant de la demande en eau, conjugué à celui de la population et les répercussions émergentes liées au changement climatique, sont des préoccupations grandissantes dans plusieurs domaines de compétence en ce qui concerne la gestion viable de cette ressource essentielle.

Des efforts importants en cours visent à améliorer l'information sur la qualité de l'eau aux niveaux national et local dans tout le Canada, mais des programmes couronnés de succès mettent à contribution des ressources et des services non financiers considérables provenant des

provinces, des collectivités, des ONG et d'autres ministères. Il est nécessaire de renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux sur le plan national et international afin d'en arriver à une approche et un programme intégrés pour aborder ces enjeux.

De plus, les responsabilités reliées à la recherche sur l'eau sont partagées entre plusieurs ministères fédéraux. De grands dossiers comme l'agriculture, les eaux souterraines, les transports, la fabrication et l'exploitation minière, l'énergie (hydroélectrique et thermoélectrique), l'exploitation forestière et les pêches ne sont que quelques exemples clés qui chevauchent les compétences de divers ministères et administrations. Les travaux avancent à un rythme qui varie pour chacun de ces secteurs et au cours des trois prochaines années, le défi sera de mieux intégrer et coordonner les travaux pour l'ensemble des secteurs.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Site Web sur l'eau douce	http://www.ec.gc.ca/water/f_main.html
--------------------------	---

2.2.4 Résultat stratégique : Écosystèmes prioritaires



Planification intégrée de la conservation par des initiatives axées sur les écosystèmes

Quels sont les enjeux?

Les paysages terrestres et marins du Canada sont variés et contiennent divers habitats et écosystèmes, notamment la toundra, les prairies, les estuaires et les forêts. Beaucoup de ressources et une partie de l'économie découlent de ces écosystèmes, soit au niveau du sol (c. à d. arbres, faune, terres humides et sols), soit sous la terre ou la mer (c.-à-d. pétrole et gaz, minéraux et eaux souterraines).

Le Ministère doit comprendre le fonctionnement des écosystèmes du Canada, de même que les effets que les facteurs de stress d'origine humaine posent sur ceux-ci, constituent des éléments clés en vue de l'intégration de la planification de la conservation et de rendre ces renseignements disponibles pour les Canadiens, les décideurs et la collectivité mondiale.

Le défi à relever en matière de planification de la conservation consiste à élaborer une approche détaillée qui intègre les approches plus indépendantes en matière de gestion des ressources, des espèces, des habitats ou des aires protégées au sein d'un seul cadre visant à atteindre les objectifs de conservation plus large et de gestion des ressources.

Le Ministère doit comprendre le fonctionnement des écosystèmes canadiens et de quelle manière ces derniers sont affectés par les agents de stress causés par les humains. Ce faisant, le Ministère peut transférer ces connaissances aux Canadiens et à la communauté internationale, et les utiliser pour prendre des décisions éclairées et informées.

Que faisons-nous à ce sujet?

La planification intégrée de la conservation est une expression souvent utilisée comme synonyme pour d'autres termes tels que : gestion de l'écosystème, gestion du paysage, approches axées sur l'écosystème et gestion des bassins hydrographiques. Tous ces concepts encouragent une approche globale de gestion des ressources. Les initiatives axées sur l'écosystème (IE) sont des exemples clés de la planification intégrée de la conservation ci-haut mentionnée.

Les initiatives axées sur l'écosystème apportent des solutions aux problèmes que l'on retrouve dans certains domaines et communautés, et elles abordent les préoccupations environnementales, économiques et sociales. Les initiatives sont caractérisées par un certain nombre de principes, notamment :

- Une approche écosystémique – reconnaissant l'interdépendance entre les terres, l'air, les ressources en eau, les espèces sauvages et les activités humaines;
- Des décisions éclairées axées sur la science – y compris les sciences naturelles et sociales conjuguées avec les connaissances traditionnelles et locales;
- Des partenariats fédéral–provincial–territorial – les gouvernements travaillent en collaboration afin d'atteindre la plus grande qualité environnementale pour tous les Canadiens;
- Des assises axées sur les citoyens et les communautés – travailler en collaboration avec les personnes, les communautés, les peuples autochtones, l'industrie et les gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives;
- La prévention de la pollution – promouvoir une approche de précaution.

Environnement Canada a déjà six initiatives axées sur l'écosystème en place, soit : Programme d'assainissement du littoral Atlantique (PALA), Plan d'action du bassin de Georgia (PABG), Plan d'action des Grands Lacs, Plan d'action du Saint-Laurent, l'Initiative des écosystèmes nordiques (IEN) et l'Initiative de conservation des écosystèmes boréaux de l'Ouest (IEBO).

Environnement Canada apporte une contribution de 24,5 millions de dollars à chaque année dans les initiatives axées sur l'écosystème. D'autres sources contribuent à accroître cette somme, y compris les contributions importantes provenant de partenaires.

Faisons-nous des progrès?

Les initiatives axées sur l'écosystème offrent des outils et des renseignements importants en vue d'aider les Canadiens et les communautés à comprendre le fonctionnement des écosystèmes et l'importance de ceux-ci, ainsi que d'accroître les connaissances et la sensibilisation par rapport aux enjeux connexes à la conservation et à l'environnement. La grande variété de renseignements et d'outils qui sont développés renforce la capacité des partenaires et des communautés en ce qui a trait aux questions environnementales. Les initiatives axées sur les écosystèmes prioritaires fonctionnent également par le biais d'un large éventail d'activités communautaires avec les citoyens et les intervenants qui visent à influencer les comportements pour les amener à agir dans la remise en état et la protection de l'environnement. Des initiatives axées sur l'écosystème qui sont spécifiques dans différents secteurs à travers le pays, visent à rétablir les composantes liées à la qualité environnementales à l'intérieur de certains écosystèmes. En contrepartie, le changement de cap entrepris par les gouvernements, l'industrie et d'autres intervenants en ce qui a trait à la gestion écologique des écosystèmes du Canada n'a

pas été complété, plus particulièrement par rapport aux approches intégrées dans le processus décisionnel.

Les points saillants de 2004-2005 relatifs aux principaux domaines de programmes sont décrits dans les tableaux ci-dessous.

<p>Initiative/Programme principal : Programme d'assainissement du littoral Atlantique</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Amélioration de la sensibilisation du public et meilleure compréhension scientifique des enjeux environnementaux.</p> <p>Création de capacités de jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne la durabilité dans leurs collectivités.</p> <p>Amélioration et mise en valeur de l'environnement par des mesures tirées des plans de gestion intégrée de l'environnement.</p>
<p align="center">Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p>Développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les organismes du PALA et d'autres groupes qui sont impliqués dans cette initiative offrent leurs propres programmes et services axés sur l'amélioration de l'environnement et l'économie. Ils font également progresser la réalisation des programmes d'Environnement Canada et d'autres gouvernements par rapport au changement climatique, à l'air pur, à l'eau propre, à la biodiversité et à l'utilisation des terres. - Une trousse d'outils sur le changement climatique a été produite par le PALA. Cette dernière, même si elle a été conçue pour les groupes du PALA, pourrait servir à d'autres groupes communautaires dans la mise en œuvre d'activités communautaires ayant trait au changement climatique. - L'approche sans précédent de l'initiative des communautés durables (ICD) en matière de collaboration intergouvernementale et gouvernement-communautés a été récompensée au cours de l'exercice 2004-2005. En effet, l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) lui a remis la médaille d'argent. - Les résultats positifs suivant une enquête sur les programmes de surveillance, la publication et la gestion des données du PALA, de même que l'efficacité de la livraison des données et de leurs répercussions sur les politiques et le processus décisionnel ont révélé plusieurs exemples de surveillance efficace au sein de la communauté du PALA. Plusieurs d'entre eux étaient des programmes visant à assurer que les paramètres et les protocoles standards étaient utilisés pour que les données rassemblées par le PALA puissent être compilées et utilisées à l'échelle nationale et régionale. Le rapport intitulé <i>Surveillance écologique et rapports- Examen du Programme d'assainissement du littoral atlantique</i> et financé par le Réseau d'évaluation et de surveillance écologiques (RÉSÉ), est disponible pour consultation sur le site Web du PALA. (http://atlantic-web1.ns.ec.gc.ca/community/acap/default.asp?lang=Fr&n=085FF7FC-11). - Des plans d'atténuation et de remise en état ont été mis en œuvre par les groupes du PALA au cours de l'exercice 2004-2005.
<p>Favoriser les partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les partenariats est essentiel pour le PALA. Les quatre provinces atlantiques contribuent de façon significative au PALA à chaque année – une valeur de 1 million de dollars cette année. - Un des objectifs visés par le PALA consiste à atteindre une gestion intégrée des ressources en eau et en terres au sein de leurs écosystèmes respectifs. Afin de réaliser ces objectifs, les groupes du PALA et les autres organismes de l'Initiative axée sur les communautés et l'écosystème établissent constamment de nouveaux partenariats et renforcent ceux déjà existants avec d'autres organismes régionaux et locaux. Par exemple, au cours de 2004-2005, l'équipe du Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata Inc. (SARMLT) a travaillé en collaboration avec la municipalité d'Edmundston afin de nettoyer la Rivière à la Truite et la Rivière Iroquois, sources d'eau potable pour cette ville. D'autres projets du PALA, tels que l'élaboration de plans régionaux en matière de gestion des bassins atmosphériques ont rassemblé plusieurs autres partenaires industriels du PALA aux mêmes événements.

Création de capacité

- Aide des groupes de services, des groupes d'intérêt, des écoles, des conférences, etc. sur les initiatives du PALA, les résultats visés par le programme ou sur les enjeux actuels tels que : la promotion des avantages de la conservation et de la consommation durable des ressources en eau, la remise en état des habitats, des visites de « maisons vertes » pour démontrer les pertes de chaleur coûteuses des maisons, etc.
- Au cours de l'exercice 2004-2005, l'Association environnementale du Sud-est et la Coalition sur la viabilité du Sud du Golfe du Saint-Laurent ont conjointement tenu un atelier sur l'enfouissement sur place. Les participants provenaient des gouvernements, de l'industrie et d'autres ONG de partout à la grandeur des provinces atlantiques, afin de découvrir les technologies disponibles, les enjeux relatifs à la gestion, les activités de sensibilisation et les défis à relever. Un comité sur l'enfouissement sur place a par conséquent été créé à la grandeur de l'Atlantique et un rapport comprenant des recommandations sur les prochaines étapes a été produit. D'autres ateliers régionaux se sont déroulés par le biais du PALA ou des groupes de l'Initiative axé sur l'écosystème au cours de l'exercice 2004-2005, portant sur l'érosion côtière, le changement climatique, la capacité de charge, la quantité et la qualité des ressources en eau, et les énergies alternatives. Des ateliers de formation et des produits connexes à ces ateliers ont également été offerts.
- Le PALA est allé de l'avant dans de nombreux projets et programmes pour améliorer l'environnement au sein des communautés. Les travaux comprennent notamment :
 - La coordination de l'éducation en matière de conservation des ressources en eau dans le secteur industriel de Cap Breton. L'objectif vise à réduire l'utilisation des ressources en eau au sein de la municipalité régionale de Cap Breton grâce à des programmes incitatifs variés, des programmes éducatifs et des méthodes de réduction de l'utilisation des ressources en eau.
 - Aide au développement de nouvelles technologies telles que le suivi des sources microbiennes dans les profils d'ADN afin de retracer les bactéries, etc.
 - Élaboration de méthodes pour le partage et la publication des données et pour la publication des données des organisations non gouvernementales environnementales (ONGE), ainsi que le développement de technologies connexes qui seront utilisées par le PALA pour la surveillance, l'élargissement des bases de données en ligne et la cohérence des données de l'OGC, etc.
 - Collaboration avec les fermiers locaux pour leur offrir des données sur le ruissellement des terres agricoles et les aider à déterminer l'efficacité des zones tampons et des compositions végétales en réduisant l'utilisation des pesticides et la toxicité des voies d'eau de l'Î.-P.-É.
 - Implications de bénévoles communautaires dans la surveillance de la qualité de l'eau. Au cours de l'exercice 2004-2005, l'EES a formé et appuyé 20 volontaires pour l'échantillonnage des caractéristiques physiques et chimiques dans la région locale et sept autres dans le but d'utiliser l'approche se servant de l'index de références pour les invertébrés.

Initiative/Programme principal : Plan d'action du bassin de Georgia (PABG)

Résultats attendus :

Mesures d'intendance fondées sur la collaboration qui appuient la durabilité du bassin de Georgia.

Terres durables, planification et gestion des eaux et des ressources qui appuient la conservation, la protection et la restauration de l'environnement, qui contribuent au mieux-être humain et à une économie plus solide.

Connaissances scientifiques et indigènes en accord avec l'amélioration de la prise de décisions en expliquant mieux les facteurs de stress qui affectent les écosystèmes.

Protection d'écosystèmes, en particulier envers les activités humaines dommageables et restauration des éléments clés des écosystèmes touchés.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Substances existantes

Initiative de réduction des contaminants dans la baie Rock

- Le programme de prévention de la pollution éducatif et de l'industrie offre des renseignements et un soutien à l'industrie automobile dans le bassin hydrographique de la baie Rock qui sont prêts ou désirent mettre en œuvre

des pratiques de gestion exemplaires en matière d'environnement dans leurs opérations.

Étude sur les eaux usées municipales

- Une étude a été entreprise au sujet du fleuve Fraser, dans lequel la station d'épuration des eaux d'Annacis Island rejette les eaux traitées. Ce secteur a été choisi à cause de ses installations de traitement des eaux modernes, c'est-à-dire que si les poissons sont affectés par les effluents à cet endroit, le problème risque de se répéter dans d'autres secteurs.

Qualité de l'air

Santé et qualité de l'air – les effets de la qualité de l'air ambiant sur la santé dans la vallée du bas Fraser

- Au cours de 2004, des effets sur la santé et les coûts associés à la diminution de la qualité de l'air dans la vallée du bas Fraser ont été identifiés.
- Les chercheurs n'ont pas trouvé de seuil minimal sur les répercussions de la qualité de l'air sur la santé du public, ce qui démontre que n'importe quelle quantité de polluants atmosphériques, même en faibles concentrations, pose un risque sur la santé humaine.

Polluants atmosphériques dangereux

Inventaire (et classement) des substances toxiques atmosphériques dans la vallée du Bas Fraser

- L'élaboration d'un inventaire des émissions provenant de sources agricoles a été entreprise dans la vallée du bas Fraser et des séries de pratiques exemplaires de gestion ont été élaborées au cours de 2004 pour réduire ou prévenir la pollution atmosphérique potentielle provenant des opérations agricoles.

Oiseaux migrateurs

- En collaboration avec le Centre de la recherche faunique, Environnement Canada a réalisé une étude rétrospective sur la présence de contaminants provenant de produits ignifuges à base d'éther dyphénylique polybromé dans les œufs d'oiseaux marins (grands hérons bleus, cormorans à aigrettes) du détroit de Georgie, en se servant d'échantillons recueillis entre 1980 et 2002 et archivés dans la banque d'échantillons du SCF. Les conclusions de l'étude ont révélé des hausses exponentielles des concentrations de ces produits chimiques chez les principales espèces indicatrices au cours de la période couverte, hausses qui se rapprochent du seuil de toxicité. Les résultats ont été publiés dans la revue *Environmental Science and Technology* (2005, 39:5584-5591).
- Le SCF a terminé une étude de plusieurs années sur les effets de l'exposition à divers contaminants (composés de butylétain antisalissure, cadmium, mercure, plomb, zinc) sur la santé des populations de macreuses à front blanc qui hivernent dans le détroit de Georgie. Les conclusions ont révélé une corrélation entre l'exposition importante aux produits du butylétain et la réduction de la masse corporelle, facteur déterminant dans la survie et la reproduction des canards de mer. Les macreuses font l'objet d'inquiétudes particulières car, inexplicablement, on observe un déclin à long terme de leurs populations dans tout l'ouest de l'Amérique du Nord.

Habitat

Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf

- La province de la C.-B. a transférée environ 90 parcelles de terrain, acquises conjointement par l'entremise de l'Héritage patrimonial marin du Pacifique, à Parcs Canada. Les parcelles, s'étendant sur plus de 15 îles et îlots dans les Îles-Gulf du sud, font désormais partie de la Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf
- D'autres acquisitions de terres au cours de 2004-2005 ont totalisés 180,9 hectares, y compris les parcelles comprenant des lacs, des étangs, des terres humides, des forêts-parcs de chênes de Garry, les forêts de Douglas taxifoliés et le bassin hydrographique comprenant la seule fausse à saumons active dans le Sud des Îles-Gulf.
- Sur l'Île Saturna, l'acquisition incluait le don d'une parcelle, l'achat d'une autre et une cession; deux propriétés ont été achetées sur l'Île de South Pender et une autre parcelle a été donnée sur l'Île de North Pender.

Sauvegarder l'écosystème des chênes de Garry

- L'équipe de rétablissement de l'écosystème des chênes de Garry (ERECEG) consiste en un partenariat de conservation qui a élaboré une stratégie détaillée et globale pour rétablir et restaurer les écosystèmes réduits de chênes de Garry.
- L'ERECEG dirige des programmes de sensibilisation et d'éducation dans le but de promouvoir les activités d'intendance publiques et privées. L'ERECEG travaille également avec les gouvernements régionaux pour offrir

des renseignements biologiques et techniques concernant les écosystèmes.

Programme général sur la biodiversité

Plans de gestion côtière

- Des plans provinciaux de gestion côtière sont présentement élaborés en vue de diversifier et d'élargir l'économie de nombreuses communautés côtières de la C.-B.
- Dans le Bassin de Georgia, le plan côtier des Malaspina-Okeover a été complété au cours de l'année 2004 et comprend environ 1 800 hectares d'eaux marines et 61 km de littoral le long de Malaspina, Okeover, Lancelot et des passages de Theodosia. Le plan aborde les conflits affectant les terres et les ressources et protège l'environnement pour assurer le futur économique des communautés.

Les Canadiens reçoivent de l'information en temps opportun

Renseignements en ligne sur l'intendance

- Le Centre d'intendance de la C.-B. est un « magasin à guichet unique » ou une plaque tournante pour l'intendance des ressources. Le centre offre un accès facile aux renseignements et aux pratiques exemplaires de gestion nécessaires aux soins pour les terres, les ressources en eau et la biodiversité en C.-B. de manière responsable.

Faire progresser la compréhension

Conférence de 2005 sur la recherche dans le bassin de Georgia et de Puget Sound

- Environ 300 articles techniques et 100 affiches ont été présentés lors de la conférence. Ceux-ci touchaient différents domaines tels que la gestion des substances toxiques, la gestion des bassins atmosphériques internationaux, l'application de la science à l'échelle des petits bassins hydrographiques, le partenariat de Association Zone côtière Canada, l'utilisation des haies-clôtures par les oiseaux dans le sud-ouest de la C.-B. et les défis continus à relever par l'entremise du plan d'action du bassin de Georgia.

Données du public dans la zone nationale de conservation marine

- Une étude de faisabilité est en cours pour déterminer si une zone nationale de conservation marine devrait être implantée dans le détroit du sud du bassin de Georgia.

Formation du Réseau canadien de biosurveillance aquatique (CABIN)

- Le CABIN offre des outils d'évaluation des ruisseaux pour les provinces, les municipalités et les groupes d'intendance dans le but de rassembler des données similaires aux fins de comparaison et d'analyse. Le CABIN est un programme national qui évalue la santé biologique des eaux douces du Canada.

Développement durable

Maple Ridge : première communauté conçue par Smart Growth on the Ground (SGOG)

- Maple Ridge revitalise son centre-ville en combinant les principes adoptés pour le programme Smart Growth aux objectifs du plan communautaire officiel de la Ville, soit de construire les bases pour le nouveau développement du secteur historique.
- Maple Ridge est la ville choisie pour le premier projet de l'initiative SGOG, un partenariat entre le Programme des communautés durables de UBC, Smart Growth BC et le Real Estate Institute of BC (REIBC).

Initiative/Programme principal : Plan d'action des Grands Lacs

Résultats attendus :

Restauration de la qualité de l'environnement dans deux secteurs préoccupants afin de ne plus être considérés comme « secteurs préoccupants.»

Achèvement de toutes les mesures nécessaires aux plans d'assainissement d'au moins six secteurs préoccupants.

Progrès vers la remise en état des systèmes écologiques dans les secteurs préoccupants restants.

Progrès vers la quasi-élimination ou une réduction importante des substances toxiques bioaccumulatives persistantes comme le mercure, les dioxines, les furanes et les BPC.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Initiative de l'écosystème du bassin des Grands Lacs

- En 2004, les gouvernements du Canada et des É.-U. ont élaboré, et complètent actuellement un processus ouvert, transparent et inclusif pour un nouvel examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL). Une période de 60 jours était nécessaire pour fins de commentaires du public sur le processus proposé en vue du nouvel examen de l'AQEGL et celle-ci s'est d'ailleurs terminée le 8 mars 2005. Les gouvernements ont reçu les commentaires provenant d'intervenants clés au sujet des Grands Lacs.
- Au cours de la période visée par le rapport, Environnement Canada a travaillé conjointement avec d'autres ministères fédéraux et ont mobilisé la province de l'Ontario, les municipalités, les Premières Nations, des ONG et des industries pour élaborer un nouveau programme fédéral en ce qui concerne les Grands Lacs.
- En février 2005, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 40 millions de dollars afin de faire progresser la prochaine étape du plan d'action des Grands Lacs, visant plus particulièrement à poursuivre la remise en état des secteurs aquatiques importants dans le bassin des Grands Lacs.

Remettre en état les secteurs préoccupants

- Les efforts déployés dans la quête du secteur préoccupant de la Baie de Nipigon pour l'obtention de financement pour l'infrastructure d'une station de traitement des eaux usées ont été fructueux. La première phase de financement du FIMRCO comprend l'annonce d'un octroi de 3,8 millions de dollars pour le Canton de Nipigon.
- *Quand l'habitat est-il suffisant?* la deuxième édition du « Cadre d'orientation pour la revalorisation de l'habitat dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs » a été publiée en 2004 et réimprimée en 2005. Les 18 lignes directrices du Cadre portant sur les habitats ont été utilisées afin d'orienter la remise en état et la protection des habitats dans le cadre de l'AOC et au-delà. Le Cadre a servi de base à la conservation biologique et de justification à la protection des habitats par l'intermédiaire de nombreuses autorités à la grandeur de l'Ontario. L'Initiative sur les normes agroenvironnementales du CSA cite en exemple les lignes directrices des normes proposées sur les habitats et les agences municipales et provinciales, ainsi que les ONG à travers le Canada ont exprimé leur intérêt ou ont utilisé les lignes directrices dans la révision des politiques, des règlements et des plans officiels.
- Grâce à des efforts de collaboration, l'Abitibi-Consolidated Inc., la Northern Wood Preservers Inc., la Canadian National Railway Co., Environnement Canada et le ministère de l'environnement de l'Ontario ont remis en état les sédiments contaminés sur le site de Northern Wood Preservers dans le secteur du port de Thunder Bay. Environnement Canada a contribué pour environ 6 millions de dollars à ce projet évalué à 20 millions de dollars. Au cours de ce projet, 11 000 mètres cubes de sédiments hautement contaminés ont été retirés, traités et réutilisés; 21 000 mètres cubes de sédiments contaminés ont été contenus; le site contaminé a été isolé; 5 hectares d'habitats pour le poisson a été développé. Les sédiments du port, de l'habitat du poisson et de la zone tampon continueront d'être évalués à long terme.
- L'IRID, en collaboration avec l'Université York de Toronto, a entrepris une analyse des avantages économiques et non monétaires liés à la remise en état des sédiments contaminés à Randle Reef. L'étude vise à offrir une estimation des avantages (économiques, sociaux et environnementaux) et des bénéficiaires (gouvernement, public, industrie), et à élaborer une méthode générique pour l'évaluation des avantages qui pourrait être utilisée pour d'autres projets de remise en état et pour évaluer les avantages associés à l'élimination des SP. Une révision interne du rapport sera effectuée avant que le document ne soit rendu final.
- Au cours de 2004-2005 le FDGL apporté une contribution de 4,5 millions de dollars en soutien à environ 100 projets visant la mise en œuvre de mesures de rétablissement en matière de SP. Ces projets sont lancés à la grandeur des SP canadiens et se concentrent sur les priorités importantes du FDGL au sujet de la remise en état des sédiments contaminés, de la gestion des eaux usées municipales, de la remise en état des habitats et de la réduction de la pollution agricole.
- Grâce aux programmes élargis étant soutenus par le FDGL dans les SP de Toronto et de Niagara, des centaines de kilomètres de cours d'eau sont désormais accessibles pour la fraie des populations de poissons suite au retrait ou à l'atténuation des barrières empêchant le poisson de passer.
- Le FDGL a déjà appuyé le programme de réintroduction du maskinongé (*Esox masquinongy*) dans la rivière Spanish pour rétablir les populations de maskinongés dans le secteur préoccupant du port de Spanish. Les maskinongés, ayant déjà été présents en grand nombre dans ce secteur, étaient disparus depuis les années 1950

suite à la dégradation de l'habitat et de la surexploitation des stocks de poissons. Des restrictions plus sévère en ce qui concerne la pêche sportive, conjuguées avec l'amélioration de la qualité de l'eau et de la remise en état de l'habitat du poisson, ont offert des conditions favorables aux efforts visant à rétablir les populations sauvages.

- Un nombre total de 8 100 alevins de moins d'un an de maskinongé (6 à 8 pouces de long) et de 1 300 alevins d'un an de maskinongé (12 à 14 pouces de long) ont été rejetés dans la rivière au cours du projet. Au cours de 2004, le ministère des ressources naturelles de l'Ontario a entrepris l'évaluation des populations de maskinongés et ont capturé, en juillet, un maskinongé de 3 pouces et demi (né sur place). Cela a démontré que les stocks de poissons se reproduisent désormais dans la nature. Des projets fructueux tels que ce dernier ont contribué au changement des conditions du port de Spanish passant d'un secteur préoccupant à un secteur en rétablissement.

Réduire les polluants nuisibles

- Les programmes des organismes en place, appuyés par des ententes dans le cadre de l'ACO et de la Stratégie binationale des substances toxiques des Grands Lacs (GLBTS), sont sur la bonne voie afin de réaliser des réductions considérables. Les réductions depuis 1988 se situent à : 89 pour cent pour les rejets de BPC, plus de 84 pour cent (11 929 kilogrammes) pour le mercure, presque 87 pour cent (227 grammes) pour les dioxines et les furanes, 61 pour cent (32 kilogrammes) pour l'hexachlorobenzène et 48 pour cent (11 496 kilogrammes) pour le benzo(a)pyrène.
- En avril 2004, presque 815 tonnes (poids brut) de BPC de haut niveau ont été transportés dans les sites d'enfouissement ou en ont été retirées des sites d'enfouissement avant d'être détruites. Environ 122 sites d'enfouissement additionnels (fédéraux et privés) sont devenus des sites sans BPC au cours de l'exercice financier 2004-2005 (référence dans le rapport du GLBTS de 2004).

Initiative/Programme principal : Plan d'action du Saint Laurent

Résultats attendus :

L'écosystème du Saint-Laurent est mieux protégé et son développement durable est assuré par l'engagement et l'action concrète de tous les intervenants concernés par la gestion ou l'utilisation du Saint-Laurent et de ses ressources (société civile, usagers et décideurs gouvernementaux).

Appui aux initiatives locales des groupes communautaires et aux échanges d'information et de connaissances entre l'ensemble des intervenants engagés dans la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent.

Meilleur diagnostic et plus grande compréhension de l'évolution de l'état du Saint-Laurent.

Mise en place de mesures qui contribuent à la conservation, la santé et la prospérité de l'écosystème du Saint-Laurent et au recouvrement de son utilisation.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Gestion intégrée du Saint-Laurent

- Un groupe de travail a été mis sur pied, à la demande du gouvernement du Québec, dans le but d'intégrer toutes les équipes travaillant sur le Saint-Laurent. Le Groupe de travail intergouvernemental sur la gestion intégrée Saint-Laurent (GTI-GISL) a débuté ses travaux et des préconsultations de groupes cibles se sont déroulées et un document de consultation publique a été produit.

Implication communautaire et sensibilisation

- Un prototype du Cyberespace du Saint-Laurent a été développé. Cet outil se veut un Carrefour d'information pour tout sujet d'intérêt relié au fleuve et permet aux partenaires de fournir leur information. Ces travaux innovateurs permettent de déterminer des liens entre le physique et le vivant (approche écosystémique) en utilisant la modélisation numérique. L'information ainsi mise à la disposition des collectivités sert d'outils d'aide à la décision.

Intégrité écologique

- Le programme de suivi du Saint-Laurent existe toujours et a connu un développement intéressant par la poursuite du partenariat Canada-Québec qui se concrétise par l'entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2005-2010. Pendant la dernière année, Environnement Canada a concentré ses études sur la qualité de l'eau à trois stations de référence et sur la contamination des hérons. L'échantillonnage de sédiments de surface s'est

effectué à deux emplacements. Le prélèvement au troisième emplacement devrait se poursuivre l'année prochaine tout comme l'analyse des échantillons rassemblés dans la campagne précédente.

- La couverture spatiale a été améliorée pour les indicateurs de la qualité de l'eau, de la qualité des sédiments, ainsi que pour le suivi des milieux humides. Une activité de suivi de l'état des rives est en développement à l'échelle du bassin Grands Lacs – Saint-Laurent en collaboration avec l'Agence spatiale canadienne (ASC). Trois collaborations ont été mises de l'avant pour des projets de collecte de données avec les collectivités pour combler des lacunes déjà identifiées au niveau des indicateurs : 1) le suivi des plantes envahissantes des milieux humides au lac Saint-Pierre avec le Comité ZIP et la Société de la Baie Lavallière; 2) le suivi des invertébrés benthiques par le Comité de valorisation de la rivière Beauport; et 3) le suivi des oiseaux de marais avec Étude Oiseaux Canada.
- Dans le but d'améliorer la diffusion, une entente de collaboration a été mise en place entre le Centre St-Laurent, la Biosphère et Stratégies Saint-Laurent afin d'élaborer un concept de matériel d'information vulgarisé itinérant, basé sur les résultats du programme et le savoir local de Comités ZIP. Un atelier sur l'état du lac Saint-Pierre a lieu dans le cadre du Réseau environnemental de surveillance écologique (RÉSÉ). Finalement, un atelier de travail sur les espèces envahissantes s'est également déroulé au cours de l'année.

Activités économiques respectueuses de l'environnement

- La stratégie de navigation durable a été élaborée de concert avec les partenaires du Plan du Saint-Laurent impliqués dans ce genre d'intervention. Sa diffusion et sa mise en œuvre se feront après la signature de l'entente Canada-Québec. Il s'agit d'un outil innovateur permettant de mieux gérer et baliser cette activité dans un esprit de développement durable.

Initiative/Programme principal : Initiative des écosystèmes nordiques (IEN)

Résultats attendus :

Promotion de la santé et de la durabilité futures des collectivités et des écosystèmes du Nord.

Meilleure compréhension et plus grande sensibilisation des effets du changement climatique, des contaminants et des activités d'utilisation des ressources sur les écosystèmes.

Poursuite du développement d'un réseau de surveillance du Nord fournissant de l'information sur l'état et les tendances des écosystèmes.

Meilleures capacités des collectivités du Nord et des organisations autochtones.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Création de compétences chez des partenaires

- Renouvellement de l'accord de partenariat avec les Inuits Tapiriit Kanatami pour travailler conjointement sur les priorités partagées d'envergure axées sur l'écosystème et la santé communautaire connexes à la grandeur du Nord canadien.

Impacts du changement climatique

- Un nombre d'études étalées sur plusieurs années ont été entreprises dans de nombreux endroits à la grandeur du Nord canadien. Ces études portent sur les répercussions du climat sur la glace marine et son rôle intégrateur au sein du système marin en général. De plus, elles se concentrent également sur les gens et le biote important dans le Nord, notamment les oiseaux migrateurs et les phoques.

Impacts des contaminants

- Soutien d'un nombre de projets pour mener des enquêtes sur les préoccupations concernant ces contaminants locaux, y compris la Phase II de l'évaluation environnementale du site militaire du Hopedale en Saskatchewan.

Activités liées à l'utilisation des ressources

- Le Projet sur les seuils intégrés des effets cumulatifs dans les écosystèmes a mené à un atelier important dans la région de Kaska au Yukon. Cet atelier a permis de compléter le travail sur le terrain visant à renforcer les partenariats communautaires nécessaires à l'élaboration d'un modèle « *ALCES North* » qui intégrera les seuils terrestres, aquatiques et sociaux-économiques.

Surveillance

- Le site Web de RÉSE-Nord a été élargi et réorganisé afin d'inclure l'Opération floraison du Nord, CANTTEX et de nouveaux ensembles de données. De plus, une version claire du Manuel sur la qualité de l'eau dans le Nord est maintenant disponible.

Initiative/Programme principal : Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest (IEBO)**Résultats attendus de la phase (2003-2008) :**

- Production de connaissances et d'interventions fructueuses pour la conservation des forêts boréales, et pour le maintien et l'accroissement des populations d'oiseaux migrateurs de la forêt boréale.
- Grâce aux partenariats, la gestion des forêts boréales au Canada devient un exemple de paysages axés sur la conservation, suivant les principes des aires protégées et du développement durable.
- Mise en place de partenariats et de ressources qui permettront à la Phase II de l'IEBO d'opérer comme programme national pour toute la forêt boréale.
- Aucune nouvelle espèce de la forêt boréale ne figure sur la liste des espèces en péril et le Ministère a contribué au rétablissement de celles qui l'étaient.
- Augmentation de la sensibilisation aux forêts boréales et à leur biodiversité, ainsi que de l'intérêt qu'on y porte au Canada.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005**Développement durable**

- Réalisation des plans stratégiques et des plans d'action de l'IEBO.
- Élaboration et réalisation de la science (naturelle et sociale) en partenariat dans le but de faire connaître la planification de la conservation et le développement durable.
- Offre de renseignements axés sur la science pour les agences et les décideurs majeurs.
- Engagement réussi avec un éventail de partenaires impliqués dans les enjeux associés à la conservation des forêts boréales.

Élaboration de programmes

- Élaboration des plans stratégiques et des plans d'action de l'IEBO et mise en œuvre en cours
- Projets nationaux et partenariats créés pour établir une présence nationale et faciliter l'expansion à l'échelle nationale.

Communication de connaissances sur la conservation et appui technique

- Grand déploiement des plans stratégiques de l'IEBO et un éventail d'ateliers et de réunions tenus avec des partenaires, des chercheurs, etc.
- Appui technique à l'interne et à l'externe, y compris l'appui au programme de surveillance de la biodiversité en Alberta, Conseil technique de la gestion viable des forêts de la *Canadian Standards Association*, l'Association de gestion des effets cumulatifs, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, le groupe de travail sur l'écosystème Boréal, ainsi que d'offrir des conseils et des renseignements aux secteurs gouvernementaux et privés, de même qu'aux groupes consultatifs publics.

Coordination et coopération par les partenariats

- Plus de 90 partenariats au niveau des projets et des programmes, à travers les gouvernements fédéraux (Canada-É.-U.), provinciaux, territoriaux et Autochtones, les milieux universitaires et les institutions de recherche, les communautés et les groupes autochtones, l'exploitation forestière et les industries de l'énergie, ainsi que les ONG.

Connaissances sur la conservation et action en faveur de la biodiversité boréale

- Surveillance des oiseaux boréaux : proposition formelle et création d'un conseil technique national; recherches initiales entreprises.
- Recherches axées sur les partenariats concernant la conservation de la biodiversité boréale : Élaboration de

projets et projets continus dans les domaines suivants :

- Élaboration de modèle de prédiction des habitats des oiseaux dans le but de faire connaître le cadre de conservation des forêts boréales au Canada;
- Réaction des oiseaux migrateurs aux opérations de sauvetage et implications dans les pratiques et les politiques exemplaires;
- Répercussions néfastes sur les oiseaux aquatiques dans la nature et en captivité;
- Répercussions des politiques rivulaires sur les oiseaux migrateurs et les oiseaux creuseurs de nids en captivité;
- Évaluation des effets cumulatifs néfastes de l'activité humaine dans les milieux humides;
- Répercussions des pratiques exemplaires comparativement aux pratiques de tous les jours sur les oiseaux migrateurs en captivité;
- Analyses des politiques afin d'appuyer la conservation de la biodiversité et les avantages à l'échelle locale pour les communautés métisses en Saskatchewan.

Aller de l'avant

Le fait de travailler au sein de nombreux partenariats multilatéraux pose un défi en ce qui a trait à l'élaboration de programmes conformes et à l'établissement des priorités pour les mesures adoptées. Les initiatives axées sur l'écosystème ont connu un franc succès en créant des partenariats et en dégagant des consensus tout en produisant des gains considérables en matière d'environnement. Il reste toutefois des défis connexes à relever : il faut notamment établir les programmes et les priorités pour chaque initiative, rendre les résultats environnementaux transparents, tenir compte des moyens financiers et des capacités limités des partenaires et assurer une approche nationale solide. Le Ministère élabore un cadre d'évaluation des initiatives axées sur l'écosystème qui sont harmonisées avec les nouvelles priorités stratégiques du Ministère.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

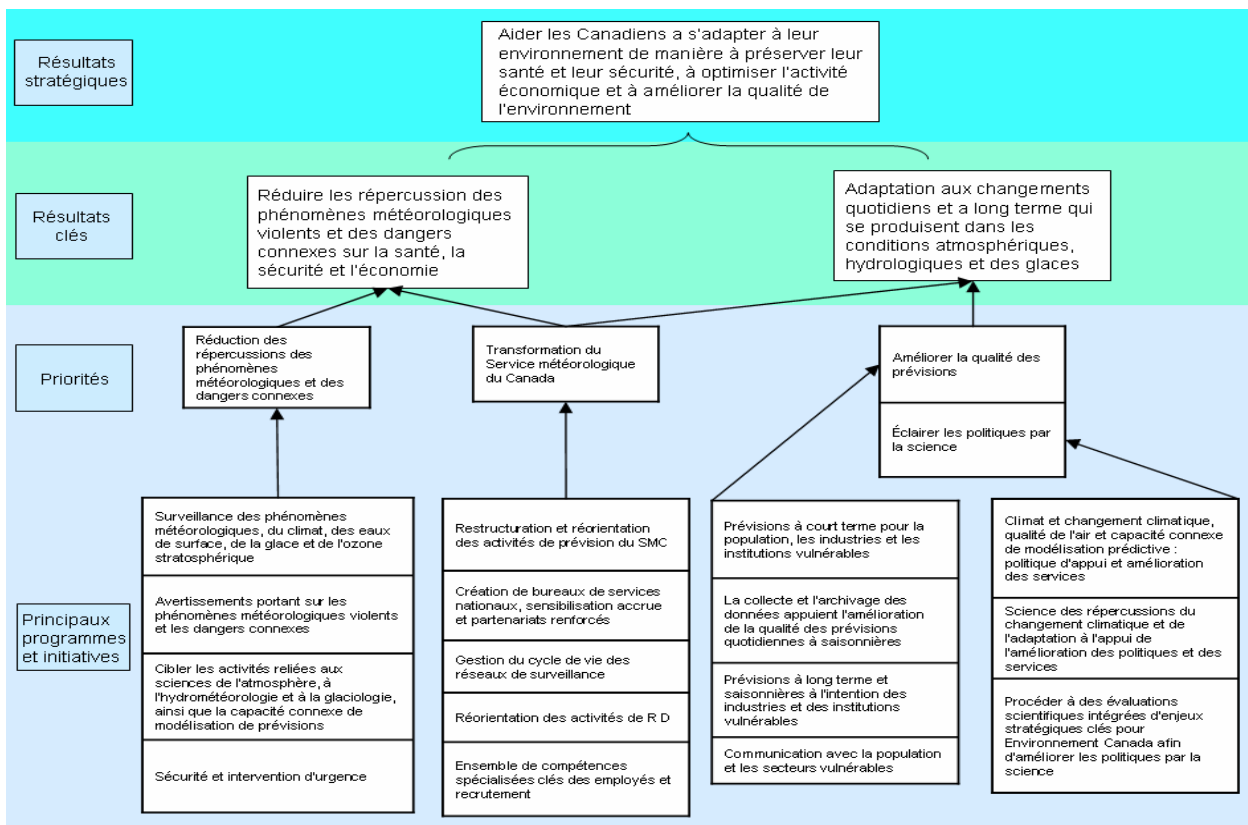
Initiatives axées sur l'écosystème	http://www.ec.gc.ca/ecosyst/docinfo.html
------------------------------------	---

2.3 Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à divers niveaux dans le temps et l'espace : qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. Des conditions météorologiques et environnementales, telles que les tornades, les tempêtes hivernales, les inondations, les sécheresses, le smog, la variabilité du niveau des lacs, les conditions de la glace de mer, ainsi que les températures et les précipitations extrêmes nous touchent. Ces conditions peuvent avoir des répercussions sur notre santé et notre sécurité, nos activités, l'économie et l'environnement.

L'objectif du secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Plus particulièrement, le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales vise à atteindre les résultats suivants :

- Réduire les répercussions des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie;
- Adaptation aux changements quotidiens et à long terme qui se produisent dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.



Plus particulièrement, le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales :

- surveille l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige);
- fournit de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique;
- émet des avertissements de conditions météorologiques et de phénomènes météorologiques violents;
- s'engage dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes météorologiques violents, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique;
- formule des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

Le Service météorologique du Canada (SMC) est le service principal du secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales (PME). Il fonctionne en permanence (24 heures par jour, 7 jours par semaine) pour établir les prévisions météorologiques et environnementales d'un bout à l'autre du pays. Le SMC cherche à réduire les risques pour les Canadiens provenant des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes en diffusant des avertissements concernant les phénomènes météorologiques violents et dangereux et en appuyant d'autres ministères du gouvernement et d'agences dans leur processus décisionnel. Le travail du Service aide les industries vulnérables à la température (p. ex., les transports, l'énergie, les pêches, l'exploitation forestière et le tourisme) à améliorer leur productivité et leur compétitivité, ainsi qu'à rendre leurs opérations durables pour l'environnement. Le SMC offre au gouvernement fédéral des renseignements scientifiques qui appuient l'élaboration de politiques efficaces relativement à des enjeux importants tels que l'air pur, l'eau salubre, la gestion des ressources en eau et le changement climatique.

En mars 2003, le Service météorologique du Canada a reçu une injection de 75 millions de dollars sur une période de cinq ans (et de cinq millions de dollars par année ensuite) afin de moderniser ses activités et d'améliorer la qualité de ses prévisions et des services qu'il offre à la population canadienne partout au pays. Cet investissement aide le SMC à mieux intégrer ses capacités de recherche et à renforcer ses partenariats avec les secteurs et les industries vulnérables à la température, les autres paliers de gouvernement et les milieux universitaires. L'investissement servira également à assurer que les Canadiens aient un accès continu et durable à une information météorologique et climatique de qualité afin de protéger leur santé, leur sécurité, ainsi que leur mieux-être économique et social.

Le tableau suivant établit les liens existants entre les résultats à long terme du Ministère et ses activités, ainsi que les résultats intermédiaires et à court terme. La présentation de l'information sur le rendement se fait selon quatre préoccupations prioritaires, soit : réduire les répercussions des phénomènes météorologiques violents et dangers connexes, améliorer la qualité des prévisions, faire connaître la politique par la science et la transformation du SMC.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Prévisions et observations météorologiques	http://weatheroffice.ec.gc.ca/canada_f.html
Service météorologique du Canada	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/contents_f.html
Rapport annuel du Service météorologique du Canada	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/information_publications_f.html
Services en qualité de l'air	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/aaq_smog/index_f.cfm
Les dix événements météorologiques marquants	http://www.msc.ec.gc.ca/media/top10/index_f.html

Secteur d'activité des prévisions météorologiques en environnementales							
Résultat stratégique Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de façon à protéger leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et améliorer la qualité de l'environnement.							
Budget principal des dépenses	Dépenses prévues		Autorisations totales		Dépenses réelles		Équivalents temps plein
278,1	282,4		274,3		265,7		1785
Résultats clés							
Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie				Adaptation aux changements quotidiens et à long terme des conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces			
Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
200,9	204,2	198,8	193,6	77,3	78,2	75,5	72,1
Domaines prioritaires							
Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes			Transformation du Service météorologique du Canada		Améliorer la qualité des prévisions		Éclairer les politiques par la science
Résultats intermédiaires							
<p>La surveillance et la production de rapports sur l'atmosphère, l'hydrosphère et la cryosphère satisfont les besoins des clients et appuient la prise de décision</p> <p>Les connaissances relatives aux états passé, présent et futur de l'atmosphère, l'hydrosphère et la cryosphère satisfont les besoins des clients et appuient la prise de décision</p> <p>Les prévisions et les alertes environnementales sont produites et transmises de façon efficace et les Canadiens réagissent afin de protéger leur sécurité, leur sûreté et leur bien-être</p> <p>Les partenaires se servent des renseignements météorologiques pour prendre des décisions justes en matière d'économie et d'environnement</p> <p>L'information et les services relatifs à l'environnement procurent les moyens nécessaires aux Canadiens afin qu'ils prennent des mesures relatives aux priorités environnementales</p>							
Résultats immédiats							
<p>Modernisation de l'infrastructure du SMC</p> <p>Amélioration de la détection des conditions météorologiques ou environnementales dangereuses ou changeantes</p> <p>Amélioration des prévisions météorologiques</p> <p>Accroissement de l'accès à l'information relative aux phénomènes météorologiques violents et dangers connexes</p> <p>Accroissement de l'accessibilité, de l'utilisation et de fiabilité des prévisions</p> <p>Accroissement des capacités relatives à la science axée sur les avertissements</p> <p>Amélioration du service pour les secteurs vulnérables à la température (p. ex., les pêches, l'agriculture, l'exploitation forestière, l'énergie et les transports)</p>				<p>Amélioration de la coordination de la science locale, régionale, nationale et mondiale du climat et du changement climatique au sein des ministères fédéraux et autres</p> <p>Amélioration en matière de science et de modélisation du changement climatique</p> <p>Évaluation et compréhension accrues des répercussions du changement climatique et des stratégies d'adaptation</p> <p>Solide participation du Canada à l'évaluation de la science du changement climatique planétaire ou international</p>			
Initiatives ou programmes principaux							
<p>Surveillance des phénomènes météorologiques, du climat, des eaux de surface, de la glace et de l'ozone stratosphérique</p> <p>Avertissements portant sur les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes</p> <p>Cibler les activités reliées aux sciences de l'atmosphère, de l'hydrométéorologie et de la glace, ainsi que la capacité connexe de modélisation de prévisions</p> <p>Sécurité et intervention d'urgence</p>				<p>Prévisions à court terme pour la population, les industries et les institutions vulnérables</p> <p>La collecte et l'archivage des données appuient l'amélioration de la qualité des prévisions quotidiennes à saisonnières</p> <p>Prévisions à long terme et saisonnières à l'intention des industries et des institutions vulnérables</p> <p>Communication avec la population et les secteurs vulnérables</p> <p>Climat et changement climatique, qualité de l'air et capacité connexe de modélisation prédictive : politique d'appui et amélioration des services</p> <p>Science des répercussions du changement climatique et de l'adaptation</p> <p>Évaluations scientifiques intégrées d'enjeux stratégiques clés</p>			
<p><i>Mise en œuvre de la transformation du SMC :</i></p> <p>Restructuration et réorientation des activités de prévision du SMC</p> <p>Création de bureaux de services nationaux, sensibilisation accrue et partenariats renforcés</p> <p>Gestion du cycle de vie des réseaux de surveillance</p> <p>Réorientation des activités de recherche et développement</p> <p>Ensemble de compétences spécialisées clés des employés et recrutement</p>							

* Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.



Transformation du Service météorologique du Canada

Quels sont les enjeux?

Une des pierres angulaires du gouvernement consiste à réduire la vulnérabilité sociale et économique en offrant des services fédéraux axés sur la sûreté et la sécurité des Canadiens. De plus, les Canadiens désirent que ces services soient à la fine pointe de la technologie et qu'ils s'adaptent aux changements qui surviennent dans les besoins économiques et sociaux. Les progrès rapides en matière de science et de technologie, ont fait rouiller et ont même rendu désuètes certaines parties de l'infrastructure de surveillance du SMC, compromettant ainsi l'intégrité des données observées. Dans certains cas, l'infrastructure de surveillance nécessite la réparation de certains sites pour qu'ils soient conformes aux normes environnementales actuelles.

Que faisons-nous à ce sujet?

La transformation du SMC implique des changements importants dans sa manière de fonctionner. Un élément clé de ces changements consiste au regroupement des 14 centres d'opération liés aux prévisions pour le public, aux prévisions maritimes et aux prévisions du temps violent à travers le pays en cinq grands centres de prévisions des tempêtes à Vancouver, Edmonton (avec un bureau satellite situé à Winnipeg), Toronto, Montréal et Halifax. Une fois restructurées, ces opérations profiteront d'instruments pour les prévisions améliorés qui permettront d'accroître l'automatisation d'un plus grand nombre de tâches habituelles et de se concentrer davantage sur les prévisions du temps violent. L'accroissement des ressources humaines permet aux spécialistes des prévisions météorologiques de consacrer plus de temps à la formation et à l'analyse du rendement et des événements importants. Ils seront d'ailleurs en mesure de rester à jour et d'apporter leur contribution aux recherches scientifiques reliées aux techniques de prévisions, contribuant ainsi à l'amélioration du service. À Edmonton et Montréal, le regroupement des opérations comprend également les services de prévisions pour l'industrie de l'aviation, assurant alors le maintien des niveaux de services à un coût moindre et, éventuellement, l'amélioration efficace des services.

Le réseau d'observation du climat, des températures et des précipitations

Le SMC a modernisé l'infrastructure de production de rapport de son réseau d'observation du climat, des températures et des précipitations, le plus grand de ces réseaux d'observation. Le réseau comprend 1 400 stations réparties sur des terres privées à partir desquelles les volontaires observent les températures minimales et maximales, ainsi que les chutes de pluie, les chutes de neige et l'accumulation, et ce, deux fois par jour. Traditionnellement, les observations étaient recueillies sur un formulaire papier et envoyées par la poste au SMC, ce qui entraînait un délai allant jusqu'à 18 mois avant que les données puissent être accessibles par l'entremise des archives. Pour répondre à la demande des utilisateurs, le SMC transforme son réseau d'observation en informations électroniques en temps quasi réel et depuis novembre 2004, les observateurs du réseau peuvent faire rapport par voie électronique. D'ici mai 2005, plus de 490 stations faisaient rapport par voie électronique.

Par l'entremise d'une réaffectation interne des ressources, cinq nouveaux laboratoires nationaux de recherche sont créés et installés au même endroit que les centres de prévisions des tempêtes. Grâce à ces laboratoires, le SMC augmentera la capacité en R-D et en formation au sein des

régions, de même que le transfert de technologie. Les organisations régionales du SMC seront impliquées davantage dans les réseaux scientifiques déjà en place et des universités.

Finalement, de nouveaux bureaux de services seront créés afin de porter l'attention sur les intervenants clés tels que la communauté maritime et les médias, de même que sur les industries vulnérables à la température telles que l'exploitation forestière, le transport et l'agriculture.

Les cinq domaines liés aux initiatives et programmes principaux appuyant cette transformation consistent en :

- la réorientation et la restructuration des opérations de prévisions du SMC;
- la création de bureaux de services nationaux, accroissement de la sensibilisation et renforcement des partenariats;
- la gestion du cycle de vie des réseaux de surveillance;
- la réorientation de R-D;
- l'ensemble des compétences des employés et séances de recrutement.

Faisons-nous des progrès?

Grâce à un investissement de 75 millions de dollars en 2008, les Canadiens pourront constater des améliorations au niveau de la précision et de la ponctualité des prévisions journalières, à long terme et par rapport aux conditions météorologiques exceptionnelles. La transformation de l'infrastructure du SMC, de même que les investissements continus dans cette dernière (5 millions à chaque année) permettront d'assurer un accès constant et viable à une information de qualité sur la température et le climat pour les Canadiens dans le but de protéger leur santé, leur sûreté et leur sécurité, ainsi que leur mieux-être économique et social.

Des ressources ont été libérées par le regroupement des installations permettant ainsi au Service de se concentrer davantage sur la sensibilisation.

Les points saillants de 2004-2005 relatifs aux principaux domaines de programmes sont décrits dans les tableaux ci-dessous.

Initiative/Programme principal : Restructuration et réorientation des activités de prévision du SMC
<p>Résultats attendus :</p> <p>Établissement de cinq nouveaux Centres de prévision des tempêtes et du bureau satellite à Winnipeg.</p> <p>Amélioration des prévisions et des avertissements liés aux phénomènes météorologiques violents grâce à une amélioration de la formation offerte aux météorologues professionnels, aux outils opérationnels, à la gestion du rendement et à l'automatisation.</p>
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p><i>Création de cinq nouveaux centres de prévision des tempêtes et du bureau satellite à Winnipeg</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinq nouveaux centres de prévision des tempêtes ont été créés, de même qu'un bureau satellite à Winnipeg. - Les opérations concernant l'aviation ont toutes été réunies dans les Centres météorologiques canadiens pour l'aviation dans l'Est et l'Ouest (Edmonton et Montréal).

Amélioration des avertissements et des prévisions de phénomènes météorologiques violents en optimisant la formation destinée aux météorologues professionnels, les outils opérationnels, la gestion de la performance et l'automatisation

- Le groupe de mesure du rendement met au point des outils d'identification des lacunes afin de mieux déterminer quels sont les besoins de formation et d'améliorer le matériel d'opération.
- Un instrument de prévision (nommé Scribe) a été installé dans tous les Centres de prévision des tempêtes à la grandeur du pays. Cet instrument permet aux prévisionnistes de concentrer leurs efforts sur les phénomènes météorologiques violents.

Initiative/Programme principal : Création de bureaux de services nationaux (BSN), sensibilisation accrue et partenariats renforcés

Résultats attendus :

Amélioration des services offerts aux intervenants clés et aux clients vulnérables et renforcement des partenariats par l'établissement de nouvelles structures de prestation de services.

Création de trois BSN et d'une unité de services nationaux.

Utilisation accrue, par les partenaires et les clients, des données des services atmosphériques et amélioration de leur efficacité par l'établissement de nouveaux réseaux de surveillance au Canada.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Établir de nouvelles structures de prestation de services en vue d'améliorer les services destinés à des intervenants clés et à des clients dont les activités sont sensibles aux conditions météorologiques, et renforcer les partenariats avec ceux-ci; créer trois BSN et une unité de services nationaux

- Trois BNS ont été créés au cours de l'année 2004-2005, soit à Gander (Terre-Neuve, services maritimes), à Rimouski (Québec, services médiatiques) et à Kelowna (Colombie-Britannique, services de météo routière et pour les secteurs vulnérables à la température). Un quatrième BSN sera créé à Régina (Saskatchewan, services agricoles) d'ici 2006.
- L'implication des clients des secteurs et des partenaires a débuté et les formations linguistiques sont sur la bonne voie en vue d'assurer une capacité bilingue dans tous les bureaux.

Établir un nouveau réseau d'information et de vulgarisation à l'échelle du pays pour accroître l'utilisation efficace des données et des services atmosphériques par nos partenaires et clients

- Une nouvelle capacité de sensibilisation a été créée dans les BNS en y affectant des additionnelles (agents de sensibilisation) afin d'établir des partenariats avec, et d'offrir des services pour, les intervenants clés et les clients du SMC, notamment : les médias, les intervenants en cas d'urgence, les bureaux de services météorologiques privés et les industries vulnérables à la température.
- Des météorologues aux conditions météorologiques ont été déployés dans toutes les régions afin de se concentrer sur les phénomènes météorologiques violents et les interventions en cas d'urgence.

Initiative/Programme principal : Gestion du cycle de vie des réseaux de surveillance

Résultats attendus :

Amélioration de l'assurance-qualité de données clés sur l'atmosphère, l'eau, la glace et la qualité de l'air, ainsi que de l'accès à celles-ci.

Amélioration des prévisions en offrant une mesure nouvelle et améliorée des conditions atmosphériques.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Améliorer l'assurance de la qualité des données sur les conditions atmosphériques, hydrologiques, des glaces et sur la qualité de l'air, ainsi que l'accès à ces données

- 41 sites d'observation de la température et du climat ont été modernisés et les travaux de modernisation se poursuivront au cours des trois prochaines années.
- Des pratiques de gestion du cycle de vie ont été mises en œuvre dans les réseaux de surveillance à la grandeur

<p>du pays en vue d'assurer que les besoins en cette matière sont satisfaits de manière durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dernier radar Doppler a été installé, complétant ainsi le réseau de 31 radars qui couvre 95 pour cent de la population du Canada. Cette technologie augmente la capacité des prévisionnistes à détecter et avertir les Canadiens sur les phénomènes météorologiques violents imminents, plus particulièrement en matière d'orages électriques, de tornades et de crue subite des eaux au cours de la saison estivale.
<p><i>Fournir des mesures améliorées et nouvelles des conditions météorologiques en altitude afin d'accroître l'exactitude des prévisions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données du système canadien AMDAR (système canadien de retransmission des données météorologiques d'aéronefs) ont été évaluées et font maintenant partie du système opérationnel utilisé afin de mieux initialiser les modèles de prévision météorologique numérique. - Les données aérologiques en altitude des systèmes AMDAR sur les aéronefs canadiens sont désormais intégrées au système opérationnel de modélisation des prévisions météorologiques numériques et partagées avec la communauté internationale. Des problèmes survenus lors de la mise au point du déploiement du système ont retardé l'expansion du réseau AMDAR à intégrer les aéronefs de <i>First Air</i> avant 2005-2006.
<p>Initiative/Programme principal : Réorientation des activités de R-D</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Création de cinq nouveaux laboratoires nationaux de R-D dans les régions afin d'appuyer les centres de prévision des tempêtes (CPT).</p> <p>Les milieux de la recherche en général participent au programme de recherche du SMC.</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Création de cinq nouveaux laboratoires nationaux de R.-D. dans les régions en appui aux CPT</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le laboratoire national de R et D à Halifax est désormais opérationnel; le laboratoire de Montréal s'est doté de personnel et son programme scientifique a été lancé. Les autres laboratoires seront complétés au cours de l'année 2005-2006. Des réseaux scientifiques pertinents avec la concentration de chaque laboratoire sont établis.
<p><i>Solliciter la participation du milieu élargi de la recherche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Puisque des réseaux scientifiques pertinents avec la concentration de chacun des cinq nouveaux laboratoires de R et D sont établis, la même action sera posée pour tous les autres laboratoires d'ici 2005-2006. À ce jour, les collaborateurs comprennent la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA), l'Université McGill, l'Université York, l'Université Dalhousie et des réseaux de recherche à Vancouver, Edmonton, Montréal et Halifax.
<p>Initiative/Programme principal : Ensemble des compétences clés des employés et recrutement</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>On mobilise les employés du SMC pour réaliser la vision du secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales (PME) et accomplir sa mission.</p> <p>Un effectif productif et une capacité nouvelle afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.</p> <p>Milieu de travail sécuritaire et sain qui répond aux besoins du personnel du SMC.</p> <p>Effectif durable.</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Assurer un leadership et une orientation dans le but de mobiliser les employés du SMC pour la réalisation de la vision du secteur d'activité des PME et d'accomplir sa mission</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La deuxième enquête auprès des employés sur la transition du SMC est terminée. Les gestionnaires rencontrent leurs employés pour discuter des résultats.

Assurer le développement et le maintien d'une force de travail productive et d'une nouvelle capacité pour répondre aux besoins actuels et futurs

- La formation est une activité continue. Tous les Centres de prévision des tempêtes cherchent à libérer 20 pour cent du temps libre des météorologistes à des activités non opérationnelles afin d'améliorer et de rétablir les ensembles de compétences. Des plans de formation du personnel ont été élaborés dans la plupart des cas. Des solutions de rechange ont été trouvées pour les employés excédentaires afin que ces derniers puissent conserver leur emploi au sein du Ministère.

S'assurer que le milieu de travail soit sécuritaire et sain et qu'il réponde aux besoins du personnel du SMC

- Des plans visant à assurer la santé et la sécurité dans l'environnement de travail, y compris des analyses du danger d'exécution et des procédures de travail sécuritaire associées à différents postes, ainsi que l'embauche d'agents de la Santé et sécurité au travail (SST) au sein du SMC ont à ce jour été complétés.
- Tout le matériel et les documents sont disponibles dans les deux langues officielles.

Miser sur une force de travail durable

- Une stratégie liée aux ressources humaines a été mise en œuvre pour la transformation du SMC. Le recrutement de nouveaux météorologues possédant les compétences recherchées est un processus continu. La demande sur le recrutement de nouveaux employés augmentera au cours des cinq prochaines années étant donné le nombre d'employés de la génération du « baby-boom » qui prendront leur retraite.

Aller de l'avant

Maintenant que les principes de base pour la transformation du SMC ont été appliqués, les prochaines années seront consacrées notamment à :

- améliorer la qualité des produits et services, et faire preuve d'innovation en ce sens;
- revigorer la capacité de surveillance du SMC;
- développer et remettre en état les groupes de compétences clés du SMC.

Plus particulièrement, un plan sur les ressources humaines est déjà en cours. Ce dernier veillera à ce que le SMC détienne l'expertise nécessaire et un profil démographique viable pour relever tous les défis qui pourraient survenir au sujet des besoins en service et en progrès scientifiques et technologiques.

Les nouveaux BCN et les agents de sensibilisation représentent à eux seuls un changement significatif dans le modèle traditionnel de prestation de services. L'efficacité du modèle de gouvernance, les compétences requises au niveau du personnel et les relations de travail internes et externes continueront d'être évaluées et améliorées.

Environnement Canada dirigera une évaluation de la transformation du SMC au cours de 2008-2009.

2.3.1 Résultat stratégique : Réduire les répercussions des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes



Phénomènes météorologiques violents

Quels sont les enjeux?

Les risques que les dangers environnementaux d'origine naturelle représentent pour la santé, la sécurité, les biens et l'économie ne cessent d'augmenter. Les pertes en biens matériels et les pertes économiques causées par les dangers naturels grimpent en flèche depuis quelques années. En 1998, le Canada a dépensé trois milliards de dollars pour réparer les dommages causés par des phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes. Sans compter les pertes de bois d'œuvre et la lutte contre les feux de forêts en Colombie-Britannique, qui a elle seule coûté presque 500 millions de dollars en 2004. Selon le Bureau d'assurance du Canada, les coûts engendrés par les catastrophes naturelles (défrayés par les compagnies d'assurance et les contribuables) ont doublé tous les cinq ans entre 1980 et 1990, et on s'attend à ce que cette tendance se poursuive.

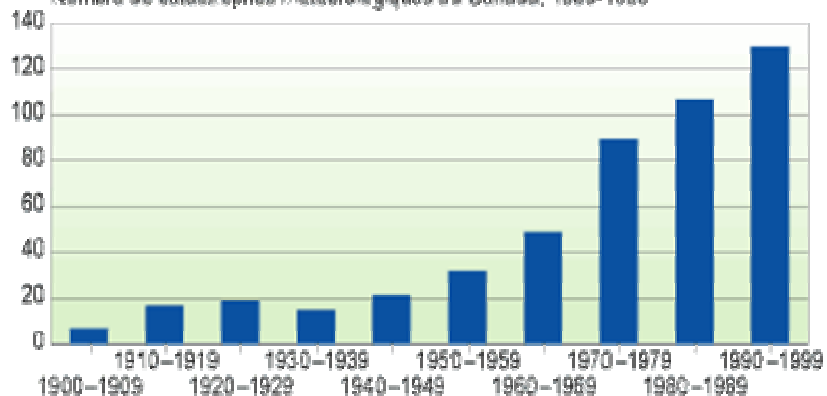
Le mandat du SMC à titre de leader en météorologie requiert une surveillance tous les jours, et ce 24 heures par jour, de l'atmosphère, des eaux de surface, des glaces sur les eaux navigables et de l'ozone stratosphérique. Les données rassemblées sur une base continue aident le Ministère à mieux comprendre la température en général et le temps violent qui change rapidement et menace déjà les Canadiens, tandis que les données rassemblées au cours des années et des décennies aident le Ministère à mieux comprendre ce que représente une température « normale », ce en quoi le climat du Canada consiste et comment il devrait être.

Les approches en matière de surveillance peuvent aussi bien comprendre l'équipement au sol totalement automatisé que

la prise de mesures manuelles de télédétection par satellite, les radars haut de gamme Doppler, l'équipement de détection des éclairs et les réseaux. Le SMC gère l'achat, l'installation, l'entretien et la modernisation de son équipement de surveillance d'une valeur de plus de 208 millions de dollars, tout en conservant des partenariats et des accords complexes à l'échelle

Le nombre de catastrophes météorologiques au Canada est en hausse.

Nombre de catastrophes météorologiques au Canada, 1900-1999



Source des données : Protection civile Canada.

Adaptation des données : Bureau national des indicateurs et des rapports environnementaux, Environnement Canada.

locale, nationale et internationale qui sont nécessaires pour respecter les normes canadiennes en matière de surveillance.

Que faisons-nous à ce sujet?

En collaboration avec d'autres, Environnement Canada tient à améliorer la capacité des Canadiens à prévoir les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes, à s'y adapter, à les atténuer, à y résister et à s'en remettre en allongeant le délai de réaction et en améliorant l'exactitude et l'utilité des avertissements, ainsi que la satisfaction à cet égard. Le gouvernement, l'industrie et les universités ont conjugué leurs efforts en vue d'assurer que le Canada conserve un niveau d'expertise élevé dans ce domaine. Le SMC continue, par exemple, de fournir son appui à la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA) qui finance les recherches universitaires dans le domaine des sciences atmosphériques et climatiques.

Dans le but d'accroître les avantages qu'apportent les avertissements météorologiques, le SMC poursuit ses recherches pour trouver des manières novatrices d'émettre les avertissements météorologiques et renseignements connexes aux Canadiens le plus rapidement possible pour leur permettre de prendre des mesures pour se protéger ainsi que protéger leurs biens. Les technologies telles que les téléphones cellulaires, l'Internet, la radio numérique, etc. offrent une grande gamme de possibilités.

Les ressources en eau représentent une priorité grandissante au Canada et le SMC joue un rôle important dans la surveillance et la prévision des incidences des conditions météorologiques sur les ressources en eau du pays. Par l'entremise de la Division des relevés hydrologiques du Canada et en collaboration avec les partenaires provinciaux, le gouvernement s'assure que les renseignements sur les prévisions et les conditions actuelles au sujet de la pluie, la neige et la glace sont disponibles pour atténuer les répercussions des sécheresses et des risques d'inondation.

Le Ministère a déterminé quatre domaines d'initiatives et de programmes principaux qui appuient cette priorité, soit :

- la surveillance du temps, du climat, des eaux de surface, de la glace et de l'ozone stratosphérique pour augmenter les chances de détection rapide du temps violent et des signes avant-coureur;

En janvier 2005, la Colombie-Britannique et le Yukon ont vécu une série de phénomènes météorologiques violents. La série a débuté par une période prolongée de précipitations de neige accompagnée de vents violents, suivie ensuite par de fortes pluies sur la grande majorité de la côte Sud. Les répercussions de ces phénomènes se sont traduites par des inondations, des glissements de terrain, des formations d'embâcles et des avalanches, ainsi que par des embouteillages et des accidents. Ces phénomènes météorologiques ont fait quelques victimes – causé quelques morts – et la grande majorité du public a été confrontée à des risques et des inconvénients considérables. Les coûts relatifs à ces phénomènes ont été considérables.

Les avertissements, prévisions et données du SMC, en plus d'être utilisés par les médias provinciaux et nationaux, ont été essentiels aux opérations des agences d'intervention en cas d'urgence dans les municipalités du secteur touché et dans le programme des urgences provinciales. La rapidité avec laquelle le personnel du SMC a répondu et la précision des prévisions ont été bien reçues des médias et des organisations de mesures en cas d'urgence.

- les avertissements liés aux phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes;
- les sciences de l’atmosphère, l’hydrométéorologie, la glaciologie et les capacités de modélisation des prévisions connexes;
- Sécurité et interventions en cas d’urgence.

Faisons-nous des progrès?

Le SMC a été impliqué dans la surveillance d’un bon nombre de phénomènes météorologiques violents au cours de la dernière année, tout en continuant à rationaliser ses services (p. ex., le récent regroupement des opérations de prévision en cinq grands centres de prévision des tempêtes) et en améliorant la sensibilisation.

Par l’automatisation de la production des prévisions de routine et en améliorant le perfectionnement professionnel pour le personnel, les météorologistes du SMC peuvent maintenant se consacrer davantage à déterminer, prévoir et produire des avertissements plus détaillés quant aux phénomènes météorologiques violents.

Les cinq nouveaux laboratoires nationaux d’Environnement Canada se pencheront sur l’accroissement des efforts scientifiques axés sur les avertissements en demeurant soucieux du transfert des nouvelles connaissances aux prévisions opérationnelles.

Le SMC poursuivra sa collaboration avec les médias, les intervenants en situation d’urgence et d’autres partenaires pour informer et éduquer les Canadiens sur la meilleure manière de se préparer et de réagir pour diminuer les risques de blessures, de pertes et de dommages causés par les catastrophes naturelles.

Les points saillants de 2004-2005 relatifs aux principaux domaines de programmes sont décrits dans les tableaux ci-dessous.

Initiative/Programme principal : Surveillance des phénomènes météorologiques, du climat, des eaux de surface, de la glace et de l’ozone stratosphérique
Résultats attendus : Surveiller les phénomènes météorologiques, le climat, les eaux de surface, la glace et l’ozone stratosphérique. Gérer les relations et les activités nationales de relevés et de surveillance de l’eau. Gérer les relations et les activités de surveillance de la glace avec le ministère des Pêches et Océans – Garde côtière. Assurer l’optimisation des données de surveillance internationale, la contribution et l’accès continu à celles-ci grâce à des initiatives comme celles du Groupe d’observation de la Terre (GOT). Mieux détecter les conditions météorologiques ou environnementales dangereuses ou changeantes en continuant de moderniser les équipements de surveillance. Continuer de faire preuve de leadership en intendance de l’environnement en nettoyant les sites de surveillance fédéraux contaminés.
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<i>Surveillance des conditions météorologiques, du climat, de l’eau en surface, de la glace et de l’ozone stratosphérique</i> - Continuer à livrer les services liés à la collecte, au contrôle de la qualité et à la mise aux archives des données pour le Ministère, les réseaux météorologiques et les réseaux d’intervenants.

<p><i>Gérer les liens et les activités de surveillance hydrologiques à l'échelle nationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les négociations concernant le modèle national de l'accord fédéral-provincial-territorial de partage des coûts hydrologiques ont été complétées avec succès. Sept autorités sont prêtes à signer cet accord couvrant les activités continues de gestion du rassemblement des données au sujet du niveau et du débit des cours d'eau, ainsi que du partage de ces données avec les partenaires concernés.
<p><i>Gérer les liens et les activités de surveillance des glaces en collaboration avec le MPO – la Garde côtière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des accords avec RNCan, Radarsat International, et l'Agence spatiale européenne visant la continuité des accès aux radars satellites pour la surveillance des glaces ont été élaborés et/ou entretenus. Une entente interministérielle avec Transport Canada, la Garde côtière canadienne et Environnement Canada a été établie pour la continuité en matière de surveillance aérienne des glaces.
<p><i>Assurer une optimisation, une contribution et un accès continu aux données de surveillance internationales par l'entremise de l'initiative d'observation mondiale de la Terre (Global Earth Observation -GEO)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Canada a participé au troisième Sommet d'observation de la Terre qui s'est tenu à Bruxelles, en Belgique, en février 2005.
<p><i>Poursuivre la modernisation de l'équipement de surveillance afin d'améliorer la détection de conditions météorologiques/environnementales dangereuses et/ou changeantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du réseau de radars Doppler est complétée. Ce réseau est constitué de 31 radars Doppler couvrant 95 pour cent de la population du Canada. Cette technologie augmente la capacité des prévisionnistes à détecter et avertir les Canadiens sur les phénomènes météorologiques violents imminents, plus particulièrement en matière d'orages électriques, de tornades et de crue subite des eaux durant la saison estivale. - Subséquemment, un accord a été passé entre Environnement Canada et la Garde côtière canadienne en vue de rassembler le programme de reconnaissance des glaces et celui de patrouille de prévention contre la pollution par les hydrocarbures. Ce dernier est un programme de Transport Canada (TC) dirigé par la Garde côtière canadienne. Un seul aéronef de TC est utilisé pour le programme, tandis qu'Environnement Canada a vu le sien être désaffecté. Puisque TC a installé un radar sur son aéronef, Environnement Canada n'a pas besoin de le faire.
<p><i>Continuer de faire preuve de leadership dans la gérance environnementale en poursuivant la décontamination des sites de surveillance fédéraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité retardée à cause des enjeux concernant les réclamations des terres du Nord.

<p>Initiative/Programme principal : Avertissements portant sur les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Production transparente et continue d'avertissements par les spécialistes des prévisions à partir des nouveaux centres regroupés de prévision des tempêtes.</p> <p>Améliorations des avertissements par le transfert des connaissances scientifiques dans les opérations, l'augmentation de la formation et le perfectionnement professionnel des spécialistes des prévisions et automatisation de la production de routine.</p> <p>Accessibilité, utilisation et fiabilité accrues des avertissements diffusés par les moyens à la disposition d'Environnement Canada (Web, téléphone et Météomédia) et ceux des partenaires (médias, radio et télévision).</p>
<p align="center">Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Maintien par les prévisionnistes de la production continue et sans heurts des avertissements émis par les nouveaux centres consolidés de prévision des tempêtes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la production d'avertissements (publics, maritimes, pour l'aviation et sur les glaces) de phénomènes météorologiques violents et dangers connexes. Un examen du programme d'avertissements a été complété. Les noms (types) des avertissements sont rassemblés et intégrés dans tous les logiciels de production. Il en sera de même à la grandeur du pays. - Des procédures sont en place dans tous les Centres de prévision des tempêtes afin d'y assurer degré de

<p>coordination élevé.</p> <p>- Le Ministère a mis en œuvre un système de mesure du rendement pour faire le suivi de la précision et des délais quant aux avertissements.</p>
<p><i>Améliorer les avertissements par un transfert de connaissances scientifiques aux opérations, une formation et un développement professionnel accrus pour les prévisionnistes et l'automatisation des produits réguliers</i></p> <p>- Poursuite de la production automatique des prévisions de routine. Tous les centres de prédiction des tempêtes s'efforcent de permettre aux prévisionnistes d'investir 20 pour cent de leur temps aux activités non opérationnelles afin d'améliorer et de rétablir les groupes de compétences.</p> <p>- Voir également la section sur les activités de transformation.</p>
<p><i>Accroître l'accessibilité, l'utilisation et la fiabilité des avertissements diffusés par les canaux de services d'Environnement Canada (Web, téléphone, Radiométéo) et les canaux affiliés (médias, radio et télévision)</i></p> <p>- Des formats pour les avertissements maritimes standardisés, afin d'en améliorer la diffusion automatique, ont été mis au point et seront bientôt installés (achèvement prévu au début de l'année 2006).</p> <p>- Un protocole lié aux avertissements a été élaboré en collaboration avec l'Association canadienne des radiodiffuseurs et est disponible pour tous les médias. Le Ministère attend sa mise en œuvre par les membres de l'Association.</p> <p>- La conversion du réseau radiométéo en un réseau englobant tous les avertissements sur les dangers est une activité continue. La mise en œuvre complète des changements sera complétée d'ici octobre 2005.</p> <p>- Environnement Canada, en collaboration avec des partenaires, a fait progresser la mise en œuvre de systèmes nationaux d'avertissement pour le public pour les avertissements météorologiques (achèvement prévu d'ici l'année 2005-2006). Poursuite de la collaboration avec Industrie Canada, le SPPCC et les provinces au sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un système national d'avertissement pour le public.</p>

<p>Initiative/Programme principal : Cibler les activités reliées aux sciences de l'atmosphère, à l'hydrométéorologie et à la glaciologie, ainsi que la capacité connexe de modélisation de prévisions.</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Amélioration des prévisions grâce aux progrès des prévisions météorologiques numériques.</p> <p>Concentration et augmentation des efforts scientifiques reliés aux avertissements par l'entremise des nouveaux laboratoires nationaux.</p> <p>Meilleure compréhension de la nature et des caractéristiques des vulnérabilités et des adaptations aux phénomènes météorologiques violents, à la suite d'analyses scientifiques effectuées au besoin avec des partenaires.</p> <p>Amélioration de la capacité de prévision et de modélisation hydrométéorologiques en collaboration avec d'autres intervenants.</p>
<p align="center">Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Amélioration des prévisions grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la prévision numérique du temps</i></p> <p>- Des améliorations ont été effectuées sur les modèles de prévisions météorologiques numériques. Une réduction importante des erreurs s'en est suivie. Les modèles canadiens sont désormais les meilleurs au monde.</p>
<p><i>Concentrer et accroître les efforts scientifiques connexes aux avertissements dans les nouveaux laboratoires nationaux</i></p> <p>- Un certain nombre d'activités associées aux avertissements météorologiques ont été lancées grâce au réseau national de laboratoires, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le laboratoire de Vancouver : échelle moyenne de météorologie en montagne ▪ Le laboratoire d'Edmonton : conditions météorologiques de convection (évapotranspiration, ligne sèche à proximité des Rocheuses), vents de surface (contreforts de l'Alberta, relief perturbé de l'Arctique), poudrière élevée de l'Arctique, blizzards et tourbillons polaires ▪ Le laboratoire de Toronto : détection des phénomènes météorologiques violents

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le laboratoire de Montréal : quantité prévue des précipitations, modélisation des échelles moyennes associées aux phénomènes météorologiques violents, système de prévision d'ensemble ▪ Le laboratoire de Halifax : prévision des ouragans, modélisation atmosphérique et océaniques, prévision de la brume
<p><i>Effectuer des analyses scientifiques, en collaboration avec des partenaires selon le besoin, de la nature et des caractéristiques des phénomènes à hautes répercussions, des vulnérabilités et des mesures d'adaptation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les provinces, les municipalités, les médias et d'autres pour améliorer la rapidité de réaction et la planification en cas d'urgence selon les lois provinciales en vigueur en Ontario et au Québec. - Production de rapports sur l'évaluation socio-économique de la fréquence, des conditions extrêmes et des tendances des changements atmosphériques, hydrologiques relativement à l'intégrité de l'environnement actuel. - Exemples précis d'évaluations entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir au ministère de l'environnement de l'Ontario des données relatives à l'ozone et aux matières particulaires pour le programme de prévision visant la plupart des régions du Sud de l'Ontario. Les matières particulaires sont encore à l'essai. ▪ Trois stations sur la qualité de l'air ont été implantées près des frontières (État de Washington / Colombie-Britannique) qui ont des préoccupations provinciales relatives aux phénomènes de pollution transfrontalière.
<p><i>Privilégier les partenariats dans le but de renforcer la capacité de modélisation et de prévision hydrométéorologique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Haute résolution et modélisation intégrée de l'écosystème du St-Laurent ayant contribué de manière significative à l'étude de la Commission mixte internationale (CMI) sur le lac Ontario et le fleuve St-Laurent. - Élaboration d'un réseau interministériel pour la recherche sur les dangers liés aux ressources en eau, en collaboration avec l'INRE.
<p>Initiative/Programme principal : Sécurité et intervention d'urgence</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Amélioration de l'accès à l'information, en particulier par les médias et les premiers intervenants, sur les phénomènes météorologiques violents et d'autres dangers afin d'assurer que la population canadienne soit consciente de sa vulnérabilité, qu'elle comprenne nos produits et services et qu'elle soit prête à faire face à des événements dangereux.</p> <p>Achèvement de la fortification du Centre météorologique canadien (CMC) pour garantir sa disponibilité et sa fiabilité pendant les phénomènes météorologiques violents et des incidents en matière de sécurité.</p> <p>Appui à la sécurité nationale, ainsi qu'à la préparation et les interventions nationales en cas d'urgence.</p>
<p>Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Fournir un meilleur accès à l'information, en particulier aux médias et aux premiers intervenants, sur les phénomènes météorologiques à hautes répercussions et d'autres dangers pour que les Canadiens soient conscients de leur vulnérabilité, qu'ils comprennent nos produits et services et qu'ils soient bien préparés pour réagir à ce type de phénomènes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expansion du Programme de météorologue aux alertes en augmentant le nombre d'employés pour assurer la liaison et appuyer les médias, les intervenants en cas d'urgence et les autres clients importants. - Amélioration des services de médias grâce à un site Web médiatique fondé sur les commentaires et les besoins des clients.
<p><i>Parachever le renforcement de la capacité du CMC pour assurer sa disponibilité et sa fiabilité pendant des événements à hautes répercussions et des incidents compromettant la sécurité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La chambre souterraine des ordinateurs du CMC a été mise sur pied et est désormais complètement opérationnelle.

Fournir un appui à la préparation et à l'intervention lors d'urgences nationales et d'incidents compromettant la sécurité du pays

- Contributions aux initiatives fédérales dans le but de renforcer la capacité du Canada à répondre aux menaces à la sécurité posées par les produits chimiques, radiologiques, biologiques et nucléaires. Des modifications ont été apportées pour venir en aide à l'Agence canadienne d'inspection des aliments à se préparer à affronter et à gérer les épidémies hautement contagieuses des maladies animales. En collaboration avec des partenaires fédéraux, la planification ayant trait à un système d'avertissement des tsunamis au Canada Atlantique a été lancée.

Aller de l'avant

L'importance des services météorologiques et environnementaux s'accroît davantage puisque les Canadiens sont plus vulnérables aux changements qui surviennent dans les conditions météorologiques et environnementales. Le défi que doit relever Environnement Canada est d'améliorer les échéanciers utilisés pour aborder les dangers liés à l'environnement, ainsi que les enjeux tels que le changement climatique et la santé environnementale afin de donner aux Canadiens et au gouvernement le temps nécessaire pour anticiper, prévenir, résister et s'adapter plus efficacement à de telles conditions.

Le SMC doit malgré tout continuer à s'améliorer constamment grâce à la réorientation et à la nouvelle répartition du travail ayant trait à cette priorité. Il doit également continuer à miser sur ses contributions avec ses partenaires clés et chercher des manières novatrices pour offrir ces services essentiels d'avertissements aux Canadiens.

2.3.2 Résultat stratégique : Adaptation



Améliorer la qualité des prévisions

Quels sont les enjeux?

La variabilité du climat, la qualité de l'air et les événements météorologiques marquants ont des conséquences sur les Canadiens et sont d'intérêt pour plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, le transport maritime, la construction, les médias, la santé, la protection de l'environnement, l'exploitation forestière et les loisirs. Tous souhaitent un meilleur délai de réaction, plus de précision dans les alertes, de meilleures capacités de prévision pour les conditions climatiques et environnementales à long terme, et une meilleure capacité à prévoir la présence et l'ampleur des menaces dans l'air et sur l'eau.

Les Canadiens, de même que les institutions et les industries vulnérables à la température sont tributaires de la disponibilité de l'information provenant du SMC dans le but de prendre des décisions quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et saisonnières concernant leurs plans, leur qualité de vie, leur santé et leur mieux-être économique. La population canadienne s'est créé des attentes envers les services concernant la température qui sont offerts par

La popularité du site Web du SMC continue d'augmenter. Le nombre moyen des visites par jour a augmenté de 325 000 en 2003-2004 à 430 000 en 2004-2005. Ce site reçoit 40 pour cent des visites totales enregistrées sur les sites Web du gouvernement fédéral.

Environnement Canada et compte par conséquent sur ces derniers pour être bien informée. En effet, plus de 90 pour cent des Canadiens désirent obtenir l'information sur la température au moins une fois par jour. Le SMC compte sur ses investissements majeurs sur la capacité de prévision et de surveillance qui a été ciblée en fonction des considérations en matière de sûreté et de sécurité afin d'offrir l'information demandée et ainsi répondre à ce besoin important.

Les utilisateurs deviennent de plus en plus exigeants et demandent un accès sans restrictions aux données brutes et réelles ainsi qu'aux archives connexes pour personnaliser l'utilisation de cette information ou encore pour essayer de prédire eux-mêmes, ou avec les fournisseurs de services météorologiques du secteur privé, les prévisions du temps. Les changements qui sont survenus dans la capacité des ordinateurs et la communication technologique ont nettement favorisé cette tendance.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le SMC s'est engagé à offrir des services de prévisions météorologiques de qualité axés sur les clients et les citoyens. Des améliorations au niveau des services et de l'information sont réalisées grâce à l'augmentation des ateliers de formation et du développement professionnel au sein de l'équipe de travail, à l'amélioration des outils et des processus internes de prévision, à l'accès à l'information, aux canaux de diffusion pour les services, aux partenariats importants et une attention ciblée sur les besoins liés à l'information et aux services pour les secteurs vulnérables. La qualité de l'information recueillie par le SMC est également essentielle à la clientèle spécialisée et à la communauté de recherche et le Service s'engage à améliorer l'accès à la totalité des bases de données en temps réel et archivés.

Grâce à son exercice de réaffectation à l'interne (voir section 2.3.1), les investissements du SMC en matière de sensibilisation se sont accrus. Sensibilisation signifie ici l'action de rejoindre les citoyens, les secteurs vulnérables à la température, les écoles, les médias, les fournisseurs privés de services météorologiques et d'autres partenaires en vue de faciliter l'utilisation des données concernant l'atmosphère, l'hydrométéorologie, la qualité de l'air et la glace, et les prévisions connexes. Cette réaffectation des ressources appuiera les investissements du Ministère dans le domaine de la sensibilisation en déployant 28 agents de sensibilisation du SMC à travers le pays qui agiront comme intermédiaires lors des conversations et des consultations qui se tiennent entre le Ministère, le SMC, les clients et les partenaires principaux. Cet investissement dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation permettra l'interprétation et l'utilisation convenables des produits du SMC.

Les améliorations apportées au réseau de surveillance (voir section 2.3.2) aideront également le Ministère à également améliorer son soutien à la sécurité nationale de même qu'aux efforts nationaux de préparation et de réponses en cas d'urgence, y compris le domaine des réponses en cas d'urgences volcaniques et nucléaires et des avertissements d'inondations.

Les quatre initiatives ou programmes qui appuient cette priorité sont :

- des prévisions à court terme pour les citoyens et les industries et institutions vulnérables à la température;

- le rassemblement et l'archivage de données afin de soutenir l'amélioration de la qualité des prévisions;
- une plus grande gamme de prévisions, ainsi que des prévisions saisonnières pour les industries et les institutions vulnérables à la température;
- la sensibilisation des citoyens et des industries vulnérables à la température.

Faisons-nous des progrès?

Le site Web météo du SMC accueille en moyenne 430 000 visiteurs par jour et un achalandage plus important est enregistré les jours où des phénomènes météorologiques violents se produisent, comme c'était le cas lorsque les ouragans Juan et Isabel s'approchaient du Canada en septembre 2003. Chaque année, le SMC produit quelque 500 000 prévisions météorologiques publiques, dont 400 000 s'adressent à l'aviation, 200 000 au secteur maritime, et diffuse quelque 14 000 avertissements de temps violent et 3 500 autres sur les dangers causés par la glace. Environnement Canada ne cesse de perfectionner ses infrastructures de surveillance, de production et d'offre de services dans le but d'être à la fine pointe de la science et de la technologie.

Environnement Canada a amélioré la précision de ses prévisions à court terme, à long terme et saisonnières, de même que l'accès à ces dernières, pour les citoyens, les institutions, et les industries vulnérables à la température. Le Ministère a également amélioré l'accès aux données météorologiques, hydrométriques et climatologiques de base pour le public et les secteurs privés et académiques.

Environnement Canada améliore ses services importants pour les industries qui sont grandement vulnérables à la température, y compris les pêches, l'agriculture, l'exploitation forestière, l'énergie et le transport. Les améliorations dans le secteur du transport comprennent notamment :

- *Le transport routier* – En travaillant conjointement avec Transport Canada, les provinces et le secteur privé, des progrès considérables ont été réalisés au cours de 2004-2005 dans le déploiement d'un réseau national de stations météo routière (SMR). Le Système est composé de stations météo automatiques, assorties de capteurs à différentes profondeurs dans la chaussée. Des ententes quant à l'achat et l'installation d'un certain nombre de SMR ont été conclues entre Transport Canada et trois provinces, soit : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta. Le SMC est responsable du contrôle de la qualité des données et de l'intégration des services, deux éléments clés qui servent de base à la production de prévisions routières spécialisées et qui guident la prise de décisions concernant l'entretien

Les experts en prévisions soutiennent les exercices militaires dans le Nord

En août 2004, 600 membres des Forces armées canadiennes, aéronefs, navires de guerre, ainsi qu'un véhicule aérien sans pilote (UAV) ont eu recours à l'appui météorologique de 18 experts en prévision du SMC afin de mener un exercice militaire dans la région Arctique. L'objectif était de renforcer la présence du Canada dans l'Arctique et d'explorer sa capacité à opérer dans cette région.

Le SMC appuie sur une base régulière les opérations de ravitaillement et de surveillance dans le Nord. Cependant, ces exercices militaires sont uniques dans leur durée, étendue et besoins. Par exemple, l'essai de l'UAV a nécessité des prévisions géographiques détaillées des systèmes de pression de la surface, des nuages, des turbulences, du givrage, de la température et de l'humidité à une altitude de 15 000 mètres.

Le SMC prévoit plus de possibilités pour fournir des services météorologiques dans la région Arctique puisque le réchauffement climatique permet un meilleur trafic maritime dans cette région et l'UAV étend les opérations de surveillance et de reconnaissance dans des régions encore plus éloignées.

proactif des routes l'hiver – offrant ainsi des routes plus sécuritaires au cours de la saison hivernale, tout en utilisant des produits plus écologiques.

- *L'aviation* – En janvier 2005, l'espacement vertical minimum nécessaire entre les avions volant à des altitudes variant entre 29 000 et 41 000 pieds a été réduit de 2 000 à 1 000 pieds dans l'espace aérien intérieur du Sud du Canada, aux États-Unis et au Mexique. Ce changement a augmenté l'efficacité des capacités de l'espace aérien d'environ 50 pour cent, fournissant ainsi au contrôle du trafic aérien de NAV CANADA plus de souplesse et se traduisant par des économies en carburant et par d'autres économies pour les compagnies aériennes nationales et internationales. Les deux Centres météorologiques canadiens pour l'aviation du SMC ont contribué à la réalisation de ce changement en offrant un nouveau service de prévision des turbulences. Ce dernier est un bon exemple des services de prévisions d'Environnement Canada visant à accroître la sécurité du public tout en contribuant à l'efficacité économique.

Les points saillants de 2004-2005 relatifs aux principaux domaines de programmes sont décrits dans les tableaux ci-dessous.

Initiative/Programme principal : Prévisions à court terme pour la population, les industries et les institutions vulnérables
<p>Résultats attendus :</p> <p>Amélioration des prévisions par la formation de spécialistes des prévisions et l'amélioration des outils et du milieu de travail.</p> <p>Accessibilité, utilisation et fiabilité accrues des prévisions diffusées par les services d'Environnement Canada (Web, téléphone et radiométéo) et ceux des partenaires (médias, radio et télévision).</p> <p>Améliorations des services clés qui s'adressent à des secteurs de l'économie très vulnérables comme ceux des pêches, de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'énergie et des transports.</p> <p>Capacité et rôle accrues du secteur privé lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins météorologiques et hydrologiques au Canada.</p> <p>Attribution accrue, dans les médias quotidiens, de l'information météorologique diffusée par Environnement Canada.</p>
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p>Améliorer les prévisions par le biais de la formation aux prévisionnistes et le perfectionnement des outils et de l'environnement de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le processus de recrutement national est en cours et il a enregistré une augmentation du nombre et de la qualité des candidats en 2004-2005. - Le projet du bulletin sur les conditions météorologiques marines (système SCRIBE) a été retardé et sa réalisation est désormais prévue pour 2005-2006.
<p>Accroître l'accessibilité, l'utilisation et la fiabilité des prévisions diffusées par les canaux de services d'Environnement Canada (Web, téléphone, Radiométéo) et les canaux affiliés (médias, radio et télévision)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la fiabilité, de la vitesse d'accès et de la précision des renseignements affichés sur le site Web du SMC grâce à l'amélioration de l'infrastructure et de la maintenance du site. Les visites/sessions ont augmenté de 35 pour cent de l'année 2003-2004 à l'année 2004-2005, soit plus de 155 millions de visites/sessions. - Mise au point et utilisation d'un système de mesure du rendement des prévisions publiques. - Formation du Consortium 511. Les membres sont issus de toutes les provinces et le territoire du Yukon. Le Consortium du numéro de téléphone 511 est une application que le CRTC cherche à implanter en tant que

service à la grandeur du Canada quant aux renseignements sur les conditions météorologique et les voyages.
Améliorer les services clés fournis aux secteurs dont les activités sont très sensibles aux conditions météorologiques, tels que l'agriculture, les pêches, la forêt, l'énergie et les transports - Contribution dans la mise au point et la mise en opération d'un système d'information routière en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, les provinces et le secteur privé.
Agir comme catalyseur et partenaire stratégique afin d'accroître la capacité du secteur privé et d'élargir son rôle dans la prestation de services visant à combler les besoins météorologiques et hydrologiques au Canada - Mise en œuvre de meilleures pratiques de recouvrement des coûts pour encourager la croissance du secteur privé et accroître l'utilisation de l'information météorologique.
Augmenter l'attribution à Environnement Canada de l'information météorologique diffusée quotidiennement dans les médias - Les travaux se poursuivent en vue d'assurer l'attribution adéquate des produits d'Environnement Canada.

Initiative/Programme principal : La collecte et l'archivage des données appuient l'amélioration de la qualité des prévisions, quelles soient quotidiennes ou saisonnières.
Résultats attendus : Amélioration de l'accès du public, du secteur privé et des universités aux données météorologiques, hydrométriques et climatologiques de base. Ensembles de données améliorées pour bien documenter et comprendre les processus climatiques.
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
Améliorer l'accès du public, du secteur privé et du milieu universitaire aux données météorologiques, hydrométriques et climatologiques de base - Offre d'analyses interactives en ligne des moyennes historiques, des conditions météorologiques extrêmes et des précipitations pour les périodes déterminées par les utilisateurs et les régions du Canada. Au cours de 2004-2005, environ 1,7 million de pages ont été consultées mensuellement, ce qui signifie une augmentation de 210 pour cent comparativement à l'année précédente. - Élaboration d'outils en ligne pour le secteur privé et le milieu universitaire afin de localiser et de télécharger de grandes quantités de données hydrologiques, climatologiques et météorologiques.
Élargir les ensembles de données pour documenter et comprendre efficacement les processus climatiques - Modernisation des stations existantes choisies du RSM (Réseau mondial de surface des système d'observation du climat) pour offrir des ensembles de données sur la température et les précipitations totales, ainsi que des mesures de la vitesse et de la direction du vent, les taux d'humidité, l'intensité des pluies, les couvertures de neige et les radiations.

Initiative/Programme principal : Prévisions à long terme et saisonnières à l'intention des industries et des institutions vulnérables.
Résultats attendus : Amélioration des prévisions à long terme et saisonnières. L'utilisation plus efficace de l'information tirée des prévisions environnementales à long terme permet une prise de décision sur le développement durable plus éclairée.
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
Améliorer les prévisions à long terme et les prévisions saisonnières - Les prévisions saisonnières (90 jours) sont maintenant diffusées sur une base mensuelle en format déterministe et probabiliste. Ces prévisions sont mises à la disposition du public sur le Web. L'enquête s'est poursuivie quant à l'amélioration des prévisions saisonnières et à plus grande portée.

Faciliter la prise de décision axée sur le développement durable au moyen d'une utilisation plus efficace des prévisions environnementales à long terme

- Mise au point d'un modèle de prévision trois mois avant la date d'ouverture de la voie d'eau entre Davis Strait et Churchill au Manitoba. La vérification avec les registres sur les glaces de 1972 à 2004 démontre une amélioration significative des méthodes actuelles.

Initiative/Programme principal : Communication avec la population et les secteurs vulnérables

Résultats attendus :

Programme étendu de communication afin de catalyser l'efficacité et l'utilisation accrues des données, des prévisions et des services du SMC.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Mettre en oeuvre un programme élargi de sensibilisation afin de catalyser une efficacité et une utilisation accrues des données, des prévisions et des services du SMC

- Mise en œuvre et expansion d'un programme de sensibilisation afin de mieux appuyer l'efficacité et l'utilisation des données, des prévisions et des services du SMC. Ceci implique d'engager et de former 28 nouveaux agents de sensibilisation qui mettront sur pied le programme d'expansion (en 2004-2005).
- Lancement à l'été 2003 des archives en ligne au sujet des données sur les conditions météorologiques et des renseignements sur le climat qui a enregistré un record de visites en janvier 2005 (2,2 millions de pages Web consultées). De nouvelles informations liées aux phénomènes météorologiques violents et la disponibilité des données dans de nouveaux formats sont des éléments ayant contribué à l'augmentation du nombre de visiteurs.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Le Service météorologique du Canada	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/contents_f.html
Les Archives nationales d'information et de données climatologiques	http://climate.weatheroffice.ec.gc.ca/Welcome_f.html



Éclairer les politiques par la science

Que faisons-nous à ce sujet?

Le SMC offre un leadership et un appui scientifique aux politiques et aux protocoles nationaux et internationaux en matière d'enjeux environnementaux à l'échelle mondiale. De ce fait, le SMC implique plus de 300 scientifiques et chercheurs, investit plus de 23 millions de dollars dans l'équipement scientifique de laboratoire et plus de 13 millions de dollars annuellement dans les installations superinformatiques du CMC de Montréal. Les extrants clés résultants de ces activités sont des modèles améliorés du climat local et global qui évaluent les scénarios futurs des conditions climatiques et de la qualité de l'air. Ces résultats offrent des précisions sur les politiques gouvernementales liées à l'adaptation et à l'atténuation des agresseurs environnementaux contribuant ou accélérant les changements au sein du climat ou de la qualité de l'air. Ce partenariat science-politique est essentiel afin d'assurer la santé du Canada au cours du présent siècle et au-delà.

Par exemple, avec l'aide des modèles associés au changement climatique, les Canadiens et les institutions peuvent commencer à s'adapter au scénario climatique prévu en construisant les édifices, les ponts, les routes et l'économie du futur en toute connaissance du changement climatique et de ses répercussions en matière de météorologie, d'hydrologie, de glaciologie et de qualité de l'air.

Les trois initiatives ou programmes principaux qui appuient cette priorité sont :

- modélisation préventive du climat, du changement climatique, de la qualité de l'air et d'autres;
- la science liée aux répercussions du changement climatique et à son adaptation appuie l'amélioration des services et des politiques;
- évaluations scientifiques intégrées des enjeux importants en matière de politiques.

Faisons-nous des progrès?

À titre d'entité fédérale responsable de l'étude scientifique du changement climatique, le SMC entreprend et soutient un vaste éventail d'études scientifiques de modélisation climatique et d'évaluation des impacts du climat, dont les initiatives du Centre canadien de modélisation et d'analyse climatiques, les implications des politiques relatives au CO₂ dans la biosphère et les travaux en collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Grâce à ces efforts, le Canada a développé une grande capacité et acquit une réputation internationale dans le domaine de la science sur le changement climatique.

En travaillant avec l'INRE, le SMC a rassemblé des experts provenant des universités, de l'industrie et des divers paliers gouvernementaux afin de déterminer quelles sont les connaissances du Ministère quant à la disponibilité des ressources en eau. Les décideurs des sciences de l'eau, les gestionnaires des ressources et la communauté de recherche utilisent d'ailleurs comme référence principale le document s'intitulant, *Menaces pour la disponibilité de l'eau au Canada*. Ce document est utilisé dans l'élaboration de priorités et l'établissement d'orientations futures pour les recherches, de même que pour la gestion saine des politiques et des pratiques liées aux enjeux en matière de disponibilité et de quantité de l'eau.

Répercussions de l'élévation du niveau de la mer et du changement climatique

Le SMC est un partenaire important dans le projet de recherche multidisciplinaire sur les répercussions du changement climatique et l'adaptation – Répercussions de l'élévation du niveau de la mer et du changement climatique sur la zone côtière du Sud-est du Nouveau-Brunswick. La vulnérabilité de la région aux marées plus fortes, aux ondes de tempêtes et aux vents violents (on prévoit une augmentation de la fréquence des deux derniers suite au réchauffement provoqué par le changement climatique) provoque l'accroissement des risques d'érosion et d'inondation sur la côte Atlantique. Les répercussions sur l'activité humaine et l'habitat naturel sont des points centraux importants du projet de 2,5 million de dollars, impliquant des scientifiques provenant de plus de douze ministères fédéraux et provinciaux, milieux universitaires, municipalités et commissions de planification. Le SIG établit la carte des régions à risques pour les ondes de tempêtes et les inondations et les résultats de l'étude seront rendus public en 2006. Ces résultats contribueront au développement d'un plan d'action pour la zone côtière afin de limiter l'étendue et de gérer les habitats des espèces sauvages et de la végétation dans cette zone.

Les points saillants de 2004-2005 relatifs aux principaux domaines de programmes sont décrits dans les tableaux ci-dessous.

Initiative/Programme principal : Climat et changement climatique, qualité de l'air et capacité connexe de modélisation prédictive : politique d'appui et amélioration des services
<p>Résultats attendus :</p> <p>Approche coordonnée de la science du changement climatique entre les ministères, les universités et d'autres intervenants.</p> <p>Amélioration de la science et de la modélisation locales, régionales, nationales et mondiales du climat et du changement climatique comme contribution clé au développement durable au Canada et sur la scène internationale.</p> <p>Amélioration de la science et des prévisions liées à la qualité de l'air pour appuyer les décisions.</p>
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p><i>Déterminer et appliquer une approche de recherche coordonnée en matière de climat dans tous les ministères fédéraux, les universités et autres</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un Plan fédéral sur la science quant au changement climatique en tant qu'intervention coordonnée à la science sur le changement climatique par les ministères fédéraux. Le Plan offre les assises des données relatives à la planification budgétaire et du Plan national sur le changement climatique.
<p><i>Faire progresser la science et la modélisation du climat et du changement climatique aux échelles nationale et mondial à titre de contribution importante au développement durable au Canada et à l'étranger</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorations apportées au Modèle canadien de climat global (MCCG3) et qui se poursuivent – une résolution accrue, une meilleure efficacité computationnelle et les éléments du cycle biogéochimique sont à être élaborés. La version préliminaire du MCCG4 est à l'essai – amélioration au niveau du transfert radioactif, des aérosols, des gaz radioactifs, de la SST et des glaces marines. Les travaux se poursuivent en ce qui a trait à l'identification et à la réduction des marges d'erreur des modèles. - La conférence de la Société internationale de biométéorologie sur la biométéorologie et l'adaptation, dans le cadre des PE Canada-Chine, se tiendra en septembre 2005.
<p><i>Faire progresser la science et la modélisation du climat et du changement climatique aux échelles régionale et locale à titre de contribution importante au développement durable au pays et en collaboration avec certains milieux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la science, ainsi que la modélisation du climat et du changement climatique aux échelles régionale et locale (p. ex., offrir des prévisions sur le changement climatique à la grandeur du Canada sur une résolution de 45 km et créer un groupe scientifique pour se concentrer sur une modélisation du climat et des analyses de données régionalement).
<p><i>Faire progresser la science et la prévision de la qualité de l'air à des fins décisionnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - En juillet 2004, l'installation du laboratoire mobile CRUISER (Système canadien d'enquêtes régionales et urbaines pour la recherche environnementale) a été complétée et le système a été utilisé pour des études d'impacts par rapport à l'exposition pour Santé Canada. CRUISER fonctionne en tandem avec un autre laboratoire mobile connu sous le nom de RASCAL (<i>Rapid Acquisition Scanning Aerosol Lidar</i>) qui a pour but de classer la qualité de l'air comme partie intégrante de la Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier Canada-É.-U. Certaines données seront également utilisées dans les études sur la relation source-récepteur.
Initiative/Programme principal : Science des répercussions du changement climatique et de l'adaptation à l'appui de l'amélioration des politiques et des services
<p>Résultats attendus :</p> <p>Évaluation et compréhension accrues des répercussions du changement climatique et des stratégies d'adaptation.</p>
Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005
<p><i>Pousser l'évaluation et la compréhension des impacts du changement climatique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - En tant que partie intégrante de son implication continue dans les évaluations internationales sur les

<p>répercussions du changement climatique, Environnement Canada continue de recevoir des données provenant d'un plus grand nombre de stations de surveillance du climat situées dans le Nord.</p> <p>- Offrir une gestion de projet et des données scientifiques à un projet multi-disciplinaire de trois ans visant à étudier les répercussions du changement climatique et la hausse du niveau de la mer sur la côte sud-est du Nouveau-Brunswick. Cette étude intègre les résultats provenant des sciences physiques, écologiques et sociales. Les ondes de tempêtes et la modélisation climatique ont été complétées au cours de 2004-2005. Il est prévu que le projet soit complété en 2006.</p>
<p>Initiative/Programme principal : Procéder à des évaluations scientifiques intégrées des enjeux stratégiques clés pour Environnement Canada en vue d'améliorer les politiques par la science.</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Solide participation du Canada à l'évaluation de la science du changement climatique planétaire ou international. Poursuivre l'évaluation des menaces à l'eau.</p> <p>Continuer de soutenir le développement durable en tenant compte des questions intégrées liées à l'air dans les domaines clés des politiques.</p>
<p style="text-align: center;">Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005</p>
<p><i>Gérer le processus visant à assurer une forte participation du Canada dans l'évaluation scientifique internationale et globale du changement climatique</i></p> <p>- Le Canada est fortement impliqué dans les activités du GI Environnement Canada, y compris ses quatre participations en tant qu'auteur principal et co-auteur. Environnement Canada appuie environ 40 auteurs canadiens participant à la 4^e évaluation du GIEC. Plusieurs des simulations nécessaires du GIEC sont complétées, y compris des simulations additionnelles de l'ensemble des membres qui sont présentement en cours. Environ deux téraoctets (20 millions de mégaoctets) modèles de données du CT seront fournis au GIEC. Le Ministère continue d'appuyer les approches d'ensemble multi-modèles afin de fournir des prévisions de probabilités saisonnières et d'autres liées au changement climatique en tant que parties intégrantes des données pour le GIEC.</p>
<p><i>Poursuivre l'évaluation des menaces liées à l'eau</i></p> <p>- Évaluation continue des menaces pesant sur les ressources en eau, y compris d'être l'hôte d'une séance spéciale lors de la conférence de l'Association canadienne des ressources en eau en juin 2004 afin de rassembler des renseignements qui seront ajoutés au document intitulé <i>Menaces pour la disponibilité de l'eau douce au Canada</i>.</p>
<p><i>Continuer de soutenir le développement durable en tenant compte des questions intégrées liées à l'air dans les domaines clés des politiques</i></p> <p>- Un programme national de R et D sur l'amoniac atmosphérique a été mis en oeuvre au cours de la dernière année.</p>

Aller de l'avant

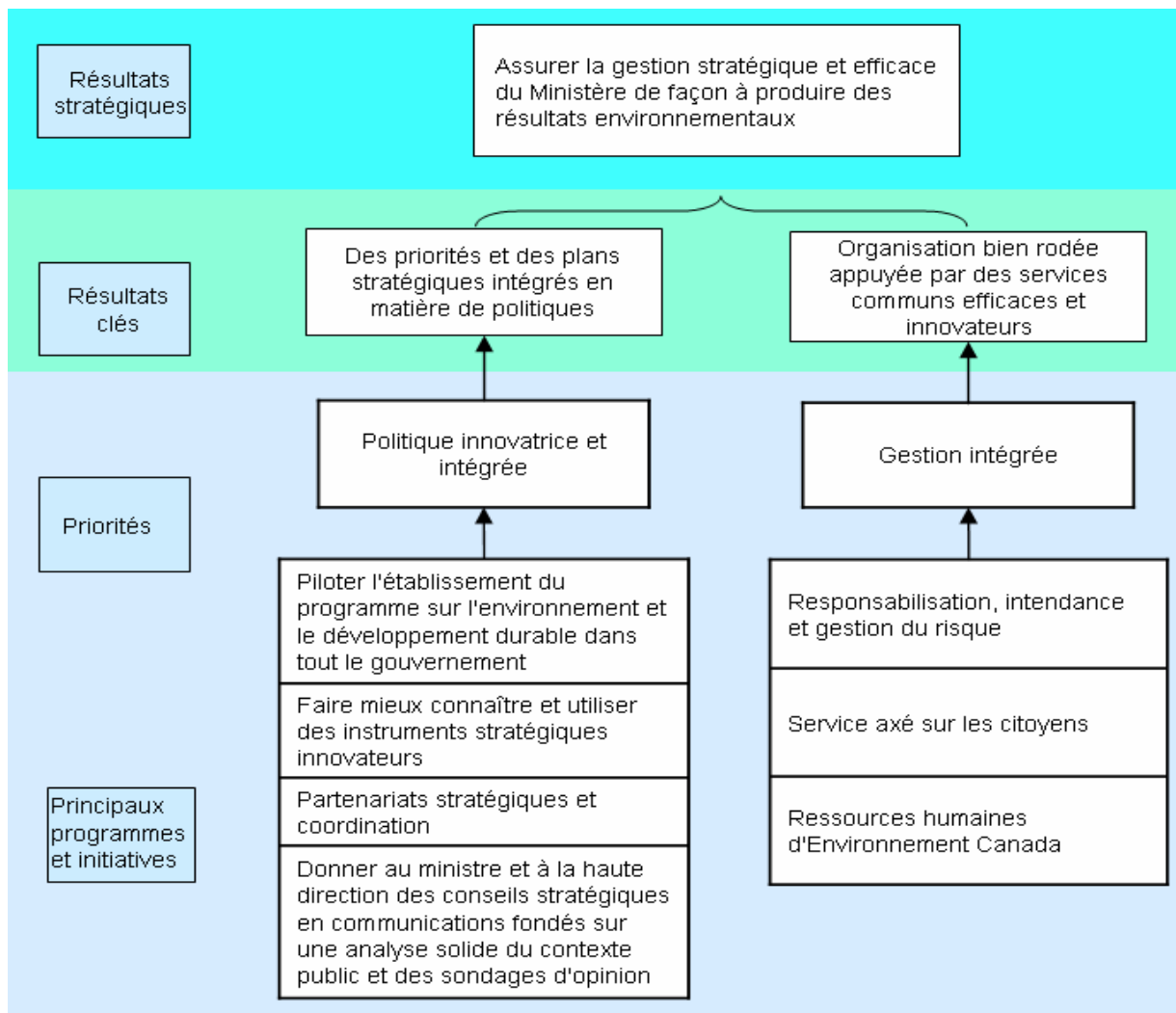
Le succès d'Environnement Canada en matière de recherche et de développement repose principalement sur le fait de sécuriser une base de financement à long terme pour les efforts de recherche, un domaine dans lequel les résultats ne sont apparents que sur de longues périodes. La mise en oeuvre récente d'un plan stratégique pour les activités de recherche et de développement du SMC constitue une étape importante vers l'atteinte de cet objectif.

De plus, le fait d'attirer, de former et de fidéliser des scientifiques talentueux représente un défi de taille pour le Ministère, puisque les compétiteurs peuvent offrir des postes intéressants aux candidats dans des délais beaucoup plus courts. Ce défi est particulièrement important compte tenu du grand nombre de départs à la retraite prévus au cours des cinq prochaines années.

2.4 Assurer la gestion stratégique et efficace du Ministère de façon à produire des résultats environnementaux

Le contexte opérationnel d'Environnement Canada est complexe. Les enjeux environnementaux ont un caractère général, les domaines de compétence sont partagés et le défi posé par l'intégration des considérations environnementales dans le processus décisionnel économique et social est grand.

Même si Environnement Canada a des responsabilités claires en matière de politiques, de leadership et de coordination, la plupart des activités ayant des répercussions sur l'environnement, de même que la plus grande partie des travaux entrepris au Canada et partout dans le monde, visant à conserver, protéger et améliorer l'environnement naturel ne relèvent pas seulement d'Environnement Canada. En effet, ils peuvent être dirigés ou mis en œuvre par d'autres ministères du gouvernement, d'autres paliers de gouvernement, d'autres pays, le secteur privé, les ONGE, les individus ou d'autres partenaires.



Environnement Canada doit conserver une forte capacité en matière de politiques et les aptitudes nécessaires pour offrir des services efficaces et efficaces afin d'aborder avec succès les enjeux complexes et transversaux, d'atteindre les résultats attendus en matière d'environnement et de faire le meilleur usage possible de l'argent des contribuables.

Le rôle du secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques (GAP) d'Environnement Canada est de faire la coordination efficace et stratégique des politiques et de s'occuper de la gestion ministérielle pour atteindre les résultats environnementaux. Plus particulièrement, le secteur d'activité de la GAP offre :

- un leadership ministériel;
- des conseils stratégiques en matière de politiques;
- des analyses socio-économiques;
- la coordination des activités internationales du Ministère;
- un leadership et la coordination en matière de promotion des partenariats avec l'industrie, les ONG, les peuples autochtones, les provinces et les autres ministères;
- des services de communications et de sensibilisation du public;
- des services de soutien à la prise de décision, à la gestion et à la reddition de comptes, y compris à la planification, aux services et aux systèmes financiers, à la technologie de l'information, aux archives et aux banques d'information, aux ressources humaines, à l'évaluation et à la vérification, à la sécurité et à la gestion des biens et des installations, ainsi qu'aux systèmes de gestion environnementale.

L'élaboration d'un programme clair sur les politiques, de même que la transformation de la façon dont Environnement Canada gère ses activités et opère, aideront le Ministère à concentrer ses efforts. Ces mesures permettront également au Ministère d'établir ses priorités et de construire sur les assises de ses succès antérieurs, afin de mettre en œuvre une approche ministérielle globale et ainsi atteindre ses objectifs.

Transformer la façon dont Environnement Canada fonctionne lui permettra de prodiguer des conseils plus détaillés et plus conformes, de maximiser les investissements dans les résultats attendus et de devenir une organisation de pointe consciente de sa capacité, qui continue de s'améliorer et qui peut déployer ses ressources là où nécessaire pour aborder efficacement les priorités immédiates et celles en cours.

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques							
Résultat stratégique							
Assurer la gestion stratégique et efficace du Ministère de façon à produire des résultats environnementaux.							
Budget principal des dépenses	Dépenses prévues		Autorisations totales		Dépenses réelles		Équivalents temps plein
124,6	125,7		177,0		167,6		1293
Résultats clés				Résultats clés			
Des priorités et des plans stratégiques intégrés en matière de politiques				Une organisation performante appuyée par des services efficaces et innovateurs			
Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
21,9	27,1	33,7	28,6	102,6	98,6	143,3	139,0
Résultats intermédiaires				Résultats intermédiaires			
<p>Leadership du programme de l'environnement et du développement durable dans tout le gouvernement</p> <p>La capacité d'Environnement Canada à prendre des décisions intégrées grâce à de nouveaux outils d'aide à la décision</p> <p>Atteinte des buts de la politique environnementale par l'utilisation d'instruments innovateurs comme les instruments et les incitatifs économiques, les démarches volontaires et les outils d'information, lorsqu'il est démontré que ces instruments constituent les moyens les plus efficaces, efficaces et pratiques.</p> <p>Des indicateurs et des renseignements de meilleure qualité améliorent la base de connaissances d'Environnement Canada qui appuie la recherche stratégique et le développement durable</p> <p>Progrès réalisés vers le développement durable par l'élaboration et la mise en œuvre de façons innovatrices de collaborer avec des partenaires clés.</p> <p>Leadership nécessaire pour établir un cadre pangouvernemental pour faire progresser le programme dans un climat de collaboration.</p> <p>Leadership international à l'égard des priorités du Canada.</p> <p>Élaboration de stratégies de communications ministérielles, interministérielles et internationales.</p>				<p>Outils disponibles pour améliorer la capacité et les méthodes de gestion d'Environnement Canada.</p> <p>Facilitation de la mise en œuvre de nouvelles pratiques de Gestion de l'information dans tout le Ministère.</p> <p>Durabilité d'activités et de systèmes ministériels clés.</p> <p>Services innovateurs et à l'écoute fournis à l'interne et aux Canadiens.</p> <p>Meilleure réponse aux besoins en pleine évolution des clients.</p> <p>Le savoir est géré de façon stratégique et facilement partagé au Ministère et à l'extérieur.</p> <p>Établissement du leadership d'Environnement Canada dans l'Initiative fédérale <i>Prêcher par l'exemple</i> et les opérations vertes du gouvernement.</p> <p>Les ressources humaines d'Environnement Canada se sentent valorisées et appuyées dans un milieu de travail qui perfectionne, garde et attire les talents variés dont le Ministère a besoin pour s'acquitter de son mandat.</p>			
Initiatives ou programmes principaux							
<p>Piloter l'établissement du programme sur l'environnement et le développement durable dans tout le gouvernement.</p> <p>Faire mieux connaître et utiliser des instruments stratégiques innovateurs</p> <p>Partenariats stratégiques et coordination</p> <p>Conseils stratégiques en communications fondés sur une analyse solide du contexte public et des sondages d'opinion</p>				<p>Responsabilisation, gérance et gestion des risques</p> <p>Service axé sur les citoyens</p> <p>Stratégie des ressources humaines</p>			

* Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

2.4.1 Résultat stratégique : Des priorités et des plans intégrés en matière de politiques



Politiques novatrices et intégrées

Quels sont les enjeux?

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Canada a collaboré avec des intervenants majeurs afin d'analyser son approche globale quant à la gestion environnementale et il a été déterminé que le Canada doit se doter d'une nouvelle approche.

L'obligation envers l'élaboration de cette nouvelle approche est guidée par deux tendances importantes, soit : la mondialisation des préoccupations économiques et environnementales, ainsi que l'accroissement de la sensibilisation liée aux répercussions sur l'économie et la santé des dommages causés à l'environnement. Ces tendances mènent à l'émergence de la viabilité environnementale en tant qu'élément important de la compétitivité.

Des preuves de cette transformation peuvent être observées dans la société canadienne. Par exemple, les citoyens demandent un plus grand nombre de mesures de protection environnementale et les consommateurs exercent des pressions sur les compagnies pour qu'elles répondent à leur choix en ce qui concerne l'environnement. Les investisseurs demandent aux entreprises de divulguer tous les renseignements nécessaires pour leur permettre d'évaluer les risques associés à l'environnement. Les grandes entreprises répondent à ces pressions du marché et en observent les avantages en bout de ligne.

Les gouvernements répondent également à cette transformation. Les pays industrialisés principaux tels que les É.-U., l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni comprennent que les enjeux liés à la viabilité et à l'environnement ne doivent plus être considérés secondaires à la prise de décisions économiques. Ces pays élaborent leurs propres plans envers une économie durable et partagent leurs visions lors d'événements internationaux tel que le G-8.

Que faisons-nous à ce sujet?

Afin de répondre à ce mouvement global, le gouvernement du Canada a élaboré le Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE) visant une meilleure harmonisation des signaux environnementaux et économiques.

Le Ministère est en train d'établir cinq éléments opérationnels clés pour déterminer comment les gouvernements, l'industrie, les villes et la population établissent et atteignent les objectifs stratégiques du CCDE. Ces **cinq piliers** sont reliés et interdépendants (p. ex., une information de grande qualité repose sur des principes scientifiques solides).

Un nouveau modèle de **processus décisionnel** pour les gouvernements, l'industrie et les principaux intervenants, tenant compte de leur responsabilité partagée d'atteindre des objectifs environnementaux ambitieux, où les gouvernements établissent des attentes claires, basées sur la science, et collaborent avec l'industrie et ses autres partenaires afin de prendre en considération les réalités du monde des affaires.

Une **information** de meilleure qualité rendue possible grâce à l'amélioration des méthodes de collecte, d'analyse et de mise en commun de l'information, qui est destinée aux décideurs pour une prise de décisions éclairée et une attribution des responsabilités claire.

Des **régimes réglementaires de promotion du rendement et de mise en application**, y compris le recours aux incitatifs commerciaux et aux mesures réglementaires, des règlements qui sont prévisibles, justes, opérant selon un modèle de guichet unique, afin d'encourager le rendement environnemental de l'industrie et d'en appuyer la compétitivité.

Une **approche nationale intégrée en matière de science et technologie**, axée sur les priorités, qui est reliée aux besoins du marché, appliquée dans le contexte d'un partenariat entre les milieux universitaires, les ONG, l'industrie et les gouvernements. Celle-ci est essentielle à l'amélioration de notre compréhension et à la mise en œuvre de solutions par rapport aux changements qui se produisent dans notre environnement naturel.

L'éducation des Canadiens, afin qu'ils puissent prendre des décisions durables dans leur vie de tous les jours et des décisions éclairées sur le développement durable. Cet élément est vital pour instaurer la durabilité au Canada. Les gouvernements peuvent fournir les outils d'éducation nécessaires pour permettre à la population et aux décideurs de faire des choix éclairés, de **participer** aux activités de gouvernance et d'influencer le programme national sur la durabilité.

Environnement Canada est le ministère responsable de la coordination des programmes et des politiques du gouvernement du Canada en matière de préservation et d'amélioration de la qualité de l'environnement naturel. Le CCDE sera utilisé en vue d'orienter les activités liées au développement durable du gouvernement du Canada.

L'amélioration du rendement environnemental nécessite une coordination fédérale-provinciale-territoriale. Environnement Canada a entamé des discussions avec les provinces et les territoires concernant la mise en œuvre du CCDE à la grandeur du pays. Une série d'accords bilatéraux se fondant sur les principes communs et les piliers du CCDE est d'ailleurs prévue. Ces accords représenteront un élément essentiel dans l'achèvement d'une approche nationale en matière de durabilité en soulignant les initiatives bilatérales et régionales qui pourraient contribuer à la réalisation des objectifs environnementaux nationaux à long terme.

De plus, le gouvernement met en place les structures nécessaires dans le but d'atteindre cet objectif. Au cours des derniers mois, le gouvernement a aussi créé un nouveau comité spécial du Cabinet sur le développement durable et l'environnement. Ce dernier, composé de Sous-ministres est responsable des politiques sur l'environnement et le développement durable et d'une nouvelle structure ministérielle à Environnement Canada.

La mise en œuvre du Cadre nécessitera que le gouvernement fasse mieux connaître l'élaboration de ses politiques en utilisant un large éventail de points de vue provenant des intervenants et des connaissances des experts à l'extérieur des gouvernements. Ce faisant, le gouvernement transforme sa façon de travailler avec les intervenants. Les Tables sectorielles sur la durabilité représentent un des mécanismes importants qui est élaboré afin de mettre en œuvre cette transformation.

Il s'agira donc de Tables permanentes constituées de plusieurs intervenants et représentant chacune la chaîne de valeur complète d'un secteur précis et un vaste éventail de points de vue de divers intervenants. La raison d'être des Tables sectorielles sur la durabilité sera d'offrir des conseils bien informés sur la manière la plus efficace d'atteindre le plus haut niveau de qualité environnementale en améliorant la santé et le mieux-être des Canadiens, en préservant l'environnement naturel du Canada, tout en faisant progresser la compétitivité du pays à long terme, améliorant ainsi la qualité de vie des Canadiens.

Faisons-nous des progrès?

Le gouvernement du Canada s'est engagé à restructurer fondamentalement son approche sur la gestion environnementale afin de réaliser cet objectif. L'année dernière, le Cabinet fédéral a ratifié le Cadre mentionné dans le discours du Trône d'Octobre 2004 qui se décrivait comme suit : « Le gouvernement veillera, en collaboration avec ses partenaires, à intégrer systématiquement le développement durable dans les processus décisionnels. »

La ratification du CCDE, de même que les engagements exposés dans le discours du Trône de 2004 et dans le budget fédéral de 2005, constituent des pierres angulaires importantes afin d'intégrer les considérations environnementales dans le processus décisionnel du gouvernement.

Pour atteindre cet objectif d'importants changements dans la manière dont le Ministère gère l'environnement devront être apportés. Dans le but d'améliorer le rendement environnemental du Canada, il faudra notamment :

- adopter des approches de collaboration afin d'harmoniser les signaux économiques et environnementaux;
- considérer les réalités des entreprises dans le processus décisionnel envers les politiques environnementales;
- adopter une approche globale en intégrant les priorités et en se concentrant sur l'atteinte des résultats environnementaux à long terme;
- offrir une meilleure prévisibilité;
- se concentrer sur les résultats
- élaborer des régimes conformes et collaboratifs avec un accès à guichet unique pour les entreprises et les intervenants;
- utiliser un plus large éventail d'outils stratégiques afin d'harmoniser les décisions économiques et environnementales, d'établir des règles équitables pour orienter la conformité et récompenser les leaders de l'industrie.

Les politiques concernant l'intégration et l'innovation du Ministère visent à :

Initiative/Programme principal : Piloter l'établissement du programme sur l'environnement et le développement durable dans tout le gouvernement. SDD 3.3.1

Résultats attendus :

Politiques stratégiques et démarches intégrées afin de faire progresser les priorités du Ministère.

Orientations stratégiques coordonnées du Ministère face aux enjeux environnementaux transversaux (p. ex. stratégies de développement durable, écologisation du gouvernement, environnement et santé, programme urbain).

Amélioration de la prise de décisions intégrée grâce à de nouveaux outils d'aide à la décision.

Leadership du programme de l'environnement et du développement durable dans tout le gouvernement.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Politique stratégique et initiatives horizontales

- Suite à des consultations avec des intervenants, le Ministère a élaboré et complète présentement une approche pour les Tables sectorielles sur la durabilité qui a été ratifiée. Les ressources et les structures nécessaires au lancement et au soutien des Tables de manière continue ont été déterminées au sein du Ministère.
- Au cours du dernier exercice financier, le Ministère s'est impliqué dans une initiative détaillée et complète avec les provinces et les territoires par l'entremise du CCME visant à élaborer une approche pour le CCDE. La prochaine étape consiste à finaliser un accord et de procéder au lancement du processus de mise en œuvre, de même qu'à élaborer une réalisation concrète sur des bases bilatérale et régionale avec les provinces et les territoires à l'aide du CCME.
- Coordination de la préparation du matériel visant à appuyer le Comité spécial du Cabinet sur la durabilité et l'environnement.
- Collaboration avec Santé Canada par l'entremise du comité fédéral-provincial sur la santé et l'environnement afin de déterminer les priorités et d'élaborer des plans de travail et des résultats à atteindre avec les provinces et les territoires en appui au programme sur la santé et l'environnement.
- Le Ministère a lancé le CCDE, a procédé à des consultations sur ce dernier et a reçu l'approbation générale pour le cadre à titre de mécanisme clé pour l'élaboration du programme stratégique de développement durable du gouvernement. En effet, ce processus a lancé le dialogue avec le Commissaire de l'environnement et du développement durable, les organismes centraux et d'autres ministères fédéraux au sujet du réajustement de l'approche fédérale en matière de développement durable.
- L'Amérique du Nord risque de devenir le premier pays au monde à publier un ensemble d'indicateurs sur la santé infantile et l'environnement. L'objectif visé est d'offrir des renseignements compréhensibles et périodiques aux décideurs et au public sur l'état des paramètres relatifs à la santé infantile et celle de l'environnement afin de promouvoir et de mesurer les changements. Le rapport constitue la première étape pour atteindre l'objectif d'amélioration de la production de rapports à long terme grâce à une collaboration trilatérale avec les États-Unis et le Mexique.
- Au cours de l'élaboration des dimensions concernant la viabilité environnementale du Nouveau pacte pour les villes, un effort horizontal important a été entrepris, soit : accroître la capacité de planification durable pour les communautés, y compris les travaux entourant l'élaboration d'une proposition afin d'intégrer cette capacité à l'accord avec les provinces et les territoires; accroître l'adoption de moyens de transport plus propres en collaboration avec les villes et les communautés et accroître le rôle des villes dans le Plan sur le changement climatique de 2005 visant à réduire les émissions de GES.
- Les collègues fédéraux de la Société immobilière du Canada limitée, Parcs Canada, Infrastructure Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont tous activement fourni des informations à Environnement Canada pour élaborer une stratégie ministérielle sur la durabilité urbaine. Un atelier composé d'environ 60 fonctionnaires fédéraux s'est tenu à Toronto en mai 2004, où la possibilité d'informer et d'approuver les orientations stratégiques qui sont proposées dans l'ébauche de la stratégie de durabilité urbaine était offerte.
- Environnement Canada a offert, ou élabore présentement, des conseils sur les politiques stratégiques pour Infrastructure Canada en matière d'infrastructure durable, de planification communautaire intégrée et durable et de mesure du rendement concernant la qualité environnementale.
- Le Groupe interministériel fédéral en développement durable (GIFDD), qui est dirigé par Environnement Canada, est constitué de 150 représentants provenant d'environ 30 ministères fédéraux et organismes qui sont présents au Québec. Les réalisations du GIFDD au cours de l'exercice 2004-2005 ont contribué de manière significative à assurer que les principes relatifs au développement durable sont complètement intégrés dans les activités et les programmes ministériels, non seulement en ce qui concerne l'écologisation des opérations, des évaluations environnementales et des industries de l'environnement, mais également en ce qui concerne le transport viable et l'élaboration de projets visant le développement durable des communautés.

Initiative/Programme principal : Faire mieux connaître et utiliser des instruments stratégiques innovateurs

Résultats attendus :

Atteinte des buts de la politique environnementale par l'utilisation d'instruments innovateurs comme les incitatifs économiques, les démarches volontaires et les outils d'information, lorsqu'il est démontré que ces instruments constituent les moyens les plus efficaces, efficaces et pratiques.

Des indicateurs et des renseignements de meilleure qualité améliorent la base de connaissances d'Environnement Canada qui appuie la recherche stratégique et le développement durable.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Instruments stratégiques innovateurs

- En élaborant le plan sur le changement climatique de 2005, le Ministère a complété plusieurs analyses des répercussions afin d'appuyer l'établissement des cibles de réduction des émissions pour le système des grands émetteurs finaux et l'étendue du Fonds pour les partenariats et du Système de mesures correctives (no.2, 5, SDS 2.1.1.). De plus, Environnement Canada a dirigé une analyse de soutien pour les trois mesures de réduction des émissions de GES, soit : mesures incitatives à la production d'énergie éolienne, mesures incitatives à la production d'énergies renouvelables et élargissement de la classe 43.1, déductions plus rapides pour l'amortissement des technologies en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique (no. 2, 7, SDS 2.1.3.). Ces programmes et ces instruments aideront le Canada à atteindre ses objectifs de réduction des émissions en vertu du Protocole de Kyoto.
- Élaboration d'un guide d'évaluation des instruments (Outil de gestion de l'évaluation de la qualité) afin de faire le choix le plus judicieux des instruments, en se concentrant sur l'éventail complet des instruments possibles pour aborder les enjeux environnementaux, y compris ceux axés sur le marché et les approches volontaires. L'Outil de gestion de l'évaluation de la qualité fait la promotion du choix des instruments qui permettront d'atteindre les objectifs environnementaux établis en ayant le moins d'incidences économiques possibles (no. 2, 5, SDS 2.1.1.). Afin d'appuyer la mise en œuvre de l'Outil, des ateliers ont été organisés pour les employés d'Environnement Canada et des autres ministères fédéraux pour leur offrir une formation sur l'utilisation de l'Outil (no. 2, 5, 6, SDS 2.1.1. et 2.1.2.).
- Dans le contexte de l'initiative sur la réglementation intelligente, le Ministère a finalisé un document de travail au sujet de l'utilisation nationale et internationale des instruments axés sur le marché. Dans son rapport de septembre 2004, le Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente a reconnu l'utilité de tels instruments axés sur le marché et a recommandé que le gouvernement examine l'option d'accroître l'utilisation de tels instruments au Canada (no. 3, 6, SDS 2.1.2.).
- Le Ministère a travaillé activement avec d'autres ministères fédéraux et organismes externes dans le but de promouvoir le programme sur les instruments orientés sur le marché, y compris la complétion des documents d'analyses variées sur des instruments précis en fonction du marché (no. 3, 7, SDS 2.1.3.). Le Ministère a également travaillé en collaboration avec la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, ainsi que d'autres intervenants (p. ex., la coalition du budget vert) pour évaluer diverses propositions relatives aux instruments axés sur le marché (no. 7, SDS 2.1.3.).
- À l'échelle internationale, le Ministère a organisé un atelier pour les utilisateurs d'instruments axés sur le marché. Des experts provenant de nombreux pays, des représentants des gouvernements provinciaux et fédéraux, y compris le ministère des finances et des intervenants ont participé à l'atelier (no. 3, 6, SDS 2.1.2.). Dans le cadre des travaux en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Environnement Canada a contribué à l'élaboration d'une base de données sur les instruments axés sur le marché (no. 6, SDS 2.1.2.). Cette organisation met l'accent sur les instruments orientés sur le marché en tant qu'outil pour atteindre l'efficacité économique et environnementale dans plusieurs documents officiels de l'OCDE (no. 6, SDS 2.1.2.).
- Élaboration d'une liste de vérification sur les obligations d'échanges commerciaux et d'investissements pour les gestionnaires du risque dans la présélection des meilleurs outils pour atteindre l'objectif de gestion du risque associé à une substance. Offrir des conseils intégrés sur les politiques concernant les échanges commerciaux pour les gestionnaires du risque, les élaborateurs de politiques environnementales et les négociateurs des accords multilatéraux en matière d'environnement.
- Participation aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en collaboration avec AEC et les ministères à vocation économique, relativement à la relation entre les règlements régissant les échanges

commerciaux et les AME, ainsi que la libéralisation des produits et services environnementaux. Offrir des perspectives environnementales sur d'autres facettes des négociations de l'OMC.

- Offrir des perspectives environnementales sur les enjeux relatifs à l'accès aux marchés pour Commerce international Canada et d'autres ministères à vocation économique.
- Promotion du travail analytique et participation aux discussions de l'OCDE, en collaboration avec AEC, concernant le soutien mutuel en matière d'échanges commerciaux et environnementaux.
- Activités interministérielles visant à intégrer les considérations environnementales dans les accords proposés en matière de libre-échange Canada-Corée et Canada-Communauté des Caraïbes (CARICOM) et participation aux négociations préliminaires.
- Continuation de l'élaboration du Plan stratégique sur les échanges commerciaux et l'environnement dans le cadre de l'Accord nord-américain de coopération dans le secteur environnemental.
- Surveillance des développements au sujet du libre-échange des Amériques et activités interministérielles visant à assurer que les considérations environnementales soient intégrées dans les ententes sur les échanges commerciaux telles que le Cadre économique Canada-Japon, l'Accord visant à renforcer le commerce et l'investissement entre le Canada et l'Union Européenne et le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.

Initiative/Programme principal : Partenariats stratégiques et coordination

Résultats attendus :

Progrès réalisés vers le développement durable par l'élaboration et la mise en œuvre de façons innovatrices de collaborer avec des partenaires clés.

Leadership nécessaire pour établir un cadre pangouvernemental en vue de faire progresser le programme à l'intérieur d'un climat de collaboration.

Leadership international à l'égard des priorités du Canada.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Partenariats à l'échelle nationale et internationale, et coordination

- Grâce aux conseils stratégiques sur les relations et les affaires internationales et en travaillant avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, les profils des considérations environnementales sont accrus dans le contexte des relations internationales du Canada.
- Renforcement de la coopération bilatérale concernant l'environnement avec de nombreux pays, y compris l'Inde, la Chine, le Costa Rica, le Mexique et le Chili par l'entremise de dialogues et de projets conjoints sur l'environnement.
- Renforcement de la coopération bilatérale avec les É.-U. grâce à un certain nombre d'institutions, d'organisations et de partenariats formels ou non formels, tels que le comité sur la qualité de l'air et la Commission mixte internationale.
- Mettre en œuvre des accords de coopération internationale et travailler à appuyer les priorités environnementales canadiennes en participant à des forums bilatéraux, hémisphériques et nord-américains tels que celui des Ministres de la santé et de l'environnement des Amériques et le CCE.
- Lors de la session du Conseil de la CCE en juin 2004, les ministres de l'Environnement du Canada, du Mexique et des É.-U. ont adopté la Déclaration de Puebla. Cette déclaration réaffirme l'engagement des trois gouvernements envers le CCE et établit les trois domaines prioritaires afin d'orienter le travail de l'organisation de manière à mieux protéger et améliorer l'environnement nord-américain.
- Le Canada, sous la direction d'Environnement Canada, a participé à la 23^e session du Conseil de gouvernance du PNUE au cours de laquelle les ministres s'efforcent d'établir des liens plus solides entre les programmes environnementaux et ceux sur le développement.
- En avril 2004, le ministre de l'Environnement a dirigé la délégation à la 12^e conférence de la Commission des Nations Unies sur le développement durable, au cours de laquelle les pays ont partagé leurs expériences et ont étudié les progrès relatifs aux engagements internationaux en matière de ressources en eau, d'assainissement et d'établissement humain.
- Offrir un soutien politique à la participation du Canada au Conseil Arctique, y compris la réunion de novembre du Conseil des ministres, au cours de laquelle l'évaluation des répercussions sur le climat arctique a été

présentée aux ministres.

- En mars 2005, le ministre de l'Environnement a dirigé la délégation aux réunions du G8, dont la Table ronde sur l'énergie et l'environnement et la Réunion ministérielle sur l'environnement et le développement, qui ont servi à établir les assises du processus décisionnel du G8 relativement au changement climatique et à l'Afrique.
- Coordination de la participation du Canada dans le programme environnemental de l'OCDE, ainsi qu'à la réunion des ministres de l'Environnement de l'OCDE en avril 2004, au cours de laquelle les ministres ont établi l'orientation du travail pour plusieurs années à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Coopération scientifique avec le centre régional AGRHYMET et le SMC dans le but d'accroître la capacité d'adaptation au changement climatique des pays du Sahel. Cette coopération a mené à la réalisation de résultats d'intérêt pour les communautés de ces pays. Les négociations sont en cours en vue de continuer la Phase I de l'accord de collaboration jusqu'au 31 décembre 2005 et il est prévu que la probabilité d'une autre phase d'une durée de cinq ans (de 2006 à 2011) soit examinée et négociée. Étant donné le succès du projet de coopération scientifique entre Environnement Canada et AGRHYMET, ce dernier est sur la bonne voie pour être impliqué grandement dans l'élaboration de l'ébauche du rapport de 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies pour les neuf pays du Sahel.

Initiative/Programme principal : Donner au ministre et à la haute direction des conseils stratégiques en communications fondés sur une analyse solide du contexte public et des sondages d'opinion.

Résultats attendus :

Élaboration de stratégies de communications ministérielles, interministérielles et internationales.

Présentation des priorités et des orientations stratégiques ministérielles d'une façon uniforme, cohérente et coordonnée.

Conseils en communications, gestion des enjeux et appui opérationnel fournis au ministre, au sous-ministre et aux cadres supérieurs d'Environnement Canada.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Communications stratégiques

- Environnement Canada continue d'élaborer et de mettre en œuvre des approches stratégiques dans le domaine des communications ministérielles, interministérielles et internationales en tant que partie intégrante de son programme de transformation ministérielle et de son approche pour un ministère unique.

Profil des programmes ministériels

- Environnement Canada continue d'améliorer la pertinence, l'uniformité et la coordination des communications en ce qui a trait aux priorités ministérielles et aux orientations stratégiques.

Aller de l'avant

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Projet vert, qui établit un lien entre le développement durable et la prospérité et la compétitivité du Canada, traduit la vision du gouvernement du Canada en matière d'environnement. Le Projet vert donne également suite à un engagement du discours du Trône : « Le gouvernement veillera, en collaboration avec ses partenaires, à intégrer systématiquement le développement durable dans les processus décisionnels. »

Le Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE), dirigé par Environnement Canada, orientera la mise en œuvre du Projet vert à l'échelle du gouvernement. La vision poursuivie par le CCDE consiste à améliorer le plus possible la qualité de notre environnement afin d'améliorer la santé et le bien-être des Canadiens, de préserver notre environnement naturel et de développer notre compétitivité à long terme, pour ainsi rehausser la qualité de vie des Canadiens.

Le Cadre est conçu pour appliquer une approche intégrée et globale à un vaste éventail de défis en matière de viabilité et pour faire le lien entre les politiques et les actions concrètes. Les stratégies ministérielles en matière de développement durable seront des instruments clés dans la mise en œuvre du Cadre.

Environnement Canada poursuivra de tenir son rôle de leader dans la promotion du CCDE et du programme gouvernemental en matière de développement durable. Pour progresser vers ces objectifs, nous disposons d'un vaste éventail d'instruments politiques et recourons aux partenariats stratégiques avec des intervenants clés du Canada et de l'étranger.

INSTRUMENTS STRATÉGIQUES

Le Ministère poursuivra également l'élaboration de nouvelles approches en matière d'instruments stratégiques, y compris les indicateurs environnementaux et de développement durable, appuiera les recherches en matière de politiques et les analyses relatives au développement afin de soutenir le programme d'environnement et de développement durable. Les échanges de droit d'émissions des GES, par exemple, ont été inclus en tant qu'éléments clés dans le Plan d'action du Canada en matière de changement climatique. Cette reconnaissance du rôle important des instruments axés sur le marché illustre le travail entrepris depuis quelques années par Environnement Canada et d'autres institutions fédérales en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants. D'autres travaux seront entrepris par le Ministère des finances et d'autres ministères en vue d'appliquer des mesures fiscales (taxes, frais et autres mesures axées sur le marché) afin de réaliser les objectifs fixés par les politiques en matière de changement climatique. Environnement Canada continuera de supporter l'initiative élargie afin d'aller de l'avant en matière de stratégies liées à la réglementation intelligente.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Environnement Canada continuera de s'appuyer sur la forte présence internationale du Canada comme pays progressiste sur le plan de l'environnement en participant aux activités d'organismes et de tribunes comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'OCDE et le G8, sans oublier le Conseil de l'Arctique. Environnement Canada travaille en partenariat avec d'autres ministères fédéraux dans le but de promouvoir l'entraide entre le commerce et l'environnement dans les Accords sur le commerce international comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et l'OMC. L'évaluation environnementale de négociations commerciales constitue une initiative fédérale importante à laquelle participe Environnement Canada. Le Ministère continuera, par exemple, de mettre en œuvre des accords de coopération environnementale avec des partenaires des Amériques (États-Unis, Mexique, Chili et Costa Rica), des accords similaires de négociation avec la République de Corée, Singapour et les quatre pays de l'Amérique centrale, ainsi que le PE avec la Chine. Plus particulièrement, Environnement Canada continuera également de mettre en œuvre, en partenariat avec les États-Unis et le Mexique, un programme d'action pour l'Amérique du Nord. Les efforts conjugués avec les partenaires commerciaux du Canada dans les Amériques viseront également à promouvoir les interventions nationales et l'intervention hémisphérique coordonnée afin d'améliorer la santé humaine et celle de l'environnement au sein des Amériques.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Site Web des relations internationales d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/international/index_f.htm
---	---

2.4.2 Résultat stratégique : Une organisation bien informée et appuyée par des services efficaces et novateurs



Gestion intégrée

Quels sont les enjeux?

Le gouvernement du Canada s'est engagé à solidifier la gestion du secteur public et plus particulièrement dans les domaines de la gouvernance, de la responsabilisation, de la transparence et de la gestion financière.

Environnement Canada transforme sa façon d'opérer pour satisfaire les attentes des membres du Parlement et des Canadiens en matière de gestion et de remplir son mandat de façon économique et concrète.

La transformation dans la façon de faire d'Environnement Canada est nécessaire autant d'un point de vue interne qu'externe. Environnement Canada porte une attention particulière à l'interne au renforcement des capacités de gestion, à l'amélioration de la reddition de comptes et de la qualité de l'information servant aux processus décisionnels afin de répondre aux préoccupations grandissantes, complexes et urgentes en matière d'environnement, de gouvernance partagée et d'augmentation de la demande du public en ce qui a trait à la transparence. Ce renforcement interne des capacités appuiera le Ministère dans son effort visant à offrir des services de qualité pour les Canadiens, plus novateurs et mieux adaptés aux besoins, à entretenir un dialogue plus profond avec les citoyens et à améliorer les résultats pour l'environnement. De plus, afin d'aborder les enjeux liés au renforcement des capacités, le programme de gestion intégrée se concentre également sur les approches du Ministère en matière d'offre de services. Le Ministère est ainsi plus apte à répondre aux besoins des individus, des communautés et des entreprises, de même qu'à transformer ses services lorsque nécessaire afin d'être en mesure d'offrir les meilleurs résultats environnementaux pour les Canadiens. Environnement Canada doit également s'assurer que ses pratiques, de même que celles de tout le gouvernement, reflètent son discours en termes de gestion environnementale de ses propres opérations.

Que faisons-nous à ce sujet?

Environnement Canada met en œuvre une nouvelle structure de gouvernance pour faire la promotion d'un processus décisionnel guidé par des points de vue provenant de la grandeur du Ministère. Sous l'autorité du Sous-ministre et du Conseil exécutif de gestion, les conseils composés de sous-ministres adjoints et de directeurs généraux régionaux ont la responsabilité d'orienter le Ministère dans l'atteinte de résultats. Les conseils de l'intégration stratégique et des services de gestion du Ministère visent à produire les priorités d'Environnement Canada dans les secteurs de la gestion, de l'administration et des politiques.

Les initiatives de gestion pangouvernementales contribuent également à transformer la façon de faire d'Environnement Canada. Les travaux sur la mise en œuvre des Système d'information sur

la gestion des dépenses (SIGD), Architecture d'activité de programme (AAP) et Structure des ressources et des résultats de gestion (SRRG) à l'échelon du gouvernement sont appuyés par l'élaboration d'un ensemble de plans et de renseignements détaillés sur le rendement, visant à soutenir l'établissement des priorités et les décisions concernant l'allocation ou la réallocation des ressources.

Le Ministère utilise également le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) et se concentre sur ses dix éléments principaux afin de renforcer ses pratiques de gestion et ses outils, systèmes et politiques de responsabilisation. Comparativement au Plan d'action pour la gestion moderne d'Environnement Canada lancé il y a trois ans, le CRG offre une perspective plus large et plus détaillée. Les indicateurs du CRG sont désormais utilisés pour évaluer l'amélioration de la gestion d'Environnement Canada annuellement.

Environnement Canada a lancé une initiative pour étudier de quelle manière les fonctions ministérielles sont réalisées et proposer des améliorations. En reconnaissant que les fonctions des services ministériels sont essentielles au bon fonctionnement des programmes, des services et à la science, des recommandations liées à un nouveau modèle ont été formulées dans le but de permettre au Ministère d'introduire des normes relatives au service et des pratiques concernant les affaires à la grandeur de celui-ci.

Les fonctions ministérielles en matière d'évaluation et de vérification sont maintenant renforcées. Des changements au niveau de la gestion de la reddition de comptes et de la gouvernance en assureront l'indépendance. Le Ministère a affecté plus de ressources aux projets portant sur l'évaluations et la vérification et met en œuvre un processus plus rigoureux de planification intégré axé sur le risque afin d'assurer que l'évaluation et la vérification viennent appuyer les priorités ministérielles.

Le Ministère poursuivra la progression de son cadre de gestion interne graduellement lors de sa transformation et de sa réorganisation pour atteindre les objectifs dictés par le Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement.

Le Ministère prend également des mesures pour démontrer son leadership dans la gestion environnementale de ses propres opérations, telles que dans la gestion des véhicules ministériels, des sites contaminés et en réduisant ses émissions de GES. D'autant plus que ces mesures permettent au Ministère de jouer un rôle de leader dans l'amélioration du rendement global du gouvernement dans les secteurs mentionnés précédemment et dans d'autres.

Faisons-nous des progrès?

Les points saillants de 2004-2005 relatifs aux principaux domaines de programmes sont décrits dans les tableaux ci-dessous.

Initiative/Programme principal : Responsabilisation, intendance et gestion du risque
Résultats attendus : Outils disponibles pour améliorer la capacité et les méthodes de gestion d'Environnement Canada. Facilitation de la mise en œuvre de nouvelles pratiques de gestion de l'information dans tout le Ministère. Durabilité d'activités et de systèmes ministériels clés.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Renforcement de la capacité de gestion et transformation des activités

- Environnement Canada continue d'appuyer l'élaboration d'outils de gestion et des processus en vue d'offrir un processus décisionnel et une harmonisation des capacités efficaces de manière organisée et à long terme. Ce faisant, le Ministère porte son attention sur la progression de la gestion axée sur les résultats par l'entremise du lancement des plans de projets axés sur les résultats et des regroupements de projets axés sur les résultats qui mettent de l'avant les pratiques de gestion connexes à la grandeur du Ministère. Le Ministère a également entrepris l'examen des Services corporatifs ministériels en vue d'améliorer divers aspects des services offerts pour assurer une meilleure reddition de comptes, des services équitables et des processus intégré pour les affaires.
- L'élaboration d'une approche et d'un cadre d'affaire afin d'intégrer l'information financière et non financière, a pour but d'appuyer l'approche unique de planification à travers le Ministère.
- L'élaboration et la mise en œuvre des éléments clés d'un système de gestion économique ont été modulés selon les besoins du Ministère grâce aux efforts qui ont été déployés afin de réaliser les attentes du SCT et la Structure des ressources et des résultats de gestion, et d'autres étant connexes à l'AAP, reliant les coûts à des résultats précis.
- Mise en œuvre d'une fonction de gestion intégrée du risque au sein d'Environnement Canada :
 - Des efforts ont été déployés pour appliquer une gestion intégrée du risque par l'entremise du processus de planification; les efforts sont continus.
 - Des efforts sont également en cours pour élaborer une formation sur la gestion intégrée du risque pour les employés d'Environnement Canada.
- Les processus de contrôle interne ont progressé grâce à l'introduction de la Commission de révision des marchés publics.
- L'Outil de gestion des résultats, qui est un système de gestion de l'information en ligne, sera bientôt disponible au Ministère.

Planification et production de rapports

- Mise en œuvre d'une approche unique pour le Ministère en matière de planification, afin d'assurer une approche conforme et des affectations plus efficaces des capacités à travers le Ministère.
- Évaluation complétée des capacités au sujet de la planification et des changements organisationnels; le réaménagement organisationnel s'est produit en se fondant sur l'expérience acquise au cours du cycle actuel.

Systèmes financiers et opérations financières

- Le système financier et matériel a été modernisé. Une version plus récente de *Oracle financials* est prévue à l'horaire ainsi que dans le budget.

Opérations et applications de technologie de l'information (TI)

- Offre d'un service continu aux employés d'Environnement Canada (24 heures par jour, 7 jours par semaine). Amélioration continue afin de sauvegarder l'intégrité de l'information. Consolidation et rationalisation des opérations pour assurer l'efficacité. Développement et maintenance continus des applications axés sur les programmes.

Gestion de l'information

- Élaboration et déploiement du plan concernant les dossiers ministériels visant à faciliter la sauvegarde des renseignements essentiels. Lancement de *Ensuite* (solution de gestion des données et des registres) pour les groupes de clients importants.

Initiative/Programme principal : Service axé sur les citoyens

Résultats attendus :

Services innovateurs et efficace offerts à l'interne et aux Canadiens.

Meilleure réponse aux besoins en pleine évolution des clients.

Le savoir est géré de façon stratégique et facilement partagé au Ministère et à l'extérieur.

Établissement du leadership d'Environnement Canada dans l'Initiative fédérale *Prêcher par l'exemple*.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Communications externes et implication des clients

- Environnement Canada peut démontrer un leadership en matière de gestion environnementale dans les activités du gouvernement de deux manières. Tout d'abord, le Ministère doit bien gérer ses activités et démontrer des pratiques exemplaires pouvant être appliquées dans d'autres ministères et organisations. Deuxièmement, il a un rôle important à jouer dans l'établissement de l'orientation que toutes les activités fédérales devraient suivre, pour permettre au gouvernement fédéral d'agir à titre de leader. À l'intérieur du Ministère, la majeure partie des objectifs (y compris les résultats dans le domaine de la gestion des inondations, des achats écologiques, la réduction des GES, la mesure, etc.) sont facilement réalisables. En ce qui concerne le rôle du Ministère à travers le gouvernement (y compris le renforcement des engagements et la promotion), la plupart des objectifs impliquent plusieurs autres intervenants et les résultats devraient être réalisés à plus long terme, bien qu'ils le sont presque déjà.
- Initiative des communautés durables : L'ICD, parrainé par Environnement Canada, s'est vu décerner la médaille d'argent pour son excellence dans la gestion innovatrice lors d'une compétition nationale d'envergure organisée par l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC).
- L'ICD s'est démarqué par son excellence en leadership dans la collaboration horizontale et la viabilité des communautés. Il était en compétition avec 95 autres participants à travers le Canada. La cérémonie de remise des prix s'est tenue le premier septembre 2004, lors de la conférence annuelle de l'IAPC à Vancouver.

Activités d'intégration des connaissances

- Au cours de l'exercice 2004-2005, Environnement Canada a élaboré des approches additionnelles visant la gestion et le partage des connaissances à l'interne et à l'externe. Par exemple, les travaux entrepris dans le cadre de RésEau, un projet coopératif de démonstration qui se concentre sur les données relatives à l'eau dans la région de l'Atlantique, ont fourni en des renseignements et des données connexes à l'eau étant plus intégrés et accessibles. De plus, en harmonisation avec la vision du Système canadien d'information pour l'environnement (SCIE), des pratiques de collaboration ont progressé et ont été améliorées grâce à la participation à divers projets d'information interministériels, tels que le Service national d'information sur les terres et les eaux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Selon les engagements du gouvernement du Canada dans le Budget de 2004, des travaux sur les indicateurs liés à l'air, à l'eau et aux émissions de GES ont débuté en collaboration avec Statistiques Canada et Santé Canada. L'élaboration de la « Stratégie relative à la production de rapports et aux indicateurs », telle que le Ministère s'y était engagé, a elle également été complétée en 2004 et la mise en œuvre de la stratégie a été continue tout au long de 2004-2005.
- Environnement Canada continuera de travailler à l'élaboration d'approches novatrices afin de gérer et de partager les connaissances à l'interne et à l'externe. Un exemple de ces approches novatrices est RésEau, un projet de démonstration dans le cadre de l'initiative du Gouvernement en direct qui a offert des possibilités en matière de partenariat dans le but de partager, découvrir, accéder et utiliser des données et des renseignements sur l'eau à la grandeur des domaines de compétences canadiens sur le Web. La raison d'être de RésEau est de démontrer l'accessibilité à des éléments et des renseignements ayant trait à l'eau par un partenariat entre Environnement Canada, Santé Canada et Ressources naturelles Canada et de favoriser les opportunités de partenariats qui démontreront ces valeurs sur Internet.
- Environnement Canada a fait progresser la vision et la stratégie du SCIE grâce à des efforts continus afin d'assurer que les fournisseurs de données et les utilisateurs de ces dernières travaillent ensemble pour améliorer l'accès aux données et leur utilisation. Environnement Canada a appliqué ces principes en travaillant en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, tels qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada en ce qui concerne le Service national d'information sur les terres et les eaux.
- Environnement Canada, en collaboration avec Statistiques Canada et Santé Canada, a travaillé à la réalisation du premier rapport annuel sur les Indicateurs de la compétitivité et la viabilité de l'environnement. Les trois indicateurs compris dans cette initiative, tels que la qualité de l'air, de l'eau et les émissions de GES, font partie de ceux qui ont été recommandés par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Cette initiative représente une étape importante afin de réaliser les engagements du gouvernement du Canada dans le Budget de 2004, qui visent à « élaborer et produire des rapports avec de meilleurs indicateurs environnementaux sur la qualité de l'air, de l'eau et sur les émissions de GES. »
- La « Stratégie sur la production de rapports et les indicateurs » d'Environnement Canada a été complétée en mai 2004. La mise en œuvre de la stratégie se poursuit, ainsi que la recherche et la mise au point de produits liés à la

production de rapports nationaux (indicateurs relatifs à la compétitivité et à la viabilité de l'environnement, les signes environnementaux 2005), une synthèse nationale sur les rapports régionaux (État des bassins hydrographiques du Canada), l'intégration des indicateurs dans les rapports sur le rendement, un réseau de praticiens des indicateurs (Réseau canadien d'indicateurs sur la viabilité) et des applications sur les indicateurs (p. ex., la modélisation).

- Une amélioration des signes environnementaux a été notée, y compris l'élaboration d'un nouvel indicateur ou d'un indicateur révisé relativement à la qualité de l'air et de l'eau, aux substances toxiques, à la biodiversité, aux environnements de travail, aux sols et aux répercussions du changement climatique afin de mieux représenter la nouvelle science et la surveillance, et de rendre ces derniers plus accessibles pour les décideurs.

Communications internes et implications

- Les efforts sont continus en 2004-2005 afin de mettre en œuvre l'Intranet intégré du Ministère. Les projets précis comprenaient les essais relatifs à la nouvelle structure proposée pour l'Intranet avec des employés provenant de tout le Ministère, ainsi que l'élaboration de références rapides pour la section portant sur les gestionnaires qui offre un accès rapide à des renseignements sur les politiques ministérielles ou du Conseil du Trésor qui sont nécessaires à la gestion des activités quotidiennes.

Innovation des services

- Le projet de démonstration RésEau portait sur l'établissement de possibilités de partenariats pour plusieurs domaines de compétences afin d'offrir un accès continu, le partage, la découverte et l'utilisation de données et de renseignements relatifs à l'eau pour tous les domaines de compétences fédéraux sur le Web.

Leadership en gestion de l'environnement

- Il y a eu des développements majeurs au cours des dernières années en ce qui concerne le leadership en matière d'écologisation des activités gouvernementales grâce au Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), avec l'appui du Ministre de l'Environnement et le Président du Conseil du Trésor. TPSGC est en train de créer un bureau qui servira de centre de conseil et d'orientation pour la communauté fédérale en ce qui concerne les activités d'écologisation. Une rationalisation/révision de la structure de gouvernance en place relativement à l'Initiative fédérale viable Prêcher par l'exemple (IFVPE) est en cours.
- Environnement Canada est toujours responsable des deux sites concernant l'écologisation du gouvernement, soit l'Initiative fédérale Prêcher qui traite principalement des émissions de GES produites par les édifices, les émissions provenant des véhicules et les émissions extérieures et Écologisation du gouvernement qui se préoccupe des autres domaines d'activité tels que l'achat de produits écologiques et la gestion des déchets solides.
- Le Ministère continue d'encourager la mise en œuvre des stratégies de réduction des émissions de GES à l'intérieur de la Société canadienne des postes et de l'Agence du revenu Canada, les deux organismes fédéraux qui ont signé le Défi du leadership. Le Ministère continue de faire la promotion du Défi d'une tonne et des initiatives de réduction des émissions pour les employés qui prennent les transports en commun ou qui voyagent dans le cadre de leur travail à la grandeur du gouvernement du Canada.
- Au cours de 2004-2005, Environnement Canada a débuté l'élaboration d'un Système de gestion environnementale (SGE) partagé dans l'une de ses installations louées. La réalisation de progrès en ce sens sera ciblée pour l'exercice 2005-2006.
- Avec le renouvellement d'un accord portant sur sa flotte, Environnement Canada a préparé une analyse de rentabilisation concernant le leadership de sa flotte et l'ébauche d'une politique de gestion de son écologisation. Ces éléments abordent des sujets tels que la grosseur des véhicules, des opérations et une maintenance propres, des achats approuvés et des normes d'efficacité des carburants. Le Ministère a également entrepris un bon nombre de mesures positives, y compris l'installation d'instruments d'anti-ralentissement dans les véhicules ministériels et une augmentation des achats de véhicules hybrides.
- Environnement Canada a préparé un plan de réduction des émissions de GES pour ses activités et est présentement sur la bonne voie afin de réaliser ses engagements relatifs aux cibles de l'Initiative fédérale Prêcher par l'exemple visant à réduire les réductions des émissions de GES de 31 pour cent de 1990 à 2010. À ce jour, le gouvernement fédéral a atteint une réduction globale de 24 pour cent.
- La politique d'approvisionnement vert du Ministère a été mise à jour afin de refléter l'ébauche initiale de la politique fédérale en 2003. La politique interne du Ministère devra être révisée en fonction des objectifs, cibles et mesures du rendement à la grandeur du gouvernement qui feront partie des nouvelles lignes directrices et

politiques fédérales. Pendant ce temps, le Ministère a élaboré une ébauche de politique relative à l'écologisation et à la gestion des biens de GI-TI, laquelle englobe le cycle de vie complet de ces biens. Le Ministère a également négocié avec succès un contrat de publication/impression vert, qui assure que les critères environnementaux et les coûts relatifs au cycle de vie sont pris en compte.

- Environnement Canada a offert des séances de formation sur l'utilisation des cartes d'achat et sur l'approvisionnement vert à plus de 90 pour cent de son personnel qui en avaient fait la demande dans la région de l'Ontario. Ces séances visent à s'assurer que le personnel connaît les politiques entourant l'utilisation des outils d'approvisionnement à faible valeur et des politiques ministérielles relatives à l'approvisionnement vert. De plus, la formation présente aux employés des outils d'approvisionnement vert qui sont accessibles.

Initiative/Programme principal : Ressources humaines d'Environnement Canada

Résultats attendus :

Les ressources humaines d'Environnement Canada se sentent valorisées et appuyées dans un milieu de travail qui perfectionne, garde et attire les talents variés dont le Ministère a besoin pour s'acquitter de son mandat.

Activités prévues et points saillants relatifs au rendement 2004-2005

Service de ressources humaines

- La réussite d'Environnement Canada dans la réalisation des résultats ministériels dépend fondamentalement de sa capacité à recruter, former et conserver une main d'œuvre compétente, représentative, hautement efficace et novatrice. Des défis de plus en plus grands reliés au recrutement, à la formation et aux initiatives de modernisation des RH reflètent l'importance d'assurer une gestion stratégique des ressources humaines d'Environnement Canada, en tant que ressource ministérielle. Le secteur des ressources humaines continue d'être responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des employés afin d'aider le Ministère à s'orienter vers le futur et de l'appuyer dans l'alignement des pratiques de gestion des RH, avec les lois sur les RH entourant les services publics. Les initiatives importantes complétées comprennent notamment : valeurs et éthique, stratégie d'Environnement Canada axée sur les gens, stratégie et plan d'action concernant les langues officielles, un programme OSH et des capacités améliorées.
- En appui au CCDE et aux priorités importantes du Ministère qui supportent la transition et la modernisation d'Environnement Canada dans sa manière de gérer le personnel, les RH se concentrent sur les approches axées sur les compétences, les descriptions génériques du travail, les plans relatifs à l'apprentissage et à la formation, le recrutement et autres processus et stratégies relatives au renforcement des capacités.

Aller de l'avant

Les services offerts par le biais du secteur d'activité de la GAP jouent un rôle fondamental lorsqu'il s'agit d'atteindre les priorités des politiques et des programmes et de respecter les attentes à l'égard d'une gestion moderne (p. ex., modernisation des ressources humaines, sécurité, vérification et examen, cybergouvernement, modernisation de la fonction de contrôleur). La promotion, à Environnement Canada, d'une culture de service active par les efforts de transformation des services et la viabilité des systèmes et des activités de base constituera des défis importants pour le secteur d'activité.

SECTION III

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Survol du rendement financier

Cette section présente un résumé du rendement financier d'Environnement Canada pour l'exercice financier 2004-2005.

Les dépenses du Ministère en 2004-2005 s'élèvent à 926,7 millions de dollars. Ce montant est moindre que les dépenses prévues dans le RPP de 2004-2005 puisque le Ministère a pris des mesures afin de respecter l'exercice de révision des dépenses du gouvernement. Le gel de la croissance des salaires dans la fonction publique a eu également des incidences sur le Ministère, de même que la décision de réorienter les ressources pour les prochaines années afin d'aborder les besoins révisés pour certaines initiatives importantes, notamment :

- les initiatives sur le changement climatique;
- les indicateurs environnementaux;
- le Cadre stratégique pour l'agriculture.

De plus, Environnement Canada a procédé à une réaffectation des ressources au cours de l'année 2004-2005 afin de contrôler les pressions financières internes pour réaliser les priorités ministérielles telles que :

- les frais de litige;
- l'accroissement de la capacité et de la coordination des politiques relatives à l'eau;
- l'appui à l'élaboration d'un programme national de recherches environnementales;
- le progrès du programme des connaissances du Ministère;
- la modernisation des systèmes financiers du Ministère;
- la modernisation des services des ressources humaines;
- l'amélioration des technologies d'information du Ministère et de la sécurité physique;
- le maintien des fonctions de communication;
- le maintien des fonctions principales de soutien.

Tableaux financiers sommaires

Les données financières sommaires, telles que les renseignements inclus dans le tableau 1, sont présentées en fonction de quatre en-tête distincts. Pour une meilleure compréhension, ces en-tête se définissent comme suit :

- Budget principal des dépenses : montants provenant du Budget principal des dépenses de 2004-2005;
- Dépenses prévues : montants provenant du RPP de 2004-2005;
- Autorisations totales : dépenses prévues et tout autre montant approuvé par le Parlement afin de refléter les changements de priorités et les événements imprévus;
- Dépenses réelles de 2004-2005 : montants réellement dépensés au cours de l'exercice financiers établis par les comptes publics.

Remarque : En raison de l'arrondissement des chiffres, les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et réelles du Ministère et équivalents temps plein

Ce tableau offre une comparaison des dépenses prévues, des dépenses réelles, du total des autorisations et du budget principal pour l'exercice financier qui vient de se terminer, ainsi que des données historiques concernant les dépenses actuelles.

(en millions de dollars)	2002–2003 Dépenses réelles	2003–2004 Dépenses réelles	2004–2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Secteur d'activité de l'environnement sain	226,2	369,8	263,9	407,3	379,9	348,5
Secteur d'activité de la nature	180,6	213,8	203,5	208,2	213,7	203,7
Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales	200,6	252,0	214,0	218,3	210,1	207,1
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques	149,9	171,9	123,8	124,9	176,2	167,5
Total	757,2	1 007,5	805,2	958,7	980,0	926,7
Total	757,2	1 007,5	805,2	958,7	980,0	926,7
Moins : revenus non disponibles	(8,2)	(8,0)	(10,0)	(10,0)	(10,0)	(9,0)
Plus : coût des services reçus à titre gracieux*	63,0	70,9	--	66,0	66,0	72,2
Coût net pour le ministère	812,0	1 070,4	795,2	1 014,7	1 036,0	989,8
Équivalents temps plein	5 746	5 982	--	5 871	--	6 086

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Nota : Excluant les revenus disponibles

* Les services reçus à titre gracieux comprennent généralement les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (excluant les fonds renouvelables), l'indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada et les Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada (voir tableau 4).

La diminution des dépenses de 80,8 millions de dollars entre 2003-2004 et 2004-2005 est principalement due à un financement unique qui avait été attribué pour 2003-2004. Le financement attribué à la Fondation Développement technologique durable Canada a diminué de 25 millions de dollars (125 millions en 2003-2004 comparativement à 100 millions en 2004-2005) et le financement de 50 millions de dollars avait été affecté à la Fondation canadienne des sciences atmosphériques et climatiques en 2003-2004. L'augmentation des ETP est appuyée par de nouvelles autorisations fournies par l'entremise de budgets supplémentaires relatifs aux nouvelles initiatives.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activité

Ce tableau explique l'utilisation des ressources par facteur d'intrant et par secteur d'activité pour Environnement Canada.

2004-2005								
	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Sous-total : Dépenses budgétaires brutes	Prêts, investissements et avances	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes
Secteur d'activité de l'environnement sain								
Budget principal	236,0	13,4	23,7	273,1	--	273,1	(9,2)	263,9
Dépenses prévues	26,9	13,4	38,1	316,5	100,0	416,5	(9,2)	407,3
Total des autorisations	243,5	14,2	31,4	289,1	100,0	389,1	(9,2)	379,9
Dépenses réelles	213,0	14,2	30,6	257,8	100,0	357,8	(9,3)	348,5
Secteur d'activité de la nature								
Budget principal	178,6	2,6	29,2	210,4	--	210,4	(6,9)	203,5
Dépenses prévues	183,3	2,6	29,2	215,1	--	215,1	(6,9)	208,2
Total des autorisations	185,3	3,1	32,2	220,6	--	220,6	(6,9)	213,7
Dépenses réelles	175,2	3,1	31,7	210,0	--	210,0	(6,3)	203,7
Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales								
Budget principal	250,6	25,0	2,6	278,1	--	278,1	(64,1)	214,0
Dépenses prévues	254,4	25,5	2,6	282,4	--	282,4	(64,1)	218,3
Total des autorisations	246,2	22,7	5,5	274,3	--	274,3	(64,1)	210,1
Dépenses réelles	238,6	21,6	5,4	265,7	--	265,7	(58,6)	207,1
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques								
Budget principal	121,2	1,2	2,1	124,6	--	124,6	(0,8)	123,8
Dépenses prévues	122,4	1,2	2,1	125,7	--	125,7	(0,8)	124,9
Total des autorisations	171,8	1,5	3,6	177,0	--	177,0	(0,8)	176,2
Dépenses réelles	162,6	1,5	3,5	167,6	--	167,6	(0,1)	167,5
Total								
Budget principal	786,5	42,2	57,6	886,2	--	886,2	(81,0)	805,2
Dépenses prévues	825,0	42,7	72,0	939,7	100,0	1039,7	(81,0)	958,7
Total des autorisations	846,8	41,5	72,7	961,0	100,0	1061,0	(81,0)	980,0
Dépenses réelles	789,4	40,4	71,2	901,0	100,0	1001,0	(74,3)	926,7

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

* Les dépenses opérationnelles comprennent les salaires, les contributions au régime d'avantages sociaux des employés, les allocations ministérielles et la disposition des biens de la couronne.

** Le total net des dépenses inclut les revenus disponibles.

*** Le budget principal des dépenses pour le secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques comprend les paiements à la *Queens Quay West Land Corporation* et au Vieux port de Montréal en fonction des opérations. Ces ressources ont été transférées à Infrastructure Canada au cours de l'exercice 2004-2005.

Explications des différences au sein des dépenses totales nettes entre les dépenses prévues et les dépenses réelles :

La diminution de 32,0 millions de dollars au sein des dépenses réelles comparativement aux dépenses prévues est causée principalement par les facteurs suivants :

Fonctionnement	Cette diminution est principalement attribuable à la réaffectation des ressources pour les prochaines années en ce qui concerne : diverses initiatives sur le changement climatique qui ont des répercussions sur tous les secteurs d'activité, les indicateurs environnementaux de Gestion, de l'administration et des politiques et le Cadre stratégique pour l'agriculture de la Nature. Une autre grande partie s'explique par les dépenses prévues pour l'Enveloppe des possibilités de l'Environnement sain qui n'existe plus en 2004-2005. La réduction des ressources de la réserve pour la publicité de Gestion, de l'administration et des politiques constitue également une des causes de cette diminution.
Capital	Cette diminution est causée principalement par le transfert des ressources aux subventions et contributions afin d'obtenir les résultats de plusieurs programmes.
Revenus disponibles	La diminution la plus importante des revenus sous PME arrive à égalité avec le niveau de service requis par NAV CANADA, ainsi que par ses engagements interministériels avec la Garde côtière canadienne et la Défense nationale.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Ce tableau explique la manière dont le Parlement vote les ressources pour Environnement Canada.

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004–2005			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
Vote 1	Dépenses de fonctionnement	626,4	667,3	689,0	638,5
Vote 5	Dépenses en capital	42,2	42,7	41,5	40,4
Vote 10	Subventions et contributions	57,6	72,0	72,7	71,2
Vote 15	Paiements à Queens Quay West Land Corporation	4,0	0,0	0,0	0,0
(S)	Ministre de l'Environnement-salaire et allocation automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	75,0	76,6	76,1	76,1
(S)	Développement technologique durable Canada	0,0	100,0	100,0	100,0
(S)	Dépenses relatives aux processus de disposition des surplus des biens de la couronne	0,0	0,0	0,5	0,3
	Total pour le Ministère	805,2	958,7	980,0	926,7

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.
Remarque : Les revenus disponibles ne sont pas inclus.

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère

Ce tableau explique les dépenses réelles d'un ministère.

(en millions de dollars)	2004–2005
Dépenses réelles	926,7
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	34,6
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (excluant les fonds renouvelables)	33,4
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	1,3
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2,9
<i>Moins : Revenus non disponibles</i>	(9,0)
Coût net pour le ministère en 2004-2005	989,8

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Tableau 5 : Passif éventuel

Au 31 mars 2005, Environnement Canada faisait face à 15 dossiers litigieux. Le montant total du passif éventuel des 15 dossiers demeure inconnu puisque ces dossiers sont litigieux à différents degrés. Il ne fait pas partie des politiques d'Environnement Canada de commenter sur leurs résultats attendus, cependant, ces dossiers peuvent être considérés en tant que passifs éventuels contre la Couronne.

Passif éventuel	31 mars 2004		31 mars 2005	
	Nombre de causes	(en millions de dollars)	Nombre de causes	(en millions de dollars)
<i>Réclamations, Poursuites ou risques de poursuites</i>	19	Inconnu	15	Inconnu
Total du passif éventuel	19	Inconnu	15	Inconnu

Tableau 6 a: Sources des revenus disponibles

Ce tableau identifie les revenus disponibles reçus par Environnement Canada.

(en millions de dollars)	Revenu réel de 2002-2003	Revenu réel de 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Revenus disponibles						
Secteur d'activité de l'environnement sain						
Services professionnels et scientifiques	7,4	7,4	6,4	6,4	6,4	7,1
Produits d'information	0,1	0,1	0,3	0,3	0,0	0,0
Services juridiques	1,7	1,6	2,5	2,5	2,6	2,0
Biens immobiliers	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Total pour le secteur d'activité	9,3	9,3	9,2	9,2	9,2	9,3
Secteur d'activité de la nature						
Services professionnels et scientifiques	5,4	5,8	5,6	5,6	5,8	5,2
Produits d'information	0,4	0,3	0,2	0,2	0,4	0,4
Services juridiques	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Biens immobiliers	0,5	0,5	0,9	0,9	0,5	0,5
Total pour le secteur d'activité	6,6	6,8	6,9	6,9	6,9	6,3
Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales						
Services professionnels et scientifiques	13,4	12,4	14,2	14,2	16,7	13,0
Produits d'information	44,6	46,0	49,7	49,7	46,6	44,8
Biens immobiliers	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3
Initiatives de marché partagé	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Divers	0,5	0,6	--	--	0,5	0,5
Total pour le secteur d'activité	58,7	59,3	64,1	64,1	64,1	58,6
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques						
Services professionnels et scientifiques	0,1	0,1	--	--	0,0	0,1
Produits d'information	0,1	0,0	--	--	--	0,1
Services juridiques	--	--	--	--	0,1	--
Biens immobiliers	0,6	0,6	0,8	0,8	0,7	0,0
Total pour le secteur d'activité	0,9	0,7	0,8	0,8	0,8	0,1
Total des revenus disponibles	75,4	76,1	81,0	81,0	81,0	74,3
Total des revenus (Tableaux 6A et 6B)	83,6	84,1	91,0	91,0	91,0	83,4

* Nommé vente de commandites dans le Rapport sur les plans et les priorités précédent, ainsi que lié à la publicité sur le système de répondants téléphoniques automatisés d'Environnement Canada.

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Explication de la différence notable entre les revenus disponibles prévus et réels au cours de l'exercice financier 2004-2005.

La réduction la plus importante dans les revenus prévus se situe dans le secteur de PME en ce qui a trait à son contrat avec NAV Can et à ses accords interministériels avec la Garde côtière canadienne et la Défense nationale. Les différences mineurs dans les autres secteurs d'activité sont causées par une diminution par rapport aux revenus prévus en ce qui a trait aux laboratoires et aux autres installations.

Tableau 6b : Sources des revenus non disponibles

Ce tableau identifie les revenus non disponibles reçus par Environnement Canada.

(en millions de dollars)	Revenu réel de 2002-2003	Revenu réel de 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Revenus non disponibles						
Secteur d'activité de l'environnement sain						
Amendes	0,1	--	--	--	--	0,0
Redevances	0,5	0,2	--	--	--	0,3
Divers	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	0,4
Total pour le secteur d'activité	0,7	0,7	0,1	0,1	0,1	0,8
Secteur d'activité de la nature						
Services professionnels et scientifiques	--	--	0,2	0,2	0,2	--
Licences et permis	2,3	2,9	--	--	--	2,7
Amendes	0,0	0,1	--	--	--	0,1
Services juridiques	0,2	0,2	4,4	4,4	4,4	0,2
Biens immobiliers	0,0	0,0	--	--	--	0,1
Contrat d'entiercement	0,2	0,2	--	--	--	0,2
Divers	0,8	0,8	0,2	0,2	0,2	0,8
Total pour le secteur d'activité	3,5	4,1	4,8	4,8	4,8	4,0
Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales						
Produits d'information	0,6	0,1	2,0	2,0	2,0	0,7
Biens immobiliers	0,0	0,0	--	--	--	--
Redevances	0,3	0,1	0,4	0,4	0,4	0,2
Divers	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	3,0
Total pour le secteur d'activité	3,6	2,9	5,1	5,1	5,1	3,9
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques						
Biens immobiliers	0,1	0,2	--	--	--	0,2
Divers	0,3	0,1	--	--	--	0,2
Total pour le secteur d'activité	0,4	0,3	--	--	--	0,3
Total des revenus non disponibles	8,2	8,0	10,0	10,0	10,0	9,0
Total des revenus (Tableaux 6A et 6B)	83,6	84,1	91,0	91,0	91,0	83,4

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Explication des différences importantes entre les revenus non disponibles prévus et réels pour l'exercice 2004-2005.

L'accroissement des revenus reçus par le secteur d'activité de l'environnement sain est principalement causé par deux accords d'émission de licence, des remboursements ou des dépenses effectuées au cours des années précédentes, de même que les revenus reçus dans le cadre du programme de déclaration des substances nouvelles de Santé Canada. Le secteur d'activité de la nature a eu moins de ventes que prévues de permis de chasse à l'oie sauvage et de timbres. Le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales a eu un nombre moindre de reçus de son avance en capital à NAVCAN et quelques redevances ont été facturées mais pas encore reçues, réduisant ainsi les revenus actuels qui sont déclarés dans le présent rapport. Le secteur d'activité de la Gestion, de l'administration et des politiques a eu des revenus imprévus par le remboursement des dépenses du dernier exercice, ainsi que le remboursement des procédures de disposition des surplus des biens de la couronne.

Tableau 7 : Besoins en ressources par direction et secteur (en millions de dollars)

2004-2005													
Secteur d'activité	DGR Pacifique et Yukon	DGR Prairies et Nord	DGR Ontario	DGR Québec	DGR Atlantique	SMA P et C	Bureaux corporatifs	SMA RHIS	SMA SMC	SMA SPE	SMA SCE	Total	% du total
Environnement sain													
Budget principal	14,0	13,2	15,7	12,5	15,5	25,4		3,1	18,9	146,4	8,4	273,1	
Dépenses prévues	14,3	13,4	15,7	12,8	20,8	54,2		3,2	18,7	255,0	8,4	416,5	
Total des autorisations	19,1	16,9	17,0	16,3	22,4	31,7	0,3	6,4	15,2	234,2	9,6	389,1	
Dépenses réelles	18,1	16,2	14,5	14,6	21,9	19,7	0,2	4,8	15,9	222,7	9,2	357,8	35,7
Nature													
Budget principal	17,0	18,7	26,9	24,2	10,7			3,3			109,6	210,4	
Dépenses prévues	17,2	19,1	27,3	24,6	11,1			3,4			112,4	215,1	
Total des autorisations	22,6	27,4	30,3	32,1	15,7			6,0	0,9	0,2	85,3	220,6	
Dépenses réelles	22,5	26,7	28,8	30,6	15,8			3,5	0,9	0,2	81,0	210,0	21,0
PME													
Budget principal	17,8	31,8	16,8	12,1	11,3				187,9		0,4	278,1	
Dépenses prévues	19,5	38,6	17,7	13,2	12,4				180,6		0,4	282,4	
Total des autorisations	21,3	46,4	20,8	19,6	14,5				151,0		0,6	274,3	
Dépenses réelles	19,7	46,3	19,5	19,3	14,9				145,4		0,6	265,7	26,5
GAP													
Budget principal	10,9	9,4	10,2	6,0	6,0	22,5	4,3	51,7	1,2	1,7	0,5	124,6	
Dépenses prévues	11,0	9,3	10,2	6,0	6,0	22,7	4,9	52,2	1,2	1,7	0,5	125,7	
Total des autorisations	15,9	13,9	14,0	8,9	10,8	27,7	8,0	73,4	3,0	0,7	0,8	177,0	
Dépenses réelles	15,1	12,5	15,7	8,3	10,1	25,7	8,7	66,6	3,5	0,7	0,7	167,6	16,7
Ministère													
Budget principal	59,7	73,1	69,6	54,8	43,6	47,9	4,3	58,1	208,0	148,1	119,0	886,2	
Dépenses prévues	61,9	80,4	70,8	56,6	50,4	76,9	4,9	58,8	200,5	256,7	121,7	1039,7	
Total des autorisations	78,9	104,6	82,1	76,9	63,4	59,4	8,2	85,8	170,2	235,1	96,3	1061,0	
Dépenses réelles	75,5	101,7	78,5	72,8	62,7	45,3	8,9	74,9	165,6	223,7	91,5	1001,0	100

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Remarque : incluant les revenus disponibles

SMA	Sous-ministre adjoint		RHIS	Ressources humaines et Innovation des services
DGR	Directeur général régional		MSC	Service météorologique du Canada
SCE	Service de la conservation de l'environnement		P&C	Politiques et Communications
SPE	Service de la protection de l'environnement			

Tableau 8 : Rapport sur les frais d'utilisation pour 2004-2005 — *Loi sur les frais d'utilisation*

La *Loi sur les frais d'utilisation* est entrée en vigueur le 31 mars 2004. Elle s'applique à toutes les organisations qui sont sur la liste aux articles I, I.I et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui a l'autorité d'établir les frais en vertu d'une loi parlementaire. Environnement Canada n'a pas créé de frais d'utilisation au cours de 2004-2005 ni modifié les frais existants. De ce fait, le Ministère ne se voit pas dans l'obligation de remplir le tableau 8 : Rapport sur les frais d'utilisation pour 2004-2005 — *Loi sur les frais d'utilisation*. Cependant, par respect pour la loi, les renseignements suivants sont fournis pour assurer la transparence du Ministère vis-à-vis le Parlement et le public, ainsi que pour établir des assises aux prochains rapports sur les frais d'utilisation. Les programmes sur les frais identifiés entreront sous l'autorité de la *Loi sur les frais d'utilisation* dans l'éventualité où ils seraient modifiés et sont alors sujets à être soumis aux exigences en vertu de la loi, y compris la mise à jour des coûts et les renseignements sur le rendement.

Frais d'utilisation et catégorie de frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005	2004-2005	Année du cycle de planification	
				Revenu prévu (en millions de dollars)	Revenu réel (en millions de dollars)	Exercice financier	Revenu prévu (en millions de dollars)
Réglementaire							
Les demandes de permis d'immersion en mer	Réglementaire	Alinéa 19.1a) de la <i>LGFP</i> et paragraphe 135(1) de la <i>LCPE</i> (1999)	2001	0,3	0,2	2005-2006	0,2
						2006-2007	0,2
						2007-2008	0,2
Frais de surveillance de l'immersion en mer	Réglementaire	Alinéa 19.1a) de la <i>LGFP</i> et paragraphe 135(1) de la <i>LCPE</i> (1999)	2001	1,4	1,3	2005-2006	1,4
						2006-2007	1,4
						2007-2008	1,4
Déclaration de nouveaux produits chimiques	Réglementaire	Article 328 de la <i>LCPE</i> (1999)	2002	0,4	0,5	2005-2006	0,4
						2006-2007	0,4
						2007-2008	0,4
Programme des oiseaux migrateurs - Permis de chasse et de timbres	Réglementaire	<i>Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs</i>	1998	2,0	1,6	2005-2006	2,0
						2006-2007	2,0
						2007-2008	2,0

Frais d'utilisation et catégorie de frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Revenu prévu (en millions de dollars)	Revenu réel (en millions de dollars)	Exercice financier	Revenu prévu (en millions de dollars)
Programme des oiseaux migrateurs – Permis pour l'aviculture, la taxidermie et le duvet d'eider	Réglementaire	<i>Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs</i>	1985	0,0	0,0	2005-2006	0,0
						2006-2007	0,0
						2007-2008	0,0
Cap Tourmente – Vente de permis	Réglementaire	Alinéa 19.1a); <i>Loi sur les espèces en péril</i> , article 12	2000	0,2	0,2	2005-2006	0,2
						2006-2007	0,2
						2007-2008	0,2
Sous-total (Réglementaire)				6,5	5,5	2005-2006	6,4
						2006-2007	6,4
						2007-2008	6,4
Autres produits et services							
Frais pour les demandes soumises en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	Autre	<i>Loi sur l'accès à l'information</i>	1992	0,0	0,0	2005-2006	0,0
						2006-2007	0,0
						2007-2008	0,0
Frais d'entrée – Cap Tourmente	Autre	Alinéa 19,1a); <i>Loi sur les espèces en péril</i> , article 12	2003	0,2	0,2	2005-2006	0,2
						2006-2007	0,2
						2007-2008	0,2
Sous-total (autres frais)				0,2	0,2	2005-2006	0,2
						2006-2007	0,2
						2007-2008	0,2
Total				6,7	5,7	2005-2006	6,7
						2006-2007	6,7
						2007-2008	6,7

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Tableau 9 : Principales initiatives réglementaires

Réglementation	Résultats prévus	Critères de mesure du rendement	Résultats obtenus
<i>Loi modifiant le Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone, 2004</i>	Les modifications apportées au règlement sont de nature administratives et continuent de promouvoir la réduction des émissions de HCFC tel que prévu dans le Protocole de Montréal.	La consommation de HCFC du Canada a été réduite de 35 pour cent depuis le premier janvier 2004	Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie II le 29 décembre 2004
<i>Règlement sur certaines substances toxiques interdites, 2005 (publié antérieurement sous le titre Règlement sur l'interdiction totale, partielle ou conditionnelle de certaines substances toxiques)</i>	Interdiction des substances toxiques telles que 2-méthoxyéthanol (2-ME), tétrachlorobenzènes (TeCB) et pentachlorobenzène (QCB), qui posent des risques importants pour la santé des Canadiens et de leur environnement, afin d'assurer que les substances ne sont pas introduites sur le marché canadien.		Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie II le 9 mars 2005
<i>Règlement sur l'utilisation ou la libération de chrome hexavalent lors de l'électrodéposition ou l'anodisation du chrome ou de la gravure inversée (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)</i>	Prévenir et réduire au minimum les émissions de l'électrodéposition ou de l'anodisation du chrome ou de la gravure inversée, de sorte que les établissements diminuent leurs émissions de chrome de 50 pour cent à 90 pour cent.		Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie I le 6 novembre 2004
<i>Règlement modifiant le Règlement sur le soufre dans le carburant diesel (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)</i>	Fixer la concentration limite du soufre dans les carburants diesel de transport non routier, ferroviaire et maritime à 500 mg/kg en 2007 et à 15 mg/kg en 2010 dans le cas du carburant diesel de transport non routier. Il y aura ainsi des avantages pour l'environnement et la santé, et l'on s'assurera que la concentration de soufre dans le carburant diesel des véhicules non routiers au Canada ne nuise pas à l'efficacité des techniques de pointe de réduction des émissions.		Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie I le 2 octobre 2004
<i>Règlement sur les émissions des moteurs à explosion de type marin et des véhicules récréatifs non routiers (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)</i>	Introduire, pour la première fois, des normes d'émissions pour les motoneiges et les motocyclettes et autres véhicules non routiers. Ces normes sur les émissions réduiront nettement la pollution causée par ces catégories de véhicules.		Environnement Canada a préparé un document de discussion relatif au projet de <i>règlement sur les émissions des moteurs nautiques à allumage commandé et des véhicules récréatifs hors route</i> pour fins d'examen et de commentaires.
<i>Règlement sur les émissions des moteurs à allumage par compression des véhicules non routiers (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)</i>	Établir des normes sur les émissions pour les moteurs diesel comme ceux qui sont utilisés dans les machines des secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'exploitation forestière. L'application de ces normes réduira les émissions de NO _x et de matières particulaires de ces moteurs.		Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie I le 8 mai 2004 Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie II le 23 février 2005
<i>Règlement modifiant le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)</i>	Ces modifications rendront les prescriptions réglementaires plus claires et plus compréhensibles, ce qui favorisera l'observation et l'exécution de la réglementation.		Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie II le 19 mai 2004
<i>Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets et de produits recyclables dangereux (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)</i>	Intégrer les modifications utiles aux définitions que donnent les ententes internationales des matières recyclables et déchets dangereux au Canada; faciliter l'adoption d'une stratégie fédérale-provinciale-territoriale harmonisée de gestion des matières recyclables dangereuses. Dresser des		Le règlement a été publié dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie I le 20 mars 2004

	plans de réduction de l'exportation de déchets dangereux à des fins d'élimination et établir des critères de gestion respectueuse de l'environnement devant permettre au Ministre de juger s'il doit refuser un permis d'exportation, d'importation ou de transit.		
<i>Modifications du Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (Substances chimiques et polymères)(à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)</i>	Publication pour commentaires d'un cadre réglementaire rationalisé et simplifié qui utilise une terminologie simple.	N/D	Modifications au <i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles</i> (produits chimiques et polymère) publiés dans la <i>Gazette du Canada</i> Partie I en octobre 2004
<i>Modifications de la liste législative et du règlement sur l'indemnisation (publier le règlement en 2004-2005).</i>	Modifier la liste 1 et instituer une procédure de demande d'indemnisation.	Publié dans la Partie II de la Gazette du Canada en janvier 2005	Ajout de 76 espèces à l'Annexe I pour la première fois en janvier 2005. Impact : protection pour les espèces sur les terres fédérales
<i>Règlement sur la chasse annuelle qui fixe les dates de la saison de chasse, les limites de prises et de possession du gibier migrateur (publier le règlement avant le premier trimestre de 2004-2005).</i>	En se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, permettre la chasse à des niveaux durables.	Publié dans la Partie II de la Gazette du Canada en juin 2004	Mise à jour de la fin des saisons et des limites de prises afin de refléter les changements au sein de certaines populations d'oiseaux migrateurs
<i>Règlement sur l'oie blanche surabondante afin d'établir des saisons de conservation spéciales (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2004-2005).</i>	Maintenir une saison de chasse printanière de l'oie des neiges comme mesure de réduction de la population, s'il y a lieu.	Publié dans la Partie II de la Gazette du Canada en mars 2005	Mesures de contrôle des populations en fixant les saisons et les limites de prises en fonction de l'augmentation des populations d'oies blanches
<i>Modifications pour mettre à jour le règlement et établir et étendre le ROM Îles aux Hérons (QC); rayer le ROM Wascana Lake (SK); rajuster la description cadastrale du ROM Anderson River (T. N. O.); étendre le ROM Baie des Loups (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2004-2005).</i>	Mettre à jour le tableau des refuges d'oiseaux migrateurs en fonction de leur répartition actuelle et des nouveaux territoires acquis.	En cours d'élaboration	N/D
<i>Amendements pour étendre RNF Alaskan (C. B.), la RNF Columbia (C. B.), la RNF Qualicum (C. B.), la RNF St. Clair (ON), la RNF Long Point (ON), la RNF Prince Edward Point (ON), la RNF Îles de l'estuaire (QC) et la RNF Chignecto (N. É.). Pointe de L'Est, Lac Saint-François et Baie de l'Isle Verte NWAs (QC) (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2004-2005).</i>	Mettre à jour le tableau des réserves nationales fauniques en fonction des nouveaux territoires acquis en vue de la protection de la faune canadienne.	En cours d'élaboration	N/D

Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses relatives aux projets

Ce tableau explique les projets d'Environnement Canada et le montant des ressources affectées.

	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
				Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Environnement sain							
Ozone – Construction d'une installation d'essai des véhicules et des carburants	13,4	4,3	1,8	1,9	1,9	--	--
Ozone – Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique et Réseau canadien de surveillance de l'atmosphère et des précipitations (RNSPA et RCSAP)	16,5	4,1	4,0	3,9	3,9	3,9	3,9
Protection météorologique et environnementale							
Construction de la station météorologique Eureka (T.N.-O.)	14,7	0,1	3,4	2,5	2,5	2,5	3,4
Modernisation du programme d'observation du climat	8,6	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	1,8
Programme hydrométrique	10,0	3,2	1,8	2,0	2,0	2,0	1,8
Centre météorologique canadien - agrandissement des installations	8,3	5,4	0,9	0,6	0,8	0,6	0,5
Total des projets	71,5	17,8	12,4	11,4	11,4	9,5	11,2

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Le tableau 10 établit la liste des projets importants par secteur d'activité qui se situent au-delà de l'approbation ministérielle des projets. Tous les projets majeurs sur la liste ont reçu l'approbation définitive du projet (ADP). L'ADP signifie l'approbation du Conseil du Trésor, ainsi que l'autorisation des fonds pour les objectifs visés lors de la phase de mise en œuvre du projet. Les ministères et agences qui financent le projet font des soumissions pour l'ADP seulement lorsque l'étendue du projet global a été définie et lorsque le budget a été révisé au niveau de titularisation. Le pouvoir délégué d'Environnement Canada est de 2,5 M\$ pour les projets généraux, de 2 M\$ pour les nouvelles technologies (avec une limite de remplacement de 5 M\$) et 2,5 M\$ pour les biens immobiliers.

(1) Le projet a été complété en 2003.

(2) Soumission en cours au Conseil du Trésor afin d'augmenter le nombre d'ADP pour les projets majeurs.

Tableau 11 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)

Les tableaux suivants offrent des détails concernant les résultats des PPT ou sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant relativement à chacun des PPT pour lesquels le total des paiements de transfert excède cinq millions de dollars pour l'exercice 2004-2005.

Nom du programme de paiement de transfert : Contributions appuyant la recherche et le développement en matière d'environnement						
Date de mise en œuvre : Août 1999	Date de clôture : 31 mars 2009			Financement ministériel total : 35,9 M\$		
Description du programme de paiement de transfert : Ce genre de contribution favorise l'accroissement de l'efficacité des recherches appuyées par le gouvernement fédéral et les avantages des partenariats. L'appui financier est offert afin de stimuler la recherche et le développement des mécanismes entourant la coordination et la publication des renseignements sur la recherche.						
Objectif(s) et résultats prévus : <ul style="list-style-type: none"> • Stimuler, accroître et améliorer les renseignements et les connaissances scientifiques. • Appuyer la promotion et la coordination de la recherche et du développement dans les secteurs qui soutiennent les objectifs, les priorités, les programmes et activités d'Environnement Canada dans des domaines tels que les espèces sauvages, la toxicologie, le changement climatique et les études sur l'atmosphère. • Stimuler le développement, la démonstration, la mise en place et la commercialisation de technologies environnementales novatrices. • Encourager l'établissement et la conservation des liens entre les communautés scientifiques et le monde des affaires en appuyant la mise en place et le fonctionnement de réseaux et de partenariats entre les chercheurs, les groupes de recherche, le milieu universitaire, d'autres installations de recherche et le secteur privé. Ce genre de contribution vise à appuyer tous les résultats ministériels clés suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les répercussions humaines néfastes sur l'atmosphère et la qualité de l'air; • Compréhension, prévention ou réduction des menaces posées par les substances toxiques et autres substances préoccupantes sur la santé humaine et celle de l'environnement; • Conservation de la diversité biologique; • Compréhension et réduction des répercussions humaines sur la santé des écosystèmes; • Conservation et remise en état des écosystèmes prioritaires; • Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie; • Adaptation aux changements quotidiens et aux changements à long terme qui se produisent au sein des conditions atmosphériques, hydrologiques et glacières; • Politiques stratégiques et intégrées en matière de priorités et de plans; • Une organisation performante appuyée par des services efficaces et novateurs. 						
Résultats obtenus et progrès réalisés : Les résultats et les progrès réalisés se reflètent par la livraison du programme et ce genre de contribution facilite l'accès à l'échelle nationale aux connaissances, outils et méthodes existantes afin de prendre des décisions stratégiques éclairées relativement à la santé et à l'environnement qui seront opportunes selon le contexte économique, culturel ou social.						
Contribution par secteur d'activité (ou	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Autorisations totales 2004-	Dépenses	Écart entre 10 et 12

activité de programme)	réelles 2002- 2003	réelles 2003- 2004	prévues 2004-2005	2005	réelles 2004- 2005	
Environnement sain	1,6	2,1	0,9	1,4	1,4	0,5
Nature	1,4	1,9	1,0	2,4	2,4	1,4
Prévision météorologique et environnementale	2,1	1,5	0,5	2,3	2,3	1,8
Gestion, administration et politiques	--	0,8	--	1,1	1,1	1,1
Total des PPT	5,0	6,3	2,4	7,2	7,2	4,8

Commentaires sur les écarts : Les écarts sont causés par les différences de besoins en matière de contribution au sein des programmes. Seulement les contributions à long terme sont reflétées par les chiffres des dépenses prévues. Les engagements qui ne chevauchent pas plusieurs années et qui varient à chaque année causent des écarts.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Les contributions effectuées par l'entremise de ce genre de contribution peuvent englober tous les secteurs d'activité et toutes les priorités ministérielles. Afin de déterminer l'efficacité de ce genre de contribution, il serait nécessaire d'évaluer tous les programmes d'Environnement Canada. Des évaluations et des vérifications sont prévues selon un cadre ministériel en ce qui a trait aux priorités, aux échéances et à la fréquence, lesquelles les programmes et les initiatives pourront être évalués. Dans le cas de l'approche et pour ce genre de contribution, cela signifie que les paiements de transfert individuels seront sujets à des évaluations au sein même de l'évaluation du programme ou de l'initiative auquel il est associé.

Au cours de 2003, une vérification a été effectuée indiquant notamment que : les financements ont été attribués aux bénéficiaires éligibles relativement aux projets et en fonction des objectifs visés par ce genre de contribution et les projets ont été réalisés en conformité avec les termes et conditions de l'accord de contribution. La vérification a soulevé des points faibles en ce qui a trait à la sensibilisation des gestionnaires relativement aux besoins associés avec les contributions, de même que dans certains domaines du cadre de contrôle de la gestion. Les résultats des évaluations dirigées par Environnement Canada peuvent être consultés sur le site Web du SCT http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/newdeptview_f.asp.

Nom du programme de paiement de transfert : Contributions visant à appuyer les initiatives de développement environnemental durable

Date de mise en œuvre : Août 1999	Date de clôture : le 31 mars 2009	Financement ministériel total : 132,9 M\$
--------------------------------------	--------------------------------------	--

Description du programme de paiement de transfert : L'objectif de ce genre de contribution est de permettre aux groupes, associations et organismes canadiens de participer de manière active aux initiatives de développement durable et aux initiatives environnementales tout en respectant les considérations régionales socio-économiques et relatives à l'écosystème. Les contributions permettent la planification, la gestion et la réalisation des initiatives environnementales et de développement durable au niveau régional ou écosystémique. Ce financement permet également d'accroître la sensibilisation et la compréhension des enjeux relatifs à l'environnement et au développement durable, et à encourager la prise de mesures responsables en matière d'environnement.

Objectif(s) et résultats prévus :

Ce genre de contribution vise à appuyer chacun des résultats clés du Ministère, notamment :

- Réduire les effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air;
- Compréhension, prévention et réduction des menaces posées par les substances toxiques et

- autres substances préoccupantes sur la santé humaine et sur celle de l'environnement;
- Conservation de la diversité biologique;
 - Compréhension et réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes
 - Conservation et remise en état des écosystèmes prioritaires;
 - Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques violents et dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie;
 - Adaptation aux changements quotidiens et à long terme des conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces;
 - Priorités et plans stratégiques et intégrés en matière de politiques;
 - Une organisation à haut rendement grâce à des services novateurs et efficaces.

Résultats obtenus et progrès réalisés : Les résultats et progrès réalisés sont reflétés par la livraison du programme. Ce genre de contribution facilite l'accès au niveau national aux connaissances, méthodes et outils existants afin de prendre des décisions stratégiques éclairées relativement à l'environnement et à la santé, et qui sont conformes au contexte social, culturel et économique.

Contribution par secteur d'activité (ou activité de programme)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart entre 10 et 12
Environnement sain	0,5	1,2	4,3	7,7	7,5	3,2
Nature	18,0	17,7	11,1	13,2	13,2	2,1
Prévision météorologique et environnementale	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,1
Gestion, administration et politiques	0,5	--	1,6	1,9	1,8	0,2
Total des PPT	19,3	19,2	17,2	23,1	22,8	5,6

Commentaires sur les écarts : Les écarts sont causés par les différences de besoins en matière de contribution au sein des programmes. Seulement les contributions à long terme sont reflétées par les chiffres des dépenses prévues. Les engagements qui ne chevauchent pas plusieurs années et qui varient à chaque année causent des écarts.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : L'évaluation a permis de conclure que les objectifs visés par ce genre de contribution avaient été atteints à divers degrés. L'évaluation a fait en sorte que des recommandations soient proposées afin d'améliorer l'efficacité de la gestion du programme et le processus connexe.

La vérification identifie des lacunes dans les domaines tels que la surveillance, la considération des vérifications relatives aux bénéficiaires, les langues officielles et dans des cas particuliers où les responsabilités en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* n'ont pas été assumées convenablement. Finalement, un niveau acceptable de conformité en ce qui concerne à la plupart des besoins légaux et politiques a été appliqué dans les engagements.

Adresse électronique : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/newdeptview_f.asp.

Nom du programme de paiement de transfert : Contributions visant à appuyer les engagements internationaux du Canada

Date de mise en œuvre : Août 1999	Date de clôture : 31 mars 2009	Financement ministériel total : 33,3 M\$
--------------------------------------	-----------------------------------	---

Description du programme de paiement de transfert : Ce genre de contribution offre un financement permettant que les intérêts du Canada soient représentés dans les forums internationaux et le maintien et l'amélioration de la participation canadienne dans les organisations internationales, ainsi que dans les discussions bilatérales et multilatérales. Il vise également à renforcer les liens du Canada avec la communauté internationale en matière d'enjeux environnementaux à l'échelle mondiale.

Objectif(s) et résultats prévus :

Ce genre de contribution vise à appuyer chacun des résultats clés du Ministère, notamment :

- Réduire les effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air;
- Compréhension, prévention et réduction des menaces posées par les substances toxiques et autres substances préoccupantes sur la santé humaine et sur celle de l'environnement;
- Conservation de la diversité biologique;
- Compréhension et réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes
- Conservation et remise en état des écosystèmes prioritaires;
- Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques violents et dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie;
- Adaptation aux changements quotidiens et à long terme des conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces;
- Priorités et plans stratégiques et intégrés en matière de politiques;
- Une organisation à haut rendement grâce à des services novateurs et efficaces.

Résultats obtenus et progrès réalisés : Les résultats et progrès réalisés sont reflétés par la livraison du programme. Ce genre de contribution facilite l'accès national aux connaissances, méthodes et outils existants afin de prendre des décisions stratégiques éclairées relativement à l'environnement et à la santé, et conformes au contexte social, culturel et économique.

Contribution par secteur d'activité (ou activité de programme)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écarts entre 10 et 12
Environnement sain	2,6	1,3	0,5	1,5	1,4	0,9
Nature	1,1	1,4	1,3	1,5	1,5	0,2
Prévision météorologique et environnementale	1,8	1,7	1,7	2,2	2,2	0,5
Gestion, administration et politiques	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,1
Total des PPT	5,9	4,8	4,1	5,8	5,7	1,7

Commentaires sur les écarts : Les écarts sont causés en partie par les fluctuations des taux de change étrangers et par les contributions en cours d'exercice (c.-à-d. l'i.e. Institut interaméricain), qui varient à chaque année et ne sont pas inclus dans les montants des dépenses prévues.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Ce type de contribution peut englober tous les secteurs d'activité et toutes les priorités ministérielles. Les vérifications et les évaluations sont prévues en fonction d'un cadre ministériel axé sur les priorités du Ministère dont les échéances et la fréquence, et pour lesquelles les programmes ou initiatives pourront être évalués. Pour une telle approche, cela signifie que les paiements de transfert individuels seront sujets à une évaluation en tant que partie intégrante de l'évaluation du programme ou de l'initiative.

Au cours de 2003, une vérification a été effectuée indiquant notamment que : les financements ont été attribués aux bénéficiaires éligibles relativement aux projets et en fonction des objectifs visés par ce genre de contribution et les projets ont été réalisés en conformité avec les termes et conditions de l'accord de

contribution. La vérification a soulevé des points faibles en ce qui a trait à la sensibilisation des gestionnaires relativement aux besoins associés avec les contributions, de même que dans certains domaines du cadre de contrôle de la gestion.

Adresse électronique : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/newdeptview_f.asp.

Nom du programme de paiement de transfert : Initiative de financement communautaire

Date de mise en œuvre : 1998	Date de clôture : le 31 mars 2009	Financement ministériel total : 32 M\$
---------------------------------	--------------------------------------	---

Description du programme de paiement de transfert : Offrir un appui financier aux organismes à but non lucratif afin d'entreprendre des projets environnementaux pour obtenir des résultats positifs et mesurables, de même qu'un accroissement de la capacité du public et une sensibilisation au niveau communautaire.

Objectif(s) et résultats prévus :

Objectifs :

- Appuyer et promouvoir des améliorations environnementales en finançant les groupes communautaires afin qu'ils puissent prendre des mesures, des activités de sensibilisation et/ou de renforcement des capacités qui touchent aux priorités d'Environnement Canada et du gouvernement, notamment : le changement climatique, la nature, la qualité des ressources en eau et la qualité de l'air;
- Accroître les appuis financiers et volontaires pour les activités qui ont des avantages environnementaux mesurables;
- Offrir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin afin de poser des actions selon leurs connaissances et leurs valeurs en tant qu'individus et membres de la communauté pour appuyer le développement durable.

Résultats prévus :

- Réalisation des projets axés sur la communauté qui appuient les mesures, le renforcement des capacités et la sensibilisation relativement aux enjeux prioritaires en matière d'environnement, aussi bien au niveau régional que local;
- Résultats mesurables qui appuient les objectifs relatifs au changement climatique du gouvernement du Canada, tels que décrits dans le plan canadien sur le changement climatique et le défi d'une tonne;
- Résultats mesurables qui appuient les secteurs d'activité de l'environnement sain et de la nature d'Environnement Canada.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

Les priorités d'ÉcoAction sont harmonisées en fonction des secteurs d'activité de l'environnement sain et de la nature. Le programme demeure le seul programme national d'Environnement Canada visant à appuyer les projets communautaires relatifs à la qualité de l'air et de l'eau. Il améliore et complète également l'initiative du Défi d'une tonne en appuyant les projets communautaires visant la réduction des émissions individuelles de GES. ÉcoAction complète également les programmes d'Environnement Canada qui sont déjà en place sur les enjeux traitant des espèces en péril, de la conservation des habitats et de l'éradication des espèces envahissantes dans les secteurs ruraux et urbains. Le financement du programme mène à l'accroissement efficace des contributions des commanditaires à un ratio de 3 \$ pour chaque 1 \$ de financement du programme et soutient l'augmentation du recrutement à temps partiel et à temps plein. Le programme appuie également les stratégies de réduction de l'utilisation énergétique qui permettent aux contribuables et aux entreprises d'économiser de l'argent, qui réduisent les besoins en nettoyage coûteux des substances toxiques et dangereuses, et préservent les ressources naturelles du Canada. Au cours de l'exercice 2004-2005, 190 projets axés sur les communautés ont été financés par ÉcoAction.

Contribution par secteur d'activité (ou	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses	Autorisations totales 2004-	Dépenses réelles	Écart entre 10 et 12
---	------------------	------------------	----------	-----------------------------	------------------	----------------------

activité de programme)	2002-2003	2003-2004	prévues 2004-2005	2005	2004-2005	
Environnement sain	2,4	2,6	2,5	3,5	3,4	0,9
Nature	3,1	2,8	2,5	1,8	1,8	(0,7)
Total des PPT	5,5	5,4	5,0	5,3	5,2	0,2

Commentaires sur les écarts : sans objet.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Le suivi de l'examen a permis de conclure que le programme ÉcoAction a su voir à toutes les préoccupations et recommandations identifiées dans le rapport initial de révision. Le programme a déjà, ou est en voie de le faire, pris en considération les suggestions faites dans le cadre du rapport.

Adresse électronique : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/1det_f.asp?id=10429.

Nom du programme de paiement de transfert : Contributions visant à appuyer le Programme d'intendance de l'habitat

Date de mise en œuvre : 1 ^{er} avril 1999	Date de clôture : 31 mars 2005	Financement ministériel total : 31,6 M\$
---	-----------------------------------	---

Description du programme de paiement de transfert : Ce type de contribution s'applique aux mesures correctives pour la contamination historique, le renforcement d'une communauté en santé en trouvant des solutions réalisables mises en œuvre au sein de la communauté du Cap Breton par le processus du Groupe d'action conjointe, l'amélioration au sein des écosystèmes qui est nécessaire en matière d'utilisation des terres et des ressources en eau et soumises aux lois et accords municipaux, provinciaux, nationaux et internationaux, l'utilisation optimale de la main d'œuvre locale, des services, des produits, de l'expertise et des technologies cohérentes au cours du processus.

Objectif(s) et résultats prévus :

Protection contre les sources nationales de pollution :

- Réalisation des activités dans le cadre de l'accord sur le partage des coûts de 1999. Les projets relatifs au partage des coûts ont permis de sauvegarder la santé, la sécurité et l'environnement. Le financement continu du projet permet une remise en état d'un plus grand nombre de sites et, finalement, de réduire les risques relatifs aux substances toxiques et autres substances préoccupantes;
- Assurance de la fermeture adéquate des projets relatifs à l'accord du partage des coûts de 1999;
- Respecter les obligations dans le cadre des évaluations environnementales et offrir des avis techniques et réglementaires.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

Environnement Canada a complété une vérification indépendante des accords de partage des coûts de 1999 afin d'assurer que les financements ont été utilisés de manière économique et efficace.

Le 12 mai 2004, les gouvernements fédéral et provinciaux ont annoncé un financement de 400 millions de dollars pour la remise en état des sites. Le projet continuera d'être dirigé par la Nouvelle-Écosse alors que la direction fédérale sera transférée d'Environnement Canada à TPSGC.

Environnement Canada a respecté les obligations relatives aux évaluations environnementales avec l'achèvement de documents précurseurs.

Environnement Canada a respecté les obligations relatives au Protocole d'entente avec l'Union autochtone de la Nouvelle-Écosse en ce qui concerne l'éducation et la communication pour le projet de remise en état.

Environnement Canada assure la continuité des activités sur les sites, telles que les patrouilles de sécurité sur les sites, la surveillance de l'air ambiant, le retrait du matériel de *Domtar Tank*, et assure la livraison souple et efficace de ces programmes, de même que l'assurance de la responsabilité financière.

Environnement Canada garantit l'achèvement de la création des produits pour plusieurs projets (réorientation de *Coke Oven Brook*, mise hors service des bassins de stockage, réorientation des ressources en eau principales du parc de Victoria et création de *Cofferdam*).

Contribution par secteur d'activité (ou activité de programme)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart entre 10 et 12
Environnement sain	11,1	4,1	7,2	6,1	5,6	(1,6)
Total des PPT	11,1	4,1	7,2	6,1	5,6	(1,6)

Commentaires sur les écarts :

Il existait un écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles lorsque le premier budget a été déposé en 1999 et que le projet était simplement à l'étude. Plus de changements se sont produits au fur et à mesure que les renseignements devenaient disponibles pour finalement en arriver à des montants estimatifs plus précis.

De plus, des changements se sont produits dans les programmes en se fondant sur les enquêtes et les études qui ont finalement résulté en écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Sans objet

Nom du programme de paiement de transfert : Programme de l'enveloppe des possibilités

Date de mise en œuvre : 20 août 2000	Date de clôture : 31 mars 2008	Financement ministériel total : 46,1 M\$
---	-----------------------------------	---

Description du programme de paiement de transfert : Contribuer au rétablissement des espèces en péril, menacées et des autres espèces préoccupantes, et empêcher d'autres espèces de devenir une préoccupation de conservation en mobilisant les Canadiens à poser des actions qui sont avantageuses pour les espèces sauvages.

Permettre aux ONG, propriétaires terriens, le secteur privé, les organisations autochtones, milieux éducatifs, groupes communautaires et à d'autres paliers du gouvernement de planifier, gérer et réaliser les projets qui permettront d'atteindre l'objectif principal du programme.

Objectif(s) et résultats prévus :

Objectifs :

- Appuyer les projets relatifs aux habitats qui offrent des avantages pour les espèces en péril;
- Permettre aux Canadiens de s'impliquer activement et concrètement dans les projets d'intendance pour les espèces en péril menant à des avantages environnementaux tangibles et mesurables;
- Améliorer la compréhension scientifique, sociologique et économique du rôle de l'intendance en tant qu'outil de conservation.

Résultats prévus :

1. Sécuriser et protéger les habitats importants en vue de protéger les espèces en péril et d'appuyer leur rétablissement;
2. Atténuer les menaces de l'activité humaine sur les espèces en péril;
3. Appuyer la mise en œuvre d'autres activités prioritaires, des stratégies ou des plans d'action dans les domaines où ces derniers sont déjà en place ou en cours d'élaboration.

Résultats obtenus et progrès réalisés : Le programme d'intendance de l'habitat a permis de financer 179 projets et a accru les financements additionnels de 142 organismes partenaires. Les activités du programme ont bénéficié à 250 espèces qui sont sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*. Les données ne sont pas encore disponibles concernant le nombre d'hectares de terres protégés ou améliorés

au cours de 2004-2005.

Contribution par secteur d'activité (ou activité de programme)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart entre 10 et 12
Nature	--	--	10,0	10,2	10,2	0,2
Total des PPT	--	--	10,0	10,2	10,2	0,2

Commentaires sur les écarts : sans objet

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Une évaluation indépendante a été entreprise juste avant l'exercice de financement 2004-2005. Il en est ressorti que le mandat, les buts, les objectifs et les méthodes de réalisation du programme sont pertinents en vue de réaliser les objectifs canadiens en matière d'espèces en péril, et démontre une gestion et des mécanismes de responsabilisation appropriés en ce qui concerne les fonds fédéraux qui lui sont alloués. Étant donné la proclamation de la *LEP*, l'évaluation suggère une réorientation des priorités du programme afin de se concentrer davantage sur les espèces en péril. Ces recommandations ont été suivies au cours de l'exercice 2004-2005. (Remarque : adresse électronique inexistante)

Nom du programme de paiement de transfert : Programme de l'Enveloppe des possibilités

Date de mise en œuvre : 2 février 2004	Date de clôture : 31 mars 2008	Financement ministériel total : --
---	-----------------------------------	---------------------------------------

Description du programme de paiement de transfert : Financer des projets et des programmes qui produisent une plus grande augmentation dans les réductions des émissions que celles visées par les programmes et initiatives du gouvernement fédéral qui existent déjà (mesures visées pour la réaction rapide, l'initiative sur les grands émetteurs finaux, etc.).

Objectif(s) et résultats prévus :

Objectifs :

- Permettre aux provinces et territoires canadiens de planifier, gérer et compléter les projets et programmes visant des réductions rapides de GES;
- Encourager les provinces et territoires du Canada à devenir actifs et à s'impliquer dans les projets et les programmes relatifs au changement climatique qui permettront des réductions quantifiables et accrues de GES;
- Appuyer les gouvernements non fédéraux, les contributions volontaires et les financements dans les projets et programmes liés aux réductions de GES.

Résultats prévus:

- Une grande partie des réductions des émissions prévues devraient être réalisées afin d'appuyer la cible établie par le Protocole de Kyoto pour la première période d'engagement.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

Contribution par secteur d'activité (ou activité de programme)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart entre 10 et 12
Environnement sain	--	--	9,6	--	--	(9,6)
Total des PPT	--	--	9,6	--	--	(9,6)

Commentaires sur les écarts : Le financement a été réorienté pour 2005-2006 et 2006-2007 afin de répondre aux besoins de révision.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : sans objet.

Tableau 12 : Subventions conditionnelles (fondations)

1) Nom de la fondation : Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)		
2) Date de mise en œuvre : février 2000	3) Date de clôture : 2010	4) Dépenses d'EC : 110 M\$
5) But du financement : Investir stratégiquement dans l'excellence de la recherche universitaire afin de fournir des connaissances scientifiques pertinentes aux responsables des politiques; de produire de meilleures connaissances sur le changement climatique et ses répercussions sur l'environnement naturel; de produire des résultats en vue d'aider le Canada à tenir ses engagements internationaux en matière d'environnement; et d'assurer une offre de ressources humaines qualifiées pour relever les défis environnementaux de demain.		
6) Objectifs, résultats prévus :		
Objectifs	Résultats prévus	Résultats
<p>Améliorer la capacité scientifique du Canada en finançant la production et la diffusion de savoir dans des domaines d'importance nationale et de pertinence stratégique par l'appui convergent vers l'excellence de la recherche universitaire dans les sciences climatiques et atmosphériques. Les principaux objectifs consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Canaliser et renforcer les moyens scientifiques dont dispose le Canada pour aborder la question du changement climatique et le problème de la qualité de l'air; <ul style="list-style-type: none"> -Établir une base scientifique permettant de mieux comprendre le changement et le système climatiques (y compris les processus et les prévisions), les phénomènes météorologiques violents, la qualité de l'air et les prévisions sur l'environnement marin. -Établir une base scientifique servant à élaborer des politiques portant sur des répercussions des phénomènes météorologiques violents, du changement climatique 	<p>Amélioration des prévisions atmosphériques et des politiques, de la sécurité de l'environnement et des stratégies de gestion du risque.</p> <p>Amélioration de la stabilité économique par la production et l'application de connaissances nouvelles sur les conditions climatiques à l'origine du smog, les vecteurs de maladies, les parasites et les espèces végétales exotiques, les avalanches, les incendies de forêt et d'autres menaces.</p> <p>Amélioration de la prévision et de la compréhension de phénomènes météorologiques violents (sécheresse, tempêtes hivernales, inondations).</p> <p>Formation de scientifiques qualifiés pour répondre aux besoins de la société et de l'industrie et doter des postes rendus vacants par les départs à la retraite.</p> <p>Utilisation plus efficace et efficace des installations et des technologies de surveillance du climat à l'échelle régionale (y compris systèmes d'observation terrestre).</p> <p>Meilleures données sur les processus des systèmes climatiques qui ont des répercussions sur les sources de GES et les puits.</p> <p>Amélioration de la connaissance des océans et des processus</p>	<p>En janvier 2005, la Fondation avait investi plus de 65 millions de dollars dans les recherches universitaires en matière de climat et de sciences atmosphériques, de même que dans 13 réseaux de collaboration importants et dans 107 projets. Un bon nombre de ces réseaux sont reliés à des programmes internationaux de recherche impliquant tous de nombreux partenaires. Un appui complémentaire pour les réseaux a permis de doubler les ressources disponibles pour ces derniers. La fondation a également été l'hôte ou l'hôte conjoint d'un certain nombre d'ateliers et de symposiums sur des sujets tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et le climat arctique. Elle a également offert un appui partiel à deux bureaux de projets internationaux au Canada et au Secrétariat national pour l'année polaire internationale (2007).</p>

<p>et de la qualité de l'air, ainsi que leurs répercussions sur la santé humaine et l'environnement naturel, notamment le nord du Canada.</p> <p>-Favoriser les méthodes coopératives et pluridisciplinaires dans la recherche sur la météorologie, les sciences de l'atmosphère, la qualité de l'air, le climat et le changement climatique;</p> <p>-Encourager la participation et l'appui d'autres secteurs à l'avancement des sciences du climat et de l'atmosphère au Canada, notamment du secteur privé.</p>	<p>atmosphériques afin d'établir de meilleures prévisions sur l'environnement marin et d'améliorer la compréhension du rôle des océans dans le climat.</p> <p>Prestige et profil rehaussés des chercheurs canadiens; plus grande participation des Canadiens dans les activités scientifiques internationales.</p>	
<p>7) Résultats obtenus et progrès réalisés : (parmi l'ensemble des résultats ministériels)</p> <p>En date du 31 mars 2005, la fondation avait investi plus de 70 M\$ dans la recherche universitaire en matière de climat, de qualité de l'air, des prévisions environnementales marines au sien de 13 réseaux de collaboration d'envergure et de 107 projets. Plus de la moitié des engagements du FCSCA ont été pris dans le domaine du climat. Plusieurs réseaux sont reliés à des programmes de recherche internationaux qui impliquent un grand nombre de partenaires. Le soutien complémentaire pour ces réseaux a doublé les ressources qui leurs étaient octroyées. La fondation a été l'hôte et l'hôte conjoint d'un certain nombre d'ateliers et de symposiums sur des sujets tels que les températures extrêmes et le climat arctique, ainsi que sur l'appui partiel à deux bureaux de projets internationaux au Canada et au Secrétariat national pour l'année polaire internationale (2007).</p> <p>En août 2003, le Premier ministre a demandé au FCSCA de préparer un rapport pour les Canadiens sur la science du changement climatique. Le rapport se concentrera sur la science relative au changement climatique : ce que nous savons, ce que nous ignorons, de même que la capacité du Canada à offrir aux Canadiens des conseils axés sur la science en vue de faciliter la prise de décision en matière d'adaptation et d'atténuation, aujourd'hui et dans l'avenir. On prévoit que les recommandations seront portées sur les besoins scientifiques pour l'avenir (y compris la surveillance) et sur l'organisation de la science (nationale et internationale).</p> <p>Le financement du FCSCA appuie les réseaux de recherche et les projets dans les domaines tels que la science des systèmes climatiques, les GES, les températures extrêmes, la qualité de l'air et sur les conditions atmosphériques océaniques. Les résultats de la recherche sont significatifs des politiques et des opérations dans les domaines tels que le changement climatique, les prévisions météorologiques et environnementales, la sécurité publique, la santé humaine et la gestion des ressources naturelles. Les réalisations pour l'exercice financier 2004-2005 comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la capacité du Service météorologique du Canada à conjuguer les modèles climatiques globaux avec les représentations à jour des cycles biogéochimiques importants; - Déterminer que les forêts d'âge moyen (35 à 60 ans) ont la meilleure capacité d'absorption et de rétention du carbone. Cette découverte aide Ressources naturelles Canada à élaborer des politiques concernant la gestion de la forêt et à fournir des données relativement au carbone en vue de réaliser l'engagement du Canada envers le Protocole de Kyoto; - Nouvelles connaissances sur le comportement des différentes particules dans l'air qui ont permis de préciser les modèles régionaux de la qualité de l'air et qui ont permis d'en arriver à des prévisions plus précises pour la qualité de l'air dans les zones urbaines; - Nouvelles techniques dans la modélisation océanique qui améliorent la prévision des 		

phénomènes météorologiques violents sur la côte de la Nouvelle-Écosse, un secteur industriel important;						
- Achèvement d'un registre sur une période de cinq ans sur les concentrations printanières d'ozone et d'autres gaz à l'état de trace dans la stratosphère arctique.						
	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004- 2005	13) Écarts entre 10 et 12
14) Subventions conditionnelles	--	50 M\$	--	--	--	--
15) Commentaires sur les écarts : Sans objet						
16) Résultats importants d'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation : Sans objet						
17) Site de la fondation : http://www.cfcas.org/index_f.html						
18) Adresse électronique du rapport annuel de la fondation : http://www.cfcas.org/sitemap_f.html						

1) Nom de la fondation : Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)		
2) Date de mise en œuvre : 2001	3) Date de clôture : 2012	4) Dépenses d'EC : 275 M\$
5) But du financement : Stimuler le développement et la démonstration de technologies canadiennes portant particulièrement sur le changement climatique, la qualité de l'air et les sols.		
6) Objectifs, résultats prévus : Financer le développement et la démonstration des technologies canadiennes qui abordent les enjeux relatifs aux changements climatiques, à l'air pur, à l'eau salubre et aux sols propres.		
Objectifs	Résultats prévus	Résultats
Financer l'élaboration en accéléré et la démonstration de projets de collaboration portant sur les enjeux relatifs au changement climatique et à la qualité de l'air. Avec les 200 millions de dollars de son budget de 2004, le mandat de TDDC a été élargi pour inclure le développement et la démonstration de nouvelles technologies d'épuration de l'eau et du sol.	Les projets fructueux diffusés entraîneront des réductions majeures des émissions de GES afin d'aider le Canada à atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. De nouvelles technologies innovatrices permettront d'atteindre les autres priorités d'Environnement Canada qui ont trait à l'air pur.	Au 31 mars 2005, TDDC avait affecté 89 M\$ (27 %) au financement du développement technologique et démonstrations relativement à 46 projets sur le changement climatique et l'air pur, tandis que le secteur privé a apporté une contribution de 176 M\$ (55 %) et que 57 M\$ (18 %) provenait d'autres sources gouvernementales, pour une valeur totale du projet de 322 M\$. TDDC a également conservé un ratio de 80/20 dans son financement au projet, soit 80 % du financement pour appuyer les technologies sur le changement climatique et 20 % à celles relatives à la pureté de l'air, tout en reconnaissant les avantages inter-reliés des deux types de technologie. Le prochain financement concernant le projet comprendra le mandat plus large englobant

		les technologies relatives à l'eau et aux sols salubres.				
<p>7) Résultats obtenus et progrès réalisés : (parmi l'ensemble des résultats ministériels)</p> <p>Les responsables au développement de TDDC doivent être issus de consortium de partenariats afin que les candidats proviennent de compagnies, du milieu de la recherche universitaire ou d'autres organisations d'intérêt. Ces consortiums offrent une base solide non seulement au développement technologique, mais également à l'assurance d'un futur déploiement ou d'une mise à jour sur le marché lorsque les démonstrations seront complétées. Les consortiums liés au projet ont reçu un financement pour la démonstration et le développement de technologies sur le changement climatique et à la pureté de l'air, y compris : des cellules d'hydrogène comme combustible, le stockage de l'hydrogène et moyens de remise en état, les carburants biologiques, les véhicules électriques hybrides, la capture des gaz associés au changement climatique, les systèmes de chauffage à l'énergie solaire, turbine d'énergie marémotrice, recyclage du CO₂, isolation des édifices, les piles à longue durée, le contrôle des systèmes d'éclairage, turbines éoliennes modernes, membranes à l'éthanol, les séparateurs pétrole-sable, membranes; digesteurs anaérobiques des déchets solides, fourches de puissance pour les cellules de carburant, systèmes marins d'injection au diesel, les systèmes de séquestration du carbone, contrôle des réseaux électriques, systèmes en boucle fermée pour les édifices et les usines de pâtes et papiers, traitement des eaux usées, incinération moderne des déchets, réductions des émissions de mercure et recyclages des déchets des fonderies. Selon le rapport annuel de 2004 de TDDC, au 31 mars 2005 les 46 projets financés constituent une possibilité de 12 mégatonnes de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2010.</p>						
	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écarts entre 10 et 12
14) Subventions conditionnelles	--	125 M\$	100 M\$	100 M\$	100 M\$	--
15) Commentaires sur les écarts : Sans objet						
16) Résultats importants d'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation : Sans objet						
17) Site de la fondation : http://www.sdtc.ca/fr/index.htm						
18) Adresse électronique du rapport annuel de la fondation : http://www.sdtc.ca/fr/news/annual_reports.htm .						

1) Nom de la fondation : Fonds municipaux verts (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) – Le Fonds d'habilitation municipale vert (FHMV) et Fonds d'investissement municipal vert (FIMV)		
2) Date de mise en œuvre : Budget 2000	3) Date de clôture : inexistante	4) Dépenses d'EC : 275 M\$
<p>5) But du financement : Les FMV visent à encourager les investissements dans des projets environnementaux qui portent sur les infrastructures municipales. Plus précisément, les priorités du fonds sont d'avoir un effet positif sur la santé et la qualité de vie des Canadiens en favorisant la réduction des émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol au niveau local et la promotion des énergies renouvelables en appuyant des études et des projets environnementaux dans le secteur municipal.</p> <p>Les FMV sont financés et gérés à part égale par RNCAN et Environnement Canada sans aucun lien de dépendance, créant ainsi un partenariat solide entre la FCM et le gouvernement du Canada. Le comité de direction de la FCM, officiellement désigné comme l'organe décisionnel des fonds, est appuyé par un conseil de 15 membres comprenant cinq membres désignés par le gouvernement fédéral. Le conseil joue un rôle clé et il est appuyé par le secrétariat de la FCM et le comité d'examen par des pairs des FMV.</p>		

Créé dans le budget de 2000 avec une affectation de 125 M\$, les FMV, composé des FHMV et FIMV, ont doublé leur affectation dans le budget de 2002 avec un investissement additionnel de 125 M\$. Les 50 M\$ des FMV ont permis d'offrir des subventions en vue d'appuyer la faisabilité des études visant à accroître l'expertise municipale et les connaissances afin d'être à l'avant-garde des pratiques et des technologies environnementales. Les 200 M\$ du FIMV ont quant à eux permis l'émission de prêts et de garanties de prêts afin d'accroître les investissements municipaux dans les projets novateurs d'infrastructure environnementale.

Le budget de 2005 a annoncé un financement additionnel de 300 M\$ aux FMV pour l'exercice financier 2005-2006* pour un grand total de 550 millions de dollars. Grâce au budget de 2005, les FHMV et FIMV ont été rassemblés sous une seule bannière, soit les FMV, conjuguant ainsi tous les financements en un seul. Ce financement appuie les subventions, les prêts et les garanties de prêts et il est conforme à la raison d'être et au mandat de l'accord original. Un montant de 150 millions de dollars provenant de ce financement sera utilisé exclusivement pour les prêts aux fins de nettoyage et au nouveau développement des friches industrielles.

Le montant total de financement attribué aux FMV et disponible pour les municipalités est directement relié aux avantages environnementaux et/ou à l'innovation des projets entrepris, avec une combinaison subventions/prêts jusqu'à 80 % des coûts possibles des projets offrant des avantages exceptionnels pour l'environnement.

Pour en savoir davantage sur les FMV, y compris le rapport annuel de 2004-2005 des FMV et un aperçu des projets des FMV, veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.fcm.ca/french/main-f.html>.

6) Objectifs, résultats prévus :

Encourager les mesures environnementales locales dans des domaines importants, notamment :

- énergie;
- ressources en eau;
- déchets;
- transport durable;
- friches industrielles;
- projets communautaires intégrés.

Les mesures de rendement suivantes ont également été décrites dans les documents distribués par la FMC aux ministères responsables (Ressources naturelles Canada et Environnement Canada) dans leur rapport annuel de 2004-2005. Des résultats additionnels sont fournis dans la renégociation de l'accord de financement des FMV suivant une nouvelle affectation dans le budget de 2005.

- Depuis 2000, les FMV ont approuvé et financé 407 projets et études pour un investissement total de 228 M\$. Ce financement a engendré un financement additionnel de plus d'un milliard de dollars provenant d'autre gouvernements et du secteur privé pour un investissement total dans l'infrastructure municipale verte de 1,39 milliard de dollars.
- Le renforcement des capacités constitue un point important des FMV avec 286 études de faisabilité financées par le FHMV pour un financement total (financements fédéraux et autres) de plus de 74 M\$.
- Soixante-deux projets de l'infrastructure verte ont également été financés par l'entremise d'un mélange de petites subventions et de prêts à faible intérêt du Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) pour un total d'investissement total de 1,3 milliards de dollars.
- Les FMV prévoient que les incidences environnementales des ces investissements comprendront notamment : une réduction des GES de plus de 750 kilotonnes et que l'avantage le plus considérable pour la qualité de l'air provient des investissements des FMV dans les projets énergétiques.
- Au cours de 2004-2005, les FMV ont déclaré une demande sans cesse grandissante pour les subventions et les prêts provenant des FMV. Le nombre de projets approuvés du FIMV est passé de 18 en 2003-2004 à 22 en 2004-2005. Parallèlement, le nombre d'études approuvées par le FHMV est passé de 53 en 2003-2004 à 88 en 2004-2005.
- Une stratégie de transfert des connaissances a également été élaborée pour les FMV au cours

de 2004-2005 avec l'utilisation du site Web du réseau des connaissances de la FMC (<http://kn.fcm.ca>). Par l'entremise de ce site Web, une base de données sur les études et les projets, y compris les études de cas des essais sur le terrain et les études de faisabilité approuvées dans le cadre du FHMV sont désormais accessibles. Ces études de cas seront utilisées lors d'une série d'ateliers d'orientation pour les communautés durables offerts en partenariat avec les FMV et les partenaires de la FMC dans le cadre du programme pour la protection du climat.

Les ministères responsables ont également renégocié l'accord de financement des FMV suivant l'annonce d'une affectation additionnelle de 300 M\$ aux FMV dans le budget de 2005. Les faits saillants importants relatifs au nouvel accord qui auront des répercussions sur les résultats dans les années à venir sont les suivants :

- La consolidation des deux accords précédents des FHMV et FIMV en un seul accord, soit les FMV, rassemblant ainsi un nouveau fonds de 500 millions de dollars;
- Réorientation des résultats des FMV en fonction des avantages environnementaux au lieu de l'innovation;
- Création d'une échelle pour les offres financières qui varient selon l'accroissement des avantages environnementaux, créant ainsi une motivation d'atteindre les meilleurs avantages environnementaux possibles;
- Inclusion des données qui permettent le financement des études de faisabilité et des essais sur le terrain par l'entremise de subventions provenant du fonds de 500 millions de dollars;
- Inclusion d'un élément concernant le renforcement des capacités provenant du fonds de 500 millions de dollars;
- Un montant de 150 millions de dollars à être prévu pour l'attribution de prêts pour le nouveau développement et la remise en état des friches industrielles;

Ces changements visent à accroître les avantages environnementaux provenant des investissements des FMV dans l'infrastructure municipale verte.

REMARQUE : À cause de l'affectation additionnelle de 500 millions de dollars dans les FMV au budget de 2005, les FMV se voient dans l'obligation de réviser les déclarations faites concernant les plans et les priorités de 2005. Il est prévu que le document révisé soit disponible au début de l'automne 2005.

7) Résultats obtenus et progrès réalisés : (parmi l'ensemble des résultats ministériels)

	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004- 2005	13) Écarts entre 10 et 12
14) Subventions conditionnelles	--	--	--	--	--	--

15) Commentaires sur les écarts : Sans objet

16) Résultats importants d'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation : Les FMV a entrepris une évaluation indépendante du Fonds. Les résultats de cette évaluation ont démontré que toutes les clauses importantes qui ont été étudiées sont conforme dans l'ensemble et que tous les enjeux qui ne l'étaient pas ont été abordés par les FMV. La revue opérationnelle a également constaté que les processus et pratiques au niveau administratif sont en place de manière générale afin de gérer le Fonds.

17) Site de la fondation : <http://www.fcm.ca/french/main-f.html>

18) Adresse électronique du rapport annuel de la fondation : http://www.fcm.ca/french/publications_f/ar2005-f.pdf

1) Nom de la fondation : Clayoquot Biosphere Trust (CBT)		
2) Date de mise en œuvre : 2000	3) Date de clôture : Continu	4) Dépenses d'EC : 12 M\$
5) But du financement : Créer un fonds de dotation pour la CBT – la pierre angulaire de la Réserve de biosphère de Clayoquot Sound-UNESCO. La CBT utilisera les revenus provenant du fonds de dotation afin d'appuyer la recherche locale, l'éducation et la formation dans la région de la Réserve de biosphère.		
6) Objectifs, résultats prévus :		
Objectifs	Résultats prévus	Résultats
<p>Établir et mettre en œuvre des comités techniques dans le domaine du développement marin, aquatique, terrestre, éducationnel et communautaire afin de recommander l'approbation d'initiatives communautaires et de les appuyer.</p> <p>Améliorer la communication avec les collectivités afin de faciliter la participation au travail du CBT et d'aider à mieux le comprendre.</p> <p>Maintenir les initiatives courantes de financement et chercher d'autres sources de financement dans le but de maximiser les retombées communautaires par les bourses d'études, le financement de projets et les partenariats fondés sur la collaboration.</p> <p>Chercher à réaliser des initiatives et à établir des partenariats ciblés afin de produire des retombées communautaires importantes et d'offrir la possibilité de mettre sur pied des projets de collaboration.</p>	<p>Les collectivités locales et les Premières nations poursuivent un dialogue constant sur l'élaboration de solutions locales à l'égard de la conservation, du développement durable et des collectivités en santé.</p> <p>Réunions organisées et tenues avec chaque collectivité régionale et des Premières nations pour leur donner un plus grand sentiment d'appartenance au CBT.</p> <p>On cherchera à obtenir d'autres fonds qui serviront à des bourses d'études afin de promouvoir les possibilités d'études postsecondaires pour les étudiants locaux.</p> <p>Le maintien de partenariats et d'alliances avec les collectivités locales et les Premières nations qui déboucheront sur l'amélioration de la collaboration entre intervenants et sur des solutions à des défis locaux qui se posent sur les plans de l'environnement et du développement durable.</p>	<p>La valeur estimative du fonds était de 13 547 942 \$ le 31 décembre 2004. En se fondant sur la valeur du marché pour le fonds, la direction de la CBT suit un « plan d'affaires conservateur » qui limite les coûts administratifs et des programmes tout en se concentrant sur l'accroissement du Fonds. L'objectif premier de ce plan d'affaires est de faire fructifier le Fonds tout en finançant les programmes et les projets locaux pour réaliser la vision et la mission de la CBT.</p> <p>Des réunions de la direction de la CBT ont eu lieu à Tofino, Ucluelet et dans chacune des six communautés autochtones afin de fournir aux membres des communautés intéressés une possibilité de dialogue concernant les priorités de la CBT et de donner de l'information concernant les prochaines affectations du Fonds.</p> <p>Des comités techniques composés de volontaires sont créés dans les secteurs marin/aquatique, terrestres, de l'éducation, de la culture et du développement communautaire. Ces comités offriront un appui au conseil de direction, tout en leur proposant des recommandations au sujet de l'approbation des recherches axées sur les communautés, de l'éducation, des formations, du renforcement des capacités et du renforcement de la santé au sein des communautés. Une autre fonction principale de ces</p>

		comités consistera à établir des relations à l'intérieur des communautés grâce au réseau de gens impliqués et de leur propre réseau d'influence.				
<p>7) Résultats obtenus et progrès réalisés : (parmi l'ensemble des résultats ministériels)</p> <p>Les affectation du fonds pour la recherche axée sur la communauté, l'éducation, les séances de formation, le renforcement des capacités et les projets culturels ont mené à la création de six projets financés en partenariat avec l'école communautaire de Wickaninnish, la <i>Central Westcoast Forest Society</i>, le <i>Pacific Rim Arts</i>, la Chambre de commerce de Tofino Long Beach, la <i>Pacific Hospice Society</i> et Éco-fonds. De plus, un fonds a été offert à l'<i>Ucluelet First Nation</i> pour permettre la sculpture d'un totem élevé au début du sentier Nuuchah-nulth dans la réserve de parc national Pacific Rim, au programme de maintien et de rétablissement de l'herbe à bernaches, afin de fournir le matériel d'éducation à Ucluelet Harbour et à mener une vaste étude sur les prédateurs.</p> <p>Des bourses universitaires ont été remises avec l'aide de <i>genus capital management</i>. Malheureusement, aucune demande n'a été faite dans la région centrale de Nuuchah-nulth. Des consultations sont en cours par l'entremise du Comité de l'éducation de la CBT afin de déterminer de quelle manière est-ce que la promotion des programmes de bourse d'études peut être fait au sein des communautés pour que les étudiants autochtones fassent des demandes.</p>						
	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écarts entre 10 et 12
14) Subventions conditionnelles	--	--	--	--	--	--
15) Commentaires sur les écarts : Sans objet						
<p>16) Résultats importants d'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation :</p> <p>Corrélativement au Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO et à l'Association canadienne des réserves de la biosphère, un examen du programme de la CBT a été entrepris afin de mesurer les réalisations accomplies au cours des cinq premières années du projet de la fondation de la CBT et pour déterminer les étapes pour les cinq prochaines années, jusqu'en 2010.</p>						
17) Site de la fondation : http://www.clayoquotbiosphere.org/						
18) Adresse électronique du rapport annuel de la fondation : http://www.clayoquotbiosphere.org/						

Tableau 13 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations

Réponse aux comités parlementaires
<p>Sommaire des questions soulevées, des recommandations et des progrès relatifs au respect des engagements. Ajoutez un lien donnant accès à la réponse du ministère. (Si aucune recommandation n'a été reçue, il faut également le signaler).</p>
Réponse aux rapports du Bureau du vérificateur général
<p>Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2004 - Chapitre 1 – Accords internationaux en matière d'environnement</p> <p>Sommaire : Les objectifs visaient à déterminer de quelle manière le gouvernement fédéral est responsable des résultats liés à ses accords internationaux en matière d'environnement. En ce qui concerne Environnement Canada, la vérification s'est portée sur le Protocole de Montréal, sur l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air et sur la Convention portant sur les zones humides d'intérêt international, particulièrement comme les habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar). La vérification est essentielle pour Environnement Canada relativement à l'établissement des objectifs et à la mesure des résultats connexes aux sites Ramsar. De plus, le chapitre souligne que, aussi bien pour le Protocole de Montréal concernant les substances qui appauvrissent la couche d'ozone que pour l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air, les résultats environnementaux attendus ont été définis et qu'Environnement Canada mesure les résultats réels en regard de ces attentes. Cependant, la vérification précise que Le Ministère n'est pas en mesure de faire rapport sur l'état de la situation relatives aux réductions visées de NO_x et de COV dû au manque de comparaison des données.</p> <p>Recommandation : 1.60 Environnement Canada devrait préciser ses objectifs de réduction des émissions et les résultats prévus, et expliquer clairement les raisons pour lesquelles ses estimations et ses projections sont différentes des cibles fixées.</p> <p>Réponse du Ministère : Le Ministère accepte la recommandation.</p> <p>Les objectifs d'Environnement Canada pour l'Annexe sur l'ozone, en terme de réduction des émissions, consistent à appliquer les mesures de réduction des émissions d'oxydes d'azote (NO_x) et de composés organiques volatils (COV) qui sont établies pour le Canada dans l'accord international. La diminution des niveaux d'ozone dans l'air ambiant dans l'est du Canada devrait mener à l'application des mesures prises par le Canada en même temps que les mesures de réduction des émissions que les États-Unis s'engagent à appliquer dans l'Annexe sur l'ozone. Étant donné que l'information sur les émissions de l'industrie et d'autres sources est devenue plus précise et plus complète, le Canada est parvenu à revoir ses estimations de réduction des émissions de NO_x et de COV pour 2007 et 2010, compte tenu de l'application des mesures prévues dans l'Annexe sur l'ozone. Bien que la révision de l'estimation en 2004 ait été une exigence de l'Annexe sur l'ozone, le Canada mettra à jour son estimation des réductions d'émissions devant mener à des mesures découlant de l'Annexe sur l'ozone et rendra compte de ces projections révisées périodiquement, dans les rapports biennaux canado-américains sur les progrès de la mise en œuvre de l'Accord sur la qualité de l'air.</p> <p>Recommandation : 1.118 Environnement Canada devrait veiller à ce que des résultats de conservation attendus soient précisés pour chaque site Ramsar et à ce que les résultats de la conservation et le rendement fassent périodiquement l'objet d'une surveillance et de rapports.</p> <p>Réponse du Ministère : Environnement Canada accepte la recommandation.</p> <p>Dans le cadre de ses capacités et ressources, Environnement Canada va mettre à jour tous les plans de gestion des sites Ramsar désignés sur les terres du Ministère, conformément aux lignes directrices de planification de la gestion de la Convention de Ramsar. Environnement Canada encouragera les gestionnaires des sites Ramsar qui ne sont pas situés sur des terres appartenant au Ministère à préparer des plans de gestion conformes aux lignes directrices de planification de la gestion de la Convention de Ramsar. Ceci sera complété avant la dixième Convention des Parties de Ramsar (2008).</p> <p>Dans le cadre de ses capacités et ressources, Environnement Canada va évaluer les résultats en matière de conservation et le rendement pour tous les sites Ramsar du Canada situés sur les terres du Ministère. Il va également en faire rapport tous les trois ans par le truchement du rapport national du Canada à la Convention des Parties de Ramsar. Le Ministère encouragera les gestionnaires des sites Ramsar qui ne sont pas situés sur des terres appartenant à Environnement Canada à évaluer les résultats en matière de conservation et le rendement pour tous ces sites et à faire rapport tous les trois ans par le truchement du rapport national du Canada à la Convention des Parties de Ramsar.</p>

Recommandation : 1.130 Lorsqu'ils se voient assigner la responsabilité à l'égard d'accords internationaux en matière d'environnement, les ministères ou organismes fédéraux principaux devraient préciser et documenter clairement les résultats environnementaux qu'ils prévoient obtenir, la façon dont ils vont mesurer et communiquer les résultats obtenus, ainsi que la manière dont ils vont surveiller et examiner les résultats en vue d'améliorer le rendement.

Réponse du gouvernement : Le gouvernement accepte la recommandation (réponse coordonnée par Environnement Canada au nom du gouvernement du Canada).

Le gouvernement du Canada continuera de travailler à améliorer les dispositions régissant l'établissement de rapports, qui sont prévues dans les accords environnementaux internationaux. Le ministère ou l'organisme fédéral directeur qui est responsable de chaque accord environnemental international clé fera rapport des résultats obtenus et prévus dans le cadre de l'accord sous sa responsabilité. Si son rapport ne décrit pas la méthode utilisée pour mesurer les résultats visés, pour atteindre les résultats déclarés et pour surveiller et examiner les résultats obtenus en vue de les améliorer, il devra fournir des renseignements complémentaires à cet effet.

Pour en savoir davantage sur le Chapitre 1, veuillez consulter : <http://www.oag-bvq.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c20041001cf.html>

Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2004 – Chapitre 3 – Les stratégies de développement durable : L'utilisation du régime fiscal et la gestion des déchets solides de bureau

Sommaire : La vérification visait à déterminer si le gouvernement fédéral respecte ses engagements en matière de développement durable sur deux points importants : l'examen des façons d'utiliser le régime fiscal pour mieux intégrer l'économie et l'environnement, d'une part, et la gestion des déchets solides produits par les bureaux fédéraux, d'autre part. La vérification précise que le Ministère n'a pas mis en œuvre un plan d'action concernant la gestion des déchets solides et que les taux de détournement sont loin des objectifs visés.

Recommandation : 3.99 Tout ministère principal désigné pour remplir ce mandat devrait collaborer avec les autres ministères et organismes en vue d'élaborer des lignes directrices sur la mise en œuvre de la gestion des déchets. Ces lignes directrices devraient être à la disposition des ministères et organismes à temps pour la prochaine ronde de stratégies de développement durable, dont l'échéance est décembre 2006. Il faudrait envisager ce qui suit :

- tirer parti des systèmes de gestion de l'environnement, là où ils existent;
- préciser les rôles et les responsabilités;
- fournir l'infrastructure nécessaire;
- établir des critères de recyclage lorsqu'il n'existe pas de programmes municipaux, comme le compostage;
- élaborer des programmes d'éducation et de sensibilisation;
- communiquer périodiquement les résultats aux occupants des immeubles;
- prévoir dans les contrats les pratiques à adopter pour le transport des déchets et des matières recyclables;
- établir des indicateurs de mesure communs et des méthodes de mesure de résultats économiquement efficaces dans l'ensemble du gouvernement;
- établir un modèle commun de rapport pour faciliter la présentation de rapports récapitulatifs.

Réponse du gouvernement du Canada : Des travaux sont en cours par l'entremise du Secrétariat du Conseil du Trésor et des ministères clés participant au projet Développement durable dans la grande maison fédérale (DDGMF) en vue d'élaborer un cadre de gestion du rendement pour les opérations durables. (DDGMF est la structure de gouvernance qui intègre le DDOG et l'Initiative fédérale Prêcher par l'exemple.) Ce cadre cernerait les thèmes suivants : les milieux bâtis, l'approvisionnement écologique, la gestion des terres, le transport, la conservation de l'eau et la gestion des eaux usées ainsi que la gestion des déchets solides. Quand le thème de la gestion des déchets solides aura été complètement élaboré, les exigences de reddition de comptes, de rendement et de mesure de cet aspect opérationnel seront déterminées à temps pour donner une orientation pour les prochaines stratégies de développement durable, attendues en l'an 2006.

De plus, les systèmes de gestion environnementale offrent aux ministères et aux organismes un outil pour traiter systématiquement tous les aspects de leurs activités du point de vue environnemental. Un système de gestion environnementale permet également aux ministères et aux organismes d'employer une approche axée sur la gestion des risques dans la gestion de leurs activités, en traitant les aspects qui ont, selon eux, des effets négatifs plus importants sur l'environnement.

Le gouvernement continuera d'améliorer ces mécanismes.

Recommandation : 3.100 Une fois que l'on aura élaboré les lignes directrices sur la mise en œuvre, les

administrateurs généraux devraient veiller à ce que tous les ministères et organismes les adoptent et s'efforcent de remplir les engagements et d'atteindre les nouveaux objectifs que se sera fixés l'ensemble du gouvernement en matière de gestion des déchets solides de bureau, dans le grand contexte de l'écologisation des activités gouvernementales.

Réponse du gouvernement du Canada : Il existe des mécanismes décrivant les rôles des administrateurs généraux. En se servant d'une approche axée sur la gestion des risques, le gouvernement continuera de travailler de manière coordonnée et stratégique pour que ses activités soient gérées efficacement du point de vue environnemental.

Recommandation : 3.101 Tout ministère principal désigné devrait faire un bilan des progrès accomplis et présenter un rapport récapitulatif périodique sur les engagements et les objectifs en question.

Réponse du gouvernement du Canada : L'application du cadre de gestion du rendement du DDGMF fera en sorte que les progrès soient revus et communiqués. Entre-temps, on travaille à produire la prochaine version du rapport de synthèse : *Écologisation de la grande maison fédérale*.

Pour en savoir davantage sur le Chapitre 3, veuillez consulter : <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c20041003cf.html>

Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2004 – Chapitre 4 – L'évaluation de l'impact environnemental des politiques, des plans et des programmes

Sommaire : La vérification a recensé des lacunes importantes dans l'application de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Certains ministères parmi les douze vérifiés n'ont pas instauré la plupart des systèmes de gestion de base dont ils ont besoin pour se conformer à la Directive. Le Chapitre passe de neutre à positif en ce qui concerne Environnement Canada, évaluant que le Ministère a fait « quelques » progrès, et certains « satisfaisants », dans les domaines de la responsabilisation interne, le suivi et l'orientation des évaluations environnementales stratégiques. Un « classement » effectué dans le cadre de la vérification, place Environnement Canada dans les ministères les mieux classés sur les 12 qui ont été évalués, mais le Ministère ne se trouve pas parmi les premiers. Aucune recommandation n'a été faite à Environnement Canada.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale a coordonné les réponses du gouvernement pour les recommandations relatives au chapitre.

Recommandation : 4.47 Les administrateurs généraux de tous les ministères et organismes vérifiés devraient s'assurer que leur organisation met complètement en œuvre la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Ils devraient veiller à ce que leur organisation ait en place un système de gestion visant à assurer l'application en bonne et due forme de la Directive. Ce système devrait inclure les mesures suivantes :

- le recensement et la description des initiatives devant être soumises à l'approbation du ministre responsable du ministère ou de l'organisme ou du Cabinet;
- l'établissement d'une structure redditionnelle au sein de l'organisation;
- l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes pour assurer le contrôle de toutes les initiatives assujetties à la Directive, des explorations préliminaires et des évaluations détaillées qui sont effectuées;
- la préparation de directives et une formation à l'interne pour les gestionnaires et les employés qui préparent des politiques, des programmes et des plans;
- la mise en place de procédures de contrôle de la qualité, de consultation, de communication, de suivi et d'évaluation.

Les administrateurs généraux de tous les ministères et organismes qui ne sont pas visés par la présente vérification devraient tenir compte de cette recommandation au moment d'étudier l'application de la Directive au sein de leur organisation.

Réponse du gouvernement : L'évaluation environnementale stratégique est un outil parmi d'autres, notamment les stratégies pour un développement durable, les lois (comme la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*) et les moyens d'action (y compris les accords internationaux sur l'environnement), qui obligent les fonctionnaires fédéraux à tenir compte des implications pour l'environnement que contiennent les recommandations qu'ils font aux décideurs.

L'un des engagements des administrateurs généraux consiste à veiller à la mise en œuvre de la Directive du Cabinet dans leur propre ministère et à la mise en place de systèmes de gestion conformément aux recommandations de la commissaire d'ici décembre 2005. Au moment d'établir ces systèmes, les administrateurs généraux doivent tenir compte des exigences de l'organisme, des gains à obtenir par la collaboration interministérielle et de l'optimisation des ressources.

Échéancier des mesures à prendre :

- Systèmes de gestion – décembre 2005

Pour en savoir davantage sur le Chapitre 4, veuillez consulter : <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c20041004cf.html>

Février 2005 – Rapport de la vérificatrice générale - Chapitre 4 — La reddition de comptes des fondations

Sommaire : La vérificatrice générale a exprimé des préoccupations au sujet de la gouvernance des fondations, de la reddition de comptes et de la comptabilisation des paiements de transfert du gouvernement aux fondations en 1997. Le chapitre étudie les actions posées par le gouvernement, des organismes centraux et des ministères parrains en vue de l'amélioration de la reddition de comptes des fondations parrainées par le gouvernement au Parlement dans trois domaines, soit : l'information communiquée au Parlement et au public, les mécanismes de surveillance ministérielle et les évaluations et vérifications externes.

Recommandation : 4.29 Les ministres parrains devraient déposer en temps opportun au Parlement les plans généraux ou les sommaires de plans généraux et les rapports annuels des fondations. En consultation avec celles-ci, les ministères parrains devraient encourager les fondations à présenter de l'information significative sur les résultats dans leurs plans et rapports.

Réponse du gouvernement : Nous souscrivons à la conclusion de la vérificatrice générale selon laquelle des améliorations ont été apportées aux rapports au Parlement et à la population.

Dans le Plan budgétaire de 2003, le gouvernement s'engageait à prendre un certain nombre de mesures pour améliorer les renseignements fournis au Parlement au sujet des plans et des résultats des fondations. Toutes les obligations de présentation de rapports au Parlement conformément à la loi sont satisfaites. Depuis maintenant plusieurs années, les ministres déposent au Parlement les rapports annuels des fondations, comptant pour 80 pour cent de tous les transferts aux fondations. Dans la mesure où il y a d'autres fondations importantes dont les rapports ne sont pas déposés au Parlement, le Secrétariat du Conseil du Trésor encouragera les ministères à le faire.

De plus, les ministères doivent faire rapport des plans et des résultats importants des fondations dans leurs rapports sur les plans et les priorités et leurs rapports ministériels sur le rendement. Ils sont également tenus de les placer dans le contexte des plans et des résultats globaux du ministère. Cette exigence horizontale en matière de rapport dépasse les attentes de la vérificatrice générale. Le SCT a émis des lignes directrices au sujet de ces exigences en matière de rapport.

Le gouvernement estime que beaucoup de renseignements au sujet des plans et des résultats sont disponibles dans ces rapports déposés au Parlement et sur les sites Web des ministères et des fondations. Il existe donc des possibilités de participer pour les ministres et les responsables des fondations. À titre d'exemple, les représentants de nombreuses fondations ont comparu devant des comités parlementaires.

Néanmoins, le gouvernement reconnaît que d'autres améliorations peuvent être apportées à la qualité et à l'exhaustivité des rapports sur les plans et les résultats des fondations et il s'engage à le faire.

Recommandation : 4.36 Les ministères parrains qui œuvrent dans des secteurs où des fondations financées par le gouvernement fédéral sont appelées à intervenir devraient, de concert avec les fondations, mettre au point des exigences en matière de rapports qui établissent des liens avec la façon dont les fondations mesurent leurs résultats et en rendent compte.

Réponse du gouvernement : L'intégration horizontale de la politique publique représente une grande priorité du gouvernement. Comme l'a reconnu la vérificatrice générale, beaucoup d'efforts ont été faits pour établir des cadres de gestion et de reddition de comptes axés sur les résultats et d'énormes progrès ont été accomplis. Suite à l'engagement pris dans le Plan budgétaire de 2003, quelques ministères sont maintenant en mesure de procéder à des évaluations pour déterminer l'intégration horizontale de leurs programmes avec ceux des fondations. D'autres efforts seront faits pour procéder à ces évaluations et assurer la présentation de rapports intégrés sur les résultats au Parlement.

Recommandation : 4.46 Dans les nouvelles ententes de financement ou les ententes modificatrices, les ministères parrains devraient veiller à ce que les évaluations commandées par les fondations respectent les normes d'évaluation reconnues.

Réponse du gouvernement : Le gouvernement convient que les fondations devraient utiliser des normes d'évaluation reconnues. Toutefois, il est très important de souligner que la vérificatrice générale n'a pas examiné les évaluations ou les documents connexes commandés par les fondations et qu'en conséquence, elle ne donne pas à penser que ces normes n'ont pas été respectées. Il convient également de souligner que les ministères sont déjà obligés de respecter la Politique d'évaluation du Conseil du Trésor dans le cadre de leurs évaluations.

Pour en savoir davantage sur le Chapitre 4, veuillez consulter : <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20050204cf.html>

Vérifications ou évaluations internes
Vérifications internes
Suivi de la vérification du programme de sécurité et de santé au travail (SST) dans les centres de recherches du SPE
Vérification de la gestion de l'information (suivi)
Vérification de la sécurité des technologies de l'information (suivi)
Vérification de l'étude de cas des autorisations d'achats locaux
Suivi de la vérification de la gestion financière - RCN
Suivi de la vérification de la gestion financière - région de l'Atlantique
Évaluation des assouplissements financiers accordés au SMC – OSM (suivi)
Évaluation formative de la LCPE 1999 : Environnement Canada (suivi)
Étude de cas des autorisations d'achats locaux
Suivi de la vérification du programme de sécurité et de santé au travail (SST)
Vérification des comptes créditeurs - Taxis
Vérification des méthodes et des pratiques d'établissement des coûts et des prix des produits de PME
Évaluations internes
Évaluation des assouplissements financiers accordés au SMC - OSM
suivi de l'examen de la conformité au processus réglementaire
Suivi de l'examen du Système de gestion de l'environnement d'Environnement Canada

Pour en savoir davantage sur les évaluations et vérifications internes mentionnées précédemment, veuillez vous rendre à l'adresse s60 suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/newdeptview_f.asp?id=38

Tableau 14 : Initiatives d'amélioration des services (IAS)

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a demandé à tous les ministères de produire des rapports au sujet des quatre éléments clés de leur rendement concernant la prestation de service, soit :

1. Les programmes et les services qui entrent dans le cadre d'un plan d'amélioration des services;
2. Établissement des niveaux de base en matière de satisfaction des clients et des progrès réalisés en vue d'atteindre les cibles de satisfaction des clients;
3. Les standards relatifs aux services pour tous les services publics clés et établissement de normes et de rendement en fonction de ces standards;
4. Achèvement principal concernant l'amélioration du service du point de vue du client.

1. Programmes et services visés par un plan d'amélioration des services.

Le plan d'amélioration des services d'Environnement Canada comprend trois principaux secteurs :

- a) Les opérations du règlement sur les déchets dangereux;
- b) Les avertissements météorologiques; et
- c) Les rapports de précipitation.

2. Élaboration de données de référence en matière de satisfaction de la clientèle et progrès pour atteindre les cibles de satisfaction.

Un sondage (2002) a été mené pour évaluer la satisfaction de la clientèle relativement à l'opération du Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux (REIDD) afin d'étudier la qualité des services offerts par Environnement Canada à sa clientèle, notamment en ce qui concerne le traitement des avis et des manifestes et la promotion de la conformité du règlement. Les résultats du sondage de 2002 démontrent que la clientèle est en grande partie satisfaite du service : la qualité générale est évaluée à 75 %. Une nouvelle version révisée du règlement a d'abord été publiée dans la Gazette du Canada, partie I, et la version définitive sera publiée dans la Gazette du Canada, partie II, et promulguée en 2005. Il se pourrait que la satisfaction de la clientèle de l'IAS s'en voie affectée, puisque la communauté réglementée risque de démontrer un taux d'insatisfaction au cours de cette période, non pas en raison d'une mauvaise prestation des services, mais plutôt à cause de la nécessité de s'adapter à un nouveau règlement.

Deux sondages indiquaient des résultats semblables quant à l'importance des avertissements météorologiques : un sondage effectué en 1990 (Market Facts du Canada Ltée 1990) et une étude nationale effectuée en 2002 (Décima 2002). En 1990 comme en 2002, la cote nationale accordée à l'importance des avertissements météorologiques était de 82 sur une échelle de 0 à 100 (0 étant la cote la plus basse et 100 la cote la plus élevée). À l'échelle régionale, les données indiquent que le niveau de satisfaction était légèrement inférieur dans la région de l'Atlantique et en C.-B., mais les différences n'étaient pas suffisamment importantes pour conclure à un changement. Il y avait quatre points de données comparables pour analyser la satisfaction de la clientèle par rapport aux avertissements météorologiques : des études nationales menées en 1986 (Groupe conseil Coopers & Lybrand 1986), en 1990 (Market Facts du Canada Ltée 1990), en 1996 (Comquest Research 1996) et en 2002 (Décima 2002). Le niveau de satisfaction a peu changé entre 1986 (74) et 2002 (75) (le niveau en 1990 et en 1996 était de 72). À l'échelle régionale, le niveau de satisfaction a connu une légère augmentation en C.-B. entre 1990 et 2002 (il est passé de 67 à 79).

Deux points de données ont fourni des conclusions semblables quant à l'importance des prévisions de précipitation : des sondages menés en 1996 (Comquest Research 1996) et en 2002 (Décima 2002). On a noté peu de changements par rapport à l'importance relative quant à la hauteur des précipitations (27 et 24), le type de précipitations (20 dans les deux cas) et la durée (début et fin) des précipitations (19 et 18), ce qui suggère que l'importance relative de la plupart des types de prévisions de précipitations n'a pas vraiment changé. Il y avait quatre points de données comparables pour analyser le niveau de satisfaction relativement aux prévisions de précipitations : des études nationales menées en 1983 (Crop Inc. 1983), en 1996 (Comquest Research 1996), en 1997 (Goldfarb Consultants 1997) et en 2002 (Décima 2002). Les données indiquaient une hausse importante du niveau de la satisfaction en 1983 et en 1997 (la cote est passée de 43 à 73) suivie d'une baisse importante en 2002 (chute à 66). La tendance est observable, à des degrés plus ou moins équivalents, dans toutes les régions du pays. En rédigeant son rapport en

2003, Décima Inc. a recommandé au ministère d'adopter une démarche uniforme pour les sondages sur la qualité des services à venir, et ce, dans le but d'obtenir des données valides sur le plan statistique.

3. Normes de service pour tous les principaux services publics : élaboration des normes et rendement par rapport à ces normes.

a) La nature des services de réglementation ne permet pas d'élaborer des normes pour les opérations du Règlement sur les déchets dangereux.

b) et c) Les initiatives en matière d'avertissements météorologiques et de rapports de précipitations tenteront d'améliorer davantage leurs produits et services puisque les Canadiens ont manifesté, lors de récents sondages, leur désir d'être informés plus rapidement lorsque surviennent des événements météorologiques graves. Le ministère continue de collaborer avec ses partenaires, plus particulièrement avec les médias, pour fournir aux Canadiens des avis météorologiques efficaces.

4. Principales réalisations dans l'amélioration du service du point de vue des citoyens

a) Les principaux points sont : sensibiliser davantage aux services offerts, accroître la compétence du personnel, faciliter la communication et l'accessibilité, simplifier le processus de déplacements transfrontaliers et accroître l'usage de moyens de communication électroniques. Le ministère procède actuellement à la révision approfondie des procédures rattachées à la mise en application du Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux afin d'identifier les parties à améliorer et afin de simplifier les processus, s'il y a possibilité, sans toutefois porter atteinte aux responsabilités légales de la DMT, l'organisme de réglementation. De plus, le ministère achève ses travaux sur un nouveau système de gestion de l'information harmonisé avec le système ministériel. Une fois que ce système sera mis en application, il sera possible de procéder à la recherche et à la récupération de documents plus rapidement et plus efficacement qu'auparavant.

b) et c) Le ministère continue d'utiliser des technologies innovatrices pour transmettre les avertissements, seul ou en collaboration avec d'autres organismes. Il a également mis sur pied de nouveaux programmes de sensibilisation aux phénomènes météorologiques de fort impact et de compréhension des avertissements connexes, notamment le programme « Météorologue aux alertes ».

Remarque : L'une des préoccupations du ministère à l'égard de l'IAS est que le taux de satisfaction des Canadiens en ce qui a trait aux produits et services du ministère demeure relativement élevé (par exemple, l'étude nationale de 2002 a indiqué que 86 % des Canadiens étaient satisfaits des avertissements de tempête en hiver). Il pourrait s'avérer difficile d'améliorer les services sans progrès scientifiques et techniques considérables permettant de faire des prévisions plus justes. Quelques questions principales de l'OMC ne peuvent s'appliquer aux produits et services du ministère. Par exemple, bien qu'il soit possible de mesurer la satisfaction des services offerts par les médias, d'autres questions comme la « rapidité de l'information » (c'est-à-dire le temps qu'il faut pour avoir un service) et le « temps d'attente » (le temps d'attente à un point de service) ne sont pas pertinentes. Par ailleurs, la prestation des services est assurée par les médias, un tiers parti qui ne peut être entièrement contrôlé par le ministère. De plus, puisque tous les médias n'obtiennent pas leurs renseignements météorologiques du ministère, les sondages ne peuvent faire la distinction entre les renseignements du ministère et les renseignements provenant d'un tiers parti. Enfin, certaines questions de l'OMC sur la « performance » ne peuvent s'appliquer aux produits et services du ministère; par exemple, il serait quasi inutile d'interroger les Canadiens sur les services reçus ou sur la compétence du personnel, puisqu'il y a très peu d'interaction entre le personnel du ministère et la clientèle lorsque cette dernière souhaite obtenir des renseignements sur les prévisions de précipitations et les avertissements météorologiques.

Tableau 15 : Initiatives horizontales

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a créé une base de données sur les résultats des initiatives horizontales (http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp) où on y trouve de l'information sur les initiatives horizontales importantes du gouvernement fédéral. Les initiatives horizontales ont récemment été définies comme des initiatives :

- auxquelles un montant global de plus de 100 millions de dollars en financement fédéral a été affecté; ou
- qui jouent un rôle clé dans la réalisation des priorités du gouvernement; ou
- qui ont une grande visibilité.

Vous trouverez davantage de renseignements sur les initiatives pour lesquelles Environnement Canada joue un rôle important sur la base de données sur les résultats des initiatives horizontales du SCT.

Environnement Canada dirige les initiatives ci-dessous :

- Plan d'action accéléré pour les lieux fédéraux contaminés
- Changement climatique
- Bassin des Grands Lacs 2020
- Mise en oeuvre de la *Loi sur les espèces en péril*

Environnement Canada participe aux initiatives suivantes :

- Stratégie canadienne de la biotechnologie (SCB)
- Partenariat rural canadien
- Équipe Canada Inc.
- Initiative sur le secteur bénévole et communautaire
- Stratégie emploi jeunesse (SEJ)

Tableau 16 : Politiques relatives aux voyages

Environnement Canada suit et utilise les politiques relatives aux voyages du SCT concernant les voyages dans le cadre de leur travail.

SECTION IV

AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Stratégie de développement durable de 2004-2006 d'Environnement Canada

Environnement Canada a déposé sa troisième stratégie de développement durable portant sur la période de 2004 à 2006 à la Chambre des communes en février 2004. Ceci est le premier rapport d'étape de cette stratégie.

En vertu de la *Loi sur le vérificateur général*, certains ministères et organismes fédéraux ont dû préparer des Stratégies de développement durable (SDD) pour la première fois en 1997. En vertu de cette même loi, les ministères doivent également mettre à jour leurs stratégies tous les trois ans. Le SCT oriente la production de rapports annuels dans le but d'informer les membres du Parlement sur les progrès réalisés à l'égard des engagements pris dans le cadre des SDD.

La SDD d'Environnement Canada définit les buts et les objectifs sous quatre thèmes que le Ministère juge d'une importance cruciale pour réaliser des progrès à l'égard du développement durable, soit :

- information pour le processus décisionnel;
- instruments innovateurs;
- partenariats pour le développement durable;
- en fonction du développement durable

La nouvelle stratégie met l'accent sur un avenir façonné par une solide base de connaissances qui met sur le même pied d'égalité le capital humain et naturel et le capital économique, qui informe le débat public et qui assure l'intégration du processus décisionnel. Elle fait appel à l'utilisation stratégique des forces du marché pour assurer qu'une bonne politique économique soit également une bonne politique environnementale et sociale. La stratégie met l'accent sur les partenariats et les modèles de gouvernance qui favorisent la prise de décisions horizontales au sein des gouvernements, des entreprises et des collectivités. Enfin, elle exige que nous fassions preuve de leadership en donnant l'exemple pour les propres activités du Ministère. Finalement, la SDD vise à mieux articuler les résultats qui permettront une meilleure transition vers le développement durable et qui permettront aux Canadiens de mieux juger des progrès réalisés.

Les engagements relatifs à la stratégie sont intégrés dans les secteurs d'activités du Ministère afin d'assurer qu'ils demeurent un élément fondamental relativement à la planification, la gestion et aux pratiques de production de rapport sur le rendement du Ministère. Les activités prévues et les engagements clés qui contribuent à l'engagement dans le cadre de la stratégie sont présentés dans l'information sur la planification détaillée au sein des secteurs d'activités qui est offert en tant que renseignement supplémentaire dans le présent RMR.

La SDD portant sur la période de 2004 à 2006 appuie également le CCDE. Le cadre offre une approche complète et intégrée pour atteindre la plus grande qualité environnementale dans le but de renforcer la compétitivité à long terme du Canada et d'assurer la santé et le mieux-être de sa population. Les thèmes et les engagements de la SDD de 2004-2006 contribuent au renforcement des cinq piliers du CCDE, soit : processus décisionnel, information, science et technologie, promotion du rendement et application, et éducation et mobilisation.

Même si ce rapport est le premier de cette stratégie sur trois ans, un bon nombre de réalisations se sont produites dont quelques-unes sont énumérées ci-après. Pour en savoir davantage sur les renseignements détaillés en matière de rendement, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/DPR2004Table_f.html. La Stratégie de développement durable pour la période de 2004 à 2006 est disponible à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/SDS2004/index_f.cfm.

FAITS SAILLANTS RELATIVEMENT AU RENDEMENT

Information pour la prise de décision

- Environnement Canada améliore l'accessibilité aux avertissements relatifs aux phénomènes météorologiques violents pour les Canadiens et les médias. Ces améliorations permettent d'assurer la précision et le temps opportun de la diffusion des avertissements sur le site Web météorologique d'Environnement Canada et par les partenaires du Ministère. Le service pour les médias a également été amélioré grâce à l'introduction d'un site Web plus efficace pour les médias, de même que par la mise en œuvre de services pour les médias du Bureau de service national.

- Environnement Canada a procédé à des améliorations du modèle climatique régional du Canada, qui est désormais plus intégré, plus complet et qui offre des données plus complètes en ce qui concerne les échelles climatiques régionales afin d'informer les scénarios et les discussions sur les politiques. Le modèle amélioré sera utilisé dans la 4^e évaluation sur le changement climatique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- Environnement Canada a élaboré le réseau canadien de référence de données sur la qualité de l'eau qui offrira un meilleur accès aux renseignements en réunissant et diffusant des informations axées sur le Web sur les activités de surveillance de la qualité de l'eau au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Un portail Web national et interactif a été complété. Ce portail présente toutes les capacités nationales de surveillance de la qualité de l'eau (fédérales-provinciales-territoriales).
(<http://infolane.ec.gc.ca/geonet/default.asp?lang=Fr&n=4D59A109-1>) (site intranet).

Instruments novateurs

- Environnement Canada travaille de manière active, en collaboration avec d'autres ministères et organismes externes, à la promotion d'un programme d'instruments axés sur le marché. Certaines de ces mesures ont constitué un élément du Budget principal des dépenses de 2005 et aideront le Canada à atteindre ses objectifs de réduction des émissions établis dans le cadre du Protocole de Kyoto.
- Au cours de 2005, le rapport conjoint Canada-É.-U., intitulé *Étude de faisabilité concernant les programmes de plafonnement des émissions et d'échange de droits d'émission au Canada et aux États-Unis*, a été complété dans le cadre de la Stratégie Canada-É.-U. sur la qualité de l'air transfrontalier. Ce rapport a été publié sur le site Web d'Environnement Canada (http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/caol/canus/IPM_TECHNICAL/trading_report/trading_report_f.cfm). Les conclusions de l'étude serviront d'assises pour l'élaboration et l'évaluation de nouvelles stratégies visant à améliorer la qualité de l'air et contrer la pollution atmosphérique transfrontalière préoccupante pour les résidents des deux côtés de la frontière.

Partenariats en matière de développement durable

- Environnement Canada a entrepris une série de projets pilotes urbains qui ont résulté en un partage des leçons tirées d'expériences et des pratiques exemplaires de la collaboration entre les gouvernements locaux afin de mieux comprendre leurs besoins en matière d'intégration des considérations environnementales dans le processus décisionnel.
- Environnement Canada a travaillé en collaboration avec ses partenaires fédéraux afin de lancer une campagne de publicité nationale visant la mobilisation des Canadiens dans le Défi d'une tonne.
(<http://www.climatechange.gc.ca/onetonne/francais/index.asp>).
- Environnement Canada a présidé le groupe de travail sur les ressources électroniques du Conseil canadien des ministres de l'Environnement. Il en est ressorti un ensemble de principes relatifs à la responsabilité élargie pour les producteurs en ce qui concerne la disposition des déchets électroniques et un accord sur une liste de produits à examiner. Environnement Canada a également collaboré avec l'Ontario et l'Alberta dans l'élaboration de leurs règlements pour l'intendance des produits électroniques.

Gestion en matière de développement durable

- Environnement Canada et TPSGC ont entrepris les étapes initiales relativement au développement de systèmes de gestion environnementale (SGE) pour les installations louées. La mise en œuvre des SGE dans les installations louées permettra de faire connaître aux employés leurs rôles et responsabilités relativement à l'environnement, permettant ainsi de renforcer les engagements ministériels en matière de gestion environnementale.
- Environnement Canada a préparé un plan pour la réduction des émissions de GES pour ses opérations. Le Ministère est présentement en voie de réaliser les objectifs partagés établis par l'Initiative fédérale Prêcher par l'exemple, soit de réduire ses émissions de 31 pour cent entre 1990 et 2010. À ce jour, le gouvernement fédéral a réalisé des réductions totalisant 24 pour cent.

Publications choisies de 2004-2005

S-T: Le fondement des politiques, de la réglementation et des services	http://www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=6938B0AE-1
Partenariats intelligents : Innovations dans les relations entre Environnement Canada et les universités dans le domaine de la recherche	http://www.cesn-rcse.ec.gc.ca/fre/docs/sp01_index.html

Ressources électroniques et sites Web choisis

Nom	Site Web
Environnement Canada – La voie verte	http://www.ec.gc.ca/fenvhome.html
Le Programme canadien de retransmission des données météorologiques d'aéronefs (AMDAR)	http://www.ec.gc.ca/press/2002/020806_b_f.htm
Canada atlantique – Sensibilisation au temps violent d'été	http://www.atl.ec.gc.ca/weather/severe/summer_f.html
Direction générale des sciences atmosphériques et climatiques	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/acsd/publications/Index_f.html
Stratégie canadienne de la biodiversité	http://www.cbin.ec.gc.ca/issues/strategy.cfm?lang=f
Réseau canadien de surveillance communautaire	http://www.ccmn.ca/francais/
Le Registre environnemental de la LCPE	http://www.ec.gc.ca/RegistreLCPE/default.cfm
Clayoquot Biosphere Trust (CBT)	http://www.clayoquotbiosphere.org/ (en anglais seulement)
Journée de l'air pur	http://www.ec.gc.ca/airpur/index_f.cfm
Plan du Canada sur les changements climatiques : Respecter nos engagements ensemble	http://www.climatechange.gc.ca/francais/ccplan.asp
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)	http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm
Défi transport 2004	http://www.commuterchallenge.ca/francais/
Consultations au sujet du règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la LCPE et du programme des substances nouvelles	http://www.ec.gc.ca/RegistreLCPE/documents/part/nsnr-nsp_con/toc.cfm
Série de rapports du SCF sur la réglementation concernant les oiseaux migrateurs	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/birds/status/index_f.cfm
Le réseau d'évaluation et de surveillance écologiques	http://www.eman-rese.ca/rese/naturewatch.html?language=français
Les écosystèmes	http://www.ec.gc.ca/ecos_f.html
Environnement Canada en direct – Rapport 2003	http://www.ec.gc.ca/egov-cgouv/rapport-cgouv.html
Environnement Canada : L'air pur	http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/
Cadre de gestion d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/egov-cgouv/rapport-cgouv.html
Sites national et régionaux d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/regfre.html
Rapports sur les plans et les priorités d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/rpp/index_f.htm
Sciences et technologie d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/scitech/

Lois et règlements environnementaux	http://www.ec.gc.ca/EnviroRegs/FRE/Default.cfm
Science de l'eau et politiques : Atelier sur la surveillance de la qualité des eaux : <i>État actuel des activités scientifiques et des pratiques</i>	http://www.ccme.ca/assets/pdf/monitoring_workshop_current_state_fr.pdf
Initiative fédérale prêcher par l'exemple	http://www.fhio.gc.ca
Fédération canadienne des municipalités	http://www.fcm.ca/french/main-f.html
ÉcoGouvernement	http://www.greeninggovernment.gc.ca
Rapport de mise en oeuvre de la stratégie de développement durable 2004-2006 d'environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/SDS2004/index_f.cfm
Service météorologique du Canada	http://www.weatheroffice.ec.gc.ca/canada_f.html
Inventaire national des rejets de polluants	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_f.cfm
Attention nature	http://www.naturewatch.ca/francais/
Pollution	http://www.ec.gc.ca/pollution_f.html
Résumé de l'étude d'impact de la réglementation	http://www.ec.gc.ca/seadisposal/regs/min_reg_g2_f.html
Direction de l'évaluation et de l'intégration scientifiques	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/saib/index_f.html
Espèces en péril	http://www.speciesatrisk.gc.ca/default_f.cfm
La base d'informations sur l'état de l'environnement	http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/default.cfm
Intendance du Canada	http://www.stewardshipcanada.ca/intendancecanada/intendancecanada.asp?sProv=ca
Technologies du développement durable Canada	http://www.sdte.ca/fr/index.htm
Soutenir l'environnement et les ressources pour les Canadiens	http://www.environmentandresources.gc.ca
La voie verte – Changement climatique	http://www.ec.gc.ca/climate/home-f.html
<i>Loi sur les ressources en eau</i>	http://www.ec.gc.ca/water/fr/policy/legreg/f_legis.htm
<i>Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (WAPPRIITA)</i>	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/wappa/index_f.cfm